This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

VIE

DE

S. VINCENT DE PAUL.

VIE

DE

S. VINCENT DE PAUL,

INSTITUTEUR ET PREMIER SUPÉRIEUR DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION ET DES FILLES DE LA CHARITÉ.

PAR LOUIS ABELLY,

ÉVÊQUE DE RODEZ.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée et augmentée de l'Histoire de la Canonisation du Saint, et de plusieurs morceaux de nos meilleurs écrivains sur Vincent de Paul.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

IMPRIMERIE DE LEBEL, IMPRIMEUR DU ROI.

1823.

BX
4700
.V6
A37
v.3

542625-128

VIE

DE

S. VINCENT DE PAUL.

SUITE DU LIVRE SECOND.

CHAPITRE XXXIX.

L'hôpital des pauvres vieillards établi à Paris par Vincent, qui a donné occasion à l'établissement de l'Hôpital-Général des pauvres en la même ville.

La charité de Vincent étoit semblable au feu qui est toujours en action quand il trouve de la matière propre, ou plutôt elle étoit toujours animée et embrasée de ce feu céleste que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre, et qui met les cœurs dans une continuelle disposition d'agir pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. C'est pourquoi ce fidèle serviteur de Dieu ne laissoit échapper aucune occasion de servir l'Eglise ou de procurer le vrai bien de son prochain. Et bien qu'outre le poids de son âge et les infirmités qui accompagnent ordinairement la vieillesse, il fût encore surchargé et comme accablé d'un grand nombre d'affaires de piété, dont il soutenoit le faix et la pesanteur, cela n'empêchoit pas qu'il ne fût toujours prêt et disposé d'entreprendre de nouvelles œuvres pour la gloire de

Dieu, son zèle s'augmentant et se fortifiant par les travaux, comme s'il eût reçu un surcroît de vigueur et de forces de ce qui sembloit le devoir affoiblir et épuiser.

Cela parut dans une occasion que la divine providence lui fit naître en l'année 1653, laquelle, l'engageant dans un nouvel exercice de charité, donna depuis commencement à l'une des plus grandes et des plus considérables entreprises qui se soient vues depuis long-temps dans l'Eglise; c'est à savoir l'établissement de l'Hôpital-Général des pauvres à Paris, duquel on peut dire, sans déroger à l'honneur et au mérite de toutes les personnes vertueuses qui y ont très-saintement et très-avantageusement contribué, que Vincent en a mis comme la première pierre, ou plutôt que Dieu s'est servi de sa main, sans qu'il connût presque les desseins de sa providence, pour en poser les premiers fondemens, sur lesquels ensuite le zèle et la coopération de plusieurs autres grands et insignes ouvriers a élevé ce merveilleux édifice qui va tous les jours s'augmentant avec bénédiction.

Voici un récit sommaire de la manière que la chose est arrivée.

Un bourgeois de Paris, poussé d'un désir de rendre quelque service à Dieu, et de faire quelque chose qui lui fût agréable, s'adressa un jour à Vincent, en la charité duquel il avoit une confiance toute particulière, et lui dit qu'il avoit dessein de lui mettre entre les mains une somme considérable d'argent pour être par lui employée en quelques œuvres de piété, telles qu'il jugeroit être plus expédient, à condition néanmoins que jamais il ne déclareroit qu'il en fût l'auteur, et qu'il ne diroit son nom à personne; voulant faire cette bonne œuvre

purement pour Dieu, et sans être connu d'aucun autre après Dieu que de lui seul.

Vincent ayant cru ne devoir pas lui refuser ce service, reçut cette somme comme en dépôt; et, après avoir bien pensé devant Dieu, et demandé sa lumière pour connoître à quelle bonne œuvre il auroit agréable qu'elle fût employée, il ne voulut rien arrêter ni résoudre, qu'il n'en eût communiqué plus particulièrement avec celui qui lui avoit mis ce charitable dépôt entre ses mains; il en conféra donc avec lui, et tous deux ensemble convinrent d'employer cette somme pour fonder un hôpital, qui servît de retraite aux pauvres artisans, lesquels ne pouvant plus gagner leur vie, par vieillesse ou par infirmité, se trouveroient réduits à la mendicité, en laquelle on voit ordinairement les pauvres négliger leur salut; estimant que ce seroit le moyen d'exercer une double charité en leur endroit, pourvoyant tout ensemble aux besoins de leurs corps et aux nécessités spirituelles de leurs âmes. Il proposa cette pensée au bienfaiteur, qui l'approuva grandement, et y consentit bien volontiers, mais à condition que l'administration spirituelle et temporelle de cet hôpital demeureroit pour toujours au supérieur général de la congrégation de la Mission.

Pour l'exécution de ce dessein, Vincent acheta deux maisons, et une place assez grande dans le faubourg de Saint-Laurent de la ville de Paris, qu'il meubla de lits, de linges, et autres choses nécessaires; il y fit aussi accommoder une petite chapelle avec tous les ajustemens convenables, et du reste de l'argent ayant acquis une rente annuelle, il reçut dans cet hôpital quarante pauvres de l'un et de l'autre sexe, qu'on y a nourris et entretenus jusqu'à présent, que, leur rente étant diminuée, on sera con-

traint d'en retrancher quelques-uns de ce nombre, si la providence de Dieu n'y pourvoit bientôt d'ailleurs. Vincent fit donc mettre ces quarante pauvres en deux corps-de-logis séparés les uns des autres, mais tellement disposés qu'il peuvent tous entendre une même messe, et une même lecture de table, prenant leur repas en commun chaque sexe à part, sans se voir ni se parler. Il fit aussi acheter et dresser des métiers, des outils, et autres choses convenables pour les occuper selon leurs petites forces et industries, afin d'éviter l'oisiveté. Il désigna des Filles de la Charité pour le soin et le service de ces pauvres gens, commit un prêtre de la Mission pour célébrer la sainte messe dans cet hôpital, et pour administrer à ces pauvres la parole de Dieu et les sacremens; il fut lui-même des premiers à les instruire, et à leur recommander l'union entre eux, la piété envers Dieu, et surtout la reconnoissance envers son infinie bonté de les avoir retirés de l'indigence et de la misère, et procuré une retraite si tranquille et si commode pour les besoins de leurs corps et pour le salut de leurs âmes.

Il donna à cette maison le titre d'hôpital du Nom de Jésus, et passa une déclaration de cette fondation devant notaires, sans pourtant nommer le fondateur; en suite de quoi l'archevêque de Paris, l'ayant approuvée, lui en donna l'entière direction pour lui et pour ses successeurs; et le Roi a confirmé et autorisé le tout par ses lettres-patentes.

Lorsque quelqu'un de ces pauvres vient à mourir, on en prend un autre pour remplir sa place. Ils y vivent en grande paix, et s'estiment heureux d'être ainsi entretenus et assistés, tant en leur vie qu'en leur mort, n'ayant d'autre soin que de vivre chré-

tiennement, pour se disposer par ce moyen à bien mourir; et leur manière de vie douce et réglée, donne un tel désir aux autres de leur succéder, qu'il y en a grand nombre qui recherchent et demandent les places plusieurs années avant qu'elles soient vacantes.

Vincent ayant donc ainsi établi et réglé ce nouvel hôpital, plusieurs dames de la Charité de Paris, et autres personnes de condition et de vertu, le vinrent visiter; et le considérant en toutes ses parties, elles y remarquèrent un si bon ordre et une si sainte économie, qu'elles en furent merveilleusement édifiées. On y voyoit une paix et une union merveilleuses; le murmure et la médisance en étoient bannis avec les autres vices; les pauvres s'occupoient à leurs petits ouvrages, et s'acquittoient de tous leurs devoirs de piété conformes à leur condition; enfin, c'étoit une petite image de la vie des premiers Chrétiens, et plutôt une religion qu'un hôpital de séculiers.

La vue de ce lieu si bien réglé donnoit sujet aux personnes vertueuses qui le venoient visiter, de déplorer le malheur de tant de pauvres qui demandoient l'aumône dans les rues et dans les églises de Paris, et qui menoient pour la plupart une étrange vie dans toute sorte de vices et de libertinages, sans qu'on eût pu jusqu'alors y remédier. Plusieurs de ces dames de la Charité eurent la pensée qu'il ne seroit pas difficile à Vincent de les tirer de ce désordre, et d'en faire bien vivre un grand nombre aussi bien qu'un petit; Dieu donnant grâce et bénédiction à toutes ses entreprises; et d'ailleurs, ayant en sa disposition, tant en la maison de Saint-Lazare qu'en celle de Filles de la Charité, des personnes très-propres pour ce dessein, pourvu qu'on

eût des lieux suffisans pour retirer et pour occuper ces pauvres.

Les premières dames qui eurent cette pensée la communiquèrent à plusieurs autres, et celles-ci, étant venues visiter ce petit hôpital, entrèrent dans le même sentiment; une d'entre elles offrit d'abord de donner cinquante mille livres pour commencer un hôpital général; et une autre s'obligea de donner trois mille livres de rente pour le même dessein : enfin, le jour de l'assemblée de ces dames étant venu, où Vincent se trouvoit toujours s'il ne lui arrivoit quelque empêchement extraordinaire, comme il a été dit, elles lui firent cette grande proposition, qui d'abord le surprit, et lui donna sujet d'admirer le zèle et la charité de ces vertueuses dames, dont il loua Dieu et les congratula grandement; il leur dit néanmoins que l'affaire étoit d'une telle importance, qu'elle méritoit d'être mûrement considérée, et qu'il la falloit beaucoup recommander à Dieu.

A la prochaine assemblée, elles y parurent avec de nouvelles ardeurs, pour venir à l'exécution de ce grand dessein; elles assurèrent que l'argent ne manqueroit point, qu'elles connoissoient d'autres personnes considérables qui avoient intention d'y contribuer notablement; et sur cela, pressèrent Vincent de trouver bon et de consentir que leur compagnie l'entreprît; ce qui ayant été mis en délibération, il fut résolu qu'on travailleroit pour le commencer. Vincent eût pourtant bien désiré temporiser encore quelque peu, avant que de s'engager à une telle entreprise; mais il ne put arrêter la ferveur de ces vertueuses dames; et parce qu'il falloit une maison fort ample et de grands espaces pour loger tous ces pauvres, on proposa de demander au Roi la

maison et tous les enclos de la Salpêtrière près de la rivière, et vis-à-vis de l'arsenal, qui pour lors n'étoient pas de grand service; Vincent en parla à la Reine régente, laquelle accorda bien volontiers cette demande; et le brevet du don en fut expédié; et sur l'opposition que fit un particulier qui prétendoit y avoir quelque intérêt, une des dames lui promit huit cents livres de rente pour le dédommager.

Après cela, il sembloit à ces dames charitables que toutes choses étoient suffisamment disposées pour commencer l'exécution de leur dessein, et il tardoit à quelques-unes des plus ferventes, qu'elles ne vissent tous les pauvres retirés en ce lieu, de quoi elles pressoient fort Vincent; mais comme il ne convenoit pas avec elles de la manière d'attirer les pauvres en cette maison, et de conduire une telle entreprise, sa plus grande peine fut de retenir les plus pressantes; car il lui sembloit qu'elles alloient trop vite pour son pas; c'est pourquoi il le dit un jour en particulier, pour modérer l'ardeur de leur zèle, que « les œuvres de Dieu se faisoient peu à peu, par commencemens et par progrès: quand Dieu voulut sauver Noé du déluge avec sa famille, il lui commanda de faire une arche qui pouvoit être achevée en peu de temps; et néanmoins, il la lui fit commencer cent ans auparavant, afin qu'il la fît petit à petit. Dieu voulant semblablement conduire et introduire les enfans d'Israel en la terre de promission, il pouvoit leur faire faire ce voyage dans peu de jours; et cependant, plus de quarante ans s'écoulèrent avant qu'il leur fit la grâce d'y entrer. De même, Dieu ayant dessein d'envoyer son Fils au monde pour remédier au péché du premier homme qui avoit infecté tous les autres, pourquoi tarda-t-il trois ou

quatre mille ans? c'est qu'il ne se hâte point dans ses œuvres, et qu'il fait toutes choses dans leur temps. Et notre Seigneur venant sur la terre, pouvoit venir dans un âge parfait opérer notre rédemption, sans y employer trente ans de vie cachée, qui pourroit sembler superflue; néanmoins, il a voulu naître petit enfant, et croître en âge à la façon des autres hommes, pour parvenir peu à peu à la consommation de cet incomparable bienfait. Ne disoit-il pas aussi quelquefois, parlant des choses qu'il avoit à faire, que son heure n'étoit pas encore venue, pour nous apprendre de ne nous pas trop avancer dans les choses qui dépendent plus de Dieu que de nous. Il pouvoit même de son temps établir l'Église par toute la terre; mais il se contenta d'en jeter les fondemens, et laissa le reste à faire à ses apôtres et à leurs successeurs. Selon cela, il n'est pas expédient de vouloir tout faire à la fois, et tout-à-coup, ni de penser que tout sera perdu si un chacun ne s'empresse avec nous pour coopérer à un peu de bonne volonté que nous avons. Que faut-il donc faire? aller doucement, beaucoup prier Dieu, et agir de concert. »

Il ajouta que selon son sentiment il estimoit qu'il ne falloit faire d'abord qu'un essai, et prendre cent ou deux cents pauvres, et encore seulement ceux qui viendroient de leur bon gré, sans en contraindre aucun; que ceux-là étant bien traités et étant bien contens, donneroient de l'attrait aux autres; et qu'ainsi l'on augmenteroit le nombre à proportion que la Providence enverroit des fonds; qu'on étoit assuré de ne rien gâter en agissant de la sorte, et qu'au contraire la précipitation et la contrainte dont on useroit, pourroit être un empêchement au dessein de Dieu; que si l'œuvre étoit de lui, elle réus-

siroit et subsisteroit; mais que si elle étoit seulement de l'industrie humaine, elle n'iroit pas trop bien ni beaucoup loin.

Voilà quels étoient les sentimens de Vincent, et les remontrances qu'il fit à ces dames, qui apportèrent quelque tempérament à l'ardeur de leur zèle; mais ce qui retarda le plus l'exécution de cette affaire, fut que quelques-uns des principaux magistrats, croyant qu'il y avoit quelque sorte d'impossibilité dans son exécution, ne pouvoient se résoudre de la passer et d'y consentir; ce qui fut cause que les années 1655 et 1656 s'écoulèrent sans qu'on pût faire autre chose, sinon dresser plusieurs projets et proposer divers moyens pour l'exécution de ce grand dessein; à quoi quelques personnes de condition et de vertu s'employèrent avec un très-grand zèle, auquel enfin Dieu ayant donné bénédiction, l'on convint de la manière de l'entreprise et de la forme du gouvernement, et l'on nomma des administrateurs ou directeurs, qui étoient tous personnes d'honneur et de piété, pour y donner commencement. Les dames de la Charité qui avoient ébauché ce grand ouvrage sous la sage conduite de Vincent, furent grandement consolées de le voir appuyé et soutenu de l'autorité publique; et par son avis, elles s'en déchargèrent sur ces messieurs les administrateurs; et pour leur donner moyen de bâtir sur leur fondement, Vincent leur remit avec elles, non-seulement la Salpêtrière, mais encore le château de Bicêtre, qu'il avoit obtenu et possédé quelques années auparavant pour les enfans trouvés.

Outre tous ces grands logemens que ces dames ont cédés pour retirer les pauvres, elles y ont encore contribué de sommes fort notables et quantité de linges, de lits et autres meubles, dont quelques-uns

même ont été faits à Saint-Lazare par les menuisiers de la maison, pour fournir aux premiers accommodemens nécessaires dans ces maisons pour y recevoir les pauvres; et ainsi cette aventure s'est exécutée, non toutefois par forme d'essai, ni du gré des pauvres, selon le premier projet de Vincent, mais comme par une résolution absolue de les enfermer pour les empêcher de gueuser; et on a contraint tous les mendians qui se sont trouvés dans Paris, ou de travailler pour gagner leur vie, ou bien d'entrer dans l'Hôpital-Général.

Voici ce que Vincent en écrivit au mois de mars de l'année 1657 à une personne de confiance :

« L'on va ôter la mendicité de Paris, et ramasser tous les pauvres en des lieux propres pour les entretenir, instruire et occuper. C'est un grand dessein, et fort difficile, mais qui est bien avancé, grâce à Dieu, et approuvé de tout le monde; beaucoup de personnes lui donnent abondamment, et d'autres s'y emploient volontiers. On a déjà dix mille chemises, et du reste à proportion. Le Roi et le parlement l'ont puissamment appuyé, et, sans m'en faire parler, ont destiné les prêtres de notre congrégation et les Filles de la Charité pour le service des pauvres, sous le bon plaisir de M. l'archevêque de Paris. Nous ne sommes pourtant pas encore résolus de nous engager à ces emplois, pour ne pas assez connoître si le bon Dieu le veut; mais si nous les entreprenons, ce ne sera d'abord que pour essayer. »

Vincent donc ayant été averti qu'on avoit fait dessein d'employer les prêtres de sa congrégation pour l'assistance spirituelle des pauvres de l'Hopital-Général, crut que cet engagement étoit d'une telle importance pour sa congrégation, qu'il méritoit bien qu'on y pensât devant Dieu, et qu'on avisât s'il étoit

expédient de l'accepter ; c'est pourquoi, après avoir prié Dieu pour ce sujet, il assembla les prêtres de la maison de Saint-Lazare pour en délibérer; et leur ayant représenté les diverses considérations qui pouvoient les porter à cet emploi ou les en détourner, enfin on conclut de s'en excuser, comme l'on fit pour plusieurs très-grandes et très-importantes raisons. Et parce que les lettres-patentes du Roi, qui avoient déjà été expédiées pour la fondation de l'Hôpital-Général, leur attribuoient ce droit, ils y renoncèrent absolument par un acte authentique, afin que d'autres ecclésiastiques pussent avec toute liberté s'appliquer en cet emploi.

Néanmoins, comme l'établissement de cet hôpital étoit alors sur le point d'éclore, les directeurs et administrateurs étant pressés d'en faire l'ouverture au plus tôt, pour éviter que ce refus des prêtres de la Mission ne fût cause qu'une si sainte entreprise souffrît du retardement, ou que les pauvres vinssent à manquer de secours spirituel, Vincent convia un ecclésiastique de la compagnie de ceux qui s'assemblent le mardi à Saint-Lazare, d'accepter la charge de recteur de l'Hôpital-Général; ce qu'il fit (*).

Et après y avoir rendu service quelque temps, avec d'autres ecclésiastiques qui se joignirent à lui, et fait aussi des missions dans les maisons de l'hôpital, par le secours de plusieurs vertueux ecclésiastiques de la même compagnie et autres habitués en diverses églises de Paris, ses indispositions ne lui permettant pas de porter plus long-temps cette

(*) Ce fut l'auteur de cette Vie, le vertueux Abelly, qui fut prié par saint Vincent de Paul d'accepter la charge de recteur de l'Hôpital-Général. Sa modestie lui aura fait passer sous silence les heureux fruits de son zèle.

(*Note de l'éditeur.*)

charge, qui étoit très-laborieuse et pénible, il s'en démit entre les mains de MM. les vicaires-généraux, de M. le cardinal de Retz, archevêque de Paris, lesquels substituèrent en sa place un docteur de la Faculté de Paris, de la même compagnie, qui a exercé pendant plusieurs années la charge de recteur de l'Hôpital-Général avec grande bénédiction, et y a travaillé avec un zèle infatigable par des missions presque continuelles qui ont été faites par ses soins en toutes les maisons de cet hôpital.

CHAPITRE XL.

Dénombrement de plusieurs établissemens de la congrégation de la Mission faits en divers lieux durant la vie de Vincent.

Dieu ayant planté la congrégation de la Mission dans son Eglise comme une vigne mystique, qui devoit fructifier avec le secours de sa grâce pour la sanctification d'un grand nombre d'âmes, il voulut, pour la rendre plus fertile, qu'elle étendît ses pampres, et qu'elle fût provignée en divers lieux par les établissemens nouveaux qui en ont été faits, que l'on peut bien avec vérité attribuer plutôt à la volonté de Dieu qu'à celle des hommes, Vincent, qui y devoit coopérer plus efficacement qu'aucun autre, n'y ayant donné son consentement que lorsqu'il a vu ne le pouvoir refuser sans résister à Dieu.

Outre les trois établissemens faits à Paris, savoir au collége des Bons-Enfans, à Saint-Lazare et à Saint-Charles, dont nous avons déjà parlé, le premier se fit en Lorraine, en la ville de Toul, à l'in-

stance de messire Charles-Chrétien de Gournay, évêque de Scythie, qui avoit pour lors l'administration du diocèse de Toul, dont peu de temps après il fut évêque. Cet établissement se fit l'année 1635 en la maison du Saint-Esprit, du consentement des religieux, laquelle maison fut unie à ladite congrégation de la Mission, et cette union autorisée par lettres-patentes du Roi, vérifiées en parlement.

Trois ans après, c'est-à-dire en l'année 1638, M. le cardinal de Richelieu, voulant laisser un monument de sa piété, et donner des marques de l'estime qu'il faisoit de Vincent et de son institut fonda une maison des prêtres de la Mission en la ville de Richelieu, avec obligation de faire quelques missions tous les ans, non-seulement dans le diocèse de Poitiers, dans lequel est la ville de Richelieu, mais encore dans celui de Luçon, à cause qu'il en avoit été autrefois évêque; en attendant que d'autres prêtres de la même Congrégation fussent établis audit Luçon, lesquels, satisfaisant à cette obligation des missions, pourroient y multiplier leurs emplois; et dans ce désir il laissa quelque argent pour leur logement.

Quelque temps après, une maison y ayant été achetée, Vincent y envoya, environ l'année 1645, trois ou quatre de ses ouvriers pour y résider tout-à-fait, désirant de contenter en cela messire Pierre de Nivelle, évêque de Luçon, qui les demandoit, et qui, les ayant reçus, leur donna tous les pouvoirs ordinaires pour travailler par tout son diocèse; ce qu'ils ont toujours fait depuis, non-seulement à la charge des missionnaires de Richelieu, qui, pour cet effet, leur ont assigné un petit fonds pour partie de leur subsistance, mais aussi pour le plus grand bien des âmes, qui en sont assistées plus amplement.

En la même année 1638, il se fit un autre établissement de la même congrégation en la ville de Troyes en Champagne, par les bienfaits de feu M. René de Bresle, évêque de ladite ville, et de feu M. le commandeur de Sillery.

En l'année 1640, Vincent envoya quelques prêtres de sa congrégation pour travailler dans le diocèse de Genève en Savoie, pour satisfaire au désir très-ardent que messire Juste Guérin, alors évêque de Genève, lui en avoit témoigné, et aux instances charitables de la vénérable mère de Chantal, fondatrice et première supérieure du saint ordre des religieuses de la Visitation, en la ville d'Annecy, qui espéroit conserver en ce diocèse, par le moyen des missions, les grands biens que le bienheureux François de Sales y avoit faits. M. le commandeur de Sillery, porté d'une dévotion toute singulière envers ce saint prélat, fit une fondation pour l'entretien de ces prêtres missionnaires, qui y ont toujours travaillé depuis, et s'y sont employés non-seulement à faire des missions pour l'instruction et sanctification du peuple de la campagne, mais aussi à procurer la réformation et perfection du clergé, tant par les exercices de l'ordination que par ceux qui se font dans le séminaire qu'ils commencèrent au mois d'octobre de l'année suivante 1641, pour élever les ecclésiastiques dans l'étude de la science et de la vertu.

En la même année 1641, M. Dominique Seguier, évêque de Meaux, approuva et autorisa un établissement des prêtres de la même congrégation en la ville de Crécy en Brie, pour faire des missions en son diocèse; et cet établissement fut fondé par M. L'Orthon, conseiller-secrétaire du Roi, sous le nom du Roi même.

L'année suivante 1642, se fit la fondation et établissement des mêmes prêtres de la Mission en la ville de Rome, par les libéralités de très-noble dame Marie de Vignérod, duchesse d'Aiguillon, nièce de M. le cardinal de Richelieu, dame très-zélée pour la gloire de Dieu, et douée d'une très-grande charité envers le prochain, qui l'a toujours rendue fort tendre et sensible aux misères corporelles et spirituelles des pauvres, spécialement des plus abandonnés, et même de ceux qui étoient dans les lieux les plus éloignés. Cette vertueuse dame avoit des sentimens extraordinaires d'estime et de confiance pour Vincent, et Vincent avoit réciproquement pour elle un respect, une déférence et une reconnoissance toute particulière.

La même dame duchesse a aussi fondé en divers temps de quoi entretenir sept prêtres missionnaires pour travailler à faire des missions en son duché d'Aiguillon, et dans son comté d'Agenois et de Condomois. Et M. l'évêque d'Agen les établit à Notre-Dame-de-la-Rose, en son diocèse, près la ville de Sainte-Livrade, selon la fondation.

Par les bienfaits et charités de la même dame, les prêtres de la même congrégation de la Mission ont été fondés et établis l'année suivante 1643, en la ville de Marseille, pour y exercer toutes leurs fonctions, et particulièrement pour instruire et consoler les pauvres forçats des galères de France, et leur aider à faire leur salut. Et cette fondation de Marseille fut quelques années après augmentée par la même dame, pour faire assister spirituellement et corporellement par les missionnaires, les pauvres Chrétiens esclaves en Barbarie.

En la même année 1643, M. Alain de Solminihac, évêque, baron et comte de Cahors, dont la

mémoire est en vénération à toute l'Eglise, pour les éminentes vertus dont sa vie a été ornée, et particulièrement pour sa vigilance pastorale, et pour le zèle de la gloire de Dieu et du salut de ses diocésains dont il étoit animé; ce saint prélat, dis-je, faisant une profession ouverte d'honorer et estimer les grâces singulières qu'il reconnoissoit en la personne de Vincent et en son institut, crut procurer un grand avantage à tout son diocèse, y établissant, comme il fit, une maison des prêtres de la congrégation de la Mission.

Le roi Louis XIII, de très-glorieuse mémoire, ayant acquis environ ce même temps la souveraineté de Sédan, qui étoit presque toute infectée de l'hérésie, il désira que Vincent envoyât des prêtres de sa congrégation pour y faire des missions, et pour instruire et affermir les Catholiques, qui étoient pour la plupart peu instruits, et dont la foi étoit en un continuel péril de subversion, à cause du fréquent commerce qu'ils avoient avec les hérétiques.

Pour cet effet, Sa Majesté ordonna qu'une somme assez considérable seroit mise entre les mains de Vincent, pour être employée aux frais de ces missions : mais après la mort de ce grand roi, Louis XIV, son successeur, à présent glorieusement régnant, de l'avis de la Reine régente sa mère, voulut que ce qui se trouvât rester alors de cet argent, servît de fondation pour une maison fixe et arrêtée des mêmes prêtres de la Mission, comme en effet elle fut établie par M. Eléonor d'Etampes de Vallançay, archevêque de Reims, l'an 1644.

La maison de la Mission de Montmirail, qui est une petite ville en Brie, au diocèse de Soissons, fut

fondée en l'année 1644, par M. le duc de Retz; et M. Toublan, son secrétaire, eut la dévotion de contribuer quelque chose de son bien à cette fondation.

Celle de Saintes se fit aussi en la même année, par les soins de messire Jacques Raoul, alors évêque de ladite ville, et par la contribution de MM. de son clergé pour les missions et pour le séminaire.

L'année suivante 1645, se fit un autre établissement en la ville du Mans, à l'instance très-grande de M. Emeric de La Ferté, évêque du Mans, par l'autorité duquel, et à la sollicitation de M. l'abbé Lucas, maître et chef de l'église collégiale de Notre-Dame de Coeffort, de fondation royale en ladite ville, et avec le consentement des chanoines, fut faite l'union de cette église, maison et appartenances à la congrégation de la Misssion, qui a été autorisée et confirmée par lettres-patentes du Roi, avec le consentement de MM. de la ville.

Et en la même année 1645, messire Achille de Harlay, évêque de Saint-Malo, ayant demandé des prêtres de la même congrégation de la Mission à Vincent, pour travailler dans son diocèse, il lui en envoya quelques-uns, qui furent peu de temps après établis par le même prélat en l'abbaye de Saint-Méen, dont il étoit abbé, et du consentement des religieux, qui cédèrent leur maison et leur mense aux missionnaires : l'union en a été faite depuis à la même congrégation, par notre saint père le pape Alexandre VII, par bulles apostoliques, qui ont été autorisées par lettres-patentes du Roi.

Il ne faut pas ici omettre qu'en ladite année 1645, et aux deux suivantes, Vincent étant sollicité par

quelques personnes vertueuses et zélées, et encore plus par sa propre charité, d'envoyer de ses prêtres en plusieurs provinces étrangères et éloignées, pour diverses œuvres de charité, et ayant obtenu toutes les facultés et pouvoirs nécessaires du saint Siége apostolique, il en envoya quelques-uns en la ville de Tunis, et en celle d'Alger en Barbarie, pour l'assistance spirituelle et corporelle des Chrétiens esclaves, tant sains que malades, qui se trouvoient alors dans un grand abandon. Il en envoya d'autres en Irlande, pour l'instruction et encouragement des pauvres catholiques de ce royaume-là, qui étoient grandement oppressés par les hérétiques d'Angleterre. Et son zèle ne mettant point de bornes aux effets de sa charité, il en destina encore d'autres en l'île de Madagascar, dite de Saint-Laurent, qui est au-delà de l'Equateur, où les peuples vivent, les uns comme idolâtres, et les autres presque sans aucune religion. Cette île, qui est d'une étendue fort vaste, est comme un grand champ couvert de ronces, que cet ouvrier évangélique a commencé de défricher par la culture que les siens ont essayé d'y faire avec des travaux indicibles, qui en ont déjà consumé plusieurs d'entre eux. Et ce qui est digne de considération, est que Vincent a témoigné une fermeté et une constance invincible à la poursuite de ces entreprises apostoliques, particulièrement en cette île infidèle, et dans les villes de Tunis et d'Alger en Barbarie, nonobstant les grandes difficultés qui s'y rencontrent, et les pertes notables qu'il y a souffertes. Nous réservons pour le quatrième livre, à parler plus en particulier des bénédictions que Dieu a versées sur ces missions éloignées, et des fruits qui en ont été recueillis par sa grâce.

En la même année 1645, M. le cardinal Durazzo, très-digne archevêque de Gênes en Italie, ayant appris les services que Vincent et les prêtres de sa congrégation rendoient à l'Eglise en divers lieux, et principalement en Savoie et à Rome, voulut procurer un semblable bien dans son diocèse. C'est pourquoi, ayant témoigné à Vincent son grand désir d'avoir des prêtres de sa congrégation dans la ville de Gênes, et l'ayant instamment prié de lui donner cette satisfaction, il lui en envoya quelques-uns, qu'il reçut avec grande affection, et fit leur établissement dans une maison qu'il fonda; MM. Baliano, Raggio et Jean-Christophe Moncia, prêtres, nobles génois, ayant aussi contribué de leurs biens pour cette fondation.

En l'année 1650, les prêtres de ladite congrégation furent établis en la ville d'Agen par M. Barthélemy d'Elbène, évêque dudit lieu, qui leur donna la direction perpétuelle de son séminaire.

En l'année 1651, Vincent envoya des prêtres de sa congrégation dans la Pologne, où ils furent quelque temps après établis et fondés dans la ville de Varsovie, par les libéralités et bienfaits de la très-pieuse et sérénissime reine de Pologne, qui les lui avoit demandés. On verra au quatrième livre ce qui s'est passé de plus remarquable en cette fondation, qui a donné sujet à Vincent d'exercer une sainte générosité, un zèle vraiment apostolique et un parfait dépouillement de lui-même.

En cette même année 1651, Vincent envoya des prêtres de sa congrégation pour aller travailler au salut de plusieurs pauvres âmes abandonnées et délaissées dans les îles Hébrides, qui sont au-delà du royaume d'Ecosse, vers le septentrion.

L'année suivante 1652, les prêtres de la même

congrégation furent établis au diocèse de Montauban, où M. Pierre de Bertier, évêque de cette ville, leur a donné la direction de son séminaire, et les a aussi employés à faire des missions dans son diocèse.

L'établissement des mêmes prêtres se fit en la ville de Treguier en la Basse-Bretagne, en l'année 1654, par les bienfaits de messire Balthazar Granger, évêque et comte dudit lieu, comme aussi par les libéralités de M. Thepant, sieur de Rumelin, chanoine de l'église cathédrale de Treguier, qui s'en est rendu le fondateur.

En cette même année, Vincent envoya de ses missionnaires en la ville d'Agde en Languedoc, selon le désir de messire François Fouquet, alors évêque et comte d'Agde, et maintenant archevêque de Narbonne, qui les avoit demandés à dessein de les y établir.

Cette même année, Vincent envoya des prêtres de sa congrégation à Turin, capitale de Piémont, à l'instance que lui en fit M. le marquis de Pianezze, premier ministre d'Etat du duc de Savoie : c'est un seigneur de piété très-exemplaire, lequel, poussé d'un très-grand désir de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, a voulu se rendre fondateur d'une maison de la congrégation de la Mission en la ville de Turin.

En l'année 1657, la Cour étant allée en la ville de Metz, et la Reine mère du Roi, toujours appliquée, selon sa piété ordinaire, à procurer le bien public, ayant été informée de quelques besoins spirituels qui se trouvoient dans cette grande ville, pensa qu'un des moyens plus efficaces d'y remédier étoit d'y envoyer des prêtres de la congrégation de la Mission; pour cet effet, Sa Majesté étant de retour

à Paris, et ayant mandé Vincent, lui déclara son dessein, et lui dit que pour l'exécuter elle désiroit qu'il envoyât des missionnaires en la ville de Metz, pour y faire la mission; à quoi il répondit : « Votre Majesté ne sait donc pas, Madame, que les pauvres prêtres de la congrégation de la Mission ne sont missionnaires que pour les pauvres. Que si nous sommes établis dans Paris et dans les autres villes épiscopales, ce n'est que pour le service des séminaires, des ordinands, de ceux qui font la retraite spirituelle, et pour aller faire des missions à la campagne, et non pas pour prêcher, catéchiser, ni confesser les habitans de ces villes-là; mais il y a une autre compagnie d'ecclésiastiques qui s'assemblent à Saint-Lazare toutes les semaines, qui pourront bien, si Votre Majesté l'a agréable, s'acquitter plus dignement que nous de cet emploi. »

A quoi la Reine répondit qu'elle n'avoit pas encore su que les prêtres de la congrégation de la Mission ne fissent point de missions dans les grandes villes; qu'elle n'avoit garde de les détourner de leur institut; et que ces messieurs de la conférence de Saint-Lazare venant de sa part, elle trouveroit très-bon qu'ils fissent cette mission. Et, en effet, ils la firent avec beaucoup de bénédiction, pendant le carême de l'an 1658. Ils étoient plus de vingt prêtres, tous ouvriers d'élite, choisis par Vincent, qui pria feu M. l'abbé de Chandenier, personnage de singulière vertu et de très-grand exemple, de vouloir prendre le soin et la conduite de cette mission, dont il s'acquitta dignement, s'étant rendu très-exact à suivre les avis que Vincent lui avoit donnés, et à observer toutes les pratiques qu'il avoit jugées propres pour la faire heureusement réussir. Ce vertueux abbé ayant ensuite rendu compte de cette mission à Sa Majesté,

elle en fut si satisfaite, qu'elle conçut le dessein de faire en ladite ville de Metz un établissement des prêtres de la congrégation de la Mission, qui n'a pourtant pu être exécuté qu'après la mort de Vincent.

En l'année 1659, il envoya à Narbonne des prêtres de sa congrégation pour satisfaire au désir de M. François Fouquet, archevêque de cette ville-là, qui les avoit demandés à dessein de les y établir.

Feu M. l'abbé de Sery, de la maison de Mailly en Picardie, avoit proposé plusieurs fois, et en diverses années, à Vincent le dessein qu'il avoit de contribuer à la fondation d'une maison des prêtres de sa congrégation dans Amiens; mais notre Seigneur l'ayant retiré de ce monde avant qu'il l'eût accompli, il n'a pas laissé de s'exécuter depuis; et cet établissement a été fait par messire François Faure, évêque d'Amiens, qui a donné la direction perpétuelle de son séminaire aux prêtres de la congrégation de la Mission. Ce bon abbé, ayant survécu peu de temps à Vincent, a voulu être enterré auprès de lui dans l'église de Saint-Lazare.

Feu M. Henry de Baradat, évêque et comte de Noyon, pair de France, désirant avoir des prêtres de la Mission en son diocèse, en écrivit à Vincent et lui en fit parler; mais Vincent ne voyant pas pour lors toutes choses disposées à leur établissement, différa d'en envoyer, la providence de Dieu réservant l'exécution de ce pieux dessein à son très-digne successeur, M. François de Clermont, lequel n'a pas eu plus tôt la conduite de ce diocèse, qu'il a pensé aux moyens de pourvoir à ses besoins spirituels; et pour cela, ayant appelé des prêtres de la congrégation de la Mission, il leur a donné la direction perpétuelle de son séminaire, en l'année 1662.

Il est à remarquer qu'en tout temps quantité de prélats, non-seulement de France, mais encore d'autres endroits de la chrétienté, se sont adressés à Vincent pour avoir des ouvriers de sa compagnie, afin de les établir en leurs diocèses, et de les employer aux missions, aux exercices de l'ordination, et aux séminaires. Mais ce sage instituteur ne pouvant pas en fournir à tous, ou pour n'avoir pas des hommes prêts, ou pour d'autres empêchemens, a laissé ces propositions sans effet, ne voulant rien embrasser ni hors de temps ni au-delà de ses forces.

Voilà comment Dieu voulut que ce père des missionnaires recueillît, même dès cette vie, quelque partie des fruits de ses saints travaux, et qu'il eût la consolation de voir ses enfans spirituels multipliés comme les étoiles du ciel, et sa congrégation heureusement établie en fort peu de temps en diverses parties du monde. Comme ses plus ardens désirs ne tendoient à autre fin qu'à procurer que Dieu fût glorifié, et les âmes qui ont coûté le sang de Jésus-Christ sanctifiées et sauvées; aussi avoit-il une reconnoissance indicible de voir que sa providence eût daigné se servir de lui, quoique très-chétif et misérable, comme il s'estimoit, pour procurer tous ces grands biens; car la pensée de tous ces excellens ouvrages le portoit, non à s'en glorifier et à s'y complaire, mais plutôt à s'abîmer de plus en plus dans la considération de son inutilité et de son néant, et à en rendre de continuelles actions de grâces à sa divine majesté, qu'il estimoit devoir être d'autant plus glorifiée de tous ces effets de sa miséricorde, qu'elle avoit voulu se servir d'un instrument plus foible et plus inutile, tel qu'il pensoit être, pour les produire.

CHAPITRE XLI.

Vincent donne des règles à sa congrégation, et dit plusieurs choses très-considérables sur ce sujet.

Ce fut en l'année 1658 que Vincent ayant mis les règles et constitutions de sa congrégation dans le bon ordre qu'il les souhaitoit, son grand âge et ses infirmités presque continuelles lui faisant prévoir qu'il ne lui restoit plus guère de temps à vivre; comme il avoit toujours aimé les siens pendant sa vie, il voulut leur donner des preuves signalées de cet amour avant sa mort, en leur laissant son esprit exprimé dans ses règles ou constitutions.

Comme donc la communauté de la maison de Saint-Lazare étoit assemblée un vendredi au soir, 17 de mai de ladite année, Vincent leur fit un discours fort affectif et tout paternel sur le sujet de l'observance des mêmes règles; lequel ayant été recueilli par quelqu'un qui étoit présent, nous en rapporterons ici quelques extraits, qui feront voir de quel esprit Vincent étoit animé, et avec combien de prudence, de retenue, de charité et de zèle il avoit dressé ses règles pour le bien de sa congrégation.

Il commença par les motifs que sa congrégation avoit d'aimer et de bien observer ses règles.

« Il me semble, dit-il, que, par la grâce de Dieu, toutes les règles de la congrégation de la Mission tendent à nous éloigner du péché, et même à éviter les imperfections, à procurer le salut des âmes,

servir l'Eglise, et donner gloire à Dieu; de sorte que quiconque les observera comme il faut s'éloignera des péchés et des vices, se mettra dans l'état que Dieu demande de lui, sera utile à l'Eglise, et rendra à notre Seigneur la gloire qu'il en attend. Quels motifs, Messieurs et mes Frères, de s'exempter des vices et des péchés, autant que l'infirmité humaine le peut permettre, glorifier Dieu, et faire qu'il soit aimé et servi sur la terre! O Sauveur! quel bonheur! je ne le puis assez considérer. Nos règles ne nous prescrivent en apparence qu'une vie assez commune, et néanmoins elles ont de quoi porter ceux qui les pratiquent à une haute perfection; et non-seulement cela, mais encore à détruire le péché et l'imperfection dans les autres, comme ils l'auront détruit en eux-mêmes. Si donc la petite Compagnie a déjà fait quelque progrès dans la vertu, si chaque particulier est sorti de l'état du péché et s'est avancé dans le chemin de la perfection, n'est-ce pas l'observance des mêmes règles qui a fait cela? Si, par la miséricorde de Dieu, la Compagnie a produit quelques biens dans l'Eglise par le moyen des missions et par les exercices des ordinands, n'est-ce pas parce qu'elle a gardé l'ordre et l'usage que Dieu y avoit introduits, et qui est prescrit par ces mêmes règles? O que nous avons donc grand sujet de les observer inviolablement, et que la congrégation de la Mission sera heureuse si elle y est fidèle!

» Un autre motif qu'elle a pour cela est que ses règles sont presque toutes tirées de l'Évangile, comme chacun le voit, et qu'elles tendent toutes à conformer notre vie à celle que notre Seigneur a menée sur la terre; car il est dit que ce divin Sauveur est venu, et a été envoyé de son Père pour évangéliser les pauvres: *Pauperibus evangelizare*

misit me. Pauperibus : pour annoncer l'Evangile aux pauvres, comme par la grâce de Dieu la petite Compagnie tâche de faire, laquelle a grand sujet de s'humilier et de se confondre de ce qu'il n'y en a point eu encore d'autre, que je sache, qui se soit proposée pour fin particulière et principale d'annoncer l'Evangile aux pauvres, et aux pauvres les plus abandonnés. *Pauperibus evangelizare misit me :* Car c'est là notre fin: oui, Messieurs et mes Frères, notre partage sont les pauvres. Quel bonheur de faire la même chose pour laquelle notre Seigneur a dit qu'il étoit venu du ciel en terre, et moyennant quoi nous espérons, avec sa grâce, d'aller de la terre au ciel. Faire cela, c'est continuer l'ouvrage du Fils de Dieu, qui alloit volontiers dans les lieux de la campagne chercher les pauvres. Voilà à quoi nous oblige notre institut, à servir et aider les pauvres, que nous devons reconnoître pour nos seigneurs et pour nos maîtres.

» O pauvres, mais bienheureuses règles, qui nous engagent à aller dans les villages à l'exclusion des grandes villes pour faire ce que Jésus-Christ a fait; voyez, je vous prie, le bonheur de ceux qui les observent, de conformer ainsi leur vie et toutes leurs actions à celles du Fils de Dieu. O Seigneur, quel motif avons-nous en cela de bien observer ces règles qui nous conduisent à une fin si sainte et si désirable!

» Vous les avez long-temps attendues, Messieurs et mes Frères, et nous avons beaucoup différé à vous les donner, en partie pour imiter la conduite de notre Seigneur, lequel commença à faire avant que d'enseigner : *cœpit Jesus facere et docere.* Il pratiqua les vertus pendant les trente premières années de sa vie, et employa seulement les trois dernières à prêcher et enseigner. Aussi la Compagnie a tâ-

ché de l'imiter, non-seulement en ce qu'il est venu faire, mais aussi à le faire de la même manière qu'il l'a fait; car la Compagnie peut dire cela, qu'elle a premièrement fait, et puis qu'elle a enseigné : *cœpit facere et docere*. Il y a bien trente-trois ans ou environ que Dieu lui a donné commencement, et depuis ce temps-là l'on y a, par la grâce de Dieu, pratiqué les règles que nous allons vous donner maintenant : aussi n'y trouverez-vous rien de nouveau, que vous n'ayez mis en pratique depuis plusieurs années avec beaucoup d'édification. Si on donnoit des règles qu'on n'eût point encore pratiquées, on pourroit y trouver de la difficulté; mais vous donnant ce que vous avez fait et exercé depuis tant d'années avec fruit et consolation, il n'y a rien que vous ne trouviez également utile et aisé pour l'avenir. L'on a fait comme les Récabites, dont il est parlé en la sainte Écriture, qui gardoient par tradition les règles que leurs pères leur avoient laissées, bien qu'elles ne fussent point écrites; et maintenant que nous avons les nôtres écrites et imprimées, la Compagnie n'aura qu'à continuer et à se maintenir dans l'usage de ce qu'elle a pratiqué durant plusieurs années, et à faire toujours ce qu'elle a fait et pratiqué si fidèlement par le passé.

» Si nous eussions donné des règles dès le commencement, et avant que la Compagnie se fût mise en la pratique, on auroit pensé qu'il y auroit eu de l'humain plus que du divin, et que c'eût été un dessein pris et concerté humainement, et non pas un ouvrage de la providence divine; mais, Messieurs et mes Frères, toutes ces règles et tout le reste que vous voyez dans la Congrégation s'est fait je ne sais comment; car je n'y avois jamais pensé, et tout cela s'est introduit peu à peu, sans qu'on puisse dire qui

en est la cause. Or c'est une règle de saint Augustin, que quand on ne peut trouver la cause d'une chose bonne, il la faut rapporter à Dieu, et reconnoître qu'il en est le principe et l'auteur. Selon cela Dieu n'est-il pas l'auteur de toutes nos règles, qui se sont introduites je ne sais de quelle manière, et de telle sorte qu'on ne sauroit dire comment ni pourquoi? O Sauveur, quelles règles! et d'où viennent-elles! Y avois-je pensé? point du tout; et je vous puis assurer, Messieurs et mes Frères, que je n'avois jamais pensé ni à ces règles, ni à la Compagnie, ni même au mot de Mission; c'est Dieu qui a fait tout cela; les hommes n'y ont point de part. Pour moi, quand je considère la conduite dont il a plu à Dieu se servir pour faire naître la Congrégation en son Eglise, j'avoue que je ne sais où j'en suis, et qu'il me semble que c'est un songe que tout ce que je vois. Non, cela n'est point de nous, cela n'est point humain, mais de Dieu. Appelleriez-vous humain ce que l'entendement de l'homme n'a point prévu, et ce que la volonté n'a point désiré ni recherché en manière quelconque? Nos premiers missionnaires n'y avoient pas pensé non plus que moi; de sorte que cela s'est fait contre toutes nos prévoyances et espérances. Oui, quand je considère tous les emplois de la congrégation de la Mission, il me semble que c'est un songe. Quand le prophète Habacuc fut enlevé par un ange et porté bien loin pour consoler Daniel dans la fosse aux lions, et puis rapporté au lieu où il avoit été pris, se voyant de retour au même endroit d'où il étoit sorti, n'avoit-il pas sujet de penser que tout cela n'étoit qu'un songe? Et si vous me demandez comment les pratiques de la Compagnie se sont introduites? comment la pensée de tous ses exercices et emplois nous est venue? je vous

dirai que je n'en sais rien et que je ne le puis connoître. Voilà M. Portail qui a vu, aussi bien que moi, l'origine de la petite Compagnie, qui vous peut dire que nous ne pensions à rien moins qu'à tout cela; tout s'est fait comme de soi-même, peu à peu, l'un après l'autre. Le nombre de ceux qui se joignoient à nous s'augmentoit, et chacun travailloit à la vertu; et à même temps que le nombre croissoit, aussi les bonnes pratiques s'introduisoient pour pouvoir vivre ensemble, et nous comporter avec uniformité dans nos emplois; ces pratiques-là se sont toujours observées, et s'observent encore aujourd'hui, par la grâce de Dieu. Enfin, on a trouvé à propos de les réduire par écrit et d'en faire des règles. J'espère que la Compagnie les recevra comme émanées de l'esprit de Dieu, *a quo bona cuncta procedunt*, duquel toutes les choses bonnes procèdent, et sans lequel *non sumus sufficientes cogitare aliquid a nobis, quasi ex nobis*, nous n'avons pas la suffisance de penser quelque chose de nous-mêmes comme de nous-mêmes.

* O Messieurs et mes Frères! je suis dans un tel étonnement de penser que c'est moi qui donne des règles, que je ne saurois concevoir comment j'ai fait pour en venir là; et il me semble que je suis toujours au commencement; et plus j'y pense, plus aussi il me paroît éloigné de l'invention des hommes, et plus évidemment je connois que c'est Dieu seul qui a inspiré ces règles à la Compagnie; que, si j'y ai contribué quelque peu de chose, je crains que ce ne soit ce peu-là qui empêchera peut-être qu'elles ne soient pas si bien observées à l'avenir, et qu'elles ne produisent pas tout le fruit et tout le bien qu'elles devroient.

* Après quoi, que me reste-t-il, Messieurs, sinon

d'imiter Moïse, lequel, ayant donné la loi de Dieu au peuple, promit à tous ceux qui l'observeroient toutes sortes de bénédictions en leurs corps, en leurs âmes, en leurs biens et en toutes choses ? Aussi, Messieurs et mes Frères, nous devons espérer de la bonté de Dieu toutes sortes de grâces et de bénédictions pour tous ceux qui observeront fidèlement les règles qu'il vous a données ; bénédiction en leurs personnes, bénédiction en leurs pensées, bénédiction en leurs desseins, bénédiction en leurs emplois et en toutes leurs conduites, bénédiction en leurs entrées et en leurs sorties, bénédiction, enfin, en tout ce qui les concernera. J'espère que cette fidélité passée, avec laquelle vous avez observé ces règles, et votre patience à les attendre si long-temps, obtiendra pour vous, de la bonté de Dieu, la grâce de les observer encore plus facilement et plus parfaitement à l'avenir. O Seigneur ! donnez votre bénédiction à ce petit livre, et accompagnez-le de l'onction de votre Saint-Esprit, afin qu'il opère dans les âmes de ceux qui le liront, l'éloignement du péché, le détachement du monde, la pratique des vertus, et l'union avec vous. »

Vincent, ayant ainsi parlé, fit approcher les prêtres, à chacun desquels il donna un petit livre contenant les règles imprimées, qu'ils voulurent par dévotion recevoir à genoux ; réservant au lendemain de distribuer les autres au reste de la communauté, parce qu'il étoit trop tard.

Après cette distribution, l'assistant de la maison se mit derechef à genoux, et lui demanda sa bénédiction au nom de toute la Compagnie, qui s'étoit mise en une semblable posture : sur quoi Vincent, s'étant lui-même prosterné, dit ces belles paroles d'un ton fort affectif, et d'une manière

qui faisoit bien connoître l'ardeur de son amour paternel :

« O Seigneur ! qui êtes la loi éternelle et la loi immuable, qui gouvernez par votre sagesse infinie tout l'univers ; vous, de qui les conduites des créatures, toutes les lois et toutes les règles de bien vivre sont émanées comme de leur vive source ; ô Seigneur ! bénissez, s'il vous plaît, ceux à qui vous avez donné ces règles-ci, et qui les ont reçues comme procédantes de vous. Donnez-leur, Seigneur, la grâce nécessaire pour les observer toujours et inviolablement jusqu'à la mort. C'est en cette confiance et en votre nom, que, tout misérable pécheur que je suis, je prononcerai les paroles de la bénédiction que je vais donner à la Compagnie. »

Voilà une partie du discours que Vincent fit en cette occasion, lequel il prononça d'un ton de voix médiocre, humble, doux et dévot, et de telle sorte qu'il faisoit sentir aux cœurs de tous ceux qui l'écoutoient l'affection particulière du sien ; il leur sembloit qu'ils étoient avec les apôtres écoutant parler notre Seigneur, particulièrement en ce dernier sermon qu'il leur fit avant sa passion, où il leur donna aussi ses règles, en leur imposant le grand commandement de la parfaite dilection.

On peut recueillir de ce qui vient d'être dit, et plus encore de la lecture des règles de la congrégation de la Mission, qu'elle a été instituée pour trois fins principales : la première, pour travailler à sa propre perfection, en s'étudiant de pratiquer les vertus que notre Seigneur a daigné nous enseigner par ses paroles et par son exemple ; la seconde, pour prêcher l'Evangile aux pauvres, et particulièrement à ceux de la campagne, qui sont plus délaissés ; et la troisième, pour aider les ecclésiastiques à requérir

les connoissances et les vertus nécessaires à leur état. Voilà le précis de cet institut, et à quoi tendent les règles données par Vincent, lequel avoit raison de dire qu'elles étoient venues de Dieu, parce qu'en effet elles avoient été puisées dans l'Evangile : il disoit aussi qu'il ne savoit pas comment elles avoient été mises en usage dans sa compagnie, d'autant qu'il ne se regardoit pas comme l'auteur de ce bien ; mais les prêtres de sa congrégation le reconnoissoient lui-même pour leur règle vivante, et comme ils voyoient en lui une vraie expression de la vie de Jésus-Christ et de ses saintes maximes, ils tâchoient de se conformer à ses pratiques, et de marcher sur ses pas : et voilà comme les règles de sa congrégation ont été pratiquées avant que d'être écrites, parce qu'il a fait avant que d'enseigner, et que sa grâce et son exemple ont animé les autres à faire comme lui.

CHAPITRE XLII.

Diverses autres œuvres de piété auxquelles Vincent s'est appliqué avec ses occupations plus ordinaires.

Ceux qui ont connu particulièrement Vincent, et qui ont su quelle étoit l'étendue de son zèle, et les occasions que la divine providence lui présentoit continuellement pour l'exercer, peuvent témoigner avec vérité que, depuis trente ou quarante ans, il s'est fait fort peu d'œuvres de piété ou de charité publiques et considérables dans Paris, où il n'ait eu quelque part, soit en donnant ses avis, ou y coopérant en quelque autre manière.

La maison de Saint-Lazare étoit comme un abord

où se rendoient toutes les personnes qui avoient dessein d'entreprendre quelque bonne œuvre, ou de rendre quelque notable service à l'Eglise, pour y trouver, en la personne de Vincent, le conseil, le secours, et la coopération nécessaire pour y bien réussir.

Ce grand serviteur de Dieu étoit presque continuellement consulté pour diverses affaires et desseins de piété, non-seulement de Paris, qui lui en fournissoit une ample matière, mais encore de plusieurs autres lieux, d'où il recevoit souvent des lettres de la part de diverses personnes qui lui étoient inconnues, et qui ne le connoissoient que par la réputation de sa vertu et de sa charité, qui leur donnoit la confiance de recourir à lui dans leurs doutes. D'ailleurs, outre les assemblées ordinaires qui se tenoient au moins trois fois chaque semaine, auxquelles il se trouvoit très-exactement, il étoit encore souvent appelé en d'autres assemblées particulières, soit de prélats ou de docteurs, ou même quelquefois des supérieurs de communautés, ou enfin d'autres personnes de toute sorte de condition, tantôt pour résoudre diverses difficultés importantes, tantôt pour régler et établir quelque bon gouvernement, ou bien pour remédier à quelques grands désordres, ou enfin pour trouver moyen d'avancer la gloire de Dieu, et de procurer le bien des diocèses, des communautés, ou des familles.

Il étoit aussi d'autres fois employé et appelé pour mettre la paix et établir un bon ordre dans plusieurs maisons religieuses, tant d'hommes que de filles, et pour apaiser quantité de différends et de procès entre les personnes particulières, et même entre des communautés entières.

Sa charité le portoit aussi à faire beaucoup de

visites de personnes malades ou affligées, soit qu'il en fût prié, ou que de lui-même il y allât pour consoler et exercer toutes les œuvres d'une véritable et sincère miséricorde.

Il avoit été chargé, comme il a été dit en l'un des chapitres précédens, de la conduite des maisons des religieuses de la Visitation Sante-Marie établies à Paris et à Saint-Denis, desquelles il prenoit un très-grand soin, y faisant de temps en temps les visites, et pourvoyant à tous leurs besoins spirituels.

Ajoutez à tout cela l'application continuelle de ses pensées et de ses soins pour le gouvernement et la conduite de toutes les maisons de sa Congrégation; le grand nombre de lettres qu'il recevoit tous les jours de tous côtés, auxquelles il faisoit réponse : et nonobstant toutes ses occupations et les autres affaires extraordinaires qui lui survenoient, il ne laissoit pas d'être tous les jours réglément levé à quatre heures du matin; après quoi il alloit à l'Eglise, où il demeuroit près de trois heures, et quelquefois plus, pour son oraison, sa messe et quelque partie du bréviaire, employant toujours avec une merveilleuse tranquillité d'esprit un temps notable pour sa préparation et pour son action de grâces, sans en rien retrancher, quelque presse d'affaires qu'il eût, si ce n'est fort rarement et en des occasions extraordinaires. Il étoit pendant la journée accablé de visites des personnes du dehors, et le soir de celles du dedans; il écoutoit un chacun à souhait avec grande bénignité, et avec autant d'attention que s'il n'eût eu autre chose à faire; il sortoit presque tous les jours pour les affaires de piété et de charité qui l'y obligeoient, quelquefois même deux fois le jour, et revenoit ordinairement bien tard. Sitôt qu'il étoit de retour, il se mettoit à genoux pour dire son

office, lequel il ne récitoit jamais autrement dans la maison, tant que ses infirmités lui ont permis de se tenir en cette posture. Le reste du temps il écoutoit ceux de la maison qui avoient à lui parler, et puis il s'appliquoit à écrire des lettres, ou vaquoit aux autres affaires; ce qui l'obligeoit de veiller fort souvent une partie de la nuit, sans pourtant manquer jamais de se lever à son heure ordinaire, s'il n'étoit malade ou beaucoup indisposé.

Il ne manquoit point tous les ans de faire sa retraite et ses exercices spirituels, prenant le temps nécessaire pour cela, nonobstant toutes ses autres occupations et affaires; reconnoissant bien que la principale qu'il devoit préférer à toute autre, étoit celle du salut et de la sanctification de son âme. Il exhortoit les autres à cette pratique, à laquelle il étoit exact et fidèle, tant pour les y porter plus efficacement par son exemple, que pour se renouveler lui-même, et puiser dans le sein de Dieu les lumières, les forces, et les grâces nécessaires pour s'acquitter dignement de tous les grands emplois auxquels il étoit engagé; imitant en cela Moïse, qui, parmi l'accablement des affaires que lui fournissoit incessamment la conduite d'un grand peuple, n'avoit point de refuge plus assuré ni de retraite plus douce que le sanctuaire où il se mettoit à l'abri de toutes les importunités de cette multitude, et demandoit à Dieu pour eux et pour lui son assistance et sa protection.

Voilà comme se passoient les journées et les années de ce grand serviteur de Dieu, que l'on peut dire, avec vérité, avoir été des journées et des années pleines, selon la façon de parler de la sainte Écriture; en sorte que sa vie a été non-seulement remplie, mais aussi comblée de vertus et de mérites.

Et certes, celui qui voudra jeter les yeux sur les grandes œuvres que Dieu a faites par Vincent, et que l'on voit encore subsister; qui considérera toutes les maisons de sa congrégation établies en tant de lieux, toutes les missions où ils travaillent avec tant de bénédiction, les séminaires où ses prêtres sont si utilement employés, les exercices des ordinands, les conférences et les retraites spirituelles qui contribuent avec tant d'avantage au bien de l'état ecclésiastique, et des personnes laïques de toute sorte de condition; l'institution des Filles de la Charité, et l'établissement des confréries de la même Charité en un si grand nombre de paroisses, tant des champs que des villes; les assemblées et compagnies des dames de la Charité pour tant de sortes de bonnes œuvres; l'établissement de tant d'hôpitaux, et l'assistance temporelle et spirituelle de plusieurs provinces ruinées, et de tant de pauvres abandonnés; quiconque, dis-je, fera une réflexion attentive sur toutes ces choses, sera obligé de reconnoître que ce ne sont pas les ouvrages d'un homme seul, mais que la main de Dieu étoit avec son fidèle serviteur, pour opérer tous ces grands effets de sa miséricorde. Et quoique toute la gloire en appartienne à Dieu qui en est le premier et principal auteur, il veut bien néanmoins qu'on honore et qu'on estime ses dons et ses grâces en ses serviteurs, quand ils y ont fidèlement et saintement coopéré; en quoi l'on peut dire que Vincent est d'autant plus digne d'estime et de louange, qu'il s'en estimoit moins digne, cherchant en tout son avilissement et son abjection; et que par un trait admirable d'humilité, lorsqu'on vouloit le congratuler des grandes œuvres qu'il avoit faites, il répondoit qu'il n'étoit qu'un bourbier et qu'un limon vil et abject, et que si Dieu l'avoit employé à

toutes ces œuvres, il s'étoit servi de sa boue pour lier les pierres de ces édifices. »

CHAPITRE XLIII.

Réflexions sur quelques peines et afflictions que Vincent a souffertes.

C'est une nécessité indispensable, comme dit le saint Apôtre, à tous ceux qui veulent vivre vertueusement au service de Jésus-Christ, de souffrir quelque traverse et affliction; il faut porter ses livrées, c'est-à-dire quelque portion de sa croix et de ses épines, pour être digne de marcher à sa suite; et enfin, pour régner dans l'éternité avec lui, il faut pendant le temps de cette vie souffrir avec lui.

Vincent ayant rendu de si grands et de si fidèles services à ce Roi de gloire, et s'étant toujours étudié à l'imiter en toutes choses, ne devoit pas être privé de l'honneur de participer à sa croix et à ses souffrances. Nous ne parlerons pas ici de celles qu'il se procuroit lui-même par ses austérités et mortifications extérieures et intérieures, dont il sera parlé au troisième livre, mais seulement de quelques peines et afflictions qui lui sont arrivées, ou de la part des hommes, ou par une conduite particulière de la providence de Dieu.

Et, premièrement, quoique Vincent se soit toujours comporté en tout ce qu'il a fait avec tant de prudence, de circonspection, de déférence, d'humilité et de charité, qu'il y ait sujet de dire que peut-être il ne s'est point vu de notre temps, ni de celui de nos pères, un homme entreprendre et sou-

tenir tant de sortes d'affaires de piété et de charité publiques, et exposées à la censure d'un chacun, avec moins de bruit et de contradiction que lui; il n'a pas laissé néanmoins de ressentir quelquefois les traits envenimés de la médisance et de la calomnie; et comme il ne pouvoit pas toujours contenter Dieu et les hommes, particulièrement pendant son emploi dans les conseils pour la distribution des bénéfices, qui l'obligeoit souvent de refuser et même de s'opposer aux prétentions injustes de divers particuliers qui s'en tenoient fort offensés; il lui falloit souffrir les plaintes, les murmures, les reproches, et quelquefois les injures atroces et les grosses menaces, jusque dans sa propre maison; outre les invectives et les calomnies qu'ils répandoient par esprit de vengeance en diverses compagnies, contre sa réputation et contre son honneur. Mais ce n'étoit pas là le principal sujet de ses peines, car, bien loin de s'en affliger, c'étoit une de ses plus grandes joies que de souffrir des affronts et des injures pour le service et pour l'amour de Jésus-Christ.

Il lui est encore arrivé plusieurs fois de souffrir des pertes signalées et de grands dommages, principalement pendant le temps des guerres, où il a vu la maison de Saint-Lazare, et presque toutes les métairies qui en dépendoient, ravagées par les soldats; les bestiaux enlevés, et toutes les provisions de blé, de vin et autres, dissipées et consumées; mais il estimoit que ces pertes lui étoient un grand gain, puisqu'il y trouvoit l'accomplissement du bon plaisir de Dieu, et une occasion avantageuse de lui faire un entier sacrifice de toutes ces choses extérieures, et de se conformer parfaitement à sa très-sainte volonté, qui étoit son principal, ou, pour mieux dire, son unique trésor.

Ces persécutions donc, et ces vexations en son honneur ou en ses biens, quoique pénibles et fâcheuses au sentiment de la nature, n'étoient pas ce qui lui donnoit plus de peine; il avoit d'autres sujets de douleur et d'affliction qui lui étoient bien plus sensibles, et qui lui navroient bien plus cruellement le cœur; ces sujets n'étoient autres que de voir d'un côté la France, et presque toutes les provinces de la chrétienté, ravagées par les guerres, qui causoient tant de meurtres, de violemens, de sacriléges, de profanations d'églises, de blasphèmes et d'attentats horribles contre la personne même de Jésus-Christ au très-saint sacrement de l'autel; d'autre côté, les schismes et les divisions excitées parmi les Catholiques, au sujet des nouvelles erreurs qui ont troublé l'Eglise et donné tant d'avantage aux ennemis de la foi catholique. En un mot, toutes les impiétés, tous les scandales, et tous les crimes qu'il voyoit ou qu'il savoit se commettre contre Dieu, étoient autant de flèches acérées qui lui perçoient le cœur. Et comme tous ces maux ont de son temps étrangement inondé toute la terre, aussi peut-on juger qu'il a toujours eu son âme comme plongée et noyée dans une mer d'amertume et de douleur.

Il a eu encore un autre sujet de peine qui lui étoit fort sensible, c'étoit la mort des bons serviteurs de Dieu et des hommes apostoliques; voyant d'un côté que le nombre en étoit petit, et de l'autre, que l'Eglise en avoit un très-grand besoin, estimant qu'il n'y avoit rien au monde de plus précieux ni de plus souhaitable qu'un bon ouvrier de l'Évangile. C'est pourquoi il fut sensiblement touché de la perte qu'il fit en divers temps des meilleurs missionnaires de sa compagnie, tant en France que dans les pays étrangers, qui étoient en âge et en disposition de

rendre encore de grands services; il en mourut cinq ou six à Gênes, qui furent frappés de peste en assistant et servant les pestiférés; quatre en Barbarie, où ils étoient allés secourir et assister les pauvres esclaves chrétiens; six ou sept en l'île de Madagascar aux Indes, où ils étoient allés pour travailler à la conversion des infidèles; et deux en Pologne, où il les avoit envoyés pour le service de la religion catholique; sans parler de ceux que les fatigues et maladies lui ont enlevés pendant les guerres, en assistant et secourant les pauvres, tant sur les frontières qu'aux environs de Paris, et en d'autres occasions. Mais les plus sensibles séparations lui sont arrivées en l'année 1660, ayant plu à Dieu de retirer de ce monde, un peu avant sa mort, trois personnes qui lui étoient très-chères entre toutes les autres.

Le premier fut Antoine Portail, que Dieu lui avoit donné il y avoit près de cinquante ans; c'étoit le premier qu'il s'étoit associé pour la Mission, le premier prêtre de sa congrégation, dont il avoit été depuis le secrétaire et le premier assistant; et enfin celui qui l'avoit le plus soulagé dans la conduite de cette congrégation, et en qui il avoit une confiance entière.

L'autre fut mademoiselle Le Gras, fondatrice et première supérieure des Filles de la Charité, en qui Dieu avoit mis de grandes grâces pour le salut et pour le soulagement du prochain; elle avoit une confiance toute particulière et un grand respect pour Vincent, et lui réciproquement estimoit grandement sa vertu, et ses avis touchant les pauvres. Il lui écrivoit souvent sur le sujet des affaires des Filles de la Charité, mais il la voyoit rarement, et seulement dans la nécessité. Elle étoit sujette à de

grandes maladies, et presque toujours infirme; et Vincent disoit qu'il y avoit vingt ans qu'elle ne vivoit que par miracle. Elle craignoit toujours de mourir sans être assistée de lui, ce que néanmoins Dieu a voulu qu'il lui soit arrivé, pour éprouver sa vertu, et lui donner un plus grand sujet de mérite, Vincent étant alors en tel état qu'il ne pouvoit plus se tenir sur ses jambes. Elle lui envoya demander au moins quelques paroles de consolation écrites de sa main : ce qu'il ne voulut pas lui accorder; mais il lui envoya un des prêtres de sa compagnie, comme sa lettre vivante, avec ces paroles, qu'elle s'en alloit devant, et qu'il espéroit bientôt de la voir dans le ciel. Elle mourut fort peu de temps après. Et quoique cette mort fût grandement sensible à Vincent, étant néanmoins préparé aux plus rudes coups de la main de Dieu, il reçut celui-là avec grande soumission et tranquillité d'esprit. Il s'étoit toujours déchargé sur M. Portail et sur elle de ce qui regardoit la conduite des Filles de la Charité, dont il étoit instituteur et supérieur; mais après leur mort cette compagnie de filles lui demeura sur les bras, lors même qu'il n'étoit plus en état de sortir, ni de s'appliquer beaucoup au travail; et c'est ce qui augmentoit sa peine.

Enfin la troisième personne dont la mort arriva cette même année, qui toucha très-sensiblement Vincent, fut celle de messire Louis de Rochechouart de Chandenier, abbé de Tournus, lequel s'étoit retiré à Saint-Lazare depuis quelque temps avec M. l'abbé de Montier-Saint-Jean son frère, et Vincent les y avoit reçus pour des considérations très-grandes, et telles qu'elles ne se peuvent presque rencontrer qu'en eux deux. C'est ce qui le fit passer par-dessus la résolution que lui et les siens avoient

déjà prise de ne point admettre des pensionnaires pour vivre dans leur communauté, sinon dans les maisons où il y a séminaire pour les ecclésiastiques. Ces deux frères, dignes héritiers de la piété du cardinal de La Rochefoucauld leur oncle, dont la mémoire est en très-grande bénédiction dans toute l'Eglise, étoient moins unis par le sang que par la vertu. La modestie de l'un, qui est encore vivant, ne permet pas d'en parler avec la même liberté que du défunt son aîné, lequel étoit prêtre, et pouvoit servir de règle et d'exemple aux abbés commendataires les plus réformés du royaume. L'oraison étoit sa plus fréquente nourriture; l'humilité, son ornement; la mortification, ses délices; le travail, son repos; la charité, son exercice; et la pauvreté, sa chère compagne. Il étoit de la compagnie des ecclésiastiques qui s'assemblent les mardis à Saint-Lazare pour la conférence. Il avoit assisté et travaillé en plusieurs missions faites aux pauvres, et avoit eu la conduite de celle que la Reine-mère désira qu'on fît en la ville de Metz l'an 1658. Il étoit visiteur général des Carmélites en France. Plusieurs évêques lui avoient voulu céder leurs siéges et leurs diocèses, estimant que sa promotion à l'épiscopat seroit très-avantageuse à l'Église; mais il les avoit remerciés, n'ayant pas cru que Dieu l'appelât à cet état si relevé; et il a mieux aimé, et même recherché de s'assujettir et se soumettre à la conduite d'autrui, plutôt que de conduire et gouverner les autres. Quoique son frère et lui employassent très-saintement les revenus de leurs bénéfices, dont les pauvres des lieux où ils sont situés avoient une bonne partie; reconnoissant néanmoins que cette pluralité de bénéfices que chacun d'eux possédoit, n'étoit point conforme aux saints canons, ni à l'esprit de

l'Église, ils prirent résolution que chacun d'eux n'en retiendroit qu'un, et se démettroit de tous les autres; ce qu'ils exécutèrent, les mettant entre les mains des personnes qu'ils savoient en devoir faire bon usage; en quoi ils ont donné un exemple d'autant plus digne d'être imité, qu'il est plus rare en ce siècle.

Ces deux vertueux frères firent un voyage à Rome sur la fin de l'année 1659, avec deux prêtres de la congrégation de la Mission que Vincent leur donna, selon leur désir, pour les accompagner. Notre saint père le pape Alexandre VII fut fort consolé de les voir, et toute la Cour romaine grandement édifiée de leur modestie et de leur vertu, pendant trois ou quatre mois qu'ils y séjournèrent.

Ce fut là que M. l'abbé de Tournus, qui déjà quelque temps avant ce voyage avoit formé le dessein d'entrer dans le corps de la congrégation de la Mission, s'étant trouvé incommodé de maladie, pressa le supérieur de la maison de Rome de la même congrégation, de l'y recevoir, craignant de mourir sans avoir le bonheur d'être du nombre des missionnaires; ce que néanmoins il ne jugea pas lui devoir accorder, sinon au cas qu'il se fût trouvé en danger de mourir à Rome, estimant que cela se pourroit mieux faire à Paris, par Vincent même, s'il pouvoit y retourner : mais comme il se trouva un peu mieux au mois d'avril de l'année suivante 1660, il prit la bénédiction de Sa Sainteté avec son frère, et partit pour s'en venir à Paris, résolu de faire tous ses efforts auprès de Vincent pour obtenir de lui la grâce d'être admis en sa congrégation. S'étant mis en chemin dans ce dessein, Dieu voulut récompenser par avance cette sainte et généreuse résolution qu'il avoit prise de tout quitter pour se donner parfaitement à son service; car ayant été attaqué d'une

fièvre en chemin, il fut obligé de s'arrêter à Chambéry en Savoie, où, le mal s'augmentant, il fut en peu de jours réduit à l'extrémité, et enfin Dieu le retira de ce monde par une sainte mort, pour lui donner la couronne de la vie.

Voici ce que l'un des prêtres de la Mission qui l'accompagnoit en écrivit à Vincent : « Je vous ai mandé, lui dit-il, la maladie et le danger où étoit M. de Chandenier, abbé de Tournus ; maintenant je vous dirai, Monsieur, qu'il a plu à Dieu de l'appeler à soi, hier troisième de mai, sur les cinq heures du soir ; il a fait une fin semblable à sa vie, je veux dire toute sainte : je vous en manderai une autre fois les particularités, étant trop occupé à présent. Je vous dirai seulement, Monsieur, qu'il m'a tant pressé, et plusieurs fois en différens jours, de le recevoir au nombre des missionnaires, et de lui donner la consolation de mourir comme membre du corps de la congrégation de la Mission, en laquelle il avoit dessein d'entrer, que je n'ai pu lui refuser cela, ni de lui donner la soutane de missionnaire, laquelle il reçut en présence de M. l'abbé de Montier-Saint-Jean son frère. »

Entendons maintenant parler Vincent sur ce sujet : « Il y a six ou sept ans, dit-il écrivant à l'un de ses prêtres qui étoit en Barbarie, que MM. les abbés de Chandenier se sont retirés à Saint-Lazare. C'a été une grande bénédiction pour la Compagnie, qu'ils ont édifiée merveilleusement. Or, depuis un mois, il a plu à Dieu d'appeler à lui l'âme de M. l'abbé de Tournus, qui étoit aussi plein de l'esprit de Dieu qu'homme que j'aie jamais connu : il a vécu en saint, et est mort missionnaire : il étoit allé faire un voyage à Rome avec M. son frère et deux de nos prêtres ; et s'en revenant il est décédé à Chambéry, et a fait de

très-grandes instances à l'un de nos prêtres qui étoit avec lui, de le recevoir en la Compagnie, comme il a fait. Il me les avoit faites à moi-même diverses fois, mais sa naissance et sa vertu étant trop au-dessus de nous, je ne le voulois pas écouter. Nous étions indignes d'un tel honneur. Et en effet, il n'y a eu que notre maison du ciel qui ait mérité la grâce de le posséder en qualité de missionnaire : celles de la terre ont seulement hérité des exemples de sa sainte vie, autant pour les admirer que pour les imiter. Je ne sais ce qu'il a vu en notre chétive compagnie qui ait pu lui donner cette dévotion de se vouloir présenter devant Dieu couvert de nos haillons, sous le nom et l'habit de prêtre de la congrégation de la Mission : c'est en cette qualité que je le recommande à vos saints sacrifices. »

Le corps de ce vertueux abbé a été depuis porté à Paris, par les soins de l'abbé de Montier-Saint-Jean, qui chérissoit et honoroit uniquement ce frère qui lui tenoit lieu de père et qui étoit toute sa consolation. Il fut inhumé en l'église de Saint-Lazare, où il repose en l'attente de la résurrection générale. Il n'y a point de doute que c'a été une perte très-grande pour l'Eglise et pour la congrégation de la Mission, et une des plus affligeantes que Vincent ait jamais ressenties, en sorte qu'il en pleura, quoiqu'il ne pleurât presque jamais. Voilà comme Dieu voulut en la dernière année de sa vie mettre le comble à ses mérites, en lui envoyant plusieurs grands sujets de douleur, c'est-à-dire plusieurs grandes occasions de signaler sa vertu, le privant en fort peu de temps de trois personnes qu'il chérissoit très-saintement et très-tendrement entre toutes les autres.

CHAPITRE XLIV.

Les maladies de Vincent, et le saint usage qu'il en a fait.

Pour faire un holocauste parfait de la vie de ce saint prêtre, et afin qu'il ne restât rien en lui qui ne fût consommé en l'honneur et pour l'amour de son souverain Seigneur, il falloit que les maladies achevassent en son corps le sacrifice que les afflictions et les peines avoient commencé en son âme : c'est pourquoi Dieu voulut que, pendant le cours de sa vie, il fût sujet à diverses infirmités, et que sur la fin il fût exercé par de grandes et douloureuses maladies, pour mettre le comble à sa patience, et donner la couronne de la vie à sa persévérance et à son amour.

Nous avons dit en l'un des chapitres précédens que, quoiqu'il fût d'un tempérament assez robuste, il ne laissoit pas d'être sujet à plusieurs infirmités, dont il commença à être molesté dès le temps qu'il demeuroit en la maison de Gondi, où il tomba dans une grande maladie qui lui laissa les jambes et les pieds enflés en telle sorte que cette incommodité lui a duré jusquà la mort.

Outre cela il étoit, comme nous avons dit, fort susceptible aux impressions de l'air, et ensuite sujet à une petite fièvre qui lui étoit ordinaire, et laquelle lui duroit quelquefois trois et quatre jours, d'autre fois jusques à quinze et plus ; pour laquelle toutefois il n'interrompoit en aucune façon ses exercices ordinaires, se levant à quatre heures comme les

autres, allant à l'église faire sa méditation, et vaquant à ses autres occupations et affaires comme s'il eût été en pleine santé : il l'appeloit sa *petite fiévrote*, et il ne la guérissoit que par des sueurs qu'il se procuroit plusieurs jours de suite, particulièrement durant l'été; pour cet effet, pendant les plus grandes chaleurs, lorsqu'à peine on peut souffrir un drap sur soi la nuit, il étoit obligé de se couvrir de trois couvertures, et mettre à ses côtés deux gros flacons d'étain, pleins d'eau bouillante, et passer la nuit en cet état : si bien que le matin il sortoit du lit comme d'un bain, laissant sa paillasse et ses couvertures toutes pénétrées de sueur, et s'essuyant lui-même, sans vouloir permettre que personne ne le touchât.

Il n'y a point de doute que ce remède ne fût plus fâcheux que le mal même ; néanmoins Vincent s'en servoit volontiers, nonobstant la très-grande incommodité qu'il en ressentoit ; et le frère qui l'assistoit d'ordinaire en cela assure que cette mortification lui sembloit insupportable, non-seulement en ce qu'elle ôtoit à Vincent le repos de la nuit, ne lui étant pas possible de dormir en ressentant une telle violence, mais à cause de l'excès de la chaleur qu'il lui falloit souffrir, qui ne pouvoit que lui causer une extrême peine, puisque pendant l'été les moindres chaleurs semblent si fâcheuses et difficiles à supporter.

Or, comme ces grandes et longues sueurs jointes au défaut du sommeil, qu'il ne réparoit par aucun repos volontaire durant le jour, l'affoiblissoient grandement, de là provenoit que, la nature succombant à la foiblesse, il s'endormoit souvent en présence de ceux qui lui parloient, et quelquefois même devant des personnes de grande condition ; il se faisoit de grandes violences pour résister à ce sommeil, et au lieu de dire la cause de ces assou-

pissemens, qui étoient le défaut du sommeil pe
dant la nuit, il ne l'attribuoit qu'à sa misère, c
étoit le terme dont il se servoit ordinairement.

Outre cette fiévrote, il a été long-temps su
une fièvre quarte dont il étoit travaillé une ou
fois chaque année; et néanmoins c'a été penda
temps de ces fièvres que Dieu s'est servi de lu
faire la meilleure partie des grandes choses
a été parlé; et c'est en ce temps-là qu'au
se tenir en repos dans une infirmerie, il a
avec plus d'assiduité et de bénédiction pou
vice de l'Eglise et pour le soulagement
des pauvres.

Il eut une autre grande et dangereuse
l'année 1645, pendant laquelle il eut
de communier tous les jours : la viol
ayant fait un transport au cerveau, il
heures en délire, durant lesquelles il
de l'abondance de son cœur, c'est-à-di
qui témoignoient les saintes dispositio
rempli; et entre plusieurs autres, on l
souvent répéter celles-ci : *In spiritu*
in animo contrito, suscipiamur a te,
à-dire : *Daignez, Seigneur, nous*
esprit d'humilité, et un cœur contri

Il arriva, pendant cette grande
cent, une chose digne de remarq
prêtre de sa congrégation, nomm
du diocèse d'Amiens, se trouvant
dans la même maison, et appre
étoit en danger de sa vie, il fit p
âme le même souhait que David
pour Absalon son fils, qui étoit de
lui, et, s'il étoit possible, de rach
pens de la sienne : et on remarqu

- de tête, qui
dé-
endez
er que
se veut
nez-vous

us fâcheuse
it, que l'on
, qui a enfin
conforme aux
il avoit toujours
es vertus et dans
savoir qu'il a porté
es jambes et de ses
espace de quarante-
uefois si forte, qu'il
tenir ou de marcher,
et si douloureuse, qu'il
r au lit. C'est pour cela
ée 1632, lorsqu'il vint de-
e, d'avoir un cheval, tant
est écartée de la ville, que
s affaires qu'il commença à
et qu'il a toujours eues depuis.
i jusques en l'année 1649, que
bes augmenta notablement, à
vage qu'il fit en Bretagne et en
n'étant réduit à un tel état qu'il
onter à cheval ni en descendre,
aint de demeurer dans la maison,
tout résolu, si feu M. l'archevêque
eût commandé de se servir d'un

des jambes allant toujours croissant,

le frère chirurgien de la maison de Saint-Lazare ayant apporté le pigeon à cet effet, il ne put jamais souffrir qu'on le tuât, quelque raison qu'on lui pût alléguer, disant que cet animal innocent lui représentoit son Sauveur, et que Dieu le sauroit bien guérir par une autre voie, ce qui arriva en effet.

Sur la fin de la même année 1658, comme il revenoit de la ville avec un autre prêtre, dans le petit carrosse, la soupente se rompit, et tout d'un coup le carrosse renversant fit tomber, Vincent qui heurta rudement de la tête contre le pavé; dont il fut incommodé assez long-temps, et à tel point qu'il pensoit lui-même être en danger de mourir de cette blessure, la fièvre étant survenue peu de jours après qu'il fut tombé.

Enfin, pour ne pas ennuyer le lecteur par le récit de toutes les autres maladies que Dieu a envoyées de temps en temps à Vincent pour exercer sa vertu, il suffira de dire qu'il y a peu d'infirmités et d'incommodités corporelles qu'il n'ait éprouvées; Dieu l'ayant ainsi voulu afin qu'il fût plus capable de compatir à celles du prochain, et particulièrement de ses enfans spirituels. Il ne manquoit pas aussi de les visiter, quand il pouvoit, dans les infirmeries et ailleurs, les édifiant, consolant et réjouissant en toutes rencontres. Lorsqu'il en trouvoit quelqu'un qui sembloit perdre courage, ou qui s'imaginoit que son mal, pour être long ou extraordinaire, le feroit mourir ou languir, après lui avoir dit quelque mot d'édification, pour lui aider à élever son esprit en Dieu, il lui disoit ordinairement, et surtout aux plus jeunes pour les encourager : « Ne craignez pas, mon Frère, j'ai eu ce même mal en ma jeunesse, et j'en suis guéri; j'ai eu le mal de la courte haleine, et je ne l'ai plus; j'ai eu des descentes, et Dieu

me les a remises; j'ai eu des bandeaux de tête, qui se sont dissipés; des oppressions de poitrine et débilités d'estomac, dont je suis revenu : attendez avec un peu de patience, il y a sujet d'espérer que votre indisposition se passera, et que Dieu se veut encore servir de vous; laissez-le faire, résignez-vous à lui avec paix et tranquillité, etc. »

Mais pour venir à la plus grande et plus fâcheuse de toutes les incommodités de Vincent, que l'on peut appeler une espèce de martyre, qui a enfin terminé sa vie, et qui l'a rendu plus conforme aux souffrances de Jésus-Christ, comme il avoit toujours tâché de l'être en la pratique de ses vertus et dans l'imitation de ses travaux, il faut savoir qu'il a porté l'incommodité de l'enflure de ses jambes et de ses pieds dont nous avons parlé, l'espace de quarante-cinq ans; et elle étoit quelquefois si forte, qu'il avoit grande peine de se soutenir ou de marcher, et d'autres fois si enflammée et si douloureuse, qu'il étoit contraint de se tenir au lit. C'est pour cela qu'il fut obligé, dès l'année 1632, lorsqu'il vint demeurer à Saint-Lazare, d'avoir un cheval, tant parce que cette maison est écartée de la ville, que pour la multitude des affaires qu'il commença à avoir en ce temps-là, et qu'il a toujours eues depuis. Ce cheval lui a servi jusques en l'année 1649, que le mal de ses jambes augmenta notablement, à cause du grand voyage qu'il fit en Bretagne et en Poitou; en sorte qu'étant réduit à un tel état qu'il ne pouvoit plus monter à cheval ni en descendre, il auroit été contraint de demeurer dans la maison, comme il y étoit tout résolu, si feu M. l'archevêque de Paris ne lui eût commandé de se servir d'un petit carrosse.

Cette enflure des jambes allant toujours croissant,

ne voulut jamais se faire porter qu'à la chapelle, distante de sa chambre d'environ trente ou quarante pas.

Certainement, quand bien ce vénérable vieillard n'auroit eu aucun autre mal que d'avoir été près de deux ans obligé de demeurer tous les jours assis depuis le matin jusqu'au soir, sans se pouvoir presque remuer ni soulager, et particulièrement la dernière année, ce lui auroit été un grand exercice de patience; mais si l'on considère les grandes douleurs que ses genoux enflés et ses pieds ulcérés lui causoient sans cesse, et principalement durant la nuit, ne pouvant trouver aucune place ni posture qui fût propre pour les soulager, on reconnoîtra que sa vie n'étoit pour lors qu'un continuel martyre. Mais, outre tout cela, Dieu permit encore qu'il lui arrivât un autre sujet de souffrance, qui le rendît tel, qu'on pouvoit bien dire de lui, par conformité avec son divin Maître, qu'il étoit véritablement un homme de douleurs; ce fut une rétention d'urine qui lui survint la dernière année de sa vie, qui lui causa beaucoup de douleurs et d'incommodités; car il ne se pouvoit lever, ni aider aucunement de ses jambes; et le moindre mouvement qu'il s'efforçoit de faire, en se prenant avec les mains à un gros cordon qu'on avoit attaché à une solive de sa chambre, lui causoit de très-sensibles douleurs, au plus fort desquelles on n'entendoit sortir de sa bouche aucune plainte, mais seulement quelques aspirations vers Dieu, répétant souvent ces paroles: *Ah mon Sauveur! mon bon Sauveur!* et autres semblables, qu'il proféroit avec un ton de voix plein de dévotion, et jetant souvent les yeux sur une petite croix de bois où Jésus-Christ crucifié étoit dépeint, qu'il avoit fait mettre vis-à-vis de lui, tout auprès de sa chaise, pour sa consolation.

Parmi toutes ses douleurs, il est toujours demeuré constant dans sa manière de vie dure et austère, n'ayant jamais voulu souffrir qu'on le couchât sur un lit mollet, mais se faisant mettre seulement sur une paillasse, pour y passer cinq ou six heures de la nuit, non tant pour y prendre du repos que pour y trouver une nouvelle matière de souffrance, car les sérosités mordicantes qui couloient pendant le jour des ulcères de ses jambes en telle abondance, qu'elles faisoient quelquefois un petit ruisseau sur le plancher, s'arrêtant durant la nuit dans les jointures des genoux, lui causoient un redoublement de douleurs dont la continuation et la violence le desséchoient et consumoient petit à petit.

On le voyoit ainsi affoiblir et diminuer tous les jours; et cependant il ne désistoit pas d'un seul moment de s'appliquer aux soins de sa congrégation, des compagnies du dehors qu'il dirigeoit, et des autres affaires dont il étoit chargé; il envoyoit quelques-uns de ses prêtres aux lieux où il ne pouvoit aller, leur prescrivant ce qu'ils avoient à dire, et de quelle façon ils s'y devoient comporter; il recevoit grande quantité de lettres, les lisoit, et y répondoit. Il assembloit souvent les officiers de sa maison, et ses assistans; il leur parloit à tous ensemble, ou à chacun en particulier, selon qu'il étoit nécessaire; il s'informoit d'eux de l'état des affaires, et en délibéroit avec eux; il pourvoyoit à tout, et donnoit tous les ordres nécessaires; il envoyoit des ouvriers pour travailler aux missions, et les assembloit pour convenir avec eux de la manière de les faire utilement et fructueusement.

Enfin, parmi tous ses efforts d'agir et de patir, la nature devint en lui si foible, qu'il ne pouvoit plus s'appliquer ni parler qu'avec grande peine;

et néanmoins, dans cet abattement d'esprit et de corps, il a fait des discours de demi-heure et plus, avec tant de vigueur et de grâce, que ceux qui l'écoutoient en étoient tout étonnés; et ils ont assuré depuis, qu'ils ne l'avoient jamais ouï parler avec tant d'ordre et d'énergie. Et ce qui est encore digne d'admiration, c'est que parmi toutes ses angoisses si longues et si fâcheuses, il a toujours paru, tant à ceux de la maison qu'aux personnes du dehors qui l'alloient voir, avec un esprit doux, un visage riant, et des paroles fort affables, de même que s'il eût été en pleine santé : que si on lui demandoit des nouvelles du mal qu'il souffroit, il en parloit comme d'une chose dont il ne falloit pas faire grand cas, disant que ce n'étoit rien en comparaison des souffrances de notre Seigneur, et qu'il avoit bien mérité d'autres châtimens; et sur cela, il détournoit adroitement les discours de ce qui le concernoit, pour compatir à celui qui lui parloit, quand il le savoit en quelque peine ou infirmité, comme si elle lui eût été plus sensible que ses propres douleurs.

CHAPITRE XLV.

Ses préparations à la mort.

Vincent se voyoit approcher de plus en plus de sa fin, et chacun s'en apercevoit aussi, quoiqu'avec des sentimens fort différens; car les siens et tous ceux qui avoient affection pour lui appréhendoient cette séparation, et concevoient un grand regret de la voir si proche; et au contraire ce saint vieillard, comme un autre Siméon, attendoit avec

joie cette dernière heure, et montroit à tous un visage fort serein; il s'y disposoit en souffrant gaîment en esprit de pénitence et d'humilité, aspirant à cette vie en laquelle il espéroit posséder son Dieu, l'invoquant en son cœur, et s'unissant intérieurement à lui par une parfaite conformité à toutes ses volontés, et lui remettant son corps et son âme entre les mains, pour en disposer, selon son bon plaisir, au temps et en l'éternité. Et quoique toute sa vie eût été une continuelle préparation pour bien mourir, et que ses pratiques de vertus, et ses exercices de piété et de charité, qui rendoient ses journées pleines, fussent autant de pas pour avancer avec bénédiction vers ce dernier période, il s'étoit néanmoins dès long-temps servi d'une disposition plus particulière, ayant pris cette sainte coutume de réciter tous les jours, après l'action de grâces de la messe, les prières pour les agonisans et les recommandations de l'âme, se préparant ainsi par avance au départ de la sienne.

Que s'il usoit de cette préparation tous les matins, pour se disposer à bien mourir, il n'en faisoit pas moins tous les soirs; et voici par quelle occasion on en a eu la connoissance.

Un peu avant son trépas, un prêtre de la maison de Saint-Lazare écrivant à un autre de dehors, lui manda entre autres choses dans sa lettre, que Vincent n'avoit pas long-temps à vivre, et que, selon les apparences, il devoit bientôt mourir; puis, sans y faire aucune réflexion, il alla tout simplement porter cette lettre à Vincent pour la lire, suivant ce qui se pratique dans la Compagnie. Vincent ayant pris la lettre, lui dit qu'il la verroit à loisir, comme en effet il la lut; et faisant attention sur ces paroles qui parloient de sa fin prochaine, il pensa en

lui-même pour quelle raison ce prêtre mettoit cela dans une lettre qu'il lui faisoit voir : un autre auroit pu condamner cela d'imprudence en celui-là; mais Vincent pensa que peut-être il lui avoit voulu rendre un bon office en l'avertissant de sa mort ; et passant encore plus avant, son humilité lui fit craindre qu'il n'eût donné quelque sujet à ce prêtre de lui faire cet avertissement, sans toutefois connoître comment, ni en quelle occasion. Pour cet effet il l'envoya querir, et, le remerciant de cet avis, lui dit qu'il lui avoit fait plaisir, et le pria, s'il avoit remarqué en lui quelque autre défaut, de lui faire la même charité de l'en avertir; à quoi ce prêtre lui ayant répondu qu'il n'en avoit remarqué aucun, Vincent lui répliqua en ces termes : « Pour ce qui est de cet avertissement que j'estimois que vous me vouliez faire, je vous dirai tout simplement que Dieu m'a fait la grâce d'en éviter le sujet; et je vous le dis, afin que vous ne soyez point scandalisé de ne me voir pas faire des préparations extraordinaires. Il y a dix-huit ans que je ne me suis point couché sans m'être mis auparavant en disposition de mourir la même nuit. »

Ce prêtre lui faisant derechef excuse de son inconsidération, l'assura qu'il n'avoit point eu dessein de lui faire aucun avertissement, et qu'il n'avoit fait aucune réflexion à ce que contenoit la lettre en la lui présentant; comme lui-même l'a encore témoigné en rapportant ce qui s'étoit passé entre Vincent et lui en cette rencontre; connoissant trop bien quelle étoit la vertu de Vincent, pour concevoir aucun doute qu'il ne fût toujours parfaitement préparé aussi bien à la mort comme à toutes les autres dispositions de la volonté de Dieu. On a trouvé sur ce même sujet une lettre écrite de sa

propre main plus de vingt-cinq ans auparavant, qui porte ces mots :

« Je tombai dangereusement il y a deux ou trois jours ; ce qui m'a bien fait penser à la mort. Par la grâce de Dieu, j'adore sa volonté, et j'y acquiesce de tout mon cœur ; et m'examinant sur ce qui me pourroit donner quelque peine, j'ai trouvé qu'il n'y a rien sinon de ce que nous n'avons pas encore fait nos règles, etc. »

Il y avoit donc long-temps que ce fidèle serviteur, selon ce qui est dit dans l'Evangile, avoit les reins ceints et la lampe allumée en main, pour aller au-devant de son Seigneur lorsqu'il viendroit, et cette dernière heure lui étoit presque toujours présente en l'esprit : quelques années même avant que son décès arrivât, il disoit souvent aux siens : « Un de ces jours, ce misérable corps de ce vieux pécheur sera mis en terre, et sera réduit en cendre, et vous le foulerez aux pieds. »

Et quand il parloit de son âge, il disoit : « Il y a tant d'années que j'abuse des grâces de Dieu ! *Heu mihi ! quia incolatus meus prolongatus est !* Hélas ! Seigneur, je vis trop long-temps, parce qu'il n'y a pas d'amendement en ma vie, et que mes péchés se multiplient avec le nombre de mes années, etc. » Et lorsqu'il avançoit aux siens la nouvelle de la mort de quelque bon missionnaire, il ajoutoit ordinairement : « Vous me laissez, mon Dieu ! et vous tirez à vous vos serviteurs : je suis cette ivraie qui gâte le bon grain que vous recueillez, et me voilà occupant toujours inutilement la terre : *ut quid terram occupo ?* Or sus, mon Dieu, que votre volonté soit faite, et non point la mienne. »

Il remettoit quelquefois aux siens devant les yeux la pensée de la mort, comme une des plus

salutaires, et les exhortoit à s'y préparer par de bonnes œuvres, les assurant que c'étoit là le meilleur et le plus assuré moyen pour bien mourir. Il vouloit pourtant que cette pensée de la mort fût animée de confiance en la bonté de Dieu, et non pas telle qu'elle nous causât aucun abattement ou inquiétude d'esprit : ce fut l'avis qu'il fit donner à une personne qui, ayant une vive appréhension de la mort, l'avoit incessamment dans la pensée; car il lui fit dire, comme il se voit dans une lettre qu'il écrivit sur ce sujet, que la pensée de la mort étoit bonne, et que notre Seigneur l'avoit conseillée et recommandée, mais qu'elle devoit être modérée, et qu'il n'étoit pas nécessaire ni expédient que cette personne l'eût incessamment présente en son esprit; qu'il suffisoit qu'elle y pensât deux ou trois fois le jour, sans s'y arrêter néanmoins beaucoup de temps; et même si elle s'en trouvoit inquiétée, qu'elle ne s'y arrêtât point du tout, et qu'elle s'en divertît doucement.

Or, comme on sut à Rome la longue et dangereuse maladie de Vincent, et qu'il continuoit toujours, dans cet accablement de douleurs et d'affaires, à dire son bréviaire, notre saint père le pape Alexandre VII, connoissant combien la conservation de ce grand serviteur de Dieu étoit importante à toute l'Eglise, lui fit expédier un bref apostolique pour l'en dispenser, sans qu'il en sût rien; et en même temps MM. les cardinaux Durazzo, archevêque de Gênes, Ludovisio, grand-pénitencier de Rome, et Bagni, autrefois nonce en France, qui étoient alors tous trois à Rome, lui écrivirent pour l'exhorter de se soulager et de se conserver; ce qui fait voir l'estime qu'ils avoient pour la personne de Vincent.

Nous ne rapporterons ici, pour abréger, que la lettre de M. le cardinal Durazzo, parce qu'elle est la première, et qu'elle contient en substance ce qui est porté par les autres. Voici en quels termes il lui parle :

« Les fonctions des prêtres de la congrégation de la Mission réussissent toujours à l'avantage du prochain, par l'impulsion et le mouvement qu'ils reçoivent de la conduite et des exemples de leur supérieur général : ce qui est cause que toute personne bien intentionnée doit pour cet effet prier Dieu de lui prolonger la vie et lui donner une parfaite santé, pour rendre de plus longue durée l'origine d'un tel bien : et comme je prends un très-grand intérêt dans les heureux progrès de ce saint institut, et que j'ai conçu une affection pleine de tendresse pour votre personne, étant informé de votre âge, de vos fatigues et de votre mérite, je me sens nécessairement obligé de vous prier, comme je fais, de vous prévaloir de la dispense de Sa Sainteté; de préposer le soin de votre personne au gouvernement de ses chers enfans, et de dénier à la dévotion de votre esprit les occupations qui peuvent porter préjudice au long maintien de votre vie, et cela pour le plus grand service de Dieu. De Rome, ce 20 septembre 1660. »

Mais toutes ces bonnes précautions arrivèrent trop tard; elles trouvèrent la victime consommée, Dieu ayant voulu par lui-même décharger ce fidèle serviteur de tant de fatigues et de peines, par lequelles il avoit tâché de rendre à sa divine Majesté tout l'honneur et le service qu'il avoit pu, durant le cours de sa longue vie; et néanmoins lui ayant fait la grâce, avant que de le tirer de ce monde, de mettre sa congrégation et toutes les compagnies par lui

établies, dans le meilleur état où il les pouvoit souhaiter.

CHAPITRE XLVI.

Ce qui a précédé, accompagné et suivi le trépas de Vincent.

Ce fidèle serviteur de Dieu, parmi les langueurs de sa longue maladie, attendoit, comme un autre Siméon, l'heure désirée en laquelle son divin Rédempteur viendroit le délivrer de ce corps de mort qui retenoit son âme en captivité : et si l'accomplissement de son désir étoit différé, ce n'étoit que pour lui donner moyen de mettre le comble à ses mérites, par la continuation de l'exercice de la patience et des autres vertus qu'il pratiquoit si dignement, et pour achever la couronne qui étoit préparée à sa fidélité. Enfin, tout cela se trouvant accompli, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation voulut lui donner la plus grande et la plus désirable de toutes, qui est celle de mourir de la mort des justes, ou, pour mieux dire, cesser de mourir dans cette vie mourante, pour commencer de vivre de la véritable vie des justes et des saints dans la bienheureuse éternité.

L'Histoire sainte nous apprend que Dieu ayant appelé Moïse sur le sommet de la montagne de Nebo, il lui fit commandement de mourir en ce lieu-là ; et que ce saint patriarche, se soumettant à la volonté de Dieu, mourut à la même heure, non par l'effort d'aucune maladie, mais purement par l'efficace de son obéissance : *et il mourut*, comme dit l'Ecriture

sainte, *sur la bouche du Seigneur*, c'est-à-dire en recevant la mort comme une faveur toute singulière, et comme un baiser de paix de la bouche de son Seigneur et de son Dieu.

Que s'il est permis de faire quelque comparaison des grâces que Dieu fait à ses saints et à ses plus chers serviteurs, en lui laissant le jugement de leurs mérites, nous pouvons dire que, par une miséricorde très-spéciale, il a fait quelque chose de semblable en faveur de son fidèle serviteur Vincent de Paul, lequel ayant toujours vécu dans une entière et parfaite dépendance de sa volonté, est mort enfin, non tant par l'effort d'aucune fièvre ou autre maladie violente, que par une espèce d'obéissance et de soumission à cette divine volonté; et il est mort d'une mort si paisible et si tranquille, qu'on l'eût plutôt prise pour un doux sommeil que pour une mort; en sorte que, pour mieux exprimer quel a été le trépas de ce saint homme, il faut dire qu'il s'est endormi en la paix de son Seigneur, qui l'a voulu prévenir en ce dernier passage des plus désirables benédictions de sa divine douceur, et mettre sur son chef une couronne d'un prix inestimable. C'étoit une récompense particulière que Dieu voulut rendre à sa fidélité et à son zèle. Il avoit consumé sa vie dans les soins, dans les travaux et dans les fatigues pour son service, et il l'a terminée heureusement dans la paix et dans la tranquillité; il s'étoit volontairement privé de tout repos et de toute propre satisfaction pendant sa vie, pour procurer l'avancement du royaume de Jésus-Christ, et l'accroissement de sa gloire; et en mourant il a trouvé le véritable repos, et a commencé d'entrer dans la joie de son Seigneur. Voici, plus en particulier, comme tout s'est passé.

Vincent, voyant que la fin de sa vie approchoit, se disposoit de plus en plus intérieurement à ce dernier passage, en continuant de pratiquer au-fond de son âme toutes les vertus qu'il croyoit être les plus agréables à Dieu, et en se détachant de toutes les choses créées, autant que la charité lui pouvoit permettre, pour élever et porter plus parfaitement son cœur vers ce principe de tout bien. Le 25 de septembre, vers le midi, il s'endormit dans sa chaise; ce qui lui arrivoit depuis quelques jours plus qu'à l'ordinaire, et provenoit tant de ce qu'il ne pouvoit prendre aucun repos la nuit, que de sa grande foiblesse, qui alloit toujours s'augmentant, et qui le tenoit la plupart du temps comme assoupi. Il considéroit cette somnolence comme l'image et l'avant-courrière de sa prochaine mort; et quelqu'un lui ayant demandé la cause de ce sommeil extraordinaire, il lui dit en souriant: « C'est que le frère vient en attendant la sœur; » appelant ainsi le sommeil le frère de la mort, à laquelle il se préparoit.

Le dimanche 26 septembre, il se fit porter à la chapelle, où il entendit la sainte messe, et communia, comme il faisoit tous les jours; étant de retour en sa chambre, il tomba dans un assoupissement plus profond qu'à l'ordinaire, de sorte que le frère qui l'assistoit, voyant que cela continuoit trop longtemps, l'éveilla; et, après l'avoir fait parler, voyant qu'il retomboit aussitôt dans le même assoupissement, il en avertit celui qui avoit le soin de la maison, par l'ordre duquel on alla quérir le médecin; lequel étant venu l'après-dînée trouva Vincent si débile, qu'il ne le jugea pas en état de recevoir aucun remède, et dit qu'il lui falloit donner l'extrême-onction : néanmoins, avant que de se retirer, l'ayant éveillé et excité à parler, ce vertueux ma-

lade, selon son ordinaire, lui répondit avec un visage riant et affable; mais, après quelques paroles, il demeuroit court, n'ayant pas la force d'achever ce qu'il vouloit dire.

Un des principaux prêtres de sa congrégation l'étant venu voir ensuite, et lui ayant demandé sa bénédiction pour tous ceux de ladite congrégation tant présens qu'absens, il fit un effort pour lever sa tête et pour l'accueillir avec son affabilité ordinaire, et ayant commencé les paroles de la bénédiction, il en prononça tout haut plus de la moitié, et les autres tout bas. Sur le soir, comme on vit qu'il s'affoiblissoit de plus en plus, et qu'il sembloit tendre à l'agonie, on lui donna le sacrement de l'extrême-onction. Il passa la nuit dans une douce, tranquille, et presque continuelle application à Dieu; et quand il s'assoupissoit, on n'avoit qu'à lui en parler pour l'éveiller, ce qu'à peine toute autre parole pouvoit faire. Or, entre les dévotes aspirations qu'on lui suggéroit de temps en temps, il témoigna avoir une dévotion particulière à ces paroles du Psalmiste: *Deus in adjutorium meum intende;* et pour cela on les lui répétoit souvent, et il répondoit aussitôt: *Domine, ad adjuvandum me festina*; ce qu'il continua de faire jusqu'au dernier soupir; imitant en cela la piété de ces grands saints qui ont autrefois habité les déserts, lesquels usoient fort fréquemment de cette courte prière, par la continuelle répétition de laquelle ils avoient intention de protester leur dépendance de la souveraine puissance de Dieu, le besoin continuel qu'ils avoient de ses grâces et de ses miséricordes, leur espérance en sa bonté, et l'amour filial dont leur cœur étoit animé, qui les portoit incessamment à rechercher Dieu comme leur très-bon père, sans crainte de l'importuner, par

une très-grande et très-parfaite confiance en sa charité plus que paternelle.

Un très-vertueux ecclésiastique de la conférence de Saint-Lazare étoit pour lors en retraite en la même maison, lequel honoroit et chérissoit beaucoup Vincent, et réciproquement Vincent avoit beaucoup d'estime et de tendresse pour lui; ayant donc appris l'extrémité où étoit réduit ce cher malade, il vint en sa chambre un peu avant qu'il expirât, et en lui demandant sa bénédiction pour tous ces messieurs de la Conférence qu'il avoit associés, il le pria de leur laisser son esprit, et d'obtenir de Dieu que leur compagnie ne dégénérât jamais de la vertu qu'il lui avoit inspirée et communiquée; à quoi il répondit avec son humilité ordinaire : *Qui cœpit opus bonum, ipse perficiet.* Et bientôt après il passa doucement de cette vie à une meilleure, sans effort ni convulsion aucune.

Ce fut le lundi 27 septembre 1660, sur les quatre heures et demie du matin, que Dieu le tira à lui, lorsque ses enfans spirituels assemblés à l'église commençoient leur oraison mentale pour attirer Dieu en eux : ce fut à la même heure, et au même moment qu'il avoit accoutumé, depuis quarante ans, d'invoquer le Saint-Esprit sur lui et sur les siens, que cet Esprit adorable enleva son âme de la terre au ciel, comme la sainteté de sa vie, son zèle pour la gloire de Dieu, sa charité pour le prochain, son humilité, sa patience et toutes ses autres vertus, dans la pratique desquelles il a persévéré jusques à la mort, nous donnent juste sujet de croire de l'infinie bonté de Dieu; ce fidèle serviteur de sa divine majesté ayant bien pu dire en mourant, avec une humble reconnoissance de ses grâces, à l'imitation du saint Apôtre, qu'il avoit courageusement com-

battu, qu'il avoit saintement consommé sa course, qu'il avoit gardé une fidélité inviolable, et qu'il ne lui restoit plus sinon de recevoir la couronne de justice de la main de son souverain Seigneur.

Ayant rendu le dernier soupir, son visage ne changea point, il demeura dans sa douceur et sérénité ordinaires, étant dans sa chaise en la même posture que s'il eût sommeillé. Il expira tout assis et tout vêtu, étant demeuré de la sorte les vingt-quatre heures dernières de sa vie; ceux qui l'assistoient ayant estimé qu'en cet état il étoit difficile de le toucher sans lui faire plus de mal, et sans danger d'abréger sa vie. Il est mort sans fièvre et sans accident extraordinaire, ayant cessé de vivre par une pure défaillance de la nature, comme une lampe qui s'éteint insensiblement quand l'huile vient à lui manquer. Son corps ne se roidit point, mais demeura aussi souple et maniable qu'il étoit auparavant. Il fut ouvert, et on lui trouva les parties nobles fort saines. Il s'étoit formé en sa rate un os de la largeur d'un écu blanc, et plus long que large; ce que les médecins et chirurgiens trouvèrent fort extraordinaire; et l'on peut dire que cela ne s'étoit pas fait sans une conduite particulière de la providence de Dieu sur son serviteur; car la rate étant selon sa nature d'une matière mollasse et spongieuse, qui sert de réceptacle à l'humeur mélancolique, lorsquelle vient à regorger elle envoie pour l'ordinaire quantité de vapeurs au cerveau qui offusquent l'entendement et remplissent l'imagination d'illusions, et quelquefois affoiblissent et même troublent entièrement le jugement. Mais Dieu destinant Vincent pour rendre de si grands services à son Eglise, semble l'avoir voulu exempter de ce défaut, ayant donné à cette partie de son corps une

solidité contre sa propre nature, afin que son esprit ne fût point sujet à toutes ces fausses lumières et trompeuses apparences; et en effet il étoit au-dessus de toutes ces foiblesses, et il avoit un jugement sain, qui savoit fort bien discerner en toutes choses le bien d'avec le mal, le vrai d'avec le faux, et le certain d'avec le douteux, comme il se voit dans toute la conduite de sa vie.

Il demeura exposé le lendemain 28 septembre jusqu'à midi, tant dans la salle que dans l'église de Saint-Lazare, où le service divin se fit solennellement, et ensuite son enterrement. M. le prince de Conti s'y trouva avec M. Piccolomini, nonce du Pape, archevêque de Césarée, et plusieurs autres prélats, comme aussi quelques-uns des curés de Paris, grand nombre d'ecclésiastiques et quantité de religieux de divers ordres. Madame la duchesse d'Aiguillon et plusieurs autres seigneurs et dames voulurent semblablement honorer sa mémoire par leur présence, aussi bien que le peuple, qui s'y trouva en grande foule. Son cœur fut réservé dans un petit vaisseau d'argent que la même duchesse donna pour cet effet; et son corps ayant été mis dans une bière de plomb, avec une autre de bois par-dessus, fut enterré au milieu du chœur de l'église de Saint-Lazare, et couvert d'une tombe sur laquelle ses chers enfans ont fait graver cette épitaphe:

HIC JACET VENERABILIS VIR VINCENTIUS A PAULO, PRESBYTER, FUNDATOR, SEU INSTITUTOR ET PRIMUS SUPERIOR GENERALIS CONGREGATIONIS MISSIONIS, NECNON PUELLARUM CHARITATIS. OBIIT DIE 27 SEPTEMBRIS ANNI 1660, ÆTATIS VERÒ SUÆ 85.

Les ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare, que Vincent avoit unis et dirigés tant d'an-

nées, lui firent quelque temps après un service fort solennel en l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, où messire Henri de Maupas du Tour, ci-devant évêque du Puy, et présentement d'Évreux, qui avoit eu une vénération et une affection toute particulière pour ce grand serviteur de Dieu, prononça son oraison funèbre avec tant de zèle, d'érudition et de piété, qu'il fut écouté avec une singulière admiration et édification de tout son auditoire, qui se trouva composé d'un grand nombre de prélats, d'ecclésiastiques, de religieux, et d'une foule incroyable de peuple. Il ne put néanmoins tout dire ce qu'il avoit projeté, quoiqu'il parlât plus de deux heures, la matière étant si ample et si vaste, que, comme il avoua lui-même, il en avoit assez pour prêcher tout un carême.

Plusieurs églises cathédrales, et entre les autres la célèbre métropolitaine de Reims, lui ont fait faire des services solennels, comme aussi diverses *églises* paroissiales et communautés, et un grand nombre de personnes particulières, tant à Paris qu'en plusieurs autres lieux de la France, qui ont désiré rendre ce témoignage des obligations qu'ils avoient à sa charité, et cette reconnoissance des services qu'il avoit rendus à toute l'Eglise.

FIN DU SECOND LIVRE.

VIE

DE

S. VINCENT DE PAUL.

LIVRE TROISIÈME.

VIE

DE

S. VINCENT DE PAUL.

CHAPITRE PREMIER.

Observations générales sur les vertus de Vincent.

Avant que de descendre au particulier des vertus de Vincent, nous avons jugé nécessaire de faire quelques observations sur quatre ou cinq circonstances remarquables qui ont beaucoup contribué à leur perfection.

Premièrement, Vincent n'a rien recherché ni affecté d'extraordinaire ni de singulier dans l'exercice des vertus; il s'est toujours plus volontiers appliqué à la pratique de celles qu'on estime les plus communes, comme de l'humilité, de la patience, de la débonnaireté, de la mortification, du support du prochain, de l'amour de la pauvreté et autres semblables; mais il les a pratiquées d'une manière qui n'étoit pas commune, et il a su mettre parfaitement en œuvre ces pierres précieuses de la Jérusalem céleste, et relever leur éclat par les dispositions excellentes qu'il y apportoit, les exerçant toujours par un principe de grâce, et avec des intentions très-nobles; les regardant en Jésus-Christ comme dans l'original de toute perfection, pour se conformer à ses exem-

ples, et les rapportant fidèlement à la gloire de Dieu, comme à l'unique fin qu'il se proposoit en toutes ses actions.

Secondement, il ne s'est pas restreint à l'exercice de quelque vertu particulière; mais il avoit reçu de Dieu une latitude et capacité de cœur qui lui faisoit embrasser toutes les vertus chrétiennes, qu'il a toutes possédées en un degré très-parfait; et ce qui est merveilleux, c'est qu'on l'a vu exceller en même temps dans l'exercice de plusieurs vertus dont les pratiques étoient fort différentes, et sembloient même en quelque façon opposées. Il avoit une humilité très-profonde et un grand mépris de soi-même, et tout ensemble une courageuse magnanimité quand il étoit question de soutenir les intérêts de Dieu. On remarquoit en lui une force d'esprit infatigable pour s'appliquer aux plus grandes affaires, et une condescendance merveilleuse pour s'accommoder aux foiblesses des plus simples. Il savoit joindre excellemment l'office de Marthe et de Marie, et s'adonner en même temps à l'action et à la contemplation, sans que l'une apportât empêchement à l'autre. On a souvent admiré la paix et la tranquillité de son esprit, qui reluisoit en la douceur et sérénité de son visage, parmi les accablemens d'une multitude innombrable d'affaires, et les pressantes importunités de toutes sortes de personnes auxquelles sa charité l'exposoit. Enfin, les chapitres suivans feront voir l'heureux assemblage qu'il a fait en son cœur de toutes sortes de vertus qu'il a possédées en un très-haut degré de perfection.

Troisièmement, il ne se contentoit pas d'avoir les vues et les affections des vertus, mais il s'appliquoit continuellement à les mettre en pratique. Il étoit bien dans le sentiment de cet ancien Père qui a dit

que *le travail et la patience est le moyen le plus assuré pour acquérir les vertus et pour les affermir dans nos cœurs* (1). A quoi il ajoutoit qu'on pouvoit facilement perdre les vertus qui avoient été acquises sans travail et sans peine, et que celles-là jetoient des racines bien plus profondes dans le cœur qui avoient été battues par les orages des tentations, et qui avoient été pratiquées nonobstant les difficultés et les répugnances de la nature (2).

Quatrièmement, comme il étoit infatigable en l'exercice des vertus, il étoit aussi insatiable en l'acquisition des mêmes vertus; et l'on peut dire avec vérité qu'il étoit du nombre de ceux qui ont une faim et une soif continuelle de la justice (3). Il ne croyoit avoir jamais assez fait pour une si noble conquête; mais, à l'imitation du saint Apôtre, mettant en oubli tout ce qu'il avoit pratiqué de bien par le passé, il employoit toutes ses affections pour avancer et pour parvenir au sommet de la perfection où Dieu l'appeloit (4).

Cinquièmement enfin, quoique ses vertus fussent connues de tous ceux qui le fréquentoient, nonobstant toutes les industries qu'il employoit pour les cacher, il n'y avoit que lui qui ne les voyoit point,

(1) Labor et patientia sunt exercitia, et corroboramenta virtutum. *Lactant.* lib. III. *Instit. Chr.*

(2) Nulla virtus sine labore perficitur. *Cassian.* col. VII. cap. VI.

(3) Nunquam justus arbitratur se comprehendisse; nunquam dicit, Satis est; sed semper esurit, sititque justitiam. *Bernard. epist.* CCXLIII.

(4) Ego me non arbitror comprehendisse. Unum autem, quæ quidem retrò sunt obliviscens, ad ea verò quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis. *Philipp.* III.

son humilité lui mettant continuellement un voile devant les yeux, qui lui en déroboit la vue (1); de sorte que, par des sentimens fort opposés à ceux de ce personnage dont il est parlé dans l'Apocalypse, quoiqu'il fût riche et abondant en vertus et dons célestes, il s'estimoit néanmoins pauvre, indigent, misérable; et dénué de toutes sortes de biens spirituels; et dans cette vue, la qualité plus ordinaire qu'il se donnoit, parlant de lui-même, étoit de dire *ce misérable* : et quoique sa vie fût toute innocente et toute sainte, et que ses jours eussent été vraiment des jours remplis de toutes sortes de saintes œuvres, il ne parloit pourtant jamais de ce qu'il avoit fait que d'une manière très-humiliante, disant ordinairement qu'il avoit grand besoin de la miséricorde de Dieu pour toutes les abominations de sa vie.

C'étoit là véritablement posséder un trésor de vertus; mais un trésor d'autant plus assuré, qu'il étoit plus caché à celui même qui le possédoit, lequel avoit autant d'affection de cacher, non-seulement aux autres, mais encore à lui-même, les vertus et les dons excellens de grâce qu'il avoit reçus de Dieu, que les amateurs de la vanité ont de passion pour manifester et publier le bien qu'ils pensent avoir, et dont le plus souvent ils n'ont qu'une fausse et trompeuse apparence.

(1) Nulla virtus latet, et latuisse non ipsius est damnum. Veniet qui conditam et sæculi malignitate compressam, dies publicet. *Senec. ep.* LXXIX.

CHAPITRE II.

De la foi de Vincent.

Puisque la foi est le fondement des autres vertus, et que la fermeté de l'édifice spirituel dépend principalement de cette mystique base (1), ayant à faire voir en ce livre la structure admirable des plus excellentes vertus en la personne de Vincent, nous commencerons par la foi que ce sage architecte avoit posée pour fondement de toutes ses pratiques vertueuses, et sur laquelle il s'appuyoit en tout ce qu'il entreprenoit et faisoit pour le service de Dieu.

Et premièrement, comme les arbres qui sont battus des vents et ébranlés par les orages jettent de plus profondes racines et s'affermissent davantage par ces agitations; de même on peut dire que Dieu, voulant rendre plus ferme et plus parfaite la foi de Vincent, a permis qu'elle ait été au commencement exposée à la violence de plusieurs tentations, et que son fidèle serviteur ait ressenti diverses attaques contre cette vertu. Il en est pourtant toujours demeuré victorieux par le secours de sa grâce, et sa foi s'est trouvée plutôt fortifiée qu'affoiblie par toutes ces épreuves, desquelles Dieu s'est servi pour l'affermir et pour la perfectionner; de sorte qu'après toutes ces bourrasques il est devenu non-seulement plus fort, mais plus éclairé dans les vérités de la foi, comme lui-même l'a déclaré en quelque ren-

(1) Fides virtutum omnium stabile fundamentum. *Ambros. in Psal.* XL.

contre, les possédant et goûtant d'une manière aussi parfaite qu'elle se peut en cette vie.

Or, l'un des plus souverains remèdes qu'il employa pour fortifier sa foi contre la violence de ces tentations, fut d'écrire et signer sa profession de foi, et la porter sur son cœur, ayant supplié notre Seigneur d'agréer la résolution qu'il avoit prise, que toutes les fois qu'il porteroit sa main sur cette profession de foi, particulièrement lorsqu'il seroit tenté, cela seroit une marque et un témoignage qu'il renonçoit à la tentation, et un renouvellement de la protestation qu'il avoit faite de persévérer jusqu'au dernier soupir dans la foi de l'Eglise, et de croire fermement toutes les vérités qu'elle enseigne.

Sa foi étoit non-seulement forte, mais aussi pure et simple, étant appuyée, non sur les connoissances acquises par l'étude ou par l'expérience, mais uniquement sur la première vérité, qui est Dieu, et sur l'autorité de son Eglise : c'est pourquoi il reprenoit ceux qui veulent examiner de trop près les vérités de la foi par la subtilité de leur raisonnement, ou par la lumière de leur science, et se servoit de cette comparaison, que « comme plus on porte ses yeux pour regarder le soleil, et moins on le voit; de même plus on s'efforce de raisonner sur les vérités de notre religion, et moins on les connoît par la foi : c'est assez, disoit-il, que l'Eglise nous les propose, nous ne saurions manquer de la croire et de nous y soumettre. »

C'est par cette raison qu'il étoit toujours disposé de rendre une parfaite obéissance à la conduite de l'Eglise, et qu'il recevoit avec grand respect, et croyoit avec une sincère humilité toutes les choses décidées par son autorité; au sujet de quoi il dit un jour ces paroles remarquables : « L'Eglise est le

royaume de Dieu, lequel inspire à ceux qu'il a proposés pour la gouverner, les bonnes conduites qu'ils tiennent. Son Saint-Esprit préside dans les conciles, et c'est de lui que sont procédées les lumières répandues par toute la terre, qui ont éclairé les saints, offusqué les méchans, développé les doutes, manifesté les vérités, découvert les erreurs et montré les voies par lesquelles l'Eglise en général, et chaque fidèle en particulier peut marcher avec assurance. »

On lui a souvent ouï dire qu'il remercioit Dieu de ce qu'il l'avoit conservé dans l'intégrité de la foi au milieu d'un siècle qui avoit produit tant d'erreurs et d'opinions scandaleuses, et de ce que Dieu lui avoit fait la grâce de n'avoir jamais adhéré à aucun sentiment qui fût contre celui de l'Eglise; et que, nonobstant toutes les occasions périlleuses qui s'étoient présentées pour le détourner du droit chemin, il s'étoit toujours trouvé, par une protection speciale de Dieu, du parti de la vérité.

La foi de Vincent ne tenoit pas ses lumières renfermées dans son esprit, mais elle les communiquoit au dehors d'autant plus libéralement, qu'elle étoit animée d'une plus parfaite charité. Nous avons vu avec combien de zèle il s'employoit au commencement à faire des catéchismes et instructions, particulièrement dans les lieux qu'il jugeoit en avoir plus de besoin, comme dans les villages et parmi les pauvres qui sont ordinairement les moins instruits des vérités de la foi. Il alléguoit à ce sujet la parole du prophète qui disoit : *J'ai cru, et pour cela j'ai parlé; la foi a délié ma langue, et la reconnoissance que Dieu m'a donnée de ses vérités, m'a obligé de les annoncer aux autres* (1). Il ne se

(1) Credidi, propter quod locutus sum. *Psal.* CXV.

contentoit pas encore de le faire par lui-même, il y excitoit et portoit tous ceux qu'il estimoit capables de cet office de charité; et il n'a point cessé qu'il n'ait enfin établi une congrégation toute dédiée à la culture de cette divine plante de la foi dans les terres les plus stériles, où néanmoins, par le secours de la grâce, les ouvriers de cette compagnie ont fructifié avec grande bénédiction.

Sa même foi n'a pas seulement produit ces biens parmi les pauvres qui vivoient dans l'ignorance des choses de leur salut; mais il en a fait aussi ressentir la vertu et l'efficace aux âmes qui étoient travaillées des tentations contre cette même vertu.

Un vertueux prêtre a rendu témoignage qu'étant un jour molesté d'une très-grande peine d'esprit touchant un article de la foi, il le découvrit à Vincent, et que la parole de ce saint homme le délivra entièrement de cette peine; ce que n'avoient pu faire tous les avis et les exhortations de plusieurs autres personnes de grand mérite qu'il avoit consultées sur ce sujet.

Comme cette vertu de la foi portoit Vincent à travailler pour rétablir et affermir les vérités de notre religion, elle l'excitoit aussi à s'opposer constamment et courageusement à tout ce qui lui étoit contraire. Nous avons vu dans le livre précédent, avec combien de zèle il a travaillé pour empêcher ce progrès de la nouvelle hérésie du livre de Jansénius; à quoi une des plus fortes armes dont il s'est toujours servi, comme on a su de lui, a été l'oraison; car même avant les décisions de l'Eglise, et dès lors que les questions de la grâce qui ont fait tant de bruit, commencèrent à être débattues à Paris, et que ceux qui soutenoient les nouvelles doctrines, s'appli-

quoient avec tant d'ardeur à feuilleter les livres, pour y trouver de quoi colorer leurs erreurs, il avoit recours par l'oraison à Dieu, qui est le père des lumières; et il dit en même temps à quelque personne de confiance qu'il y avoit trois mois qu'il faisoit sa méditation sur la doctrine de la grâce, et que Dieu lui donnoit tous les jours de nouvelles lumières sur ce sujet, qui l'éloignoient de plus en plus des opinions dangereuses qu'on tâchoit d'insinuer dans les esprits.

Il veilloit surtout, comme il a déjà été dit, pour empêcher que cette zizanie ne vînt à se répandre dans sa congrégation; et le supérieur d'une de ses maisons a témoigné qu'au commencement qu'il étudioit en théologie, Vincent l'avoit souvent sondé sur ce point, et lui avoit donné une horreur de toutes ces pernicieuses nouveautés; qu'il leur avoit même ôté un régent de théologie, ainsi que plusieurs de la Congrégation savent, parce qu'il donnoit quelque sujet de le soupçonner du jansénisme; et que, nonobstant toutes les instances que lui firent ceux qui étudioient avec lui sous ce même régent, pour qui ils avoient affection, afin de le faire rétablir, il n'y voulut jamais consentir; et qu'enfin étant allés tous ensemble le trouver en sa chambre pour lui réitérer cette même prière, il ne les voulut point écouter, et les renvoya avec une sérieuse réprimande.

Un autre prêtre de sa congrégation a dit que lui étant un jour échappé par mégarde dans une conversation d'avancer quelque proposition qui sembloit favoriser les erreurs condamnées par l'Eglise, Vincent l'appela en particulier pour le faire expliquer sur ce sujet; ce qu'ayant fait avec une entière satisfaction, il lui dit alors ce qu'il a dit à d'autres

en plusieurs occasions : « Sachez, Monsieur, que cette nouvelle erreur du jansénisme est une des plus dangereuses qui aient jamais troublé l'Eglise, et que je suis obligé très-particulièrement de bénir Dieu et de le remercier de ce qu'il n'a pas permis que les premiers et les plus considérables d'entre ceux qui professent cette doctrine, que j'ai connus particulièrement, et qui étoient de mes amis, aient pu me persuader leurs sentimens. Je ne vous saurois exprimer la peine qu'ils y ont prise, et les raisons qu'ils m'ont proposées pour cela; mais je leur opposois entre autres choses l'autorité du concile de Trente, qui leur est manifestement contraire; et voyant qu'ils continuoient toujours, au lieu de leur répondre je récitois tout bas mon *Credo* : et voilà comme je suis demeuré ferme en la créance catholique; outre que de tout temps, et même dès mon bas âge, j'ai toujours eu une secrète crainte dans mon âme, et je n'ai rien tant appréhendé que de me trouver par malheur engagé dans le torrent de quelque hérésie qui m'emportât avec les curieux des nouveautés, et me fît faire naufrage en la foi. » Voilà ce qu'il a dit en diverses rencontres; et une personne fort vertueuse, qui est décédée avant lui, a déclaré que c'étoit le premier qui lui avoit fait voir et reconnoître ce qu'il y avoit à redire en la doctrine des Jansénistes, et qui lui avoit donné horreur de leur conversation, long-temps avant que leurs erreurs eussent été entièrement découvertes.

Enfin, lorsque la condamnation de la doctrine de Jansénius contenue dans les cinq propositions, eut été envoyée de Rome, et que feu monseigneur l'archevêque de Paris en eut ordonné la publication par tout son diocèse, Vincent dit à sa communauté qu'il falloit remercier Dieu de la protection qu'il

donnoit à l'Eglise, et particulièrement à la France, pour la purger de ces erreurs qui alloient la jeter dans un grand désordre. A quoi il ajouta qu'encore que Dieu lui eût fait la grâce de discerner l'erreur d'avec la vérité avant même la définition du saint Siége apostolique, qu'il n'avoit pourtant jamais eu aucun sentiment de vaine complaisance ni de vaine joie de ce que son jugement s'étoit trouvé conforme à celui de l'Eglise, reconnoissant bien que c'étoit un effet de la pure miséricorde de Dieu envers lui, dont il étoit obligé de lui rendre toute la gloire.

Outre cette pureté, simplicité et fermeté de foi en laquelle Vincent a excellé, on peut encore dire qu'il en avoit une plénitude, vu que sa foi non-seulement éclairoit son esprit, mais aussi remplissoit son cœur et animoit ses actions, ses paroles, ses affections et ses pensées, et le faisoit agir en tout et partout selon les vérités et les maximes de l'Évangile de Jésus-Christ; en telle sorte que ce que la plupart des Chrétiens font ordinairement, ou par des mouvemens naturels, ou par des raisonnemens humains, il le faisoit par des principes de la foi laquelle étoit, selon la parole d'un prophète, comme une lampe allumée qu'il tenoit toujours en main pour se conduire et pour dresser tous ses pas dans les sentiers de la justice (1). C'étoit sans doute un don très-particulier qu'il avoit reçu de Dieu, de savoir appliquer les lumières de la foi à toutes sortes d'occasions et de rencontres, et d'en faire d'excellentes pratiques dans les affaires même purement temporelles et séculières, ne les entreprenant que par des motifs que la foi lui inspiroit, ne s'y conduisant

(1) Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis. *Psal.* CXVIII.

que par ses lumières, et les référant toujours à des fins surnaturelles qu'elle lui proposoit.

Et non-seulement il se conduisoit par cet esprit de foi en toutes ses affaires et entreprises, mais il l'inspiroit autant qu'il pouvoit aux autres personnes, et particulièrement à celles qui étoient sous sa conduite; au sujet de quoi mademoiselle Le Gras, fondatrice et première supérieure des Filles de la Charité, dont nous avons parlé au premier et second livre, lui ayant un jour témoigné quelque petit empressement d'esprit touchant ce charitable institut, duquel il étoit le père, il fit la réponse suivante : « Je vous vois toujours un peu dans les sentimens humains, pensant que tout est perdu dès lors que vous me voyez malade. O femme de peu de foi, que n'avez-vous plus de confiance et d'acquiescement à la conduite et à l'exemple de Jésus-Christ! ce Sauveur du monde se rapportoit à Dieu son père pour l'état de toute l'Eglise, et vous, pour une poignée de filles que sa providence a notoirement suscitées et assemblées, vous pensez qu'il vous manquera! Allez, Mademoiselle, humiliez-vous beaucoup devant Dieu, etc. »

Il disoit souvent que le peu d'avancement à la vertu, et le défaut de progrès dans les affaires de Dieu, provenoit de ce qu'on ne s'établissoit pas assez sur les lumières de la foi, et qu'on s'appuyoit trop sur les raisons humaines. « Non, non, dit-il un jour, il n'y a que les vérités éternelles qui soient capables de nous remplir le cœur, et de nous conduire avec assurance. Croyez-moi, il ne faut que s'appuyer fortement et solidement sur quelqu'une des perfections de Dieu, comme sur sa bonté, sur sa providence, sur sa vérité, sur son immensité, etc.; il ne faut, dis-je, que se bien établir sur ces fonde-

mens divins, pour devenir parfait en peu de temps. Ce n'est pas qu'il ne soit bon aussi de se convaincre par des raisons fortes et pressantes, qui peuvent toujours servir, mais avec une subordination aux vérités de la foi. L'expérience nous apprend que les prédicateurs qui prêchent conformément aux lumières de la foi, opèrent plus dans les âmes que ceux qui remplissent leurs discours de raisonnemens humains et de raisons de philosophie; parce que les lumières de la foi sont toujours accompagnées d'une certaine onction toute céleste, qui se répand secrètement dans les cœurs des auditeurs; et de là on peut juger s'il n'est pas nécessaire, tant pour notre propre perfection que pour procurer le salut des âmes, de nous accoutumer de suivre toujours et en toutes choses les lumières de la foi. »

Il tenoit encore cette maxime de ne pas considérer les choses dans le seul extérieur et selon leur apparence, mais selon ce qu'elles pouvoient être en Dieu et selon Dieu, alléguant à ce sujet les paroles de l'Apôtre: *Quæ videntur, temporalia sunt; quæ autem non videntur, æterna sunt.* « Je ne dois pas considérer, disoit-il, un pauvre paysan ou une pauvre femme selon leur extérieur, ni selon ce qui paroît de la portée de leur esprit, d'autant que bien souvent ils n'ont pas presque la figure ni l'esprit de personnes raisonnables, tant ils sont grossiers et terrestres. Mais tournez la médaille, et vous verrez, par les lumières de la foi, que le Fils de Dieu, qui a voulu être pauvre, nous est représenté par ces pauvres; qu'il n'avoit presque pas la figure d'un homme en sa passion, et qu'il passoit pour fou dans l'esprit des Gentils, et pour pierre de scandale dans celui des Juifs; et avec tout cela il se qualifie l'évangéliste des pauvres, *Evangelisare pauperibus misit me.* O Dieu!

qu'il fait beau voir les pauvres, si nous les considérons en Dieu et dans l'estime que Jésus-Christ en a faite! mais si nous les regardons selon les sentimens de la chair et de l'esprit mondain, ils paroîtront méprisables. »

Enfin, pour connoître combien grande et parfaite a été la foi de Vincent, il faut jeter les yeux sur toutes ses autres vertus, puisqu'elle en est comme la racine, selon le sentiment de saint Ambroise (1); et l'on pourra juger quelle a été la vigueur et la perfection de cette mystique racine, en considérant la multitude et l'excellence des fruits qu'elle a produits, dont nous allons parler dans les chapitres suivans.

CHAPITRE III.

Son espérance et sa confiance en Dieu.

Si la foi de Vincent a été grande, son espérance en Dieu n'a pas été moins parfaite; et l'on peut dire en quelque façon de lui, qu'à l'imitation du grand père des croyans, il a souvent espéré contre l'espérance même, c'est-à-dire qu'il a porté son espérance en Dieu lorsque, selon toutes les apparences humaines, il y avoit moins de sujet d'espérer; et comme sa foi, étant simple et pure, ne s'appuyoit que sur la seule vérité de Dieu, aussi son espérance, étant toute élevée au-dessus des sentimens et des raisonnemens de la nature, ne regardoit que la seule miséricorde et bonté de Dieu.

(1) Laudo fructum boni operis, sed in fide agnosco radicem. *Ambros.* lib. I. *Hexaem.* cap. VI.

Et premièrement quand il étoit question d'entreprendre quelque affaire pour le service de Dieu, après avoir invoqué sa lumière et reconnu sa volonté, il en espéroit tout le succès de la conduite et de la protection de son infinie bonté; et quoique, pour suivre les ordres de sa providence, il employât les moyens humains nécessaires et convenables, il n'y mettoit pas pourtant son appui, mais uniquement sur l'assistance qu'il attendoit de Dieu. Quand il étoit une fois engagé de cette façon-là, il espéroit tout de Dieu pour lui et pour les siens; et si quelques-uns d'entre eux, par défaut de confiance, ou par quelque regard de la prudence humaine, venoient à lui représenter qu'il n'y avoit aucune apparence qu'on pût réussir, ou bien qu'il seroit très-difficile, et presque impossible de suffire à ce qu'on entreprenoit; il leur répondoit ordinairement: « Laissons faire à notre Seigneur, c'est son ouvrage; et comme il lui a plu le commencer, tenons pour assuré qu'il l'achèvera en la manière qui lui sera la plus agréable. » Ou bien il les encourageoit, leur disant : « Ayez bon courage, confiez-vous en notre Seigneur, qui sera notre premier et notre second dans le travail commencé, à l'entreprise duquel il nous a appelés. »

Et écrivant un jour à un supérieur d'une des maisons de sa congrégation, « Je compatis, lui dit-il, à vos travaux, qui sont grands, et qui croissent lorsque vos forces diminuent par les maladies : c'est le bon Dieu qui fait cela, et sans doute qu'il ne vous laissera pas une si grande surcharge sur les bras sans vous aider à la soutenir; mais il sera lui-même votre force aussi bien que votre récompense pour les services extraordinaires que vous lui rendez en cette occasion pressante. Croyez-moi, trois font plus que

dix, quand notre Seigneur y met la main; et il la met toujours quand il nous ôte les moyens humains, et qu'il nous engage dans la nécessité de faire quelque chose qui excède nos forces. Nous prierons cependant sa divine bonté qu'il ait agréable de donner la santé à vos prêtres malades, et de remplir votre communauté d'une grande espérance en sa miséricorde. »

Or, pour mieux disposer les siens à cette parfaite confiance en Dieu, à laquelle il les excitoit souvent, il les portoit à concevoir une très-grande défiance d'eux-mêmes, et à se bien persuader qu'ils ne pouvoient rien par eux-mêmes, sinon tout gâter dans les ouvrages et desseins de Dieu, afin qu'étant bien convaincus de leur insuffisance, ils eussent à se tenir dans une plus entière et parfaite dépendance de la conduite de Dieu et de l'opération de sa grâce; et que, pour cet effet, ils eussent incessamment recours à lui par la prière. A ce sujet, écrivant à l'un de ses prêtres : « Je rends grâces à Dieu, lui dit-il, de ce que vous avez appris l'art de vous bien humilier, qui est de reconnoître et de publier vos défauts. Vous avez raison de vous croire fort peu propre à toutes sortes d'emplois; car c'est sur ce fondement que notre Seigneur établira sa grâce pour l'exécution des desseins qu'il a sur vous. Mais aussi, quand vous faites ces réflexions sur vos misères, vous devez élever votre esprit à la considération de son adorable bonté. Vous avez grand sujet de vous défier de vous-même, cela est vrai; mais vous en avez un plus grand de vous confier en Dieu. Vous vous sentez enclin au mal? croyez que Dieu se porte sans comparaison davantage à faire du bien, et à le faire même en vous et par vous. Je vous prie de faire votre oraison sur ceci, et durant le jour quelques éleva-

tions à Dieu pour vous bien établir sur ce principe, qui est qu'après avoir jeté les yeux sur votre foiblesse, vous les portiez toujours sur son assistance, vous arrêtant beaucoup plus sur ses miséricordes infinies que sur votre indignité, et sur sa conduite que sur votre insuffisance, pour vous abandonner en cette vue entre ses bras paternels, dans l'espérance qu'il fera ses opérations en vous, et qu'il bénira les œuvres que vous ferez pour lui. »

Lorsque Vincent envoyoit les siens aux missions plus éloignées et plus difficiles dans les pays étrangers, il leur recommandoit surtout de remplir leurs cœurs d'une véritable et parfaite confiance en Dieu, et leur disoit : « Allez, Messieurs, au nom de notre Seigneur, c'est lui qui vous envoie, c'est pour son service et pour sa gloire que vous entreprenez ce voyage et cette mission ; ce sera aussi lui qui vous conduira et qui vous assistera et protégera : nous l'espérons ainsi de sa bonté infinie : tenez-vous toujours dans une fidèle dépendance de sa fidèle conduite ; ayez recours à lui en tous lieux et en toutes rencontres ; jetez-vous entre ses bras, comme de celui que vous devez reconnoître pour votre très-bon père, avec une ferme confiance qu'il vous assistera et qu'il bénira vos travaux. »

Enfin, dans toutes les plus grandes et plus difficiles entreprises qui ne se pouvoient soutenir qu'avec grande peine et grande dépense, depuis que ce saint homme avoit une fois connu la volonté de Dieu, il alloit tête baissée, sans s'étonner de toutes les difficultés qui se pouvoient présenter, tenant pour certain, et le disant souvent, que la providence divine ne manque jamais pour les choses qu'on entreprend par ses ordres : ce qui faisoit qu'il se portoi avec d'autant plus de courage à de telles entre-

prises, qu'il les voyoit environnées de plus grands obstacles, et exposées à de plus grandes peines et travaux.

Sa confiance en Dieu a encore paru dans les indigences et nécessités pressantes où il a vu quelquefois réduites quelques maisons et communautés de sa congrégation : au sujet de quoi le supérieur d'une de ces maisons lui ayant un jour mandé l'incommodité très-grande que ressentoit sa *famille*, à cause de la stérilité de l'année et de la cherté des vivres, « Il ne faut pas vous étonner, lui répondit-il, ni vous effrayer pour une mauvaise année, ni pour plusieurs : Dieu est abondant en richesses; rien ne vous a manqué jusqu'à présent, pourquoi craignez-vous l'avenir ? N'a-t-il pas soin de nourrir les petits oiseaux, qui ne sèment et qui ne font aucune moisson? combien plus aura-t-il la bonté de pourvoir à ses serviteurs! Vous voudriez avoir toutes vos provisions faites et les voir devant vous, pour être assuré d'avoir tout à souhait, je dis selon la nature; car je pense que, selon l'esprit, vous êtes bien aise d'avoir occasion de vous confier en Dieu seul, et de dépendre, comme un vrai pauvre, de la libéralité de ce Seigneur, qui est infiniment riche. Dieu veuille avoir pitié du pauvre peuple qui est fort à plaindre au temps de la disette, parce qu'il n'en sait pas bien user, et qu'il ne cherche pas premièrement le royaume de Dieu et sa justice, pour se rendre digne que les choses nécessaires à la vie présente lui soient encore données par-dessus les secours requis pour l'éternelle! »

L'on a su qu'un jour celui qui avoit charge de l'économie et du soin de la maison de Saint-Lazare lui étant venu dire qu'il n'avoit pas un sou pour fournir à la dépense tant ordinaire qu'extraordinaire

qu'il falloit faire pendant les exercices des ordinands qu'on alloit commencer, ce grand cœur tout plein de confiance en Dieu, élevant sa voix, « Oh ! la bonne nouvelle! lui dit-il; Dieu soit béni! à la bonne heure, c'est maintenant qu'il faut faire paroître si nous avons de la confiance en Dieu. » Et un ecclésiastique de ses amis, auquel il avoit une confiance particulière, lui parlant un jour sur le sujet de cette grande dépense qu'il lui falloit faire au temps des ordinations, et lui remontrant que, sa maison étant fort incommodée et ne pouvant plus soutenir une telle charge, il sembloit qu'il dût exiger quelque chose de chaque ordinand qui venoit à Saint-Lazare, à quoi il répondit en souriant: « Quand nous aurons tout dépensé pour notre Seigneur, et qu'il ne nous restera plus rien, nous mettrons la clef sous la porte, et nous nous retirerons. »

La même remontrance lui a été faite en plusieurs autres occasions par quelques-uns de sa communauté, au sujet des dettes dont la maison de Saint-Lazare se trouvoit chargée, et des grandes et continuelles dépenses qui s'y faisoient pour les retraites et autres œuvres de charité qu'on y exerçoit; sur quoi on lui a diverses fois représenté que sa communauté étoit en péril de succomber, si on ne modéroit ces charités, et si on ne fermoit la porte à une bonne partie des personnes externes qu'on y recevoit pour y faire retraite; mais sa réponse n'étoit autre, sinon que les trésors de la providence de Dieu étoient inépuisables, que notre défiance le déshonoreroit, et que la compagnie de la Mission se détruiroit plutôt par les richesses que par la pauvreté.

Il dit presque la même chose à un avocat du parlement de Paris, lequel, faisant sa retraite à

Saint-Lazare, fut surpris de voir tant de personnes externes dans le réfactoire, outre ceux de la maison qui y sont toujours en grand nombre; et en sortant il eut la curiosité de s'informer de Vincent d'où il pouvoit tirer de quoi fournir à tant de bouches: à quoi il répondit: « O Monsieur, le trésor de la providence de Dieu est bien grand, il fait bon jeter ses soins et ses pensées en notre Seigneur, qui ne manquera pas de nous fournir notre nourriture, comme il nous l'a promis. » A quoi il ajouta ces paroles du Psalmiste, auxquelles il avoit une dévotion particulière : *Oculi omnium in te sperant, Domine, et tu das illis escam in tempore opportuno : Aperis tu manum tuam, et imples omne animal benedictione.*

Il arriva une fois une très-notable perte à la maison de Saint-Lazare pendant qu'il en étoit absent; de quoi lui ayant été donné avis, voici en quels termes il en écrivit à la Communauté :

« Tout ce que Dieu fait, il le fait pour le mieux, et partant nous devons espérer que cette perte nous sera profitable, puisqu'elle vient de Dieu. Toutes choses tournent en bien aux hommes justes, et nous sommes assurés que recevant les adversités de la main de Dieu, elles se convertissent en joie et en bénédiction. Je vous prie donc, Messieurs et mes Frères, de remercier Dieu de l'événement de cette affaire, de la privation de ce bien, et de la disposition dont il nous a prévenus pour agréer cette perte pour son amour; elle est grande, mais sa sagesse adorable saura bien la faire tourner à notre profit, par des manières qui nous sont inconnues à présent, mais que vous verrez un jour; oui, vous le verrez; et j'espère que la bonne façon avec laquelle vous vous êtes tous comportés en cet accident si peu attendu, servira de

fondement à la grâce que Dieu vous fera à l'avenir, de faire un parfait usage de toutes les afflictions qu'il lui plaira nous envoyer. »

Et comme quelques amis de Vincent le pressoient de se relever de cette perte par un moyen facile et assuré qu'ils lui suggéroient, il s'en excusa; et entre les raisons contenues dans une lettre qu'il écrivit à l'un d'eux, il y inséra la considération suivante : « Nous avons sujet d'espérer, lui dit-il, que si nous cherchons vraiment le royaume de Dieu, comme Jésus-Christ nous l'enseigne dans l'Evangile, rien ne nous manquera, et que si le monde nous ôte d'un côté, Dieu nous donnera de l'autre, ainsi que nous l'avons déjà éprouvé depuis la perte qui nous est arrivée; car Dieu a suscité une personne, laquelle nous a donné presque autant qu'on nous a ôté. »

Nous pouvons encore insérer ici fort à propos, sur ce même sujet, les paroles remarquables par lesquelles Vincent conclut une lettre qu'il écrivoit à un de ses prêtres qui prenoit le soin de quelque ferme; où après lui avoir donné les ordres touchant ce qu'il devoit faire, « Voilà, lui dit-il, beaucoup de choses pour le temporel : plaise à la bonté de Dieu que, selon votre souhait, elles ne vous éloignent pas du spirituel; et que son esprit nous donne part à la pensée éternelle qu'il a de lui-même, tandis qu'incessamment il s'applique au gouvernement du monde, et à pourvoir aux besoins de toutes ses créatures jusqu'au moindre moucheron. Oh! Monsieur, qu'il nous faut bien travailler à l'acquisition de la participation de cet esprit! »

CHAPITRE IV.

Continuation du même sujet.

Si la confiance que Vincent avoit en Dieu étoit si grande dans les besoins et indigences qu'il souffroit en sa personne, ou en celle des siens, comme nous venons de voir, elle n'étoit pas moindre dans les afflictions, traverses et autres rencontres fâcheuses et périlleuses qui lui sont arrivées. On a même remarqué que, quelques peines qu'il ait ressenties, et en quelque détroit d'affaires qu'il se soit trouvé, on ne l'a jamais vu abattu ni découragé, mais toujours plein de confiance en Dieu, dans une continuelle égalité d'esprit, et un parfait abandon à sa divine providence; et il étoit ravi de rencontrer de telles conjectures pour se mettre dans une dépendance plus entière et plus absolue de la divine volonté.

Un supérieur d'une des principales maisons de sa congrégation lui ayant mandé qu'il se faisoit de grandes intrigues pour supplanter sa communauté, et qu'il y avoit même des personnes puissantes qui appuyoient les mauvais desseins de leurs adversaires, Vincent lui répondit en ces termes : « Pour ce qui est des intrigues dont l'on se sert contre nous, prions Dieu qu'il nous garde de cet esprit : puisque nous le blâmons en autrui, il est encore plus raisonnable de l'éloigner de nous. C'est un défaut contre la providence divine, qui rend ceux qui le commettent indignes des soins que Dieu prend de chaque chose. Etablissons-nous dans l'entière dépendance de sa sainte conduite, et dans la confiance qu'en faisant

de la sorte tout ce que les hommes feront et diront contre nous se tournera en bien. Oui, Monsieur, quand bien toute la terre s'élèveroit pour nous perdre, il n'en sera que ce qu'il plaira à Dieu, en qui nous avons mis notre espérance. Je vous prie d'entrer dans ce sentiment, et d'y demeurer, en sorte que jamais plus vous n'occupiez votre esprit de ces appréhensions inutiles. »

Il y a encore une chose en laquelle Vincent a fait paroître combien parfaite étoit la confiance qu'il avoit en Dieu; c'est en ce qui concernoit la conservation et la propagation de sa congrégation; car bien qu'elle lui fût plus chère que sa propre vie, il vouloit néanmoins en cela, aussi bien qu'en tout le reste, dépendre entièrement de la providence de Dieu, en laquelle il mettoit toute sa confiance pour tout ce qui regardoit le bien et l'accroissement de cette chère compagnie. Et afin que cette dépendance fût plus absolue, et cette confiance plus parfaite, il n'a jamais voulu agir en aucune façon par lui-même, pour lui procurer ni bénéfices, ni maisons, ni établissemens, ni pour y attirer aucuns sujets; attendant tout de la seule providence de Dieu. Lorsqu'on venoit lui offrir quelques dons, il témoignoit plus de répugnance à accepter les plus grands que les moindres. Quand il étoit question d'admettre quelques personnes en sa congrégation, il faisoit plus de difficulté d'y recevoir ceux qui étoient de quelque naissance ou qualité considérable dans le monde, que les autres de plus basse condition, non qu'il fît acception des personnes, mais c'est qu'il se défioit beaucoup de tout ce qui pouvoit venir des mouvemens de la nature ou des considérations du respect humain, et craignoit que cela ne l'éloignât des ordres et de la conduite de la providence divine; et pour

cela il avoit ordinairement défiance de tout ce qui passoit la médiocrité, même des esprits plus grands et plus élevés, s'il ne les voyoit doués d'une véritable et sincère humilité. Il estimoit que ceux qui n'avoient pas tant de talens naturels ou acquis, étoient plus disposés à se confier en Dieu, et par conséquent plus propres pour sa congrégation, où ils pourroient réussir avec plus de bénédiction que les autres, qui souvent s'appuient davantage sur eux-mêmes, et moins sur Dieu. Un prélat qui avoit bien remarqué cette conduite de Vincent, disoit avec grande raison que cette maxime qu'il avoit introduite dans sa congrégation, de n'estimer les grandes qualités de nature ou de fortune, si elles n'étoient jointes à la vertu et soumises à la grâce, étoit un des grands moyens que Dieu lui avoit inspirés pour maintenir sa congrégation dans la pureté de son esprit.

Vincent recommandoit souvent à ceux de sa compagnie de ne jamais briguer ni rechercher quoi que ce fût, pour le particulier ou pour le général de leur communauté, ni emplois, ni commodités, ni faveurs; mais seulement accepter avec humilité et reconnoissance ce que Dieu leur envoyoit; comme aussi de ne laisser jamais aller leur esprit aux sollicitudes et empressemens sur le sujet de leurs besoins et de leurs affaires, mais, en prenant un soin raisonnable et modéré, laisser le tout à la disposition et conduite de la divine providence. Voici ce qu'il écrivit un jour, sur ce sujet, à un prêtre de sa congrégation, qui tenoit la place du supérieur de la maison de Rome qui étoit absent : « Vous me donnez, lui dit-il, tous les jours sujet de louer Dieu de votre affection pour notre compagnie, et de votre vigilance aux affaires; et

c'est ce que je fais de tout mon cœur : mais je suis obligé aussi de vous dire, comme notre Seigneur à Marthe, qu'il y a un peu trop de sollicitude en votre fait, et qu'une seule chose est nécessaire, qui est de donner plus à Dieu et à sa conduite, que vous ne faites pas. La prévoyance est bonne, quand elle lui est soumise; mais elle passe à l'excès, quand nous nous empressons pour éviter quelque chose que nous appréhendons; nous espérons plus de nos soins que de sa providence, et nous pensons faire beaucoup en prévenant ses ordres par notre désordre, qui fait que nous adhérons plutôt à la prudence humaine qu'à sa parole. Ce divin Sauveur nous assure dans l'Évangile qu'un petit passereau, ni même un seul poil de notre tête ne tombe point à terre sans lui : et vous avez peur que notre petite congrégation ne se puisse maintenir si nous n'usons de telles et telles précautions, et si nous ne faisons ceci et cela, en sorte que si nous différons de le faire, d'autres s'établiront sur nos ruines! Aussitôt qu'il s'élève un nouveau dessein contre nous, il s'y faut opposer; si quelqu'un vient pour se prévaloir de notre retenue, il le faut prévenir, autrement tout est perdu. C'est à peu près le sens de vos lettres; et qui pis est, c'est que votre esprit qui est vif s'emporte à faire ce que vous dites, et dans sa chaleur pense avoir assez de lumière sans avoir besoin d'en recevoir d'ailleurs. O Monsieur, que ce procédé est peu convenable à un missionnaire! il vaudroit mieux qu'il y eût cent missions établies par d'autres, que d'en avoir détourné une seule. Si notre zèle est bon, nous devons être bien aises que tout le monde prophétise, que Dieu envoie de nouveaux ouvriers en son Eglise, que leur réputation croisse et que la nôtre diminue. Je vous prie, Monsieur, ayons plus de confiance en

Dieu, laissons-lui conduire notre petite barque; si elle lui est utile, il la gardera du naufrage, et tant s'en faut que la multitude ni la grandeur des autres vaisseaux la fasse submerger, qu'au contraire elle voguera parmi eux avec plus d'assurance, pourvu qu'elle aille droit à sa fin, et qu'elle ne s'amuse point à les traverser.

Lorsque l'on poursuivoit en cour de Rome l'érection et la confirmation de sa congrégation en l'année 1631, et en même temps l'enregistrement de l'union de la maison de Saint-Lazare, qui étoient les deux choses sans lesquelles cette compagnie naissante ne pouvoit subsister, et auxquelles néanmoins on apportoit de grandes oppositions et contradictions, Vincent, nonobstant tout cela, ne laissoit pas d'avoir une telle confiance en Dieu, qu'en ces jours-là il écrivit à un prêtre de sa congrégation ces paroles dignes de remarque :

« Je ne crains que mes péchés, et non pas le succès des bulles, et de l'affaire de Saint-Lazare, ni à Rome ni à Paris : tôt ou tard tout se fera. *Qui timent Dominum sperent in eo; adjutor eorum et protector eorum est.* » Sur quoi il est à remarquer qu'il parle comme avec quelque sorte de certitude de ce futur succès, non par présomption, puisqu'il craint ses péchés et qu'il se défie de lui-même, mais par une parfaite confiance qu'il avoit que Dieu, ayant donné l'être à ce petit corps de sa congrégation, ne l'abandonneroit pas, mais le conduiroit jusqu'à sa perfection; et à ce propos on lui a quelquefois ouï avancer cette maxime que « depuis que Dieu a commencé à faire du bien à une créature, il ne cesse de le lui continuer jusqu'à la fin, si elle ne s'en rend point indigne. » Nous pouvons ici ajouter ce qu'il dit un jour au commencement de l'éta-

blissement de sa congrégation à ceux de sa communauté, les exhortant à concevoir une parfaite confiance en Dieu : « Ayons confiance en Dieu, Messieurs et mes Frères, leur dit-il, mais ayons-la entière et parfaite, et tenons pour assuré qu'ayant commencé son œuvre en nous, il l'achèvera ; car, je vous demande, qui est-ce qui a établi la Compagnie ? qui est-ce qui nous a appliqués aux missions, aux ordinands, aux conférences, aux retraites, etc. ? Est-ce moi ? Nullement. Est-ce M. Portail, que Dieu a joint à moi dès le commencement ? Point du tout : car nous n'y pensions point ; nous n'en avions fait aucun dessein. Et qui est-ce donc qui est l'auteur de tout cela ? C'est Dieu, c'est sa providence paternelle et sa pure bonté : car nous ne sommes tous que de chétifs ouvriers et pauvres ignorans ; et parmi nous il y a peu ou point du tout de personnes nobles, puissantes, savantes, ou capables de quelque chose. C'est donc Dieu qui a fait tout cela, et qui l'a fait par telles personnes que bon lui a semblé, afin que toute la gloire lui en revienne. Mettons donc toute notre confiance en lui ; car si nous la mettons aux hommes, ou bien si nous nous appuyons sur quelque avantage de la nature ou de la fortune, alors Dieu se retirera de nous. Mais, dira quelqu'un, il faut se faire des amis, et pour soi et pour la Compagnie. O mes Frères, gardons-nous bien d'écouter cette pensée, car nous y serions trompés ! cherchons uniquement Dieu, et il nous pourvoira d'amis et de toute autre chose, en sorte que rien ne nous manquera. Voulez-vous savoir pourquoi nous ne réussissons pas dans quelque emploi ? c'est parce que nous nous appuyons sur nous-mêmes. Ce prédicateur, ce supérieur, ce confesseur, se fie trop à sa prudence, à sa science et à son propre esprit. Que fait Dieu ?

il se retire de lui, il le laisse là, et quoiqu'il travaille, tout ce qu'il fait ne produit aucun fruit, afin qu'il reconnoisse son inutilité, et qu'il apprenne par sa propre expérience que, quelque talent qu'il ait, il ne peut rien sans Dieu. »

CHAPITRE V.

Suite du même sujet.

Ce qui rendoit encore plus excellente et plus parfaite cette confiance de Vincent, est qu'il ne s'attachoit qu'à Dieu seul, et ne s'appuyoit que sur sa providence, de laquelle seule il vouloit dépendre absolument (1); et à l'imitation du grand saint François, il désiroit que Dieu fût son tout; pour cela, on a remarqué que, quelque perfection ou talent qu'il reconnût dans les prêtres de sa compagnie, et quelque grand et notable soulagement et service qu'il en pût tirer pour le bien de sa congrégation, ou de la maison de Saint-Lazare, où il faisoit sa résidence ordinaire; et même quelque estime, amour et tendresse qu'il eût pour eux, selon que leur vertu le méritoit, il ne s'attachoit pourtant à aucun d'eux; et en diverses occasions on a vu qu'il a envoyé aux lieux les plus éloignés, et employé dans les missions les plus périlleuses ceux qu'il estimoit et chérissoit davantage, et qui lui étoient les plus utiles et même les plus nécessaires, lorsqu'il voyoit

(1) Beatus qui omni spe rerum hujus mundi seipsum orbavit, ac in solo Deo spem omnem defixit atque locavit suam. *Basil. orat. de virtut. et vit.*

qu'ils y pouvoient rendre un plus grand service à notre Seigneur, s'en privant volontiers pour son amour, tant pour lui offrir en sacrifice ce qu'il avoit de plus cher et ce qu'il aimoit le plus, à l'imitation du saint patriarche Abraham, que pour ne fonder ni appuyer son espérance pour le maintien et accroissement de sa congrégation sur aucun moyen humain; mais uniquement sur la providence divine, sur laquelle seule il mettoit tout son appui, et de laquelle seule il vouloit entièrement et absolument dépendre.

Et à propos de ce saint patriarche, Vincent se servit une fois de l'histoire de son sacrifice, pour représenter aux siens une image fort naïve de la parfaite confiance qu'ils devoient avoir en Dieu. Voici en quels termes il leur parla sur ce sujet :

« Vous ressouvenez-vous de ce grand patriarche à qui Dieu avoit promis de peupler toute la terre par un fils qu'il lui avoit donné? et cependant il lui commande de le lui sacrifier : sur cela quelqu'un eût pu dire : Si Abraham fait mourir son fils, comment est-ce que Dieu accomplira sa promesse? Ce saint homme néanmoins, qui avoit accoutumé son esprit à se soumettre à toutes les volontés de Dieu, se dispose à l'exécution de cet ordre, sans se mettre en peine du reste. C'est à Dieu d'y penser, pouvoit-il dire; si j'exécute son commandement, il accomplira sa promesse; mais comment? je n'en sais rien, c'est assez qu'il est tout-puissant. Je m'en vais lui offrir ce que j'ai de plus cher au monde, puisqu'il le veut. Mais c'est mon fils unique? n'importe : mais en ôtant la vie à cet enfant, j'ôterai le moyen à Dieu de tenir sa parole? c'est tout un; il le désire de la sorte, il le faut faire : mais si je le conserve, ma lignée sera bénite, Dieu l'a dit : oui; mais il a dit

aussi que je le mette à mort, il me l'a manifesté; j'obéirai, quoi qu'il arrive, et j'espérerai en ses promesses. Admirez cette confiance; il ne se met nullement en peine de ce qui arrivera : la chose pourtant le touchoit de bien près; mais il espère que tout ira bien, puisque Dieu s'en mêle. Pourquoi, Messieurs, n'aurons-nous pas la même espérance, si nous laissons à Dieu le soin de tout ce qui nous regarde, et préférons ce qu'il nous commande ?

» A ce propos encore n'admirerons-nous pas la fidélité des enfans de Jonadab, fils de Réchab? C'étoit un bon homme qui reçut mouvement de Dieu de vivre d'une manière différente des autres hommes, et de ne loger plus qu'en des tentes et des pavillons, et non en des maisons. Il abandonne donc celle qu'il avoit : le voilà à la campagne où sa pensée le porte à ne point planter de vigne, pour ne point boire de vin; et en effet il n'en planta et n'en but jamais : il défendit même à ses enfans de semer du blé et d'autres grains, de planter des arbres et de faire des jardinages; de sorte que les voilà tous sans pain, sans blé et sans fruits. Comment ferez-vous donc, pauvre Jonadab? Pensez-vous que votre famille se puisse passer de vivres, non plus que vous? Nous mangerons, dit-il en lui-même, ce que Dieu nous enverra. Voilà qui semble bien rude; les religieux, même les plus pauvres, ne portent point renoncement jusqu'à ce point-là. Tant y a, la confiance de cet homme fut telle, que de se priver de toutes les commodités de la vie, pour dépendre absolument, lui et ses enfans, du soin de la providence divine; et ils demeurèrent en cet état trois cent cinquante ans, c'est à savoir, lui, ses enfans et les enfans de ses enfans : ce qui fut si agréable à Dieu, que, reprochant à Jérémie la dureté de son peuple aban-

donné à ses plaisirs, il lui dit : Va vers ces cœurs endurcis, tu leur diras qu'il y a un homme qui fait cela, etc. Jérémie fait donc venir les Réchabites, pour justifier la grande abstinence du père et des enfans : et pour cela il fit mettre sur la table du pain, du vin, des verres, etc. Ces enfans se trouvant là, Jérémie leur dit : J'ai charge de Dieu de vous dire que vous buviez du vin ; Et nous, répondirent les Réchabites, nous avons charge de n'en pas boire ; il y a tant de temps que nous n'en buvons point, notre père nous l'ayant défendu. Or si ce père eut cette confiance, que Dieu pourvoiroit à la subsistance de sa famille, sans qu'il s'en mît en peine ; et si ses enfans sont si fidèles que de se tenir fermes à l'intention du père, ah ! Messieurs, quelle confiance devons-nous avoir qu'en quelque état que Dieu nous mette il nous pourvoira aussi de ce qui nous est nécessaire ! Quelle est notre fidélité à nos règles, en comparaison de celle de ces enfans, qui n'étoient pas autrement obligés de s'abstenir de ces choses pour l'usage de la vie, et vivoient néanmoins en cette pauvreté ? O mon Dieu, Messieurs ! ô mon Dieu, mes Frères ! demandons à sa divine bonté une grande confiance pour l'événement de tout ce qui nous regarde : pourvu que nous lui soyons fidèles, rien ne nous manquera : il vivra lui-même en nous ; il nous conduira, défendra et aimera ; ce que nous dirons ou ce que nous ferons, tout lui sera agréable.

»Ne voyez-vous pas que les oiseaux ne sèment et ne moissonnent point ? cependant Dieu leur met la table partout ; il leur donne le vêtement et la nourriture ; il étend même sa providence sur les herbes des champs, jusqu'aux lis qui ont des ornemens si magnifiques, que Salomon en toute sa gloire n'en a pas eu de semblables. Or, si Dieu pourvoit ainsi les

oiseaux et les plantes, pourquoi ne vous fierez-vous pas à un Dieu si bon et si provide? Quoi! est-ce que vous vous confierez plutôt à vous qu'à lui? et toutefois, vous savez bien qu'il peut tout, et que vous ne pouvez rien : et nonobstant cela, vous osez vous appuyer plutôt sur votre industrie que sur sa bonté, sur votre pauvreté que sur son abondance. O misère de l'homme!

» Je dirai ici néanmoins que les supérieurs sont obligés de veiller aux besoins d'un chacun, et de pourvoir à tout ce qui est nécessaire; et comme Dieu prend le soin de fournir les choses nécessaires à toutes les créatures, jusqu'à un ciron, il veut aussi que les supérieurs et les officiers, comme instrumens de sa providence, veillent à ce que rien ne manque de nécessaire, ni aux prêtres, ni aux clercs, ni aux frères, ni à cent, ni à deux cents, trois cents personnes ou plus, si elles étoient céans, ni au moindre, ni au plus grand. Mais aussi, mes Frères, devez-vous vous reposer sur les soins amoureux de la même providence pour votre entretien, et vous contenter de ce qu'elle vous donne, sans vous enquérir si la Communauté a de quoi, ou n'en a pas, ni vous mettre en peine d'autre chose que de chercher le royaume de Dieu; parce que sa sagesse infinie pourvoira à tout le reste.

» Dernièrement, je demandois à un Chartreux qui est prieur d'une maison, s'il appeloit les religieux au conseil, pour le gouvernement de leur temporel? Nous y appelons, me répondit-il, les officiers, comme le sous-prieur et le procureur; et tous les autres demeurent en repos, ils ne se mêlent que de chanter les louanges de Dieu, et de faire ce que l'obéissance et la règle leur ordonnent. Nous sommes céans dans le même usage, grâces à Dieu;

tenons-nous-y. Nous sommes aussi obligés d'avoir quelque bien, et de le faire valoir pour subvenir à tout. Un temps fut que le Fils de Dieu envoyoit ses disciples sans argent ni provisions, et puis il trouva à propos d'en avoir pour faire subsister sa compagnie, et en assister les pauvres. Les apôtres ont continué cela, et saint Paul dit de lui-même qu'il travailloit de ses mains, et qu'il amassoit de quoi soulager les Chrétiens nécessiteux. C'est donc aux supérieurs de veiller à l'économie; mais qu'ils tâchent aussi que cette vigilance du temporel ne diminue pas celle des vertus, et qu'ils fassent en sorte que la vie spirituelle soit en vigueur dans leurs maisons, et que Dieu y règne sur toutes choses; c'est le premier but qu'ils doivent avoir. »

CHAPITRE VI.

Sentimens de Vincent touchant la confiance qu'il faut avoir en Dieu.

Après avoir rapporté dans le chapitre précédent le discours que Vincent a tenu autrefois à ceux de sa communauté sur le sujet de la confiance qu'ils devoient avoir en Dieu, il ne sera pas hors de propos de mettre ici ensuite les sentimens qu'il a témoignés en diverses rencontres à plusieurs personnes particulières sur cette même vertu.

Ecrivant un jour à une personne de vertu qui lui avoit témoigné une dévotion particulière pour la fête de saint Vincent, « Je vous remercie, lui dit-il, de la part que vous prenez à la dévotion de mon saint patron, et je prie Dieu qu'il donne à votre foi

ce que ma misère est indigne d'obtenir pour vous; demandez-lui pardon, s'il vous plaît, de mon indévotion, causée par manquement de préparation; j'ai été embarrassé en affaire toute cette matinée, sans pouvoir faire qu'un peu d'oraison, et avec beaucoup de distractions. Jugez ce que vous devez attendre de mes prières en ce saint jour; cela pourtant ne me décourage pas, parce que je mets ma confiance en Dieu, et non pas certes en ma préparation ni en toutes mes industries, et je vous souhaite de tout mon cœur le même, puisque le trône de la bonté et des miséricordes de Dieu est établi sur le fondement de nos misères. Confions-nous donc bien en sa bonté, et nous ne serons jamais confondus, ainsi qu'il nous assure par sa parole. »

Et dans une autre rencontre, écrivant à la même personne, « Déchargez, lui dit-il, votre esprit de tout ce qui vous fait peine; Dieu en aura soin. Vous ne sauriez vous empresser en cela sans contrister, pour ainsi dire, le cœur de Dieu, parce qu'il voit que vous ne l'honorez pas assez par la sainte confiance : fiez-vous en lui, je vous en supplie, et vous aurez l'accomplissement de ce que votre cœur désire. Je vous le dis derechef, rejetez toutes ces pensées de défiance que vous permettez quelquefois à votre esprit; et pourquoi votre âme ne sera-t-elle pas pleine de confiance, puisqu'elle est la chère fille de notre Seigneur par sa miséricorde? »

Et dans une autre lettre à la même : « O qu'il y a de grands trésors cachés, lui dit-il, dans la sainte providence! et que ceux-là honorent souverainement notre Seigneur qui la suivent, et qui n'enjambent pas sur elle! J'entendois dire dernièrement à un des grands du royaume, qu'il avoit bien appris cette vérité par sa propre expérience, parce

que jamais il n'avoit entrepris par soi-même que quatre choses, lesquelles au lieu de lui réussir étoient tournées à son dommage. N'est-il pas vrai que vous voulez, comme il est bien raisonnable, que votre serviteur n'entreprenne rien sans vous et sans votre ordre? Et si cela est raisonnable d'un homme à un autre, à combien plus forte raison du Créateur à la créature ? »

Quelqu'un lui ayant un jour demandé si l'on pouvoit excéder en l'espérance et confiance que l'on devoit avoir en Dieu, il répondit que, tout ainsi qu'on ne pouvoit pas trop croire les vérités de la foi, qu'on ne pouvoit non plus trop espérer en Dieu; qu'il étoit bien vrai qu'on pouvoit se tromper en espérant des choses que Dieu n'a pas promises, ou bien espérant celles qu'il a promises sous condition, et ne voulant pas faire ce qu'il ordonne pour les obtenir; comme lorsqu'un pécheur espère pardon, et ne veut pas pardonner à son frère; qu'il demande miséricorde, et ne veut pas se convertir; qu'il se confie qu'il remportera la victoire contre les tentations, et ne veut pas y résister ni les combattre; car ces espérances sont fausses et illusoires, mais celle qui est véritable ne peut jamais être trop grande, étant fondée sur la bonté de Dieu et sur les mérites de Jésus-Christ.

Voyant un jour quelques-uns des siens qui se laissoient un peu trop abattre et décourager par le sentiment qu'ils avoient de leurs imperfections, « Nous avons, leur dit-il, pour les encourager, le germe de la toute-puissance de Dieu en nous, qui nous doit être un grand motif d'espérer et de mettre notre confiance en lui, nonobstant toutes nos pauvretés. Non, il ne faut pas vous étonner de voir des misères en vous, car chacun en a sa bonne part : il est bon

de les connoître, mais non pas de s'en affliger démesurément : il est bon même d'en détourner la pensée quand elle nous porte au découragement, et de redoubler notre confiance en Dieu et notre abandon entre ses mains paternelles. »

Ce saint homme étoit si attentif aux conduites de la divine providence, qu'en plusieurs rencontres on le voyoit se comporter tout autrement que ne font les autres, qui pensent que tout est perdu s'ils ne se remuent, s'ils ne se mettent en peine et n'y mettent un chacun, pour se prémunir contre les accidens de cette vie, et pour remédier aux traverses et adversités, employant les lettres, donnant des ordres, faisant des changemens, et se servant d'autres expédiens humains, promptement et sans remise; couvrant et tâchant de couvrir ce défaut de confiance et de soumission à la divine providence de ce prétexte, que Dieu laisse agir les causes secondes. Mais Vincent, se conduisant par des lumières plus pures et par un principe plus assuré, ne se hâtoit point d'avoir recours aux industries humaines, que le plus tard qu'il pouvoit, pour donner lieu cependant à la providence divine d'agir par elle-même, et de mettre les choses au point convenable, ce qu'il faisoit par une parfaite connoissance qu'il avoit que le propre de Dieu est de réduire tout à bien, et que moins il y a de l'homme dans les affaires, plus il y a de Dieu.

Lorsqu'il avoit fait ce qu'il estimoit que Dieu demandoit de lui pour mettre ordre aux affaires, il demeuroit en paix pour l'événement, et s'en reposoit entièrement sur la conduite de Dieu; et quelque succès qui en arrivât, bon ou mauvais, il ne s'en mettoit pas davantage en peine, et ne s'inquiétoit point de ce qu'il avoit fait, se contentant du témoi-

gnage de sa conscience, qui lui faisoit connoître qu'ayant tâché de se conformer aux ordres de la volonté de Dieu en ce qu'il avoit fait, il n'y avoit pas lieu d'en avoir aucun regret, mais plutôt d'en bénir et remercier sa bonté.

Un ecclésiastique, de condition et de vertu, étant fort travaillé de pensées de désespoir, en écrivit à Vincent d'un lieu fort éloigné où il se trouvoit alors, pour recevoir de lui quelque consolation et quelque remède; et voici sa réponse, qui fait voir de plus en plus quels étoient les sentimens de ce saint homme touchant la confiance qu'on devoit avoir en Dieu. « J'espère, lui dit-il, que depuis votre lettre écrite Dieu aura dissipé ces nuages qui vous mettoient en peine; c'est pourquoi je ne vous en toucherai qu'un mot en passant. Il semble que vous soyez entré en quelque doute si vous êtes du nombre des prédestinés; à quoi je réponds que, bien qu'il soit vrai que personne n'ait des marques infaillibles de sa prédestination, sans une révélation spéciale de Dieu, néanmoins, selon le témoignage de saint Paul, il y en a de si probables pour connoître les vrais enfans de Dieu, qu'il n'y a presque lieu d'en douter. Et pour ces marques-là, Monsieur, je les vois toutes en vous par la grâce de Dieu; la même lettre par laquelle vous me dites que vous ne les voyez pas, m'en découvre une partie, et la longue connoissance que j'ai de vous me manifeste les autres. Croyez-moi, Monsieur, je ne connois pas une âme au monde qui soit plus à Dieu que la vôtre, ni un cœur plus éloigné du mal, ni plus aspirant au bien, que vous l'avez. Mais il ne me le semble pas, me direz-vous; et je vous réponds que Dieu ne permet pas toujours aux siens de discerner la pureté de leur intérieur, parmi les mouvemens de la nature cor-

rompue, afin qu'ils s'humilient sans cesse, et que leur trésor étant par ce moyen caché, il soit en plus grande assurance. Le saint Apôtre avoit vu des merveilles au ciel, mais pour cela il ne se tenoit pas justifié, parce qu'il voyoit en lui-même trop de ténèbres et de combats; il avoit toutefois une telle confiance en Dieu, qu'il estimoit n'y avoir rien au monde capable de le séparer de la charité de Jésus-Christ. Cet exemple vous doit suffire, Monsieur, pour demeurer en paix parmi vos obscurités, et pour avoir une entière et parfaite confiance en l'infinie bonté de notre Seigneur, lequel voulant achever l'ouvrage de votre sanctification vous invite de vous abandonner entre les bras de sa providence. Laissez-vous donc conduire à son amour paternel, car il vous aime; et tant s'en faut qu'il rejette un homme de bien, tel que vous êtes, que même il ne délaisse jamais un méchant qui espère en sa miséricorde. »

Parlant un jour à sa communauté sur ce même sujet de la confiance en Dieu, « Le véritable missionnaire, dit-il, ne se doit point mettre en peine pour les biens de ce monde, mais jeter tous ses soins en la providence du Seigneur, tenant pour certain que, pendant qu'il sera bien établi en la charité et bien fondé en cette confiance, il sera toujours sous la protection de Dieu, et par conséquent qu'aucun mal ne lui arrivera, et qu'aucun bien ne lui manquera, lors même qu'il pensera que, selon les apparences, tout va se perdre. Je ne dis pas ceci par mon propre esprit, c'est l'Ecriture sainte qui nous l'enseigne et qui dit que *Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei cœli commorabitur.* Celui qui loge à l'enseigne de la confiance en Dieu, sera toujours favorisé d'une spéciale protection de sa part, et en cet état il doit tenir pour certain qu'il ne lui arrivera

aucun mal, parce que toutes choses coopèrent à son bien; et qu'aucun bien ne lui manquera, d'autant que Dieu lui-même se donnant à lui, il porte avec soi tous les biens nécessaires, tant pour le corps que pour l'âme. Et ainsi, mes Frères, vous devez espérer que pendant que vous demeurerez fermes en cette confiance, non-seulement vous serez préservés de tous maux et de tous fâcheux accidens, mais aussi comblés de toutes sortes de biens. »

Nous finirons ce chapitre par l'extrait d'un discours que Vincent fit un jour aux Filles de la Charité, pour leur inspirer ce même esprit de confiance en Dieu parmi tous les fâcheux et périlleux accidens où elles se trouvoient quelquefois exposées en rendant service aux pauvres : « Vous verrez souvent, mes Filles, leur dit-il, la colère de Dieu punir de mort subite et violente une multitude de pécheurs, sans avoir loisir de faire pénitence et se convertir; vous verrez même beaucoup d'innocens périr, et vous serez conservées. Oui, mes Filles, Dieu prend soin de votre conservation, parce que vous servez les pauvres. » Et puis, dans la suite de son discours, il leur fit faire réflexion sur les effets de cette protection spéciale de Dieu sur elles en deux occasions dignes de remarque; l'une fut qu'en ces jours-là une maison du faubourg Saint-Germain, presque toute neuve tomba de fond en comble au même temps qu'une Fille de la Charité qui portoit une portion à un pauvre malade y étoit entrée, laquelle se trouva entre deux planchers, et par conséquent devoit être, selon toutes les apparences humaines, écrasée sous ces ruines, comme toutes les personnes qui se trouvèrent alors dans cette maison, qui étoient plus de trente, le furent, à la réserve d'un seul petit enfant, qui fut pourtant blessé quoiqu'il n'en mou-

rût pas; mais cette Fille de la Charité en fut préservée comme miraculeusement, demeurant la marmite en sa main sur un petit coin de plancher, qui ne tomba pas, quoique tout le reste du plancher fût tombé; et de plus, comme par un second miracle, quoiqu'il tombât d'en haut quantité de solives et autres pièces de bois, des grosses pierres, des coffres, tables, et autres choses semblables, aux environs de cette fille, elle n'en reçut aucune blessure, et on la vit sortir saine et sauve du milieu de ces ruines.

L'autre occasion fut qu'une poutre s'étant rompue en la maison de la communauté de ces Filles, et le plancher d'une chambre étant tombé tout-à-coup, la providence de Dieu pourvut tellement à cet accident, qu'aucune d'entre elles ne se trouva ni dessus ni dessous ce plancher, quoiqu'un moment auparavant il y en eût plusieurs, et même que mademoiselle Le Gras, leur première supérieure et fondatrice, ne fît qu'en sortir; ce qui fut une autre merveille de la protection de Dieu envers elles. Sur quoi Vincent continuant son discours, et élevant sa voix : «Ah! mes Filles, leur dit-il, quel sujet n'avez-vous pas de vous confier en Dieu? Nous lisons dans les histoires qu'un homme fut tué en pleine campagne, par la chute d'une tortue qu'un aigle lui laissa tomber sur la tête; et nous voyons aujourd'hui des maisons renversées de fond en comble, et des Filles de la Charité qui sortent saines et sauves de dessous les ruines, et qui n'en reçoivent aucune lésion : qu'est-ce que cela, sinon une marque et un témoignage par lequel Dieu leur veut faire connoître qu'elles lui sont chères comme la prunelle de ses yeux? O mes Filles, soyez assurées que, pourvu que vous conserviez dans vos cœurs cette

sainte confiance, Dieu vous conservera en quelque lieu que vous vous trouviez. »

CHAPITRE VII.

Son amour envers Dieu.

Quoique l'amour de Dieu ait son siége dans le cœur, et que ses plus nobles et plus parfaites opérations ne soient connues que de celui qui les pratique, et de Dieu qui en est l'auteur par sa grâce, il ne laisse pas quelquefois de se produire au dehors, par ses effets extérieurs, comme le feu renfermé dans une fournaise, par les flammes qu'il en fait sortir. Il est bien vrai que, pour connoître quel a été l'amour de Vincent envers Dieu, il faudroit que son Saint-Esprit nous découvrît ce que ses divines inspirations ont opéré dans son cœur, et la fidèle coopération qu'il lui a rendue; mais puisque cette manifestation est réservée au dernier jour, auquel Dieu révèlera les secrets des cœurs, nous nous contenterons de remarquer ici seulement quelques-unes des étincelles que le feu sacré de cet amour n'a pu retenir, et qui ont paru au dehors.

Et premièrement, si c'est une marque assurée d'un parfait amour de Dieu, selon le témoignage du disciple bien-aimé et bien-aimant, de garder la loi de Dieu et se rendre obéissant et fidèle à sa parole (1), on peut dire avec vérité que Vincent a

(1) Hæc est charitas Dei, ut mandata ejus custodiamus. 1 *Joan.* v.

Qui servat verbum ejus, verè in hoc charitas Dei perfecta est. 1 *Joan.* ii.

beaucoup aimé Dieu, puisqu'il a été si fidèle et si exact à observer la loi de Dieu, et à suivre ce qui est prescrit par sa sainte parole, que ceux qui l'ont le plus hanté, et qui ont considéré de plus près tous ses déportemens assurent qu'il n'eût pas fallu être homme pour manquer moins que lui, et qu'il étoit tellement attentif sur lui-même, mortifié en ses passions, équitable en ses jugemens, circonspect en ses paroles, prudent en sa conduite, exact en ses pratiques de piété, et enfin si parfaitement uni à Dieu, autant qu'on en pouvoit juger par l'extérieur, qu'il paroissoit assez que c'étoit l'amour de Dieu qui animoit son cœur, et qui régnoit sur toutes les puissances de son âme, et même sur les organes et facultés de son corps, pour régler tous leurs mouvemens et toutes leurs opérations selon les ordres de cette loi éternelle, qui est la première règle de toute justice et sainteté. Et l'on peut dire que toute sa vie étoit un sacrifice continuel qu'il faisoit à Dieu, non-seulement des honneurs, commodités, plaisirs, et autres biens du monde, mais de tout ce qu'il avoit reçu de sa main libérale, de ses lumières, de ses affections, de sa liberté, et de tout ce qui pouvoit tomber en sa disposition; et que la plus grande et la plus intime joie de son cœur étoit de penser à la gloire incompréhensible que Dieu possède en lui-même, à l'amour ineffable qu'il se porte, et aux infinies perfections qui sont renfermées dans l'unité et simplicité de sa divine essence.

Que ses plus ardens et continuels désirs étoient que Dieu fût de plus en plus connu, adoré, servi, obéi, aimé et glorifié en tous lieux, par toutes sortes de créatures; et que tout ce qu'il faisoit et disoit, ne tendoit à autre qu'à graver, autant qu'il étoit en lui, ce divin amour dans tous les cœurs, et par-

ticulièrement dans ceux de ses enfans, qui ont admiré et éprouvé la grâce de cette parfaite charité qui étoit en lui, et qui faisoit ressentir ses ardeurs à ceux qui s'approchoient de sa personne. C'est ce qui les portoit toujours à exécuter avec grande estime et dévotion toutes ses paroles, et même quelquefois à les recueillir jusques aux moindres; et néanmoins ils ont reconnu et confessé que les paroles de ce grand serviteur de Dieu avoient toute autre force en sa bouche, que sur le papier, et que le même esprit qui animoit son cœur, donnoit une vertu et une énergie particulière à ses paroles, en sorte qu'on pouvoit dire que c'étoient des paroles de grâce, qui pénétroient jusqu'au cœur de ceux qui l'écoutoient. A ce propos, une personne de grande vertu, qui est maintenant devant Dieu, s'étant un jour trouvée à un entretien qu'il fit aux dames de la compagnie de la Charité de Paris, se sentit tellement touchée de ce qu'elle avoit entendu, que se tournant vers quelques autres des plus qualifiées de cette assemblée : « Hé bien! Mesdames, leur dit-elle, ne pouvons-nous pas, à l'imitation des disciples qui alloient en Emmaüs, dire que nos cœurs ressentoient les ardeurs de l'amour de Dieu pendant que M. Vincent nous parloit? Pour moi, ajouta-t-elle, quoique je sois fort peu sensible en toutes les choses qui regardent Dieu, je vous avoue néanmoins, que j'ai le cœur tout embaumé de ce que ce saint homme nous vient de dire. — Il ne faut pas s'en étonner, répondit une de ces dames, il est l'ange du Seigneur, qui porte sur ses lèvres les charbons ardens de l'amour divin qui brûle dans son cœur. — Cela est très-véritable, ajouta une autre de la Compagnie, et il ne tiendra qu'à nous de participer aux ardeurs du même amour. »

Une autre fois, plusieurs prélats s'étant trouvés à la conférence des ecclésiastiques qui s'assemblent à Saint-Lazare, et Vincent leur ayant déféré par honneur la conclusion de la conférence, comme il avoit coutume de faire quand quelque prélat y étoit présent; tous unanimement le prièrent de la faire lui-même; et comme il s'en excusoit, le plus ancien d'entre eux lui dit : « Monsieur Vincent, il ne faut pas que vous priviez la Compagnie par votre humilité, des bons sentimens que Dieu vous a communiqués sur ce sujet qu'on traite. Il y a je ne sais quelle onction du Saint-Esprit en vos paroles, qui touche un chacun; et pour cela, ces Messieurs vous prient de leur faire part de vos pensées; car un mot de votre bouche fera plus d'effet que tout ce que nous pourrions dire. »

Or, ce grand amour que Vincent avoit pour Dieu s'est fait particulièrement connoître par la droiture et pureté de ses intentions, qui tendoient uniquement et incessamment à la grande gloire de sa divine majesté : il faisoit chaque chose, et même celles qui sembloient les plus petites, dans la vue de Dieu, pour lui plaire, et pour accomplir ce qu'il reconnoissoit lui être le plus agréable. Aussi disoit-il souvent que Dieu ne regardoit pas tant l'extérieur de nos actions que le degré d'amour et de pureté d'intention dans lequel nous les faisions; que les petites actions faites pour plaire à Dieu, ne sont pas si sujettes à la vaine gloire que les autres actions plus éclatantes, qui bien souvent s'en vont en fumée; et enfin que, si nous voulons plaire à Dieu dans les grandes actions, il faut nous habituer à lui plaire dans les petites.

Un jour, quelqu'un des siens s'étant accusé devant les autres d'avoir fait quelque action par respect hu-

main, Vincent, tout animé de l'amour de Dieu, dit qu'il vaudroit mieux être jeté, pieds et mains liés, parmi des charbons ardens, que de faire une action pour plaire aux hommes. Ensuite, s'étant mis à faire d'un côté le dénombrement de quelques-unes des perfections divines, et de l'autre des défauts, imperfections et misères des créatures; pour faire mieux voir l'injustice et la folie de ceux qui négligent de faire leurs actions pour Dieu, et qui perdent leur temps et leurs peines pour n'avoir en ce qu'ils font que des vues basses et humaines, il ajouta ces paroles dignes de remarque : « Honorons toujours les perfections de Dieu; prenons pour but de tout ce que nous avons à faire, celles qui sont les plus opposées à nos imperfections, comme sa douceur et sa clémence, directement opposées à notre colère; sa science, si contraire à notre aveuglement; sa grandeur et sa majesté infinies, si fort élevées au-dessus de notre bassesse et vileté; son infinie bonté, toujours opposée à notre malice; étudions-nous de faire nos actions pour honorer et glorifier cette perfection de Dieu, qui est directement contraire à nos défauts. « Il ajoutoit que c'étoit cette direction et application qui étoit comme l'âme de nos œuvres, et qui en rehaussoit grandement le prix et la valeur; se servant à ce sujet d'une comparaison familière des habits dont se revêtent les princes et les grands seigneurs aux jours de leurs triomphes et magnificences; « car, disoit-il, les habits ne sont pas ordinairement tant estimés pour l'étoffe dont ils sont faits, que pour les passemens d'or et enrichissemens de broderies, perles et pierres précieuses dont ils sont ornés : de même, il ne faut pas se contenter de faire de bonnes œuvres, mais il les faut enrichir et relever par le mérite d'une très-noble et très-sainte

intention, les faisant uniquement pour plaire à Dieu et pour le glorifier. »

C'est dans cette même droiture d'intention qu'il avoit souvent en bouche, et encore plus dans le cœur, ces paroles de notre Seigneur Jésus-Christ, rapportées dans l'Évangile : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu. Notre Seigneur, disoit-il sur ce sujet, nous recommande par ces paroles de faire régner Dieu en nous, et puis de coopérer avec lui à étendre et amplifier son royaume dans la conquête des âmes. N'est-ce pas là un grand honneur pour nous, que d'être appelés à l'exécution d'un si grand et si important dessein ? N'est-ce pas agir comme les anges, qui travaillent incessamment et uniquement pour l'agrandissement de ce royaume de Dieu ? Y a-t-il condition qui soit plus désirable que la nôtre, qui ne devons vivre ni agir que pour établir, accroître et agrandir le royaume de Dieu ? A quoi tiendra-t-il, mes Frères, que nous ne répondions dignement à une vocation si sainte et si sanctifiante ? »

CHAPITRE VIII.

Sa conformité à la volonté de Dieu.

Saint Basile étant un jour interrogé par quel moyen on pouvoit témoigner son amour envers Dieu, répondit que c'étoit en faisant tout ce qu'on peut, et même, s'il faut parler ainsi, plus qu'on ne peut, pour accomplir continuellement, en toutes choses, la très-sainte volonté de Dieu, avec un très-

ardent désir de procurer l'accroissement de son honneur et de sa gloire : et certes, ce n'est pas sans grande raison qu'il a parlé de la sorte; car, puisque l'union qui se fait par l'amour est principalement des cœurs et des volontés, on ne sauroit mieux faire paroître qu'on aime Dieu, que par une conformité et union parfaite de sa volonté avec celle de Dieu.

C'est ce que Vincent a saintement pratiqué; et l'on peut dire que cette conformité de sa volonté avec la volonté de Dieu, étoit la propre et principale, et comme la générale vertu de ce saint homme, qui répandoit ses influences sur toutes les autres; c'étoit comme le maître ressort qui faisoit agir toutes les facultés de son âme et tous les organes de son corps; c'étoit le premier mobile de tous ses exercices de piété, de toutes ses plus saintes pratiques, et généralement de toutes ses actions; en sorte que, s'il se présentoit devant Dieu dans ses oraisons, s'il se rendoit en tout temps et en toutes occasions si attentif à sa divine présence, c'étoit pour lui dire comme saint Paul : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* S'il étoit si soigneux de consulter Dieu, de l'écouter et d'user d'une si grande circonspection, pour discerner les vraies inspirations qui venoient du Saint-Esprit, d'avec les fausses qui procédoient de la suggestion du démon, ou des mouvemens déréglés de la nature, c'étoit pour connoître la volonté de Dieu avec plus d'assurance, et pour se mettre plus en état de l'accomplir; enfin, s'il rejetoit si fortement toutes les maximes du monde, pour embrasser celles de l'Évangile, s'il renonçoit si parfaitement à lui-même, s'il embrassoit les croix avec tant d'affection, et s'il s'abandonnoit à tout faire et à tout souffrir pour Dieu, c'étoit pour se conformer

plus parfaitement à toutes les volontés de sa divine majesté; et il avoit une telle estime de la pratique de cette sainte conformité, qu'il dit un jour de l'abondance de son cœur cette belle sentence, que *Se conformer en toutes choses à la volonté de Dieu, et y prendre tout son plaisir, c'étoit vivre sur la terre d'une vie tout angélique, et même que c'étoit vivre de la vie de Jésus-Christ.*

Il dit une autre fois sur ce même sujet, que notre Seigneur étoit une communion continuelle aux âmes vertueuses qui se tenoient fidèlement et constamment unies à sa très-sainte volonté, et qui avoient un même vouloir et un même non-vouloir avec lui. Et comme il étoit tout rempli et pénétré de cette importante vérité, et qu'il connoissoit par sa propre expérience les grâces et bénédictions qui découloient de cette conformité à la volonté de Dieu, il a toujours tâché de l'inspirer dans tous les cœurs des autres, et particulièrement de ceux de sa congrégation, auxquels il en a même fait une règle particulière dans les termes suivans:

« Et parce que la sainte pratique qui consiste à faire toujours, et en toutes choses, la volonté de Dieu, est un moyen assuré pour pouvoir bientôt acquérir la perfection chrétienne, chacun tâchera selon son possible de se la rendre familière, en accomplissant ces quatre choses : premièrement en exécutant dûment les choses qui nous sont commandées, et fuyant soigneusement celles qui nous sont défendues, et cela toutes les fois qu'il nous appert que tel commandement et telle défense vient de la part de Dieu ou de l'Eglise, ou de nos supérieurs, ou de nos règles ou constitutions; secondement, entre les choses indifférentes qui se présentent à faire, choisissant plutôt celles qui répugnent à notre nature

que celles qui la satisfont; si ce n'est que celles qui lui plaisent soient nécessaires, car alors il les faut préférer aux autres, les envisageant néanmoins, non du côté qu'elles délectent les sens, mais du côté qu'elles sont agréables à Dieu. Que si plusieurs choses indifférentes de leur nature, qui ne sont agréables ni désagréables, se présentent à faire en même temps, alors il est à propos de se porter indifféremment à ce qu'on voudra, comme venant de la divine providence. Troisièmement, pour ce qui est des choses qui nous arrivent inopinément, comme sont les afflictions ou consolations, soit corporelles ou spirituelles, en les recevant toutes avec égalité d'esprit, comme sortant de la main paternelle de notre Seigneur. Quatrièmement, faisant toutes ces choses-là par le motif que c'est le bon plaisir de Dieu, et pour imiter en cela, autant qu'il nous est possible, notre Seigneur Jésus-Christ, qui a toujours fait les mêmes choses, et pour la même fin, comme il le témoigne lui-même par ces paroles rapportées dans l'Évangile : *Je fais toujours les choses qui sont selon la volonté de mon Père.* »

Il considéroit cette pratique comme un souverain remède à tous maux; et quand on lui demandoit comment on se pourroit corriger de quelque promptitude ou impatience, ou autre imperfection, ou bien vaincre quelque tentation, ou conserver la paix du cœur parmi les pertes et les souffrances, il répondoit que ce seroit en se conformant à la volonté de Dieu. Mais il vouloit qu'on persistât courageusement en cette sainte pratique, et qu'on eût une affection persévérante à chercher de connoître et d'accomplir en toutes choses cette sainte et divine volonté; et il ne pouvoit souffrir en cela aucune relâche ni aucune remise, souhaitant que la volonté

de Dieu fût comme le propre élément de l'âme, que ce fût l'air qu'elle respirât, et le bonheur auquel elle aspirât continuellement. A ce sujet parlant un jour aux siens : « La perfection de l'amour, leur dit-il, ne consiste pas dans les extases, mais à bien faire la volonté de Dieu; et celui-là entre tous les hommes sera le plus parfait qui aura sa volonté plus conforme à celle de Dieu : en sorte que notre perfection consiste à unir tellement notre volonté à celle de Dieu, que la sienne et la nôtre ne soient qu'un même vouloir et non-vouloir; et celui qui excellera davantage en ce point sera le plus parfait. Lorsque notre Seigneur voulut enseigner le moyen d'arriver à la perfection à cet homme dont il est parlé dans l'Evangile, il lui dit : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive.* Or, je vous demande, qui est-ce qui renonce plus à soi-même, ou qui porte mieux la croix de la mortification et qui suit plus parfaitement Jésus-Christ, que celui qui s'étudie à ne faire jamais sa volonté et à faire toujours la volonté de Dieu? L'Ecriture dit aussi en quelque autre lieu que celui qui adhère à Dieu est un même esprit avec Dieu; or, je vous demande, qui est-ce qui adhère plus parfaitement à Dieu que celui qui ne fait que la volonté du même Dieu, et jamais la sienne propre; qui ne veut et qui ne souhaite autre chose que ce que Dieu veut? Oh! que c'est là un moyen bien court pour acquérir en cette vie un grand trésor de grâces! »

En quelque autre rencontre, écrivant à l'un des prêtres de sa congrégation sur le sujet d'un fâcheux accident qui étoit arrivé : « Que ferons-nous à cela, lui dit-il, sinon de vouloir ce que la divine providence veut, et ne pas vouloir ce qu'elle ne veut pas?

Il m'est venu ce matin en ma chétive oraison un grand désir de vouloir tout ce qui arrive dans le monde, et bien et mal, de peine tant générale que particulière, parce que Dieu le veut, puisqu'il l'envoie. Oh! que cette pratique me semble avoir de merveilleuses circonstances qui sont bien nécessaires aux missionnaires! étudions-nous donc d'avoir cette disposition de volonté à l'égard de celle de Dieu, et entre plusieurs grands biens qui en proviendront, celui de la tranquillité d'esprit ne sera pas des moindres. »

Une autre fois faisant réflexion sur la troisième demande de l'oraison Dominicale, *fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra*, que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel; il disoit que par ces paroles notre Seigneur avoit voulu nous enseigner que comme les anges et les bienheureux qui sont là haut au ciel font incessamment la sainte et adorable volonté de Dieu, de même il vouloit que nous autres la fissions semblablement sur la terre, avec le plus d'amour et de perfection qu'il nous seroit possible, nous en ayant donné l'exemple, et n'étant venu du ciel en terre que pour faire la volonté de Dieu son père en accomplissant l'œuvre de notre rédemption, et trouvant ses délices à faire ce qu'il connoissoit être le plus agréable à Dieu, au temps et en la manière qu'il connoissoit être selon sa volonté. »

CHAPITRE IX.

Continuation du même sujet.

Vincent a fait paroître son affection et sa fidélité à cette sainte pratique, d'une manière que l'on peut dire lui avoir été presque singulière, en ce qu'il n'est jamais entré dans aucun emploi et n'a procuré aucun avantage temporel à sa congrégation, sinon autant qu'il connoissoit manifestement que cela étoit conforme à la volonté de Dieu, et qu'il y étoit même fortement poussé par autrui. Il a fait, à la vérité, son possible pour conserver les biens temporels que la providence divine avoit donnés à sa compagnie, parce que Dieu le vouloit; mais on ne l'a jamais vu aller au-devant pour lui en procurer, ni faire aucune recherche ou sollicitation pour y attirer personne; et quoiqu'il soit licite et même louable de convier les autres à se mettre dans un état auquel ils puissent mieux servir Dieu, quand cela se fait par un pur zèle de sa gloire, la dévotion néanmoins de ce saint homme étoit d'attendre toujours le bon plaisir de Dieu pour le suivre, et de ne le prévenir jamais, ce qui est une vertu assez rare; et il étoit tellement rempli et animé de ce désir, que la volonté de Dieu fût la souveraine sur son cœur et sur tout ce qui pouvoit dépendre de lui, qu'il tenoit pour maxime de ne rien épargner, ni dépense ni peine, ni même la vie, quand il étoit question d'accomplir cette très-sainte volonté.

Il ne pouvoit approuver que ceux qui étoient appelés de Dieu dans un état ou profession, vinssent

à la quitter par eux-mêmes, quoiqu'ils eussent des prétextes fort bons et raisonnables; voici ce qu'il écrivit un jour sur ce sujet à un curé qui vouloit permuter sa cure. « Je vous prie, lui dit-il, de ne vous point hâter. Ce que vous prétendez faire mérite une grande considération, et j'aurois peine que vous eussiez pris aucune résolution finale sans avoir fait prier Dieu et consulté M. Duval ou M. Coqueret, ou tous les deux; car il s'agit de savoir si Dieu veut que vous quittiez l'épouse qu'il vous a donnée. »

Les supérieurs des maisons de sa congrégation ont remarqué qu'en toutes ses lettres il ne leur recommandoit rien tant que cette conformité au bon plaisir de Dieu en toutes sortes d'événemens; et quelques-uns lui ayant mandé en divers temps qu'on vouloit leur susciter des procès, et les molester et inquiéter dans quelque partie de leurs biens, ou dans les maisons et places qu'ils avoient acquises, sa réponse plus ordinaire étoit qu'il n'en arriveroit que ce qu'il plairoit à Dieu; qu'il étoit le maître non-seulement de nos biens, mais aussi de nos vies, et qu'il étoit juste qu'il en disposât selon sa divine volonté.

Il vouloit que dans les aridités spirituelles, et dans les infirmités du corps, on demeurât soumis au bon plaisir de Dieu, que l'on fût content dans tous les états où il lui plairoit de nous mettre, et qu'on ne désirât jamais d'en sortir, sinon autant que l'on connoîtroit lui être agréable; et il disoit que, selon son sentiment, c'étoit la pratique la plus excellente et la plus relevée en laquelle un Chrétien, et même un prêtre, pût s'exercer sur la terre.

Un des principaux prêtres de sa congrégation, et un des plus utiles, étant fort malade et en danger de mort, et mademoiselle Le Gras, supérieure des

Filles de la Charité, en étant fort affligée, Vincent lui écrivit en ces termes : « Il faut, lui dit-il, agir contre ce qui fait peine, et briser son cœur ou l'amollir pour se préparer à tout. Il y a apparence que notre Seigneur veut prendre sa part de la petite Compagnie ; elle est toute à lui, comme je l'espère, et il a droit d'en user comme il lui plaira ; et pour moi, mon plus grand désir est de ne désirer que l'accomplissement de sa sainte volonté. Je ne puis vous exprimer combien notre malade est avant dans cette pratique ; et c'est pour cela qu'il semble que notre Seigneur le veuille mettre dans un lieu où il la pourra continuer plus heureusement durant toute l'éternité. O qui nous donnera la soumission de nos sens et de notre raison à cette adorable volonté ! ce sera l'auteur des sens et de la raison, si nous ne nous en servons qu'en lui et pour lui. Prions-le que vous et moi ayons toujours un même vouloir et non-vouloir avec lui et en lui, puisque c'est un paradis anticipé dès cette vie. »

Une autre fois, voyant une vertueuse demoiselle dans une grande crainte de ce que deviendroit un de ses fils : « Donnez, lui dit-il, l'enfant et la mère à notre Seigneur, et il vous rendra bon compte de tous les deux. Laissez-lui faire seulement sa volonté en vous et en lui ; attendez cette même volonté dans l'étendue de vos exercices, sans en désirer d'autres ; cela étant suffisant pour vous faire toute à Dieu. Oh! qu'il faut peu pour être toute sainte ! le moyen très-souverain et presque unique, c'est de s'habituer à faire la volonté de Dieu en toutes choses. »

Cette même demoiselle étant un jour malade, lui écrivit pour le prier de l'avertir du mal de son âme, qui causoit celui de son corps : « Je ne vous puis indiquer, lui répondit-il, d'autre cause de votre mal

que celui du bon plaisir de Dieu. Adorez-le donc, ce bon plaisir, sans vous enquérir d'où vient que Dieu se plaît de vous voir en l'état de souffrance. Il est souverainement glorifié de notre abandon à sa conduite, sans discussion de la raison de sa volonté, si ce n'est que sa volonté est la raison même, et que sa raison est sa volonté. Enfermons-nous donc là-dedans, de la façon que fit Isaac au vouloir d'Abraham, et Jésus-Christ au vouloir de son Père. »

Il avoit tellement à cœur cette pratique de la conformité à la volonté de Dieu, que c'étoit une de ses plus grandes joies que de voir ses enfans dans cette disposition : « Dieu soit loué, dit-il à l'un d'eux dans une lettre qu'il lui écrivit, de ce que vous êtes prêt à faire en tout et partout sa très-sainte volonté, et d'aller vivre et mourir en quelque part qu'il ait agréable de vous appeler. C'est la disposition des bons serviteurs de Dieu et des hommes vraiment apostoliques qui ne tiennent à rien; c'est la marque des vrais enfans de Dieu, qui sont toujours en liberté de répondre aux desseins d'un si digne Père. Je l'en remercie pour vous avec un grand ressentiment de tendresse et de reconnoissance, ne doutant pas que votre cœur, étant ainsi préparé, ne reçoive les grâces du ciel en abondance, pour faire beaucoup de bien sur la terre, comme j'en prie sa divine bonté. »

Or, comme la volonté de Dieu se reconnoît en deux manières, ou par les événemens qui sont en notre disposition, et qui dépendent absolument de son bon plaisir, comme sont les maladies, les pertes, et autres semblables accidens de cette vie, ou bien par des déclarations que Dieu nous fait de ce qui lui est agréable, et qu'il laisse néanmoins en notre liberté, soit qu'il nous le fasse connoître extérieure-

ment par ses commandemens ou par ses conseils, ou bien intérieurement par ses inspirations; Vincent s'étoit prescrit comme une règle pour demeurer conforme à la volonté de Dieu en l'une et en l'autre manière : premièrement, de se tenir incessamment dans une entière soumission au bon plaisir de Dieu pour tous les accidens les plus fâcheux qu'il lui plairoit ordonner ou permettre, et dans une disposition et résolution, lorsqu'ils arriveroient, de les recevoir et accepter non-seulement avec patience et soumission, mais aussi avec affection et avec joie, étant toujours très-content que la sainte volonté de Dieu s'accomplît en lui, et que tous ses ordres fussent entièrement exécutés. Et pour ce qui est des choses que Dieu laissoit en sa liberté, il agissoit toujours selon ce qu'il connoissoit être de plus agréable à Dieu, dressant à cette fin son intention au commencement de chacune de ses actions, et disant en son cœur : *Mon Dieu, je vais faire ceci, ou laisser cela, parce que je crois que telle est votre volonté, et que vous l'avez ainsi agréable.* Et de temps en temps il renouveloit cette intention, afin que toujours et en toutes choses il accomplît fidèlement et saintement la volonté de Dieu. Il appeloit cet exercice de conformité à la volonté de Dieu, *le trésor du Chrétien*, parce qu'il contenoit en éminence celui de la mortification, de l'indifférence, de l'abnégation de soi-même, de l'imitation de Jésus-Christ, de l'union avec Dieu, et généralement de toutes les vertus, qui ne sont vertus que parce qu'elles sont agréables à Dieu et conformes à sa volonté, qui est la source et la règle de toute perfection.

Or, d'autant qu'il y a plus de difficulté de bien connoître la volonté Dieu par la voie des inspirations, dans lesquelles on se peut aisément tromper,

l'amour-propre nous faisant quelquefois prendre les productions et inclinations de la nature pour des mouvemens de l'Esprit de Dieu, Vincent disoit que pour n'y être pas trompé il étoit nécessaire d'y mettre un grain de sel, c'est-à-dire, d'user d'un grand discernement, et ne se pas fier à son propre esprit ou à ses propres sentimens. Voici ce qu'il dit une fois aux siens sur ce sujet :

« Parmi une multitude de pensées et de sentimens qui nous viennent incessamment, il s'en trouve de bons en apparence, qui pourtant ne viennent pas de Dieu et ne sont pas selon son goût. Quel moyen donc de les discerner? C'est qu'il faut les examiner, recourir à Dieu par la prière, et lui demander lumière; en considérer les motifs, la fin et les moyens; pour voir si tout est assaisonné de son bon plaisir; les proposer aux sages, et en prendre avis de ceux qui ont soin de nous et qui sont les dépositaires des trésors de la science et de la sagesse de Dieu; et faisant ce qu'ils conseillent, on fait la volonté de Dieu. »

En parlant un jour aux mêmes, il leur fit un avertissement très-important sur ce sujet : « Je m'assure, leur dit-il, qu'il n'y a aucun de ceux qui sont ici présens, qui n'ait tâché de pratiquer aujourd'hui quelques actions qui d'elles-mêmes sont bonnes et saintes; et cependant il se peut faire que Dieu aura rejeté ces actions pour avoir été faites par le mouvement de votre propre volonté. N'est-ce pas ce que le Prophète a déclaré, quand il a dit de la part de Dieu : *Je ne veux point de vos jeûnes, par lesquels, en pensant m'honorer, vous faites le contraire : parce que quand vous jeûnez vous faites votre propre volonté, et par cette propre volonté vous gâtez et corrompez votre jeûne.* Or l'on peut dire le même

de toutes les autres œuvres de piété, dans lesquelles le mélange de notre propre volonté gâte et corrompt nos dévotions, nos travaux, nos pénitences, etc. Il y a vingt ans que je ne lis jamais en la sainte messe cette épître tirée du LVIIIe chapitre d'Isaïe, que je n'en sois fort troublé. Comment faut-il donc faire pour ne pas perdre notre temps et nos peines? C'est qu'il ne faut jamais agir par le mouvement de notre propre intérêt, inclination, humeur, ou fantaisie; mais nous accoutumer et habituer à faire la volonté de Dieu en tout: je dis en tout, et non pas en partie; car c'est là le propre effet de la grâce, qui rend la personne et l'action agréables à Dieu. »

Nous finirons ce chapitre par une dévote réflexion que ce saint homme fit un jour sur le bonheur d'un Chrétien qui est parfaitement établi dans cette conformité à la volonté de Dieu: « Voyez, dit-il, les dispositions toutes saintes dans lesquelles il passe sa vie, et les bénédictions qui accompagnent tout ce qu'il fait: il ne tient qu'à Dieu, et c'est Dieu qui le conduit en tout et partout, de sorte qu'il peut lui dire avec le Prophète: *Tenuisti manum dexteram meam, et in voluntate tua deduxisti me.* Dieu le tient comme par la main droite, et, se tenant réciproquement avec une entière soumission à cette divine conduite, vous le verrez demain, après-demain, toute la semaine, toute l'année, et enfin toute sa vie, en paix et tranquillité, en ardeur et tendance continuelle vers Dieu, et répandant toujours dans les âmes de son prochain les douces et salutaires opérations de l'esprit qui l'anime. Si vous le comparez avec ceux qui suivent leurs propres inclinations, vous verrez ses conduites toutes brillantes de lumière et toujours fécondes en fruits; on remarque un progrès notable en sa personne, une force

et énergie en toutes ses paroles : Dieu donne une bénédiction particulière à toutes ses entreprises, et accompagne de sa grâce les desseins qu'il prend pour lui et les conseils qu'il donne aux autres, et toutes ses actions sont de grande édification. Mais d'un autre côté, l'on voit que les personnes attachées à leurs inclinations et plaisirs n'ont que des pensées de terre, des discours d'esclaves et des œuvres mortes : et cette différence vient de ce que ceux-ci s'attachent aux créatures, et que celui-là s'en sépare; la nature agit dans ces âmes basses, et la grâce dans celles qui s'élèvent à Dieu et qui ne respirent que sa volonté. »

CHAPITRE X.

Son union parfaite au bon plaisir de Dieu par une entière résignation et indifférence.

C'est principalement dans les afflictions et souffrances, soit intérieures ou extérieures, que paroît le véritable amour de Dieu, et la parfaite conformité à sa volonté, lorsque le cœur humain s'unit à son bon plaisir, acquiesçant, non-seulement avec patience, mais aussi avec paix et joie, à toutes les dispositions de la bonté divine, recevant et portant amoureusement les croix qu'elle lui envoie, parce que tel est son bon plaisir.

Ce qui se fait premièrement par la résignation, lorsque la volonté humaine se remet et se résigne entièrement entre les mains de Dieu, faisant un effort sur toutes ses répugnances naturelles, et les soumettant parfaitement au bon plaisir de sa divine majesté.

C'est ce que Vincent a excellemment pratiqué parmi toutes les croix et souffrances par lesquelles Dieu a voulu éprouver sa vertu; car, en toutes ces fâcheuses rencontres, on ne lui entendoit dire autre chose, sinon : *Dieu soit béni*, *le nom de Dieu soit béni.* C'étoit là son refrain ordinaire, par lequel il faisoit connoître la disposition de son cœur, toujours prêt et résigné à toutes les volontés de Dieu; et il avoit une telle affection et estime pour cette vertu, qu'un jour voyant un des siens touché d'un accident très-fâcheux arrivé à leur congrégation, il lui dit qu'un acte de résignation et d'acquiescement au bon plaisir de Dieu, valoit mieux que cent mille bons succès temporels.

Et parlant une autre fois aux siens sur le même sujet, après leur avoir exposé la différence qu'il y a entre un état auquel Dieu met une personne, et celui dans lequel il permet qu'elle tombe, dont l'un se fait par la volonté de Dieu, et l'autre n'arrive que par sa permission; comme, par exemple, un état de perte, de maladie, de contradiction, d'ennui, de sécheresse, vient absolument de la volonté de Dieu; mais celui où il y a du péché et de la contravention aux ordres qui nous sont prescrits de sa part, vient de sa permission; et pour celui-ci, nous devons beaucoup nous humilier quand nous y sommes tombés, faisant néanmoins tous nos efforts, avec la grâce de Dieu, pour nous en relever, et pour nous empêcher d'y retomber : « Mais pour le premier état, disoit-il, qui vient de la volonté de Dieu, il nous le faut agréer quel qu'il soit, et nous résigner au bon plaisir de Dieu, pour souffrir tout ce qu'il lui plaira, tant et si longuement qu'il lui plaira. C'est ici, Messieurs et mes Frères, la grande leçon du Fils de Dieu; et ceux qui s'y rendent dociles, et

qui la mettent bien dans leur cœur, sont de la première classe de l'école de ce divin Maître. Et pour moi, je ne sais rien de plus saint ni de plus grande perfection que cette résignation, lorsqu'elle porte à un entier depouillement de soi-même et à une véritable indifférence pour toutes sortes d'états, de quelque façon que nous y soyons mis, excepté le péché : tenons-nous donc là, et prions Dieu qu'il nous fasse la grâce de demeurer constamment dans cette indifférence. »

Par ce discours de Vincent, il se voit que la résignation, à laquelle il excitoit les autres, et qu'il pratiquoit lui-même, étoit élevée au plus parfait degré, et qu'elle portoit jusqu'à une véritable indifférence, qui va encore plus haut, et qui unit plus parfaitement le cœur au bon plaisir de Dieu, en sorte qu'il s'y soumet, non par manière d'effort en surmontant les sentimens contraires de la nature, mais par un simple et amoureux acquiescement, n'aimant rien que pour l'amour de la volonté de Dieu, et ne voulant rien qu'autant que Dieu le veut, et, en cette disposition, recevant avec une égale affection tout ce qui vient de la main de Dieu, la maladie comme la santé, les pertes comme les avantages.

Voici comme il parla un jour à sa communauté sur ce sujet : « L'indifférence est un état de vertu, qui fait que l'on est tellement détaché des créatures, et si parfaitement uni à la volonté du Créateur, qu'on est presque sans aucun désir d'une chose plutôt que d'une autre. J'ai dit que c'est un état de vertu, et non pas simplement une vertu, laquelle doit agir dans cet état; car il faut qu'elle soit active, et que par elle le cœur se dégage des choses qui le tiennent captif, autrement ce ne seroit

pas une vertu; et cette vertu est non-seulement d'une grande excellence, mais aussi d'une singulière utilité pour l'avancement en la vie spirituelle; et même l'on peut dire qu'elle est nécessaire à tous ceux qui veulent parfaitement servir Dieu; car, comment pouvons-nous chercher le royaume de Dieu, et nous employer à procurer la conversion des pécheurs et le salut des âmes, si nous sommes attachés aux aises et aux commodités de la vie présente? Comment accomplir la volonté de Dieu, si nous suivons les mouvemens de la nôtre? Comment renoncer à nous-mêmes, selon le conseil de notre Seigneur, si nous recherchons d'être estimés et applaudis? Comment nous détacher de tout, si nous n'avons pas le courage de quitter une chose de néant qui nous arrête? Voyez donc combien cette sainte indifférence nous est nécessaire, et quelle est l'obligation que nous avons de nous donner à Dieu pour l'acquérir, si nous voulons nous exempter d'être esclaves de nous-mêmes, ou pour mieux dire d'être esclaves d'une bête, puisque celui qui se laisse mener et dominer par sa partie animale ne mérite pas d'être appelé homme, mais plutôt d'être tenu pour une bête.

» L'indifférence tient de la nature du parfait amour, ou, pour mieux dire, c'est une activité de ce parfait amour, qui porte la volonté à tout ce qui est de meilleur, et qui détruit tout ce qui l'empêche; comme le feu, qui non-seulement tend à sa sphère, mais qui consume tout ce qui le retient, et c'est en ce sens, que l'indifférence, selon la pensée d'un saint, est l'origine de toutes les vertus et la mort de tous les vices.

» L'âme qui est dans cette parfaite indifférence, est comparée par le Prophète à une bête de charge,

qui n'affecte point de porter une chose plutôt qu'une autre, d'être plutôt à un maître riche qu'à un pauvre, ou plutôt dans une belle écurie que dans une chétive étable, tout lui est bon, et elle est disposée à tout ce qu'on veut d'elle; elle marche, elle arrête, elle tourne d'un côté, elle retourne de l'autre, elle souffre, elle travaille de nuit et de jour, etc. Voilà, Messieurs et mes Frères, quels nous devons être, détachés de notre jugement, de notre volonté, de nos inclinations, et de tout ce qui n'est point Dieu, et disposés à tous les ordres de sa sainte volonté; et voilà quels ont été les saints.

» O grand saint Pierre! vous le disiez bien, que vous aviez tout quitté, et vous le fites bien voir, lorsqu'ayant reconnu votre Maître sur le rivage de la mer, et que vous entendîtes son bien-aimé disciple, qui vous dit, *Dominus est*, c'est le Seigneur, vous vous jetâtes dans l'eau pour aller à lui; vous ne teniez point au bateau, ni à votre robe, ni même à votre vie, mais seulement à ce divin Sauveur, qui étoit votre tout. Et vous, saint Paul, grand apôtre, qui par une grâce très-spéciale, dont vous avez été prévenu dès le moment de votre conversion, avez si parfaitement pratiqué cette vertu d'indifférence, en disant: *Domine, quid me vis facere?* Seigneur, que voulez-vous que je fasse? Ce langage marquoit un changement merveilleux, et un détachement qui n'avoit pu être fait que par un coup de grâce, ayant été en un instant détaché de sa loi, de sa commission, de ses prétentions, de ses sentimens, et mis dans un état si parfait, qu'il étoit prêt et indifférent à tout ce que Dieu voudroit de lui. Si donc ces grands saints ont tant chéri et pratiqué cette vertu d'indifférence, nous devons les imiter et les suivre; car les missionnaires ne sont point à

eux, mais à Jésus-Christ, qui *veut en disposer pour* faire ce qu'il a fait, et pour *souffrir* à son exemple. *De même que mon Père m'a envoyé*, disoit-il à ses apôtres et à ses disciples, *ainsi je vous envoie ; et comme on m'a persécuté, aussi on vous persécutera.*

» Après toutes ces considérations, ne faut-il pas vider notre cœur de toute autre affection que de celle de nous conformer à Jésus-Christ, et de toute autre volonté que de celle de l'obéissance ? Il me semble que je vous y vois tous disposés, et j'espère que Dieu vous fera cette grâce. Oui, mon Dieu, je l'espère pour moi tout le premier, qui en ai tant de besoin, à cause de mes misères et de toutes mes attaches, dont je me vois presque dans l'impuissance de me retirer, et qui me fait dire en ma vieillesse, comme David : *Seigneur, ayez pitié de moi.* Mais vous serez édifiés, mes Frères, si je vous dis qu'il y a céans des vieillards infirmes qui ont demandé d'être envoyés aux Indes, et qui l'ont demandé dans leurs infirmités mêmes, qui n'étoient pas petites. D'où vient un tel courage ? c'est qu'ils ont le cœur libre, ils vont de cœur et d'affection en tous les lieux ou Dieu veut être connu et adoré, et rien ne les arrête ici que sa sainte volonté. Et nous autres, mes Frères, tout autant que nous sommes ici, si nous n'étions point accrochés à quelques malheureuses ronces, chacun de nous diroit en son cœur : Mon Dieu, je me donne à vous pour être envoyé en tous les lieux de la terre où les supérieurs jugeront à propos que j'aille annoncer votre nom, et quand j'y devrois mourir, je me disposerai d'y aller, sachant bien que mon salut est en l'obéissance, et l'obéissance en votre volonté. Quant à ceux qui ne sont pas dans cette préparation d'esprit, ils doivent s'étudier de bien connoître quelles sont les choses qui les attirent plutôt

d'un côté que d'un autre, afin que, par le moyen de la mortification continuelle, intérieure et extérieure, ils parviennent, avec l'aide de Dieu, à la liberté de ses enfans, qui est la sainte indifférence. »

Vincent n'exhortoit pas seulement en général les siens à cette sainte indifférence, il y portoit encore un chacun d'eux en particulier dans les occasions qui s'en présentoient : « Vous savez, dit-il, écrivant à l'un d'eux, qu'entre les ouvriers dont il est parlé dans l'Evangile quelques-uns furent appelés sur le tard, qui furent néanmoins récompensés au soir comme ceux qui avoient travaillé dès le matin : ainsi mériterez-vous autant d'attendre en patience la volonté du Maître, que de l'accomplir lorsqu'elle vous sera signifiée, puisque vous êtes prêt à tout, prêt à partir et prêt à demeurer. Dieu soit loué de cette sainte indifférence qui vous rend un instrument très-propre pour les œuvres de Dieu ! »

Il écrivit à un autre en ces termes : « Je rends grâces infinies à Dieu des dispositions qu'il vous donne pour aller aux pays étrangers si l'on vous y envoie, et pour n'y pas aller et demeurer ici, si l'on vous y retient. La sainte indifférence pour toutes choses est l'état des parfaits, et la vôtre me donne espérance que Dieu sera glorifié en vous et par vous, comme je l'en prie de tout mon cœur, et vous, Monsieur, de lui demander pour nous la grâce de nous abandonner entièrement à son adorable conduite. Nous le devons servir à son gré, et renoncer à notre choix, tant à l'égard des lieux que des emplois: c'est assez que nous soyons à Dieu, pour le vouloir être en la meilleure manière que le peuvent être ses meilleurs enfans, honorés du titre de serviteurs de l'Evangile, par qui notre Seigneur se veut faire

connoître et servir. Que nous importe comment et en quel lieu, pourvu que ce soit ainsi? et assurément que cela sera, si nous le laissons faire. »

« O Monsieur, dit-il à un autre, que la sainte indifférence est un bel ornement à un missionnaire, puisqu'elle le rend si agréable à Dieu, que Dieu préfèrera toujours celui-là à tous les autres ouvriers dans lesquels il ne verra pas cette disposition d'indifférence pour accomplir ses desseins! Si une fois nous sommes dépouillés de toute propre volonté, nous serons pour lors en état de faire avec assurance la volonté de Dieu en laquelle les anges trouvent toute leur félicité, et les hommes tout leur bonheur. »

Or, ce véritable serviteur de Dieu ne s'est pas contenté d'exhorter les autres à cette vertu, mais il l'a aussi pratiquée lui-même très-parfaitement, et a toujours témoigné en toutes sortes d'occasions qu'il avoit un cœur tellement dégagé de tout ce qui n'étoit point Dieu, et si fortement attaché à toutes les volontés de Dieu, qu'on a pu facilement reconnoître qu'il avoit atteint le plus haut degré de cette héroïque vertu. Nous en rapporterons ici seulement deux exemples, qui serviront comme d'échantillons pour juger de toutes ses saintes dispositions sur ce sujet.

Le premier est de son indifférence à l'égard de ce qui touchoit sa personne dans ses maladies, et particulièrement dans la dernière, dont il est mort. Ce saint homme, approchant du terme de sa vie, voyoit bien, et le disoit lui-même, qu'il s'en alloit peu à peu, mais dans une si parfaite indifférence, que vivre et mourir, souffrir ou être soulagé lui étoit une même chose : et jamais en santé ni en maladie on n'a remarqué en lui aucune chose, non pas même une parole, qui fût contraire à cette sainte

disposition. Il étoit indifférent aux alimens et aux remèdes qu'on lui donnoit; et, quoiqu'il représentât les choses qu'il croyoit lui être nuisibles, il prenoit néanmoins avec indifférence tout ce que les médecins lui ordonnoient, et paroissoit aussi content des mauvais effets que produisoient quelquefois les remèdes, comme de ceux qui lui étoient avantageux et profitables; ne regardant autre chose en tout ce qui lui arrivoit, ou qui lui pouvoit arriver, que l'accomplissement du bon plaisir de Dieu, comme l'unique objet de ses désirs et de ses joies.

L'autre exemple est de l'indifférence qu'il a pratiquée à l'égard de sa congrégation; ce que l'on doit estimer d'autant plus admirable en lui, que la conservation de cette sainte œuvre lui étoit plus chère, et qu'il la préféroit même à sa propre vie. La volonté de Dieu lui étoit pourtant incomparablement au-dessus de tout cela, et il ne souhaitoit ni la conservation ni l'accroissement et le progrès de sa compagnie, qu'autant qu'il pouvoit connoître que Dieu le vouloit ainsi; en telle sorte qu'il n'eût pas fait un pas ni dit une parole pour cet effet, sinon avec une entière dépendance de cette divine volonté.

Quelqu'un lui ayant un jour écrit qu'il ne devoit pas espérer que jamais sa compagnie fît aucun progrès, ni qu'elle fût fournie de bons sujets, s'il ne mettoit peine de s'établir dans les grandes villes, il lui répondit en ces termes : « Nous ne pouvons faire aucune avance pour nous établir en quelque lieu que ce soit, si nous voulons nous tenir dans les voies de Dieu et dans l'usage de la Compagnie : car jusqu'à présent sa providence nous a appelés aux lieux où nous sommes sans que nous l'ayons recherché directement ni indirectement. Or il ne se peut que cette résignation à Dieu qui nous tient ainsi dans

la dépendance de sa conduite, ne lui soit très-agréable, d'autant plus qu'elle détruit les sentimens humains, qui, sous prétexte de zèle et de gloire de Dieu, font souvent entreprendre des desseins qu'il n'inspire pas et qu'il ne bénit point. Il sait ce qui nous est convenable, et il nous le donnera quand il sera temps, si nous nous abandonnons comme de véritables enfans à un si bon père. Certainement, si nous étions bien persuadés de notre inutilité, nous n'aurions garde de nous ingérer en la moisson d'autrui avant qu'on nous y appelât, ni de prendre le devant pour nous préférer à d'autres ouvriers que peut-être Dieu y a destinés. »

On lui proposa un jour une affaire très-avantageuse pour sa congrégation, et comme l'un de ses prêtres le pressoit d'y donner son consentement, il lui fit cette belle réponse : « Quant à cette affaire, lui dit-il, je pense que nous ferons bien de la laisser là pour cette heure, tant pour émousser la pointe des inclinations de la nature, qui voudroit que les choses avantageuses fussent promptement exécutées, que pour nous mettre dans la pratique de la sainte indifférence, et donner lieu à notre Seigneur de nous manifester ses volontés pendant que nous lui offrirons nos prières pour lui recommander la chose; et tenez pour certain que, s'il lui plaît qu'elle se fasse, le retardement ne la gâtera point en aucune façon, et que moins il y aura du nôtre et plus il aura du sien. »

Il aimoit tendrement et cordialement toutes les personnes de sa compagnie, et particulièrement ceux qu'il voyoit travailler dignement et fructueusement dans la vigne du Seigneur; c'est pourquoi lorsque la mort lui en ravissoit quelqu'un, cette perte lui étoit fort sensible; néanmoins il pratiquoit à leur égard.

cette admirable indifférence, ne voulant pas même demander à Dieu leur conservation, sinon sous cette condition, que ce fût son bon plaisir et sa plus grande gloire. Ce qu'il fit bien paroître en une occasion en laquelle plusieurs bons ouvriers de sa congrégation étant atteints de maladie, et un entre les autres qui lui étoit fort cher pour les grands services qu'il rendoit à Dieu dans son Eglise, et qui étoit en très-grand danger de sa vie, il les recommanda tous aux prières de sa communauté; et parlant en particulier de celui-ci : « Nous prierons Dieu, dit-il, qu'il ait agréable de le conserver, nous soumettant néanmoins entièrement à sa divine volonté; car nous devons croire, et il est vrai, que non-seulement sa maladie, mais aussi les maladies des autres, et enfin tout ce qui arrive à la Compagnie, ne se fait que par sa sainte conduite, et pour l'avantage de la même compagnie. C'est pourquoi en priant Dieu de donner la santé aux infirmes et de subvenir aux autres nécessités, que ce soit toujours à condition que tel soit son bon plaisir et sa plus grande gloire. »

Une autre fois parlant à ceux de sa même communauté de la mort d'une personne qui avoit grande affection pour la Compagnie, « Je ne doute pas, leur dit-il, que vous n'ayez été vivement touchés de la privation de cette personne qui nous étoit si chère; mais Dieu soit loué, vous lui avez dit aussi qu'il a bien fait de nous l'ôter, et que vous ne voudriez pas qu'il en fût autrement, puisque tel a été son bon plaisir. »

Il fit surtout éclater d'une façon admirable cette parfaite indifférence, lorsque la peste qui ravageoit la ville de Gênes en l'année 1654 lui enleva presque en même temps cinq ou six des meilleurs ouvriers de sa compagnie. Voici de quelle façon il

annonça cette perte à sa communauté; il venoit de l'exhorter à se confier en Dieu sur quelque autre sujet, et il prit de là occasion de déclarer cette triste nouvelle en disant : « O qu'il est bien vrai, Messieurs et mes Frères, que nous devons avoir une grande confiance en Dieu, et nous mettre entièrement entre ses mains, croyant que sa providence dispose pour notre bien et pour notre avantage tout ce qu'elle veut ou permet qu'il nous arrive! Oui, ce que Dieu nous donne et ce qu'il nous ôte est pour notre bien, puisque c'est pour son bon plaisir, et que son bon plaisir est notre prétention et notre bonheur. C'est dans cette vue que je vous ferai part d'une affliction qui nous est survenue, mais que je puis dire avec vérité, mes Frères, une des plus grandes qui nous pouvoit arriver : c'est que nous avons perdu le grand appui et le principal support de notre maison de Gênes. Monsieur N., supérieur de cette maison-là, qui étoit un très-grand serviteur de Dieu, est mort, c'en est fait; mais ce n'est pas tout, le bon monsieur N., qui s'employoit avec tant de joie au service des pestiférés, qui avoit tant d'amour pour le prochain, tant de zèle et de ferveur pour procurer le salut des âmes, a été aussi enlevé par la peste. Un de nos prêtres italiens fort vertueux et bon missionnaire, comme j'ai appris, est semblablement mort. Monsieur N., qui étoit aussi un vrai serviteur de Dieu, très-bon missionnaire, et grand en toutes vertus, est aussi mort. Monsieur N., que vous connoissez qui ne cède en rien aux autres, est mort. Monsieur N., homme sage, pieux et exemplaire est mort. C'en est fait, Messieurs et mes Frères, la maladie contagieuse nous a enlevé tous ces braves ouvriers; Dieu les a retirés à lui. O Sauveur Jésus, quelle perte et quelle affliction! C'est maintenant

que nous avons grand besoin de nous bien résigner à toutes les volontés de Dieu; car autrement que ferions-nous, que nous lamenter et attrister inutilement de la perte de ces grands zélateurs de la gloire de Dieu? Mais avec cette résignation, après avoir accordé quelques larmes au sentiment de cette séparation, nous nous élèverons à Dieu, nous le louerons et le bénirons de toutes ces pertes, puisqu'elles nous sont arrivées par la disposition de sa très-sainte volonté. Mais, Messieurs et mes Frères, pouvons-nous dire que nous perdons ceux que Dieu retire? Non, nous ne les perdons pas; et nous devons croire que la cendre de ces bons missionnaires servira comme de semence pour en produire d'autres; tenez pour certain que Dieu ne retirera point de cette Compagnie les grâces qu'il leur avoit confiées, mais qu'il les donnera à ceux qui auront le zèle d'aller prendre leurs places. »

CHAPITRE XI.

Son attention continuelle à la présence de Dieu.

La grandeur et la perfection de l'amour que Vincent avoit pour Dieu s'est fait connoître, non-seulement par sa soumission parfaite à toutes ses volontés, mais encore particulièrement par son attention continuelle à la présence de sa divine majesté; car c'est le propre de l'amour que de faire désirer et rechercher la présence de la personne aimée, et de se plaire en sa compagnie, en sa vue et en ses entretiens. Or l'application de Vincent à Dieu étoit telle, selon le témoignage qu'en a rendu un très-vertueux prêtre

qui l'a particulièrement connu et observé durant plusieurs années, qu'il étoit facile de juger que son esprit étoit continuellement attentif à la présence de Dieu : on ne le voyoit jamais dissipé pour quelques sortes d'affaires et occupations qui lui pussent arriver, mais toujours recueilli et présent à lui-même ; et on a remarqué que pour l'ordinaire il ne rendoit point de réponse à ce qu'on lui demandoit, surtout si c'étoit quelque chose importante, sans faire quelque petite pause, pendant laquelle il élevoit son esprit à Dieu pour implorer sa lumière et sa grâce, afin de ne dire ni faire aucune chose que selon sa volonté et pour sa plus grande gloire.

Ce même ecclésiastique a témoigné qu'il l'avoit vu quelquefois des heures entières tenir les yeux collés sur un crucifix qu'il avoit entre les mains ; et qu'en diverses autres occasions, lorsqu'on lui apportoit les nouvelles de quelques affaires fâcheuses, ou d'autres qui pouvoient lui donner quelque sujet de consolation, il paroissoit en son visage une telle égalité d'esprit, qu'elle ne pouvoit provenir sinon de cette application continuelle qu'il avoit à Dieu. A ce propos on lui a souvent ouï dire qu'il n'y avoit pas grande chose à espérer d'un homme qui n'aimoit pas à s'entretenir avec Dieu, et que si on ne s'acquittoit pas comme il falloit de ses emplois pour le service de notre Seigneur, c'étoit faute de se bien tenir à lui et de lui demander le secours de sa grâce avec une parfaite confiance. »

Quand il alloit ou venoit par la ville, c'étoit dans un grand recueillement, marchant en la présence de Dieu, le louant et le priant en son cœur ; et sur ses dernières années lorsqu'il alloit tout seul avec son compagnon dans le carrosse dont il avoit été obligé de se servir, non-seulement il se tenoit intérieure-

ment recueilli, mais ordinairement il avoit les yeux fermés, et le plus souvent il tiroit sur lui le rideau, en sorte qu'il ne pouvoit ni voir ni être vu de personne, pour se pouvoir mieux entretenir avec Dieu.

Il avoit cette sainte coutume que toutes les fois qu'il entendoit sonner l'horloge, soit les heures ou les quarts, à la maison ou à la ville, soit qu'il fût seul ou en compagnie, il se découvroit, et, faisant un signe de croix, élevoit son esprit à Dieu. Il disoit que cette pratique étoit très-propre pour renouveler en son esprit la présence de Dieu, et se ressouvenir des résolutions qu'on auroit prises le matin en l'oraison, et pour cela il l'a introduite parmi ceux de sa compagnie, qui en usent selon que le temps et les lieux leur peuvent permettre.

Comme il connoissoit par sa propre expérience les grâces et bénédictions renfermées dans ce recueillement intérieur et dans cette attention à la présence de Dieu, il y portoit les autres autant qu'il pouvoit, pour les en rendre participans; pour cet effet il fit mettre en divers endroits du cloître de Saint-Lazare ces paroles, écrites en gros caractères: *Dieu vous regarde*, afin que les siens et les autres personnes du dehors qui se trouveroient en la maison de Saint-Lazare fussent par ce moyen avertis: en allant et venant, de se souvenir de la présence de Dieu : et il avoit une telle estime pour cet exercice, qu'il disoit que s'il se trouvoit une personne qui le sût bien pratiquer, et qui se rendît fidèle à suivre les attraits de cette vue de Dieu, elle parviendroit bientôt à un très-haut degré de sainteté.

Il étoit fort intelligent à se servir des choses naturelles et sensibles pour s'élever à Dieu; et pour

cet effet, il ne s'arrêtoit pas à l'écorce, ni à la figure extérieure, ni même aux excellences particulières des êtres créés; mais il s'en servoit seulement pour passer à la considération des perfections du Créateur. Quand il voyoit des campagnes couvertes de blés, ou des arbres chargés de fruits, cela lui donnoit sujet d'admirer cette abondance inépuisable de biens qui est en Dieu, ou bien de louer et bénir le soin paternel de sa providence pour fournir la nourriture et pourvoir à la conservation de ses créatures. Lorsqu'il voyoit des fleurs, ou quelque autre chose belle ou agréable, il en prenoit occasion de penser à la perfection et beauté infinie de Dieu, et de dire en son cœur ces paroles qu'on a trouvées écrites de sa main : « Qu'est-ce qu'il y a de comparable à la beauté de Dieu, qui est le principe de toute la beauté et perfection des créatures? N'est-ce pas de lui que les fleurs, les oiseaux, les astres, la lune et le soleil empruntent leur lustre et leur beauté? »

Il dit un jour à sa communauté qu'étant allé voir une personne malade et affligée d'un continuel mal de tête, elle souffroit cette incommodité avec une si grande patience qu'il lui sembloit voir sur son visage je ne sais quelle grâce, qui lui faisoit connoître que Dieu résidoit dans cette âme souffrante, d'où il prit sujet de faire cette exclamation : « O l'heureux état que celui de souffrir pour l'amour de Dieu! Combien est-il agréable à ses yeux, puisque son propre Fils a voulu couronner les actions héroïques de sa sainte vie d'un excès de douleurs qui l'ont fait mourir! »

Il ajouta en cette même occasion, que s'étant trouvé quelques jours auparavant dans une chambre tout entourée de miroirs, en sorte qu'une mouche n'eût pas pu s'échapper qu'elle n'eût été vue, de

quelque côté qu'elle eût tâché de s'envoler, cela lui donna sujet de dire en lui-même : « Si les hommes ont trouvé l'invention de représenter de la sorte tout ce qui se passe en un lieu, jusqu'au moindre mouvement des plus petites choses, à plus forte raison devons-nous croire qu'elles sont toutes représentées dans ce grand miroir de la divinité, qui remplit tout et qui renferme tout par son immensité, et en qui les bienheureux voient toutes choses, et particulièrement les bonnes œuvres des âmes fidèles, et par conséquent tous leurs actes de patience, d'humilité, de conformité à la volonté de Dieu et des autres vertus. »

Nous finirons ce chapitre par les paroles très-dignes de remarque qu'il dit un jour à sa communauté, sur l'exercice de la présence de Dieu :

« La pensée de la présence de Dieu nous rendra familière la pratique de faire incessamment sa volonté; le souvenir de la divine présence s'établira peu à peu dans l'esprit, et par sa grâce se formera en habitude; en sorte que nous serons enfin comme animés de cette divine présence. Combien pensez-vous, mes Frères, qu'il y a de personnes même dans le monde qui ne perdent presque point Dieu de vue? Je me rencontrai ces jours passés avec une qui faisoit conscience d'avoir été trois fois le jour distraite de la pensée de Dieu : ces gens-là seront nos juges, qui nous condamneront devant la majesté divine de l'oubli que nous avons pour elle, nous qui n'avons autre chose à faire qu'à l'aimer et à lui témoigner notre amour par nos regards et par nos services. Prions notre Seigneur qu'il nous fasse la grâce de dire comme lui : *Cibus meus est, ut faciam voluntatem ejus qui misit me ;* Ma nourriture et ma vie est de faire la volonté de Dieu; supplions-le

qu'il nous donne toujours une faim et une soif de cette justice.

CHAPITRE XII.

Son oraison.

L'ORAISON étant comme une manne précieuse que Dieu a donnée à ses fidèles pour conserver et perfectionner la vie de leurs âmes, et comme une rosée céleste pour faire germer et croître dans leurs cœurs toutes sortes de vertus, il n'y a pas lieu de s'étonner si Vincent a fait toujours paroître une estime si particulière de ce saint exercice, et une si grande affection à le pratiquer et à le faire pratiquer aux autres.

Premièrement, il ne manquoit jamais tous les matins d'employer une heure à faire oraison mentale, quelques affaires qu'il pût avoir, et en quelque lieu qu'il se rencontrât, et par préférence à toute autre bonne œuvre qui ne fût point d'obligation ou de nécessité. C'étoit pour consacrer à Dieu les prémices de la journée, et se disposer à passer saintement tout le reste; il la faisoit dans l'église avec toute sa communauté, et quelquefois, ne pouvant contenir tous les sentimens que le Saint-Esprit lui donnoit, on l'entendoit pousser avec ardeur des élans de son amour envers Dieu, et ses soupirs donnoient de la dévotion aux plus tièdes. Il a mis sa congrégation dans l'usage de ce saint exercice, et vouloit que tous les jours chacun s'y appliquât; il disoit que les infirmes mêmes la pouvoient faire sans être incommodés, usant de la méthode qu'il leur

enseignoit, c'est à savoir de s'y porter par les affections de la volonté plus que par l'application de l'entendement, se tenant doucement en la présence de Dieu, et formant des actes réitérés de résignation, de conformité à la volonté divine, de contrition de ses péchés, de patience, de confiance en la divine bonté, de remercîment de ses bienfaits, d'amour de Dieu et autres semblables.

Outre cette oraison réglée, il en faisoit d'autres le jour et la nuit, selon le loisir qu'il en avoit; car à celles-ci il préféroit les emplois de sa charge et le service du prochain, se regardant comme un homme qui n'étoit pas à lui, et qui ne pouvoit disposer autrement de son temps, ni de sa personne, que selon les devoirs de l'état auquel Dieu l'avoit appelé, qui l'obligeoit, après le soin de sa propre perfection, de s'appliquer au service de l'Église, et de travailler à la sanctification des âmes: reconnoissant néanmoins qu'il ne pouvoit réussir dans ce service, ni dans ce travail, que par le secours des grâces que l'on reçoit dans l'oraison, dès qu'il trouvoit quelque petit intervalle de temps libre dans ses travaux, ou quelque interruption en son sommeil, il recouroit aussitôt à ce saint exercice. Il avoit, outre cela, une dévotion spéciale de faire ses prières en la présence du très-saint Sacrement, où il demeuroit si recueilli et dans une posture si dévote, que tous ceux qui le voyoient en étoient grandement édifiés.

Les maîtres de la vie spirituelle distinguent communément deux sortes d'oraisons (nous entendons parler ici de celle qui se fait mentalement et par la seule opération de l'esprit): l'une qu'ils appellent ordinaire, à laquelle tous peuvent s'appliquer, et qui se fait par la voie des considérations, des affections et résolutions; l'autre est plus secrète, plus

intime et plus sublime, à laquelle Dieu élève ceux qu'il lui plaît, et quand il lui plaît; et cette sorte d'oraison dépend plutôt de l'opération particulière du Saint-Esprit, que de toute l'industrie et de tous les efforts de l'esprit humain. L'on n'a pas pu découvrir quelle étoit l'oraison de Vincent, ni si elle étoit ordinaire ou extraordinaire, son humilité lui ayant toujours fait cacher les dons qu'il recevoit de Dieu autant qu'il lui étoit possible; mais, quelle qu'elle ait été en particulier, nous pouvons dire en général qu'elle a été assurément très-parfaite, comme on le peut inférer avec raison des excellentes dispositions qu'il y apportoit, et des grands fruits qu'il en retiroit. Ce sont les deux marques par lesquelles il estimoit qu'on pouvoit solidement juger des qualités et de la perfection de l'exercice de l'oraison; car, quoiqu'il respectât beaucoup les sentimens de quelques auteurs modernes touchant les excellences de cette manière d'oraison extraordinaire dont ils ont traité dans leurs livres, et qu'il avouât que les conduites de Dieu sur quelques âmes d'élite sont admirables, et ses voies incompréhensibles, il tenoit pourtant la maxime du saint Apôtre, de ne pas croire facilement à toute sorte d'esprits, mais de bien éprouver les esprits s'ils sont de Dieu. Il avoit encore appris du même que Satan se transforme souvent en ange de lumière, et qu'il trompe aussi bien par des apparences spécieuses comme par de mauvaises suggestions; et sa longue expérience en la conduite des âmes lui a fait dire quelquefois à des personnes de confiance qu'il y avoit des manières d'oraison qui paroissoient fort élevées et fort parfaites, qui néanmoins portoient à faux : c'est pour cela qu'il conseilloit ordinairement de suivre la voie la plus humble et la plus basse, comme la plus assurée, jusqu'à ce que Dieu

nous fît lui-même changer de route, et nous mît dans un autre sentier qui fût éclairé de sa lumière, pour nous faire après, ainsi que dit l'Ecriture, arriver au jour parfait; mais il estimoit qu'il falloit que ce fût Dieu qui fît ce changement, et réputoit à grande témérité, et à quelque sorte de présomption et même d'illusion, de vouloir de soi-même se détourner du chemin ordinaire, et s'ingérer dans une voie inconnue, sous prétexte d'arriver à une plus grande perfection; parce que la perfection ne consiste pas dans la manière d'oraison que l'on peut suivre, mais dans la charité, laquelle peut être plus grande et plus fervente dans une dame qui fera son oraison selon la voie ordinaire, que dans une autre qui, se flattant de ce qu'elle pense être dans une manière d'oraison plus élevée, négligera de travailler à la correction de ses vices et à l'acquisition des vertus qui lui sont nécessaires, et peut-être croupira toute sa vie en plusieurs notables imperfections.

Il vouloit donc qu'on jugeât de la perfection et de la bonté de l'oraison par les dispositions qu'on y apportoit et par les fruits qu'on en retiroit. Pour les dispositions, il disoit qu'il n'en reconnoissoit point de meilleures que l'humilité, la reconnoissance de son néant devant Dieu, la mortification des passions et des mouvemens déréglés de la nature, la récollection intérieure, la droiture et simplicité de cœur, l'attention à la présence de Dieu, la dépendance entière de ses volontés, et les aspirations fréquentes vers sa bonté.

Mais s'il exhortoit les autres à se mettre dans ces saintes dispositions, il s'y exerçoit encore mieux lui-même, préparant ainsi continuellement son âme pour recevoir abondamment dans l'oraison les lumières et les grâces que Dieu y versoit à pleines

mains. Pour ce qui est des fruits qu'il recueilloit dans son oraison, quoique les principaux et les plus excellens nous soient inconnus, son humilité les lui ayant toujours fait couvrir du voile du silence, il n'a pas pu néanmoins se contenir de telle sorte, qu'il n'ait quelquefois paru comme un autre Moïse, sinon tout lumineux, au moins tout ardent de ferveur et d'amour au sortir des communications qu'il avoit eues avec sa divine Majesté, et l'on pouvoit aisément juger par les paroles qu'il proféroit de l'abondance de son cœur au sortir de ce saint exercice, quels étoient les effets qu'il avoit produits dans son âme; mais, outre cela, on peut dire avec vérité que toutes les actions de vertu qu'il a pratiquées durant le cours de sa vie, son humilité, sa patience, sa mortification, sa charité, et généralement tout ce qu'il a fait pour la gloire et pour le service de Dieu, ont été des fruits de son oraison.

Or, comme il connoissoit par sa propre expérience combien profitable et salutaire étoit ce saint exercice de l'oraison mentale pour avancer dans la vie spirituelle et pour se perfectionner en toutes sortes de vertus, il avoit aussi une affection toute particulière d'y porter les autres; c'étoit ce qu'il recommandoit et faisoit recommander avec plus d'instances pendant les exercices de l'ordination, à ceux qui se préparoient pour recevoir ce grand sacrement, dans lequel il estimoit qu'ils ne pourroient jamais réussir s'ils n'étoient hommes d'oraison. C'étoit aussi ce qu'il faisoit pratiquer exactement à ceux qui venoient faire leur retraite à Saint-Lazare, estimant qu'un des principaux fruits qu'on en devoit remporter étoit de se bien former à faire l'oraison mentale, et de prendre une ferme résolution de se rendre fidèle à la faire tous les jours. C'é-

toit encore ce qu'il inculquoit en diverses occasions dans les conférences des ecclésiastiques; c'étoit ce qu'il inspiroit aux dames de la Charité dans leurs assemblées; c'étoit enfin ce qu'il recommandoit très-particulièrement et très-efficacement à ceux de sa congrégation, car il vouloit que les missionnaires fussent gens d'oraison, tant pour leur propre utilité spirituelle, que pour être plus capables d'y élever et dresser les autres; et il a toujours témoigné désirer avec ardeur qu'ils fissent progrès en ce saint exercice : « Donnez-moi, leur disoit-il, un homme d'oraison, et il sera capable de tout; il pourra dire avec le saint Apôtre : Je puis toutes choses en celui qui me soutient et qui me conforte. Il ajoutoit que la congrégation de la Mission subsisteroit autant de temps que l'exercice de l'oraison y seroit fidèlement pratiqué, parce que l'oraison étoit comme un rempart inexpugnable qui mettroit les missionnaires à couvert contre toutes sortes d'attaques; qu'elle étoit un mystique arsenal, ou comme la tour de David, qui leur fourniroit toutes sortes d'armes, non-seulement pour se défendre, mais aussi pour assaillir et mettre en déroute tous les ennemis de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

Il ne se contentoit pas d'exhorter les siens à se rendre fidèles et affectionnés à ce saint exercice, il les y dressoit encore lui-même, et nonobstant la multitude innombrable d'affaires dont il étoit surchargé, il prenoit la peine de leur faire répéter de temps en temps leurs oraisons; et pour l'ordinaire il les appeloit deux fois la semaine, pour faire part à la Compagnie des lumières et des bons sentimens qu'ils avoient reçus en l'oraison, et à chaque fois il en faisoit parler trois ou quatre, tant pour s'édifier mutuellement les uns les autres, que pour donner

moyen aux nouveaux venus, qui n'étoient pas encore entièrement formés à cet exercice, d'apprendre comme ils devoient s'y comporter.

Il étoit fort touché de ces répétitions d'oraison, et ne se lassoit point de les entendre, y employant les heures entières; et lorsqu'il faisoit voyage en compagnie d'autres personnes laïques, il leur faisoit trouver bon qu'on employât tous les jours quelque temps à faire un peu d'oraison, et qu'on s'entretînt après des bonnes pensées et des bons sentimens qu'on y avoit reçus; ce qui fermoit la porte aux discours inutiles, et l'ouvroit à des pieux entretiens par lesquels les fruits de l'oraison étoient rendus communs. Une dame de très-grande vertu ayant appris de Vincent cette pratique, la mit en usage parmi ses domestiques, et elle lui raconta un jour qu'un de ses laquais, rapportant tout simplement les pensées qu'il avoit eues en faisant son oraison, avoit dit qu'ayant considéré comme notre Seigneur avoit recommandé les pauvres, il avoit cru qu'il devoit faire quelque chose pour eux, et que, ne pouvant pas leur rien donner, il s'étoit résolu au moins de leur rendre quelque honneur, et de leur parler gracieusement quand ils s'adresseroient à lui, et même d'ôter son chapeau pour les saluer. Vincent s'est quelquefois servi de cet exemple pour montrer que les personnes de toute sorte de condition pouvoient s'exercer à faire la méditation; que ceux qui s'y adonnent en deviennent meilleurs; et que Dieu inspire dans ce saint exercice les actions vertueuses dont on ne s'aviseroit pas en un autre temps.

Il recommandoit particulièrement l'exercice de l'oraison à ceux qui sont obligés de prêcher, de catéchiser et de vaquer à la conduite et direction des

âmes. Voici comme il en témoigna un jour ses sentimens, écrivant à l'un de ses prêtres :

« L'oraison est un grand livre pour un prédicateur : c'est là que vous puiserez les vérités divines dans le Verbe éternel qui en est la source, pour les répandre après parmi le peuple. Il est à souhaiter que les missionnaires s'affectionnent beaucoup à ce saint exercice de l'oraison, car sans son secours ils feront peu ou point de fruit; mais par son moyen ils se rendront capables de toucher les cœurs et de convertir les âmes. Je prie notre Seigneur qu'il vous confirme dans la pratique de cette vertu. »

Il conseilloit surtout l'oraison affective et de pratique, c'est-à-dire celle en laquelle on s'exerce davantage à concevoir de saintes affections et à former de bonnes résolutions, qu'à s'entretenir sur de simples considérations, auxquelles il ne jugeoit pas qu'on dût s'arrêter, sinon au défaut des lumières et des mouvemens que le Saint-Esprit répand dans les cœurs. Et pour faire mieux comprendre la différence de l'application de l'esprit qu'on fait dans l'oraison d'avec les mouvemens de la grâce qu'on y recevoit, il comparoit l'âme à une galère qui vogue sur la mer avec les rames et les voiles, et disoit que comme l'on n'avoit point recours aux rames, sinon quand le vent venoit à manquer, et que lorsqu'il étoit favorable on naviguoit et plus agréablement et plus vite; de même qu'il falloit s'aider des considérations dans l'oraison, quand le Saint-Esprit ne nous faisoit pas ressentir ses mouvemens; mais lorsque ce vent céleste venoit à souffler dans nos cœurs, qu'il falloit s'abandonner à ses conduites.

D'autres fois il comparoit les sujets de méditation à des boutiques de marchands, et disoit que comme il y a des boutiques où l'on ne trouve que d'une sorte

de marchandise, et d'autres où l'on rencontre tout ce que l'on a besoin; qu'il y a aussi des sujets de méditation qui ne nous instruisent que d'une vertu, et d'autres qui contiennent des trésors de toutes sortes de vertus, comme sont les mystères de la naissance, de la vie, de la mort et de la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ; que pour profiter de ces sujets de méditation, il falloit adorer notre Seigneur en l'état auquel le mystère nous le représente, l'admirer, le louer et le remercier des grâces qu'il nous a méritées, lui représenter humblement nos misères et nos besoins, et lui demander les secours et les grâces nécessaires pour imiter et pratiquer les vertus qu'il nous y a enseignées.

Il encourageoit ceux qui sentoient quelque sécheresse ou stérilité dans leurs oraisons, à persévérer courageusement, à l'imitation de notre Seigneur, lequel *factus in agonia, prolixiùs orabat,* continuoit et prolongeoit ses oraisons au plus fort de ses peines et de son agonie; il leur disoit qu'il falloit reconnoître que l'oraison étoit un don de Dieu, et qu'on devoit lui demander avec instance la grâce de faire oraison, lui disant avec les apôtres : *Domine, doce nos orare;* Seigneur, enseignez-nous comment nous devons faire pour vous prier; et attendre cette grâce de sa bonté, avec humilité et patience.

Donnant un jour aux siens quelques avis touchant l'oraison, il leur dit que l'oraison étoit une prédication qu'on se faisoit à soi-même, pour se convaincre du besoin qu'on avoit de recourir à Dieu, et de coopérer avec sa grâce, pour extirper les vices de notre âme, et pour y planter les vertus; qu'il falloit dans l'oraison s'appliquer particulièrement à combattre la passion ou la mauvaise inclination qui

nous gourmande, et tendre toujours à la mortifier, parce que, lorsqu'on est venu à bout de celle-là, le reste suit aisément; mais qu'il falloit tenir ferme dans ce combat; qu'il étoit important d'aller doucement dans la manière d'agir, et ne pas se rompre la tête à force de s'appliquer et de vouloir subtiliser; qu'il étoit expédient d'élever son esprit à Dieu et de l'écouter, parce qu'une de ses paroles fera plus que mille raisons et que toutes les spéculations de notre entendement; qu'il souhaitoit qu'on fût dans cette pratique d'oraison, de s'élever de temps en temps à Dieu, et, se tenant dans une humble reconnoissance de son néant, attendre s'il lui plaît de parler à notre cœur, et nous dire quelque parole de vie éternelle; qu'il n'y avoit que ce que Dieu inspiroit et qui venoit de lui qui nous pût profiter; que nous devions recevoir de Dieu pour donner au prochain, à l'exemple de Jésus-Christ, lequel, parlant de lui-même, disoit qu'il n'enseignoit aux autres que ce qu'il avoit entendu et appris de son Père. »

Il avoit cette sainte coutume de faire tous les ans sa retraite spirituelle de huit jours pour le moins, sans y manquer jamais, quelques pressantes affaires et occupations qu'il pût avoir. Et pendant le temps de cette retraite, il laissoit entièrement le soin de la maison et des affaires ordinaires, pour ne vaquer qu'à l'oraison et au recueillement, à l'imitation de son divin Sauveur, lequel se retira ainsi au désert, pour donner cet exemple à ceux qui seroient employés à prêcher l'Evangile. Voici ce qu'il dit un jour à sa communauté touchant ces exercices spirituels, qui fait voir quels étoient les sentimens qu'il en avoit, quoiqu'il ne parlât pas de soi, mais qu'il recommandât simplement aux prières de sa communauté quelques prêtres de sa compagnie qui

les faisoient en ce temps. « Nous prierons Dieu, dit-il, pour ceux qui ont commencé leur retraite, afin qu'il lui plaise de les renouveler intérieurement, et de les faire mourir à leur propre esprit, et leur donner le sien. Oui, une retraite bien faite est un entier renouvellement; celui qui l'a faite comme il faut passe dans un autre état; il n'est plus ce qu'il étoit, il devient un autre homme. Nous prierons Dieu qu'il lui plaise nous donner cet esprit de renouvellement, et que par le secours de sa grâce nous nous dépouillions du vieil Adam, pour nous revêtir de Jésus-Christ, afin qu'en toutes choses nous accomplissions sa très-sainte volonté. »

CHAPITRE XIII.

Recueil de quelques avertissemens et instructions de Vincent sur le sujet de l'oraison.

L'Ecriture sainte, parlant du prophète Samuel, dit qu'il ne tomboit pas une de ses paroles en terre (1), et nous pouvons dire le même en quelque sens des paroles de Vincent, lesquelles étant animées de l'Esprit de Dieu, et assaisonnées de sa grâce, faisoient impression sur ceux qui les écoutoient, et en frappant l'oreille touchoient le cœur. C'est pour cette raison que nous avons estimé que le lecteur catholique recevroit consolation et édification, si nous insérions ici quelques avertissemens et instructions qu'il a données en divers temps aux siens sur

(1) Crevit Samuel, et Dominus erat cum eo : et non cecidit ex omnibus verbis ejus in terram. I. *Reg.* cap. v.

le sujet de l'oraison, et qui ont été soigneusement recueillis par quelques-uns d'entre eux; et quoique ce bon serviteur de Dieu ait fait ces discours sur-le-champ, sans les avoir prémédités, selon les occasions qui se présentoient à sa charité, la simplicité néanmoins avec laquelle il parle comme un père qui instruit ses enfans, leur donnera une grâce particulière, et même fera que les âmes bien disposées en tireront un plus grand profit.

Parlant donc un jour à sa communauté sur ce sujet, « On connoît, dit-il, ceux qui font bien oraison, non-seulement en la manière de la rapporter, mais encore plus par leurs actions et par leurs déportemens, par lesquels ils font paroître le fruit qu'ils en retirent : il en faut dire de même de ceux qui la font mal; en sorte qu'il est aisé de voir que ceux-là s'avancent, et que ceux-ci reculent. Or, pour tirer du profit de son oraison, il faut s'y préparer, et ceux-là manquent grandement qui négligent cette préparation, et qui ne viennent faire oraison que par coutume, et parce que les autres y vont : *Ante orationem præpara animam tuam*, dit le Sage; Avant que de te présenter à l'oraison, prépare ton âme; car l'oraison est une élévation de l'esprit à Dieu, pour lui représenter nos nécessités, et pour implorer le secours de sa miséricorde et de sa grâce; il est donc bien raisonnable qu'ayant à traiter avec une si haute et si sublime majesté, l'on pense un peu qu'est-ce qu'on va faire, devant qui est-ce qu'on se va présenter, qu'est-ce qu'on lui veut dire, quelle grâce on lui doit demander. Il arrive néanmoins souvent que la paresse et la lâcheté empêchent de penser à cela; ou bien, tout au contraire, la précipitation et l'inconsidération nous en détournent, ce qui fait que l'on tombe en ce défaut de préparation;

à quoi il est nécessaire de remédier. Il faut encore prendre garde à notre imagination vagabonde et coureuse, pour l'arrêter; et à la légèreté de notre pauvre esprit, pour le tenir en la présence de Dieu, sans pourtant faire un trop grand effort, car l'excès est toujours nuisible.

» L'oraison a trois parties; chacun en sait l'ordre et la méthode; il s'y faut tenir. Le sujet est d'une chose sensible ou insensible; si elle est sensible, comme un mystère, il faut se la représenter, et faire attention à toutes ses parties et circonstances; si la chose est insensible, comme si c'est une vertu, il faut considérer en quoi elle consiste, et quelles sont ses principales propriétés, comme aussi quelles sont ses marques, ses effets, et particulièrement quels sont ses actes, et les moyens de la mettre en pratique. Il est bon aussi de rechercher les raisons qui nous portent à embrasser cette vertu, et nous arrêter aux motifs qui nous touchent davantage, ils se peuvent tirer des saintes Ecritures, ou bien des saints Pères, et quand quelques passages de leurs écrits nous reviennent en la mémoire sur ce sujet pendant l'oraison, il est bon de les ruminer en son esprit; mais il ne faut pas alors les rechercher, ni même s'appliquer à plusieurs de ces passages; car à quoi sert d'arrêter sa pensée à un ramas de passages et de raisons, sinon peut-être à éclairer et subtiliser notre entendement? ce qui est plutôt vaquer à l'étude que faire oraison.

» Quand on veut avoir du feu, l'on se sert d'un fusil, on le bat, et aussitôt que le feu s'est pris à la matière disposée, on allume de la chandelle; et celui-là se rendroit ridicule qui, ayant allumé sa chandelle, continueroit de battre le fusil: de même quand une âme est assez éclairée par les considérations,

qu'est-il besoin d'en chercher d'autres, et de battre et rebattre notre esprit pour multiplier les raisons et les pensées? ne voyez-vous pas que c'est perdre le temps, et qu'alors il faut s'appliquer à enflammer la volonté, et à exciter ses affections par la beauté de la vertu et par la laideur du vice contraire; ce qui n'est pas malaisé, puisque la volonté suit la lumière de l'entendement, et se porte à ce qui lui est proposé comme bon et désirable. Mais ce n'est pas encore assez; il ne suffit pas d'avoir de bonnes affections, il faut passer plus avant, et se porter aux résolutions de travailler tout de bon à l'avenir pour l'acquisition de la vertu, se proposant de la mettre en pratique et d'en faire des actes. C'est ici le point important, et le fruit qu'on doit tirer de l'oraison; c'est pourquoi il ne faut pas passer légèrement sur ses résolutions, mais les réitérer et les bien mettre dans son cœur; et même il est bon de prévoir les empêchemens qui peuvent survenir, et les moyens qui peuvent aider pour en venir à cette pratique, et se proposer d'éviter les uns et d'embrasser les autres.

» Or en cela il n'est pas nécessaire, ni souvent expédient, d'avoir de grands sentimens de cette vertu que nous voulons embrasser, ni même de désirer d'avoir ces sentimens; car le désir de se rendre sensibles les vertus, qui sont des qualités purement spirituelles, peut quelquefois nuire et faire peine à l'esprit, et la trop grande application de l'entendement échauffe le cerveau et cause des douleurs de tête, comme aussi les actes de la volonté trop souvent réitérés, ou trop violens, épuisent le cœur et l'affoiblissent : il faut se modérer en toutes choses, et l'excès n'est jamais louable en quoi que ce puisse être, particulièrement dans l'oraison; il faut agir

modérément et suavement, et conserver surtout la paix de l'esprit et du cœur. »

Une autre fois, expliquant la différence qu'il y a entre les pensées qui viennent de nous-mêmes, et celles qui nous sont inspirées de Dieu, « Voyez, dit-il, la différence qu'il y a entre la lumière du feu et celle du soleil; pendant la nuit, notre feu nous éclaire, et par le moyen de sa lueur nous voyons les choses, mais nous ne les voyons qu'imparfaitement, nous n'en découvrons que la superficie, et cette lueur ne va pas plus avant; mais le soleil remplit et vivifie tout par sa lumière; il ne découvre pas seulement l'extérieur des choses, mais par une vertu secrète il pénètre au dedans, il les fait agir et les rend même fructueuses et fertiles, selon la qualité de leur nature. Or les pensées et les considérations qui viennent de notre entendement ne sont que des petits feux qui montrent seulement un peu le dehors des objets et ne produisent rien davantage; mais les lumières de la grâce que le Soleil de justice répand dans nos âmes découvrent et pénètrent jusqu'au fond et au plus intime de notre cœur, qu'elles excitent et portent à faire des productions merveilleuses. Il faut donc demander à Dieu que ce soit lui-même qui nous éclaire et qui nous inspire ce qui lui est agréable. Toutes ces considérations hautes et recherchées ne sont point oraison, ce sont plutôt quelquefois des surgeons de la superbe; et il en va de même de ceux qui s'y arrêtent et qui s'y plaisent, comme d'un prédicateur, lequel se pavaneroit en ses beaux discours, qui prendroit toute sa complaisance à voir les assistans satisfaits de ce qu'il leur débite; en quoi il est évident que ce ne seroit pas le Saint-Esprit, mais plutôt l'esprit de superbe, qui éclaireroit son enten-

dement et qui pousseroit au dehors toutes ces belles pensées; ou, pour mieux dire, ce seroit le démon qui l'exciteroit, et qui le feroit parler de la sorte: il en va de même en l'oraison lorsqu'on recherche de belles considérations, qu'on s'entretient en des pensées extraordinaires, particulièrement lorsque c'est pour les débiter au dehors en rapportant son oraison, afin que les autres en aient de l'estime; c'est là une espèce de blasphème, c'est, en quelque façon, être idolâtre de son esprit; car en traitant avec Dieu dans l'oraison, vous méditez de quoi satisfaire à votre superbe, vous employez ce saint temps à rechercher votre satisfaction et à vous complaire dans cette belle estime de vos pensées, vous sacrifiez à cette idole de la vanité.

» Ah! mes Frères, gardons-nous bien de ces folies; reconnoissons que nous sommes tous remplis de misères; ne recherchons que ce qui nous peut davantage humilier et nous porter à la pratique solide des vertus; abaissons-nous toujours dans l'oraison jusqu'au néant, et dans nos répétitions d'oraison disons humblement nos pensées; et s'il s'en présente quelques-unes qui nous semblent belles, défions-nous beaucoup de nous-même, et craignons que ce ne soit l'esprit de superbe qui les produise, ou le diable qui les inspire : c'est pourquoi nous devons toujours nous humilier profondément quand ces belles pensées nous viennent, soit en faisant oraison, soit en prêchant, soit dans la conversation avec les autres. Hélas! le Fils de Dieu pouvoit ravir tous les hommes par son éloquence toute divine, et il ne l'a pas voulu faire; mais au contraire, en enseignant les vérités de son Évangile, il s'est toujours servi des expressions et paroles communes et familières; il a toujours aimé d'être plutôt avili et méprisé que

loué ou estimé. Voyons donc, mes Frères, comment nous le pourrons imiter; et pour cela retranchons ces paroles de superbe dans l'oraison et ailleurs; suivons en tout les traces de l'humilité de Jésus-Christ; usons de pensées simples, communes et familières; et quand Dieu le permettra ainsi, soyons bien aises qu'on ne tienne compte de ce que nous dirons, qu'on nous méprise, qu'on se moque de nous; et tenons pour certain que, sans une véritable et sincère humilité, il nous est impossible de profiter ni à nous ni aux autres. »

Quelqu'un de la communauté rapportant un jour son oraison, et ayant dit qu'il avoit douté s'il devoit prendre des résolutions, à cause de son infidélité à les mettre en pratique, Vincent, prenant la parole et l'adressant à tous ceux qui étoient présens, leur dit : « Pour avoir été infidèle à exécuter ses résolutions, il ne faut pas désister d'en prendre de nouvelles en toutes ses oraisons, de même qu'encore qu'il ne paroisse point de profit de la nourriture qu'on prend, on ne laisse pas pour cela de manger; car c'est une des plus importantes parties, et même la plus importante de l'oraison, de faire de bonnes résolutions, et c'est à cela particulièrement qu'il faut s'arrêter, et non pas tant au raisonnement et au discours; le principal fruit de l'oraison consiste à se bien résoudre, mais à se résoudre fortement, à bien fonder ses résolutions, s'en bien convaincre, se bien préparer à les exécuter, et prévoir les obstacles pour les surmonter : ce n'est pas néanmoins encore tout, car enfin nos résolutions ne sont d'elles-mêmes que des actions physiques et morales, et quoique nous fassions bien de les former en notre cœur et de nous y affermir, nous devons néanmoins reconnoître que ce qu'elles ont de bon, leurs prati-

ques et leurs effets, dépendent absolument de Dieu. Et d'où pensez-vous que provient le plus souvent que nous manquons à nos résolutions, c'est que nous nous y fions trop; nous nous assurons sur nos bons désirs, nous nous appuyons sur nos propres forces, et cela est cause que nous n'en tirons aucun fruit : c'est pourquoi, après que nous avons pris quelques résolutions en l'oraison, il faut beaucoup prier Dieu et invoquer instamment sa grâce avec une grande défiance de nous-même, afin qu'il lui plaise nous communiquer les grâces nécessaires pour faire fructifier ces résolutions; et quoique après cela nous venions encore à y manquer, non-seulement une ou deux fois, mais en plusieurs rencontres et pendant un long temps, quand bien même nous n'en aurions pas mis une seule en exécution, il ne faut jamais laisser pour cela de les renouveler et de recourir à la miséricorde de Dieu et implorer le secours de sa grâce. Les fautes passées doivent bien nous humilier, mais non pas nous faire perdre courage; et en quelque faute que l'on tombe, il ne faut pas pour cela rien diminuer de la confiance que Dieu veut que nous ayons en lui, mais prendre toujours une nouvelle résolution de s'en relever et de se garder d'y retomber, moyennant le secours de sa grâce que nous lui devons demander. Quoique les médecins ne voient aucun effet des remèdes qu'ils donnent à un malade, ils ne laissent pas pour cela de les continuer et réitérer jusqu'à ce qu'ils y reconnoissent quelque espérance de vie. Si donc l'on continue ainsi d'appliquer des remèdes pour les maladies du corps, quoique longues et extrêmes, encore qu'on n'y voie aucun amendement, à plus forte raison doit-on faire le même pour les infirmités de nos âmes, dans lesquelles, quand il plaît à Dieu, la grâce opère de très-grandes merveilles. »

En une autre rencontre Vincent ayant pris sujet de parler sur ce qu'un des frères de la Compagnie suivoit toujours tout simplement une même manière de faire son oraison, divisant le sujet en certains points, « Mon Frère, lui dit-il, vous avez bien fait de diviser votre oraison; néanmoins, lorsque l'on prend quelque mystère pour sujet de la méditation, il n'est pas nécessaire ni expédient de s'arrêter à une vertu particulière, et de faire votre division ordinaire sur le sujet de cette vertu; mais il est plus à propos d'envisager l'histoire du mystère, et de faire attention à toutes ses circonstances, n'y en ayant aucunes, si petites et si communes qu'elles puissent être, dans lesquelles il n'y ait de grands trésors cachés, si nous savons bien les y chercher. Je le recommus dernièrement dans une conférence de ces messieurs qui s'assemblent céans : ils avoient pour sujet de leur entretien ce qu'il falloit faire pour employer saintement le temps du carême; c'étoit un sujet fort commun dont ils avoient coutume de traiter tous les ans, et cependant on dit de si bonnes choses, que tous les assistans en furent grandement touchés, et moi particulièrement; et je puis dire en vérité que je n'ai point vu de conférence plus dévote que celle-là, ni qui eût fait plus d'impression sur les esprits : car, bien qu'ils eussent plusieurs fois parlé du même sujet, il sembloit que ce n'étoient plus les mêmes personnes qui parloient; Dieu leur avoit inspiré dans l'oraison tout un autre langage. Voilà, mes Frères, comme Dieu cache des trésors dans ces choses qui semblent si communes, et dans les moindres circonstances des vérités et des mystères de notre religion : ce sont comme des petits grains de senevé, qui produisent de grands arbres quand il plaît à notre Seigneur y répandre sa bénédiction. »

Dans une autre occasion, parlant sur le même sujet de l'oraison, « Quelques-uns, dit-il, ont de belles pensées et de bons sentimens, mais ils ne se les appliquent pas à eux-mêmes, et ne font pas assez de réflexion sur leur état intérieur; et néanmoins on a souvent recommandé que lorsque Dieu communique quelques lumières ou quelques bons mouvemens dans l'oraison, il les faut toujours faire servir à ses besoins particuliers; il faut considérer ses propres défauts, les confesser et reconnoître devant Dieu, et quelquefois même s'en accuser devant la Compagnie, pour s'en humilier et confondre davantage, et prendre une forte résolution de s'en corriger; ce qui ne se fait jamais sans quelque profit. Pendant qu'on répétoit l'oraison, je pensois en moi-même d'où pouvoit provenir que quelques-uns fissent si peu de progrès en ce saint exercice de la méditation; il y a sujet de craindre que la cause de ce mal ne soit qu'ils ne s'exercent pas assez en la mortification, et qu'ils donnent trop de liberté à leurs sens. Qu'on lise ce que les plus habiles maîtres de la vie spirituelle ont laissé par écrit touchant l'oraison, et on verra que tous, unanimement, ont tenu que la pratique de la mortification étoit absolument nécessaire pour bien faire ses oraisons, et que, pour s'y bien disposer, il faut, non-seulement mortifier ses yeux, sa langue, ses oreilles, et ses autres sens extérieurs, mais aussi les facultés de son âme, l'entendement, la mémoire et la volonté; par ce moyen, la mortification disposera à bien faire l'oraison, et réciproquement l'oraison aidera à bien pratiquer la mortification. »

Un des frères de la Compagnie s'étant un jour mis à genoux devant les autres, pour demander pardon de ce que depuis quelque temps il ne fai-

soit rien à l'oraison, et même qu'il avoit peine de s'y appliquer, « Mon Frère, lui dit Vincent, Dieu permet quelquefois qu'on perde le goût qu'on ressentoit, et l'attrait qu'on avoit pour l'oraison, et même qu'on s'y déplaise; mais c'est ordinairement un exercice qu'il nous envoie, et une épreuve qu'il veut faire de nous, pour laquelle il ne faut pas se désoler ni se laisser aller au découragement; il y a de bonnes âmes qui sont quelquefois traitées de la sorte, comme plusieurs saints l'ont aussi été. Oui, je connois plusieurs personnes fort vertueuses, qui n'ont que dégoût et des sécheresses en l'oraison; mais comme elles sont bien fidèles à Dieu, elles en font un très-bon usage, ce qui ne contribue pas peu pour leur avancement en la vertu. Il est vrai que quand ces dégoûts et sécheresses arrivent à ceux qui commencent à s'adonner à l'oraison, il y a quelquefois sujet de craindre que cela ne provienne de quelque négligence de leur part; et c'est à quoi, mon Frère, vous devez faire attention. »

Ensuite de cela, lui ayant demandé s'il n'avoit point mal à la tête, et ce frère ayant tout simplement répondu qu'oui, pour avoir voulu en sa dernière retraite se rendre les choses sensibles en l'oraison : « Il ne faut pas, mon Frère, lui répliqua-t-il, agir de la force, ni s'efforcer de se rendre sensible en l'oraison ce qui ne l'est pas de sa nature; car c'est l'amour-propre qui se recherche en cela. Nous devons agir par esprit de foi dans l'oraison, et considérer les mystères et les vertus que nous méditons dans cet esprit de foi, doucement, humblement, sans faire effort sur l'imagination, et appliquer plutôt la volonté pour les affections et résolutions, que l'entendement pour les connoissances.

Un autre frère, répétant son oraison, se plaignoit qu'il n'avoit point d'esprit pour bien faire cette action, et que des facultés de son âme il n'en avoit qu'une dont il pût se servir, qui étoit la volonté, laquelle commençoit dès la seule proposition du sujet, et sans user d'aucun raisonnement à produire ses affections, tantôt remerciant Dieu, tantôt lui demandant miséricorde, et s'excitant à la confusion et au regret de ses péchés; ou bien le suppliant de lui donner quelque grâce pour imiter notre Seigneur en quelque vertu; et ensuite prenant quelques résolutions, etc. « Tenez-vous là, mon Frère, lui dit Vincent, et ne vous mettez pas en peine des applications de l'entendement, qui ne se font que pour exciter la volonté; puisque la vôtre, sans ces considérations, se porte ainsi aux affections et aux résolutions de pratiquer la vertu, Dieu vous fasse la grâce de continuer de la sorte, et de vous rendre de plus en plus fidèle à toutes ses volontés. »

CHAPITRE XIV.

Sa dévotion et piété envers Dieu.

La dévotion est une vertu par laquelle nous nous portons à toutes les choses qui regardent le culte et le service de Dieu, avec une affection toute singulière, et avec un désir de le glorifier et honorer, qui n'a point d'autres bornes que celles qui lui sont prescrites par la charité. Et, comme nous pouvons honorer et glorifier Dieu par l'exercice de toutes sortes de vertus, pour cette raison saint Ambroise a fort bien dit que la dévotion étoit le fondement

des autres vertus (1); et saint Augustin assure que les vraies vertus ne se peuvent trouver, sinon en ceux qui ont une véritable dévotion et piété envers Dieu (2).

Comme donc Vincent a excellé en toutes sortes de vertus, ainsi que nous avons commencé à voir aux chapitres précédens, et que nous continuerons dans tous les suivans, il n'y a pas lieu de douter qu'il n'ait possédé celle-ci en un degré très-excellent, et qu'il n'ait été doué d'une dévotion sincère et parfaite pour tout ce qui concernoit le culte et l'honneur de Dieu.

Et premièrement, la dévotion de ce saint homme étoit fondée sur une très-haute estime de la grandeur infinie de Dieu, et sur un très-profond respect envers sa divine majesté. Ses humiliations merveilleuses dans toutes les actions de religion, les termes remplis d'honneur et de respect qu'il employoit, quand il étoit question de parler de Dieu, et l'affection toute singulière avec laquelle il s'efforçoit de répandre dans tous les esprits une très-grande estime et reconnoissance des grandeurs et des perfections de Dieu, ont été des marques évidentes de cette sainte disposition qu'il avoit dans le cœur.

« Etudions-nous, mes Frères, dit-il un jour à sa communauté, à concevoir une grande, mais une très-grande estime de la majesté et de la sainteté de Dieu; si nous avions la vue de notre esprit assez forte pour pénétrer quelque peu dans l'immensité de sa souveraine excellence, ô Jésus, que nous en

(1) Virtus devotionis est fundamentum cæterarum. *Ambr.* lib. I. *de Abraham.*

(2) Veræ virtutes nisi in eis quibus inest vera pietas in Deum, inesse non possunt. *August.* lib. XIX *de Civit.* cap. IV.

rapportersions de hauts sentimens! Nous pourrions bien dire, comme saint Paul, que les yeux n'ont jamais vu, ni les oreilles ouï, ni l'esprit conçu rien qui lui soit comparable. C'est un abîme de perfection, un être éternel, très-saint, très-pur, très-parfait et infiniment glorieux; un bien infini qui comprend tous les biens, et qui est en soi incompréhensible. Or cette connoissance que nous avons que Dieu est infiniment élevé au-dessus de toutes connoissances et de tout entendement créé, nous doit suffire pour nous le faire estimer infiniment, pour nous anéantir en sa présence, et pour nous faire parler de sa majesté suprême avec un grand sentiment de révérence et de soumission; et à proportion que nous l'estimerons, nous l'aimerons aussi; et cet amour produira en nous un désir insatiable de reconnoître ses bienfaits, et de lui procurer de vrais adorateurs. »

Il avoit une aversion incroyable contre l'orgueil, à cause que ce vice ravit à Dieu l'honneur qui lui est dû, et fait que les superbes se l'attribuent, avec autant de témérité que d'injustice; et, pour cela, il lui faisoit une guerre continuelle non-seulement en lui-même, mais en tous ceux qui étoient sous sa conduite, ce que nous verrons plus amplement quand nous traiterons de son humilité. Nous rapporterons seulement ici quelques-uns de ses sentimens, qu'il écrivit un jour à un de ses prêtres qui travailloit en mission : « O que je suis consolé, lui dit-il, de ce que vous me mandez que ce bon peuple fait bien son devoir! car je ne saurois vous dire combien je craignois qu'il ne le fît pas. A Dieu seul en soit la gloire, et que ceux qui travaillent lui rendent fidèlement cette reconnoissance, que, si leurs petits travaux ont quelque succès, et s'ils produisent quel-

que bon effet, *a Domino factum est istud*, c'est Dieu qui l'a fait, et c'est à lui seul à qui il en faut rendre tout l'honneur. O Monsieur! que celui-là apporteroit un grand empêchement à la sanctification du nom de Dieu, et à la justification des âmes, qui s'attribueroit l'un ou l'autre, ou qui penseroit y avoir quelque part! Plaise à la divine bonté qu'il n'arrive jamais qu'aucun de la Mission admette en son esprit une telle pensée; ce seroit sans doute un grand sacrilége qu'il commettroit; et tout le corps de la congrégation de la Mission se rendroit coupable du même crime, s'il se flattoit de cette malheureuse opinion, que par ses emplois il convertit les peuples à Dieu, et qu'il est pour cela digne d'être estimé et considéré. O que je désire que nous gravions bien avant dans nos cœurs cette vérité, que ceux-là qui pensent être les auteurs de quelque bien, ou y avoir quelque part, et qui prennent quelque complaisance en cette pensée, perdent beaucoup plus qu'ils ne gagnent en ce même bien! »

Mais c'étoit principalement en la célébration publique des divins offices, que la dévotion de ce grand serviteur de Dieu paroissoit, avec une édification toute singulière des assistans; lorsqu'il pouvoit assister au chœur pour chanter ou psalmodier, il le faisoit avec un grand recueillement d'esprit; en sorte qu'on le voyoit comme tout ravi et élevé en Dieu. Il recommandoit aussi souvent à sa communauté de s'acquitter de ce devoir envers Dieu avec respect et sentiment de piété, d'aller posément, tenir les yeux baissés ou arrêtés sur le bréviaire ou diurnal, sans regarder ni d'un côté ni d'autre; et quoiqu'il eût un cœur tout rempli de mansuétude, il ne pouvoit néanmoins souffrir les moindres fautes qui se commettoient dans les divins offices; comme au cou-

traire il ne pouvoit assez témoigner sa joie quand on faisoit cette action en la manière qu'il convient.

Quand il devoit célébrer l'office solennellement, il avoit un grand soin de se faire instruire de tout ce qu'il y avoit de propre et particulier à observer, selon que requéroit la solennité de la fête; et, en ses dernières années, il s'humilioit beaucoup de ce que ses incommodités ne lui permettoient pas de faire tout-à-fait les génuflexions qui sont prescrites par l'ordre de l'Eglise. Il aimoit fort et recommandoit la propreté dans les ornemens sacrés, et surtout l'exactitude dans l'observation des rubriques; et lorsqu'on manquoit à quelqu'une, il vouloit qu'on s'en humiliât beaucoup.

Sa dévotion ne paroissoit pas seulement en la célébration publique des offices divins, mais aussi en la récitation particulière, qu'il en faisoit toujours dans une posture humble et respectueuse, la tête nue et les genoux en terre, excepté les deux ou trois dernières années de sa vie, qu'il étoit obligé, à cause de ses grandes incommodités, de le réciter assis, ne le pouvant plus faire autrement.

Dieu lui avoit donné une dévotion très-grande pour tous les mystères de notre religion, et particulièrement pour ceux de la très-sainte Trinité, de l'Incarnation du Fils de Dieu, et du très-saint Sacrement de l'autel. Pour ce qui est de celui de la très-sainte Trinité, comme il contient la première et principale des vérités qu'il faut croire et adorer, il avoit une grande affection d'en procurer la connoissance et l'estime dans les âmes, et de l'enseigner et faire enseigner dans les missions; il rendoit tous les jours avec une dévotion spéciale, qu'il a inspirée à tous ceux de sa congrégation, un par-

ticulier hommage le matin et le soir à ce très-adorable mystère. Il fit en sorte que notre saint père le Pape, par la bulle de l'érection de la congrégation de la Mission, obligea tous ceux qui en seroient d'honorer d'une manière toute particulière cet ineffable mystère et celui de l'Incarnation, en ayant même une règle expresse en ces termes :

« Nous tâcherons de nous acquitter de ce devoir avec un très-grand soin, et, si cela se peut, en toutes manières, mais seulement en faisant ces trois choses : 1° en produisant souvent du fond du cœur des actes de foi et de religion sur ces mystères; 2° en offrant tous les jours en leur honneur quelques prières et bonnes œuvres, et en célébrant avec le plus de solennité et de dévotion qu'il nous sera possible, leurs fêtes; 3° en nous étudiant soigneusement à faire, soit par nos instructions, soit par nos exemples, que les peuples les connoissent, les honorent et les aient en grande vénération. »

Or, comme l'Eglise, dans ses fêtes principales, nous invite d'honorer plus particulièrement les mystères dont elle solennise la mémoire, c'étoit en ces jours-là que Vincent faisoit paroître une dévotion tout extraordinaire; il y célébroit ordinairement la grand'messe, et officioit à vêpres, mais avec une telle récollection, modestie et gravité, qu'il étoit aisé de connoître combien il étoit appliqué intérieurement à Dieu. Et quoique sa dévotion fût telle pour la célébration des grandes fêtes, elle ne paroissoit pas moindre aux autres jours, pour toutes les actions qui concernoient le culte et l'honneur qu'il rendoit à Dieu. Il se levoit réglément à quatre heures, comme il a été dit, quoiqu'il se couchât toujours fort tard, et qu'il passât beaucoup de nuits sans pouvoir reposer plus de deux heures, comme

il l'a quelquefois lui-même avoué; et, nonobstant cela, dès le premier signal il se levoit avec une telle promptitude et ferveur, que le second coup de la cloche qu'on sonnoit ne le trouvoit jamais en la même posture que le premier; il ne manquoit pas de rendre ensuite avec grande humilité ses premiers devoirs à Dieu. Voici ce qui a été trouvé écrit de sa propre main, qu'il a donné à une personne de très-grande qualité pour bien faire cette action :

« Étant levé j'adorerai la majesté de Dieu, et lui rendrai grâce de la gloire qu'il possède, de celle qu'il a donnée à son Fils, à la sainte Vierge, aux saints anges, à mon ange gardien, à saint Jean-Baptiste, aux apôtres, à saint Joseph, et à tous les saints et saintes du paradis. Je le remercierai aussi des grâces qu'il a faites à la sainte Eglise, et en particulier de celles que j'ai reçues de lui, nommément de ce qu'il m'a conservé durant la nuit. Je lui offrirai mes pensées, mes paroles et mes actions, en l'union de celles de Jésus-Christ, et je le prierai qu'il me garde de l'offenser, et qu'il me donne la grâce d'accomplir fidèlement tout ce qui lui sera le plus agréable. »

Après ces actes de religion et de reconnoissance, il faisoit son lit, et puis il s'en alloit à l'Eglise devant le saint Sacrement, où, nonobstant l'incommodité de ses jambes enflées, qu'il lui falloit bander tous les matins, il arrivoit ordinairement avant la demi-heure, et plus tôt que beaucoup d'autres. Il témoignoit une grande joie de voir tous les matins la communauté assemblée devant notre Seigneur, et il congratuloit fort les plus diligens et les plus assidus, et avoit peine quand il en voyoit quelques-uns traîner après les autres.

La méditation étant achevée, il récitoit tout haut les litanies du saint nom de Jésus, avec une dévotion qu'on ne sauroit expliquer, goûtant et savourant les épithètes d'honneur et de louange qu'il présentoit à ce divin Sauveur, et répandant, par ce moyen, l'onction et le baume de ce sacré nom dans les cœurs. Ensuite il alloit faire sa préparation pour la sainte messe, avec un grand recueillement, y employant un temps raisonnable, sans en être détourné par la multitude des affaires qu'il avoit; et assez souvent il se confessoit. Voici ce qu'en a écrit en peu de mots un de ses prêtres : « J'ai eu la consolation de lui servir de confesseur pendant le séjour que j'ai fait à Paris : j'ai connu plus particulièrement en cette occasion la sainteté et pureté de son âme, qui ne pouvoit pas même souffrir l'apparence du péché. »

Il prononçoit toutes les paroles de la sainte messe fort intelligiblement, et d'une façon si dévote et si affectueuse, que l'on voyoit bien que son cœur parloit avec sa bouche, ce qui donnoit de grands sentimens de piété aux assistans : c'étoit d'un ton de voix médiocre et agréable, d'un air libre et dévot, qui n'étoit ni trop lent ni trop hâté, mais convenable à la sainteté de l'action; on voyoit pour lors particulièrement en lui, deux choses qui se trouvent rarement en un même sujet, c'est à savoir une profonde humilité, et un port grave et majestueux. Aussi entroit-il dans l'esprit de Jésus-Christ, qui porte à ce sacrifice deux qualités fort différentes, l'une d'hostie, et l'autre de sacrificateur : dans la vue de la première, Vincent s'abaissoit intérieurement comme un criminel coupable de mort devant son juge, et comme tout saisi de crainte il prononçoit le *Confiteor*, et ces autres paroles : *In*

spiritu humilitatis et in animo contrito, etc. *Nobis quoque peccatoribus*, etc. *Domine, non sum dignus*, et semblables, avec un très grand sentiment de contrition et d'humilité. En qualité de sacrificateur, il offroit, avec toute l'Église, des prières et des louanges à Dieu, et tout ensemble les mérites et la personne même de Jésus-Christ sacrifiée, ce qu'il faisoit dans un esprit de religion, de respect et d'amour envers Dieu.

« Ce n'est pas assez, disoit-il un jour sur ce sujet à ses prêtres, que nous célébrions la messe, mais nous devons aussi offrir ce sacrifice avec le plus de dévotion qu'il nous sera possible, selon la volonté du même Dieu, nous conformant, autant qu'il est en nous avec sa grâce, à Jésus-Christ s'offrant lui-même, lorsqu'il étoit sur la terre, en sacrifice à son Père éternel. Efforçons-nous donc, Messieurs, d'offrir nos sacrifices à Dieu dans le même esprit que notre Seigneur a offert le sien, et autant parfaitement que notre pauvre et misérable nature le peut permettre. »

Un des plus anciens de sa compagnie a observé que la dévotion de Vincent étoit toute singulière en la célébration de la sainte messe, et qu'elle paroissoit particulièrement lorsqu'il récitoit le saint Evangile : d'autres ont remarqué que, lorsqu'il rencontroit quelques paroles que notre Seigneur avoit prononcées, il les prononçoit d'un ton de voix plus tendre et plus affectueux, ce qui donnoit de la dévotion aux assistans qui l'écoutoient; et on a diverses fois entendu des personnes, lesquelles ne le connoissant point, et ayant assisté à sa messe, disoient entre elles, comme par admiration : Mon Dieu, que voilà un prêtre qui dit

bien la messe! il faut que ce soit un saint homme. D'autres ont dit qu'il leur sembloit voir un ange à l'autel.

Quelques-uns ont encore observé que, lorsqu'il lisoit au saint Evangile quelques passages où notre Seigneur avoit dit : *Amen, amen dico vobis*, c'est à dire : En vérité, en vérité je vous dis; il se rendoit très-attentif aux paroles qui suivoient, comme étonné de cette double affirmation, que le Dieu même de vérité employoit; et reconnoissant qu'il y avoit du mystère, et que la chose étoit de grande importance, il témoignoit, par un ton de voix encore plus affectif et dévot, la prompte soumission de son cœur. Il sembloit sucer le sens des passages de l'Ecriture, comme un enfant le lait de sa mère, et en tiroit la moelle et la substance, pour en sustenter et nourrir son âme : ce qui faisoit qu'en toutes ses actions et paroles il paroissoit tout rempli de l'esprit de Jésus-Christ.

Quand il se tournoit vers le peuple, c'étoit avec un visage fort modeste et serein, et par le geste qu'il faisoit, ouvrant les mains et étendant ses bras, il donnoit à connoître la dilatation de son cœur, et le grand désir qu'il avoit que Jésus-Christ fût en chacun de ceux qui étoient présens.

Comme il reconnoissoit le sacrifice de la messe pour le centre de la dévotion chrétienne, et pour le plus digne exercice de la piété des prêtres, il n'omettoit jamais de la célébrer chaque jour, excepté les trois premiers de ses retraites annuelles, qu'il s'en abstenoit selon l'usage de sa compagnie, afin de se conformer aux autres, lesquels emploient ordinairement ces premiers jours pour entrer dans un esprit de pénitence, repassant par leur mé-

noire leurs défauts et manquemens passés, et, pour cet effet, ne s'approchent des saints autels qu'après leurs confessions annuelles ou générales. Hors ce temps-là, ce dévot serviteur de Jésus-Christ célébroit régulièrement tous les jours la sainte messe, en quelque lieu qu'il se trouvât, à la ville ou aux champs, et même en voyage, et il a donné pour règle aux prêtres de sa compagnie d'en faire de même. On ne sait point qu'il ait jamais manqué à la célébration de ce saint sacrifice, tant qu'il a pu se tenir debout; car ses indispositions ordinaires ne l'en empêchoient pas, et souvent il alloit à l'autel, aussi bien qu'à l'oraison, avec la fièvre, qu'il appeloit ordinairement sa petite fièvrote.

Il ne se contentoit pas de célébrer tous les jours la sainte messe, il avoit encore la dévotion de servir quelquefois lui-même les autres prêtres au saint autel. C'est ce qu'on lui a vu faire de tout temps; quoiqu'il fût accablé d'affaires, même en sa vieillesse, ayant plus de soixante-quinze ans, lorsqu'il ne pouvoit presque plus marcher sans bâton, ni se mettre à genoux qu'avec grande peine, à cause de son mal de jambes. C'est en cet âge vénérable, et en cet état d'infirmité, qu'on a vu ce premier supérieur général de la congrégation de la Mission, faire l'office de clerc, et aller servir un prêtre à l'autel, avec un respect et dévotion qui édifioient grandement les assistans.

Il recommandoit aux clercs de sa compagnie de ne souffrir jamais, lorsqu'ils assistoient à quelque messe, qu'elle fût servie par un laïque, mais d'aller prendre un surplis, et de la servir eux-mêmes; « Parce que, disoit-il, les laïques n'ayant pas droit de le faire, qu'en cas de nécessité, c'est un sujet de honte à un ecclésiastique, qui a le carac-

tère pour le service des autels, qu'en sa présence ceux qui ne l'ont pas fassent son office.»

CHAPITRE XV.

Sa dévotion particulière envers le très-saint Sacrement de l'autel.

Mais une des plus grandes et des plus particulières dévotions de Vincent, a été envers la très-sainte Eucharistie, considérée, non seulement comme sacrifice, dont nous avons parlé en ce chapitre, mais aussi comme sacrement, sous les espèces duquel le Fils de Dieu se rend réellement présent dans nos églises, et accomplit d'une manière autant véritable que merveilleuse, la promesse qu'il a faite de demeurer avec nous jusqu'à la consommation des siècles.

Cette dévotion de Vincent s'est manifestée premièrement par le très-grand respect avec lequel il se comportoit dans les églises où repose ce sacrement très-adorable, et par l'affection très-grande qu'il avoit pour ces saints lieux que Jésus-Christ honoroit de sa présence. Voici ce qu'un personnage de très-grande vertu en a témoigné : «J'ai remarqué plusieurs fois, dit-il, lorsque M. Vincent étoit en prière devant le saint Sacrement, qu'on pouvoit aisément reconnoître en son extérieur la véritable et sincère dévotion de son intérieur : il se tenoit toujours prosterné à deux genoux, avec une contenance si humble, qu'il sembloit qu'il se fût volontiers abaissé jusqu'au centre de la terre, pour témoigner davantage son respect envers la majesté

de celui qu'il reconnoissoit présent. Et certes, en considérant cette modestie respectueuse qui paroissoit en son visage, on eût pu dire qu'il voyoit de ses yeux Jésus-Christ, et la composition de son extérieur étoit si dévote et si religieuse, qu'elle étoit capable de réveiller la foi la plus endormie, et de donner aux plus insensibles des sentimens de piété envers cet adorable mystère. »

Or ce n'étoit pas seulement en offrant ses prières qu'il faisoit paroître son respect et sa dévotion envers ce très-saint Sacrement, mais toutes les fois qu'il se trouvoit dans des églises où il reposoit pour quelque occasion que ce fût, il se tenoit toujours dans une très-grande modestie; et, autant qu'il lui étoit possible, il évitoit de parler à personne en ces saints lieux, que s'il se trouvoit en quelque nécessité de le faire, il tâchoit de faire sortir hors de l'église ceux qui lui vouloient parler; ce qu'il observoit aussi envers les personnes les plus qualifiées, et même envers les prélats, sans toutefois rien dire ni faire qui pût blesser le respect qui leur étoit dû.

L'affection particulière qu'il avoit pour les lieux honorés de cette divine présence étoit telle, que les jours auxquels il n'étoit pas si fort embarrassé d'affaires, ni obligé de sortir de la maison, on le voyoit aller à l'église, où il demeuroit devant le très-saint Sacrement tout le temps qu'il pouvoit avoir libre, et quelquefois plusieurs heures. Il recouroit surtout, comme un autre Moïse, à ce sacré tabernacle dans la rencontre des affaires épineuses et difficiles, pour y consulter l'Oracle de la vérité; et on l'a vu souvent, lorsqu'il recevoit des lettres qu'il prévoyoit contenir la nouvelle de quelque bon ou mauvais succès en chose importante, s'en aller

derrière le grand autel de Saint-Lazare, et là, mettant les genoux en terre, et ayant la tête nue, ouvrir et lire ses lettres en la présence de notre Seigneur : ce qu'il faisoit aussi en tous les autres lieux où il se rencontroit. Et un jour, comme on lui eut présenté une lettre dans la cour du Palais, à Paris, se doutant qu'elle lui annonceroit l'événement d'une affaire fort considérable pour la gloire de Dieu, quoique pour lors il fût fort incommodé de ses jambes, il ne laissa pas de monter l'escalier pour aller à la haute chapelle du Palais, où repose le très-saint Sacrement; et l'ayant trouvée fermée, il se mit néanmoins à genoux à la porte; et, en cet état, il fit la lecture de sa lettre. Il en usoit sans doute de la sorte pour protester plus parfaitement sa soumission à toutes les dispositions de la volonté de Dieu qui lui seroient manifestées par ces lettres, et pour lui faire un sacrifice de tous les mouvemens de joie ou de tristesse que les nouvelles qui y étoient contenues pourroient exciter en son âme.

Quand il sortoit de la maison de Saint-Lazare, il alloit premièrement se prosterner devant notre Seigneur en ce très-saint Sacrement, pour demander sa bénédiction; et aussitôt qu'il étoit de retour, il alloit derechef se présenter devant lui, comme pour lui rendre compte de ce qu'il avoit fait à la ville, le remercier des grâces qu'il avoit reçues, et s'humilier des manquemens qu'il pouvoit avoir commis; ce qu'il faisoit, non par manière d'acquit, mais avec un véritable sentiment de religion et de piété, se tenant chaque fois un temps assez long devant le très-saint Sacrement, avec une posture fort humble et dévote. Il a mis les siens dans cette pratique, disant qu'il étoit bien juste qu'on rendît ce devoir au Maître de la maison.

Lorsqu'allant par la ville il rencontroit le saint Sacrement dans les rues, il se mettoit aussitôt à genoux, en quelque endroit qu'il se trouvât, et demeuroit en cette humble posture autant de temps qu'il le pouvoit voir; si ce n'est qu'on le portât le long de son chemin; car, en ce cas, il le suivoit tête nue, quoique de fort loin, ne pouvant le suivre de près à cause de la difficulté qu'il avoit à marcher.

Dans ses voyages il avoit cette sainte coutume, passant par les villages, si les églises se rencontroient ouvertes, de descendre de cheval pour aller visiter et adorer le très-saint Sacrement; que si elles se trouvoient fermées, il y entroit en esprit, et lui rendoit intérieurement les mêmes devoirs; et lorsqu'il étoit arrivé aux lieux où il falloit s'arrêter pour dîner ou pour coucher, avant tout autre chose, il alloit à l'église rendre ses respects et ses hommages au très-saint Sacrement.

Dans ses grandes maladies, lorsqu'il ne pouvoit point marcher, ni se soutenir pour célébrer la sainte messe, il avoit la dévotion de communier tous les jours, s'il ne survenoit quelque empêchement insurmontable qui le privât de cette consolation; et dans ses communions journalières, il y apportoit de si grandes dispositions, et témoignoit un tel respect et une telle affection envers celui qu'il adoroit et recevoit en ce sacrement, qu'il sembloit être comme transporté et ravi hors de lui-même. Sur ce sujet, parlant un jour aux siens des effets que ce divin sacrement opère en ceux qui le reçoivent avec les dispositions convenables, il leur dit : « Ne ressentez-vous pas, mes Frères, ne ressentez-vous pas ce feu divin brûler dans vos poitrines, quand vous avez reçu le corps adorable de Jésus-Christ dans la

communion ? » C'étoit de l'abondance de son cœur que sortoient ces paroles, qui faisoient assez connoître ce que, par sa propre expérience, il goûtoit et ressentoit en ses communions. C'étoit aussi ce qui le portoit à exhorter un chacun de se bien disposer pour recevoir dignement et fréquemment la sainte communion du corps de Jésus-Christ ; car il n'approuvoit pas qu'on s'en éloignât sans grande raison ; et une personne de piété qui prenoit conseil et conduite de lui, s'étant une fois abstenue de se recevoir ce sacrement, pour quelque peine intérieure qui lui étoit survenue, voici ce qu'il lui en *écrivit* le même jour dans un billet : « Vous avez un peu mal fait de vous être retirée de la sainte communion pour la peine intérieure que vous avez ressentie : ne voyez-vous pas que c'est une tentation, et que vous donnez, par ce moyen, prise à l'ennemi de ce très adorable Sacrement ? Pensez-vous devenir plus capable et mieux disposée de vous unir à notre Seigneur, en vous éloignant de lui ? O certes, si vous aviez cette pensée, vous vous tromperiez grandement, et ce seroit une pure illusion. »

Une autre fois, parlant à ceux de sa communauté sur le même sujet, il leur dit qu'ils devoient demander à Dieu qu'il lui plût leur donner le désir de communier souvent ; qu'il y avoit sujet de gémir devant Dieu et de s'attrister de ce qu'on voyoit cette dévotion se refroidir parmi les Chrétiens, et qu'en partie les opinions nouvelles en étoient la cause : sur quoi, s'entretenant avec le supérieur d'une sainte compagnie, et avec un autre qui étoit grand directeur des âmes, et leur ayant demandé s'ils voyoient maintenant autant de personnes, que par le passé se présenter à leurs confessionnaux, et

fréquenter la sainte communion; qu'ils lui avoient répondu qu'il s'en falloit beaucoup, et que le nombre en étoit notablement diminué : que l'Eucharistie étoit pourtant le pain quotidien que notre Seigneur vouloit qu'on lui demandât, et que c'étoit la pratique des premiers Chrétiens de communier tous les jours; mais que ces nouveaux venus en avoient détourné grand nombre de personnes : que ce n'étoit pas merveille si on les écoutoit, parce que la nature y trouvoit son compte, et que ceux qui suivoient ses inclinations embrassoient volontiers ces nouvelles opinions qui sembloient les soulager, en les déchargeant du soin et de la peine qu'il y a de se mettre et de se maintenir dans les dispositions requises pour recevoir dignement et fréquemment la sainte communion. Il ajouta qu'il avoit connu une dame de condition et de piété, laquelle avoit, par le conseil de ses directeurs, continué longtemps à communier les dimanche et jeudi de chaque semaine, et que, s'étant mise depuis entre les mains d'un confesseur qui suivoit cette nouvelle doctrine, par je ne sais quelle curiosité et affectation de plus grande perfection, il l'avoit détournée de cette sainte pratique, ne la faisant communier au commencement qu'une fois en huit jours, puis il l'avoit remise à la quinzaine, ensuite au mois, etc., et qu'après avoir demeuré huit mois dans ce relâchement, faisant un jour réflexion sur elle-même, elle s'étoit trouvée dans un état très-déplorable, toute pleine d'imperfections, et sujette à commettre un grand nombre de fautes, à se plaire dans la vanité, à se laisser emporter à la colère, à l'impatience, et à ses autres passions, et enfin tout autre qu'elle n'étoit avant cet éloignement de la sainte communion : de quoi étant extrêmement étonnée

et touchée : « O malheureuse! dit-elle en pleurant, en quel état est-ce que je me trouve maintenant! d'où est-ce que je suis déchue! et où est-ce qu'aboutiront tous ces désordres et emportemens? Mais d'où m'est arrivé un si malheureux changement? C'est sans doute d'avoir quitté ma première conduite, et d'avoir écouté et suivi les conseils de ces nouveaux directeurs, qui sont bien pernicieux, puisqu'ils produisent de si mauvais effets, comme je le connois par ma propre expérience. O mon Dieu! qui m'ouvrez les yeux pour le reconnoître, donnez-moi la grâce de m'en dégager entièrement! » Après quoi, s'étant séparée de ces nouveaux directeurs, et ayant renoncé à leurs dangereuses maximes, qui l'avoient toute détraquée et presque perdue, elle se remit, par des conseils plus salutaires, dans ses premières pratiques, et fréquentant comme auparavant les sacremens avec les dispositions requises, elle y trouva le repos de sa conscience, et le remède pour tous ses défauts.

Vincent s'est plusieurs fois servi de cet exemple pour faire mieux connoître, par l'opposition de son contraire, les grandes bénédictions qui se recueilloient par la fréquente et digne reception de ce très-saint sacrement, dans lequel notre Seigneur nous donne, non-seulement une abondance de grâces, mais aussi la source de toutes les grâces, qui n'est autre que lui-même. Et comme ce dévot serviteur de Jésus-Christ étoit touché d'un grand ressentiment de cet excès d'amour et de charité d'un Dieu envers ses créatures, il exhortoit souvent les siens de lui rendre des actions de grâces toutes particulières d'un si incompréhensible bienfait, tâchant de reconnoître cette incomparable obligation par de fréquentes adorations, humiliations, et glorifica-

tions envers le Fils de Dieu, résidant en ce très-saint Sacrement; et, en se confessant même incapables d'y satisfaire, prier les saints anges de leur aider à lui rendre ces justes reconnoissances.

Dans ce même sentiment, il les avertissoit de s'acquitter soigneusement de tous les devoirs extérieurs de révérence envers le très-saint Sacrement, reprenant ceux qu'il voyoit y manquer : en quoi il étoit si exact, que s'il s'apercevoit que quelqu'un, en passant devant le grand autel de l'église où il repose, ne fît pas la génuflexion jusqu'en terre, où qu'il la fît trop brusquement, il l'en avertissoit en particulier, ou même en public quand il le jugeoit expédient, disant qu'il ne falloit pas se présenter devant Dieu comme des marionnettes, auxquelles on faisoit faire des mouvemens légers, et des révérences sans âme et sans esprit : et ayant un jour remarqué qu'un frère n'avoit pas fait la génuflexion entière, il l'appela, et lui montra jusques où, et de quelle façon il la falloit faire. Pour lui, il s'est acquitté toujours exactement de ce devoir, et a fait cette génuflexion autant qu'il l'a pu, et même au-delà, puisque souvent il avoit besoin d'aide pour se relever; et lorsque son grand âge, et les fâcheuses incommodités de ses jambes, ne lui permirent plus de la faire du tout, il en demandoit pardon de fois à autre publiquement, devant toute sa communauté, disant que ses péchés l'avoient privé de l'usage libre de ses genoux. Une fois entre autres, après avoir représenté avec son humilité ordinaire, qu'il avoit un grand regret de ce que son âge et ses infirmités l'empêchoient de faire cette génuflexion, il dit : « Si néanmoins je vois que la Compagnie s'y relâche, je m'efforcerai de mettre le genou en terre, quoi qu'il m'en coûte, sauf à me relever le

mieux que je pourrai, en m'appuyant des mains sur la terre, pour donner par ce moyen l'exemple tel que je le dois; car les fautes qui se commettent dans une communauté sont imputées au supérieur; et celles de la congrégation, en ce point, sont de conséquence, tant à cause qu'il s'agit d'un devoir de religion, et d'une révérence extérieure qui marque le respect intérieur que nous rendons à Dieu, que parce que si nous sommes les premiers à y manquer, ne faisant qu'une petite ou demi-génuflexion, les ecclésiastiques de dehors qui viennent ici, croiront qu'ils ne sont pas obligés d'en faire davantage; et ceux de la Compagnie qui viendront après nous, et qui se régleront sur nous, en feront encore moins; et ainsi tout s'en ira en décadence: car si l'original est défectueux, que sera-ce des copies? Je vous prie donc, Messieurs et mes Frères: d'y faire grande attention, et de vous comporter en cette action en telle sorte, que la révérence intérieure prévienne et accompagne toujours l'extérieure. Dieu veut être adoré en esprit et en vérité, et tous les véritables Chrétiens doivent se comporter de la sorte, à l'exemple du Fils de Dieu, lequel, se prosternant la face contre terre au jardin des Olives, accompagna cette dévote posture d'une humiliation intérieure très-profonde, par respect à la majesté souveraine de son Père. »

Que s'il avoit une telle affection, pour faire en sorte qu'on ne manquât point à la moindre partie du respect, même extérieur, qui étoit dû à cet adorable Sacrement, à plus forte raison peut-on croire que c'étoit avec un déplaisir extrême, et une douleur très-sensible, qu'il entendoit les nouvelles qu'on lui a quelquefois rapportées des profanations et impiétés que l'insolence des soldats et

des hérétiques avoit commises, pendant le malheur des guerres, contre ce même Sacrement. Il ne se peut dire combien il en étoit touché, quels ressentimens il en a eus, combien de larmes il a versées pour ce sujet, et combien de pénitences extraordinaires il a faites pour réparer autant qu'il étoit en lui ces injures et ces attentats commis contre la personne de Jésus-Christ. Mais non content de ce qu'il pouvoit faire par lui-même, et des autres remèdes qu'il procuroit par l'entremise des personnes charitables, envoyant des ciboires, des calices, et d'autres semblables ornemens, aux églises qui avoient été pillées, il vouloit encore que ceux de sa communauté fussent employés à ces mêmes réparations, les envoyant les uns après les autres faire des pélerinages, et visiter en esprit de pénitence les églises où ces profanations sacriléges avoient été commises. Les prêtres y célébroient la sainte messe, et les autres, tant clercs que laïques, communioient. Après cela, il leur ordonnoit de faire des missions dans les villages et autres lieux où ces malheurs étoient arrivés, pour exciter le peuple à faire pénitence, et à pratiquer d'autres œuvres de piété propres pour apaiser l'indignation de Dieu, et réparer en quelque façon les injures et offenses commises contre sa souveraine majesté.

CHAPITRE XVI.

Sa dévotion toute singulière pour imiter Jésus-Christ et se conformer à ses exemples.

L'Amour suppose la ressemblance, ou bien la produit, et fait que l'aimant tâche de se transformer autant qu'il peut en la personne aimée, et de lui devenir semblable pour lui plaire davantage, et rendre par ce moyen plus stable et plus parfaite l'union de leur amitié. C'est pour cela que le Fils de Dieu, voulant nous témoigner l'excès de son amour, a voulu se faire homme, pour se rendre semblable à nous. C'est aussi pour la même raison que ceux qui aiment vraiment Jésus-Christ doivent autant qu'il est en eux, avec le secours de sa grâce, se rendre semblables à lui par l'imitation de ses divines vertus; et plus cet amour est grand, plus aussi cette imitation doit-elle être parfaite et accomplie.

Nous avons vu dans le chapitre précédent la singulière dévotion que Vincent avoit pour notre Seigneur Jésus-Christ au très-saint Sacrement de l'autel : la grandeur de son amour envers ce divin objet ne s'arrêtoit pas seulement à lui rendre ses devoirs dans cet adorable mystère, elle s'étendoit encore à tous les états de sa vie mortelle et glorieuse, pour lui rendre en chacun de particuliers hommages, et surtout pour tâcher d'exprimer en soi-même les traits de ses admirables vertus, afin de se rendre semblable à lui. Il savoit que le dessein du Père éternel dans l'Incarnation de son Fils étoit, non-seulement de nous donner un Rédempteur pour

nous tirer de l'esclavage du péché et de l'enfer, mais aussi de nous proposer un modèle accompli de toutes sortes de vertus, pour nous y conformer; c'est pourquoi il prit une forte résolution de correspondre à ce dessein de Dieu, se proposant d'imiter soigneusement ce divin exemplaire, et d'en former une parfaite copie dans son cœur. C'est ce qu'il a si fidèlement et si constamment pratiqué, que l'on peut dire, avec vérité, que sa vie n'a été autre chose qu'une parfaite expression de la vie de Jésus-Christ, en sorte qu'il a vérifié en sa personne la parole de ce divin Sauveur, que *le disciple seroit parfait lorsqu'il se rendroit semblable à son maître.*

Or, pour ne pas nous étendre trop au long sur toutes les pratiques qu'il a faites de cette imitation du Fils de Dieu, à laquelle on pourroit rapporter toutes les actions de sa vie, nous nous arrêterons seulement à la considération de deux ou trois chefs que nous nous avons jugés dignes d'une remarque particulière.

Premièrement, Vincent s'est étudié d'imiter Jésus-Christ en sa manière de vie commune et cachée, qui ne paroisseit avoir rien de singulier pour l'extérieur, et néanmoins étoit toute admirable, toute sainte et toute divine dans l'intérieur; car, à l'imitation de cet incomparable Maître, il a mené une vie basse et commune en apparence, ne faisant rien paroître en lui d'éclatant ni d'extraordinaire, et fuyant toute ostentation et singularité; mais il pratiquoit au dedans et dans le secret de son cœur des actions excellentes, et vraiment héroïques de toutes sortes de vertus. Il n'a pas toujours été retiré en son particulier, ni toujours exposé en public; mais, suivant l'exemple de son divin Proto-

type, il a fait un parfait mélange de la vie active et de la contemplative : il a été quelquefois dans la solitude avec Jésus-Christ; il l'a aussi quittée comme lui pour aller prêcher la pénitence, et pour s'employer à procurer la conversion des pécheurs et le salut des âmes.

Nous pouvons encore dire que notre Seigneur a pratiqué la vie cachée, non tant en se séparant de la conversation des hommes, qu'en tenant couvert et ne leur manifestant pas ce qu'il avoit de plus excellent et de plus divin : il pouvoit se faire connoître et honorer en tous lieux comme le vrai Fils de Dieu; il pouvoit faire éclater les rayons de sa gloire, aussi bien par toute la Judée, comme sur la montagne de Thabor; il n'a toutefois voulu paroître à l'extérieur que le fils d'un simple charpentier, et un homme du commun. Vincent, à son exemple, faisoit gloire de dire en toutes sortes de rencontres qu'il n'étoit que le fils d'un pauvre paysan, et recherchoit de n'être tenu que pour un simple prêtre de village, cachant autant qu'il pouvoit aux yeux des hommes les excellens dons de nature et de grâce qu'il avoit reçus de Dieu, et qui le rendoient digne d'honneur et de vénération. Il avoit fort bien étudié en théologie, et même, comme nous avons remarqué au premier livre, il avoit été élevé aux degrés de la Faculté de théologie de Toulouse, et néanmoins il ne parloit de lui que comme d'un ignorant, et ne se qualifioit ordinairement qu'un pauvre écolier de quatrième. Il a fui les dignités avec plus de soin et d'affection que les plus ambitieux ne les recherchent, et en toutes sortes d'occasions il a singulièrement chéri et parfaitement imité cette vie commune et cachée de son divin Maître : et comme il connoissoit par sa

propre expérience le trésor de grâces qui est caché dans ce mystique champ de l'Evangile, il invitoit et exhortoit les autres d'y participer. Voici quelques extraits de diverses lettres qu'il a écrites à une même personne qu'il conduisoit par cette voie :

« Honorons toujours, lui dit-il, l'état inconnu du Fils de Dieu. C'est là notre centre, et c'est ce qu'il demande de nous pour le présent et pour l'avenir, et pour toujours, si sa divine majesté ne nous fait connoître, en sa manière qui ne peut tromper, qu'il veuille autre chose de nous. Honorons, dis-je, la vie commune que notre Seigneur a menée sur la terre, son humilité, son anéantissement, et la pratique qu'il a faite des plus excellentes vertus dans cette manière de vie. Mais honorons particulièrement ce divin Maître dans la modération de son agir. Non, il n'a pas voulu faire toujours tout ce qu'il a pu, pour nous apprendre à nous contenter, lorsqu'il n'est pas expédient de faire tout ce que nous pourrions faire, mais seulement ce qui est convenable à la charité, et conforme aux ordres de la divine volonté.

» O que j'estime cette généreuse résolution que vous avez prise d'imiter la vie cachée de notre Seigneur! Il paroît bien que cette pensée vient de Dieu, puisqu'elle est si éloignée des sentimens de la chair et du sang. Tenez pour certain que c'est là proprement l'assiette qui convient aux enfans de Dieu, et par conséquent demeurez-y ferme, et résistez courageusement à tous les sentimens contraires qui pourroient vous arriver. Assurez-vous que, par ce moyen, vous serez en l'état auquel Dieu vous demande, et que vous ferez incessamment sa sainte volonté, qui est la fin à laquelle nous tendons, et à laquelle ont tendu tous les saints. »

Vincent ne portoit pas seulement les personnes particulières à cette sainte pratique, mais aussi tous ceux de sa compagnie en général, les exhortant souvent de se rendre vrais imitateurs de Jésus-Christ en sa vie commune et cachée. A ce sujet, leur expliquant un jour en quoi consistoit le renoncement qu'on doit faire de soi-même, selon que notre Seigneur l'a ordonné à tous ceux qui le veulent suivre, entre six ou sept manières de le pratiquer qu'il leur enseigna, qui se rapportoient toutes aux exemples de ce divin Sauveur, il en proposa une tirée de la doctrine de saint Basile, qui est de renoncer aux pompes. Sur quoi il forma une objection, à laquelle il fit une réponse digne de lui, qui donne assez à connoître ce qu'il pratiquoit lui-même, en leur déclarant ce qu'ils devoient faire. Voici ses paroles.

« Vous me direz peut-être : Nous ne sommes, Monsieur, que de pauvres prêtres, qui avons déjà renoncé à toutes les pompes du monde; nous n'avons que de simples habits, des meubles fort chétifs, et rien qui ressente la vanité ou le luxe dont on fait paroître dans le monde : qu'est-il donc besoin de nous exhorter à renoncer aux pompes, dont nous sommes si éloignés? O Messieurs et mes Frères, ne nous y trompons pas! quoique nous ayons de pauvres habits et de pauvres meubles, nous pouvons avec cela avoir l'esprit pompeux. Et comment cela, me direz-vous? C'est, par exemple, quand on s'étudie à faire de belles prédications; quand on est bien aise que ce que l'on fait, et que ce que l'on dit, soit approuvé et estimé des autres; quand on se réjouit d'entendre ses louanges, ou que l'on publie le bien que l'on a fait, ou même que l'on y prend quelque vaine complaisance : toutes ces

choses sont des marques que l'on a l'esprit pompeux; et, pour le combattre et le terrasser, il est plus expédient quelquefois de faire moins bien une chose, quant à l'extérieur, que de se complaire de l'avoir bien faite. Il faut, avec cela, prendre bien garde de ne donner aucune entrée en notre esprit à la vanité, mais renoncer aussi bien à toutes les pensées et à tous les sentimens qui nous en viennent intérieurement, comme aux applaudissemens qui nous sont faits extérieurement. Il faut se donner à Dieu, mes Frères, pour s'éloigner de la propre estime et des louanges du monde, qui font la pompe de l'esprit. Et à ce propos, un prédicateur célèbre me disoit ces jours passés que celui qui cherche dans le ministère de la prédication, l'honneur et l'applaudissement du peuple, se livre à la tyrannie du public, et pensant se rendre considérable par ses beaux discours, il se rend l'esclave d'une vaine et frivole réputation. Nous pouvons ajouter à cela, que celui qui, dans la prédication, débite de belles et riches pensées avec un style pompeux, est directement opposé à l'esprit et aux maximes de notre Seigneur Jésus-Christ, qui a dit en son Evangile, que *bienheureux sont les pauvres d'esprit*: en quoi cette Sagesse éternelle nous montre combien les ouvriers évangéliques doivent soigneusement éviter l'éclat des actions, et l'éloquence pompeuse des paroles; et prendre une manière d'agir humble, simple et commune, dont il a voulu lui-même nous donner l'exemple. Prenez garde, mes Frères, que c'est le démon qui nous suggère ces pensées de vouloir réussir, et qui fait que quelques-uns se persuadent que la manière de parler simplement, dont nous usons, est trop basse, et que, par ce moyen, nous laissons avilir en notre bouche la gran-

deur et la majesté des vérités chrétiennes. Tout cela n'est qu'une ruse du démon, dont vous devez soigneusement vous garder, et, renonçant à toutes ces vanités, demeurer fidèlement et constamment dans la pratique de la simplicité et humilité de notre Seigneur Jésus-Christ, lequel, pouvant donner un grand éclat à ses œuvres, et une souveraine vertu à ses paroles, ne l'a pas voulu faire; et passant encore plus avant, pour confondre davantage notre superbe par ses abaissemens admirables, il a voulu que ses disciples fissent beaucoup plus que lui. *Vous ferez*, leur disoit-il, *ce que je fais, et vous en ferez encore bien davantage*. Mais pourquoi cela? C'est, Messieurs, que notre Seigneur se veut laisser surmonter dans les actions publiques qui paroissent au dehors, pour exceller dans les humbles et dans les plus basses, dont les hommes ne connoissent point la valeur. Il veut les fruits de l'Evangile, et non pas les bruits du monde; et, pour cela, il a plus fait par ses serviteurs que par lui-même: il a prêché seulement en quelques cantons de la Judée; et il a voulu que ses apôtres aient annoncé son Evangile par toute la terre, et qu'ils aient éclairé tout le monde de la lumière de sa doctrine; et ainsi, ayant fait peu de choses extérieurement par lui-même, il a voulu que ses apôtres et disciples, quoique pauvres, ignorans et grossiers, étant toutefois animés de son esprit et de sa vertu, en aient fait beaucoup davantage. Pourquoi cela? pour nous donner l'exemple d'une très-parfaite humilité. O Messieurs! que ne suivons-nous l'exemple de ce divin Maître? Que ne cédons-nous toujours l'avantage aux autres, et que ne choisissons-nous le pire et le plus humiliant pour nous? Car, assurément, c'est le plus agréable et le plus honorable pour notre Seigneur, qui est tout ce que

nous devons prétendre. Prenons donc aujourd'hui résolution de le suivre, et de lui offrir ces petits sacrifices de notre amour-propre; comme, par exemple, si je fais une action publique, et que je la puisse pousser bien avant, je ne le ferai pas, j'en retrancherai telle et telle chose qui pourroit lui donner quelque lustre, et à moi quelque réputation; de deux pensées qui pourront me venir en l'esprit, je produirai la moindre au dehors pour m'humilier, et je retiendrai la plus belle pour en faire un sacrifice à Dieu dans le secret de mon cœur. Enfin, mes Frères, c'est une vérité de l'Evangile, que notre Seigneur ne se plaît rien tant que dans l'humilité du cœur, et dans la simplicité des paroles et des actions; c'est là où son esprit réside, et en vain le cherche-t-on ailleurs : si donc vous voulez le trouver, il faut renoncer à l'affection et au désir de paroître, à la pompe de l'esprit, aussi bien qu'à celle du corps, et enfin à toutes les vanités et satisfactions de la vie. »

Ce fidèle imitateur de Jésus-Christ ne se contentoit pas de se conformer en général à sa vie commune et cachée; mais, outre cela, il s'étudioit de l'imiter, autant qu'il étoit en lui, en sa manière d'agir et de parler : voici le témoignage que le supérieur d'une de ses maisons en a rendu par écrit.

« L'amour que M. Vincent avoit pour notre Seigneur, faisoit qu'il ne le perdoit presque jamais de vue, marchant toujours en sa présence, et se conformant à lui en toutes ses actions, paroles et pensées; car je puis dire, avec vérité, et nous le savons tous, qu'il ne parloit presque jamais, qu'il n'alléguât en même temps, ou quelque maxime, ou quelque action du Fils de Dieu; tant il étoit rempli de son esprit, et conforme à ses conduites! J'ai souvent admiré

une entière et parfaite soumission à la volonté de son Père céleste, en lui disant : *Non mea voluntas, sed tua fiat :* Que votre volonté soit faite, et non pas la mienne : à quoi le Roi répliquant avec un sentiment digne d'un prince qui porte la qualité de très-Chrétien, « O Jésus ! dit-il, je le veux aussi de tout mon cœur ; oui, mon Dieu, je le dis et je le veux dire jusqu'au dernier soupir de ma vie, *fiat voluntas tua ;* qu'il soit fait comme vous le voulez. » Voilà comment Vincent avoit toujours devant les yeux cet original de toute perfection et sainteté ; et, non content de s'y conformer en toutes choses, il portoit autant qu'il pouvoit les autres à faire le même.

C'étoit là l'étude continuelle de ce saint homme, que d'imiter Jésus-Christ, non-seulement en sa manière d'agir et de parler extérieurement, mais aussi en toutes ses dispositions intérieures, en ses plus saints désirs et en ses plus parfaites intentions : en sorte qu'en tout et partout il ne désiroit et ne prétendoit autre chose, sinon ce que ce divin Sauveur avoit désiré et prétendu, qui étoit que Dieu fût de plus en plus connu, honoré, servi et glorifié, et que sa très-sainte volonté fût entièrement et parfaitement accomplie ; se tenant à tout moment disposé de faire et de souffrir tout ce qu'il plairoit à Dieu pour des fins si nobles et si justes, étant toujours prêt à s'exposer aux travaux, aux fatigues, aux humiliations, aux peines, et aux persécutions qu'il eût fallu subir et endurer pour ce sujet. De là provenoit qu'il n'étoit jamais surpris d'aucun accident qui lui arrivât, pour fâcheux qu'il pût être, ni d'aucun mauvais traitement qu'on lui pût faire, étant préparé, à l'imitation de son divin Maître, lorsqu'il étoit question de procurer l'accroissement

de la gloire de Dieu, ou de se soumettre à ses volontés, de tout faire et de tout souffrir, même de se voir dépouillé de tout ce qu'il avoit de plus cher dans le monde, jusqu'à voir sa propre congrégation dissipée et détruite, si tel étoit le bon plaisir de sa divine majesté. A ce sujet, parlant quelquefois à ceux de sa communauté, « Je prie Dieu, leur disoit-il, deux ou trois fois tous les jours, qu'il nous anéantisse si nous ne sommes utiles à son service. Eh quoi! mes Frères, voudrions-nous être au monde sans plaire à Dieu, et sans procurer qu'il soit connu et aimé? »

Il se conformoit non-seulement au désir et aux intentions du Fils de Dieu, mais même à ses déplaisirs, à ses douleurs, et à ses angoisses intérieures. Oh! qui auroit pu pénétrer dans les secrets du cœur de ce fidèle et zélé imitateur de Jésus-Christ, il l'auroit vu, comme celui de son divin Maître, tout outré de douleur, dans la vue des péchés innombrables qui se commettent contre Dieu; tout rempli d'aversion contre les maximes du monde, si opposées à celles de l'Evangile; tout pénétré des sentimens de tristesse et d'affliction pour le progrès des hérésies, et pour les grands dommages qui en arrivent à l'Eglise; et enfin vivement touché de compassion sur les misères temporelles et spirituelles des peuples, et le délaissement et abandon où se trouvent tant d'âmes plongées dans les ténèbres de l'ignorance ou de l'infidélité. O combien de fois a-t-il souhaité de mourir et de donner son sang pour remédier à tous ces maux! Mais sa vie n'ayant presque été qu'une mort continuelle, par ses mortifications et souffrances, on peut dire aussi qu'elle a été comme un remède plus long et plus étendu, dont Dieu a voulu se servir pour cet effet.

Il vouloit que ses enfans entrassent dans ces mêmes sentimens, et qu'à l'imitation du même Jésus-Christ, ils fussent tous des hosties vivantes qui s'immolassent continuellement avec ce divin Sauveur pour le salut de tous les peuples. De quoi leur parlant un jour, « Qui voudra sauver sa vie, mes Frères, leur dit-il, la perdra; c'est Jésus-Christ qui nous le déclare et qui nous dit que l'on ne sauroit faire un plus grand acte d'amour que de donner sa vie pour son ami. Eh quoi! pouvons-nous avoir un meilleur ami que Dieu? et ne devons-nous pas aimer tout ce qu'il aime, et tenir pour l'amour de lui notre prochain pour notre ami? Ne serions-nous pas indignes de jouir de l'être que Dieu nous donne, si nous refusions de l'employer pour un si digne sujet? Certes, reconnoissant que nous tenons notre vie de sa main libérale, nous ferions une injustice si nous refusions de l'employer et de la consumer, selon ses desseins, à l'imitation de son Fils notre Seigneur. »

Et leur parlant une fois sur le même sujet, il proféra ces paroles de l'abondance de son cœur:

« Qui dit un missionnaire, dit un homme appelé de Dieu pour sauver les âmes; car notre fin est de travailler à leur salut, à l'imitation de notre Seigneur Jésus-Christ, qui est le seul véritable Rédempteur, et qui a parfaitement rempli ce nom aimable de Jésus, c'est-à-dire Sauveur. Il est venu du ciel en terre pour en exercer l'office; il en a fait le sujet de sa vie et de sa mort, et il exerce incessamment cette qualité de Sauveur, par la communication des mérites du sang qu'il a répandu. Pendant qu'il vivoit sur la terre, il portoit toutes ses pensées au salut des hommes, et il continue encore dans les mêmes sentimens, parce que c'est là où il trouve la volonté de son Père. Il est venu, et il vient tous les jours à

nous pour cela; et par son exemple il nous a enseigné toutes les vertus convenables à la qualité de Sauveur. Donnons-nous donc à lui, afin qu'il continue d'exercer cette même qualité en nous et par nous. »

Enfin, parlant dans ce même esprit à tous ceux de sa congrégation dans l'épître qu'il leur adresse, et qu'il a mise au commencement de leurs règles ou constitutions : « Considérez, leur dit-il, ces règles et constitutions, non pas comme produites par l'esprit humain, mais plutôt comme inspirées de Dieu, de qui tout bien procède, et sans qui nous ne sommes pas capables de penser quelque chose de bon par nous-mêmes, comme venant de nous-mêmes. Car que trouverez-vous dans ces règles, qui ne serve à vous exciter et enflammer, soit à la fuite des vices ou à l'acquisition des vertus, et à la pratique des maximes évangéliques? Et ç'a été pour cela que nous avons tâché, autant qu'il nous a été possible, de les puiser toutes de l'esprit de Jésus-Christ, et de les tirer des actions de sa vie, comme il est aisé à voir; estimant que les personnes qui sont appelées à la continuation de la mission du même Sauveur, laquelle consiste particulièrement à évangeliser les pauvres, doivent entrer dans ses sentimens et ses maximes, être remplies de son même esprit, et marcher sur ses mêmes pas. »

CHAPITRE XVII.

Sa dévotion envers la très-sainte Vierge, Mère de Dieu, et envers les autres saints.

Nous devons honorer, dit le grand saint Bernard, de toutes les plus intimes affections de notre cœur la très-sainte Vierge Marie, parce que tel est le bon plaisir de celui qui a voulu que, par l'entremise de cette incomparable Vierge, nous eussions toutes sortes de faveurs et de grâces (1). Ce n'est donc pas une invention de l'esprit humain, ni une production des sentimens de quelque dévotion particulière, mais un ordre établi par la volonté de Dieu, que nous rendions un honneur très-spécial à celle qu'il a voulu lui-même honorer jusqu'à ce point, que de la choisir pour être la mère de son propre Fils, et pour recevoir ensuite de ce divin Fils les devoirs d'une vraie et parfaite sujétion et obéissance.

Toute l'Eglise a toujours reconnu cette vérité, et a donné en tous les siècles des témoignages de son respect et de sa dévotion envers la très-sainte Mère de Dieu, par la célébration de ses fêtes, par la vénération de ses images, par les prières solennelles qu'elle lui a toujours offertes et qu'elle continue de lui offrir tous les jours, par les hymnes et cantiques qu'elle chante à sa louange, et par tous les

(1) Totis medullis cordium, totis præcordiorum affectibus Mariam veneremur : quia sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam. *Bern. homil. de aquæduct.*

autres moyens que le Saint-Esprit lui a suggérés. Pour cet effet, tous les plus grands saints sont entrés dans ces mêmes sentimens d'une vénération et dévotion toute particulière envers cette Reine des anges et des hommes; et par conséquent, il y a grande raison de croire que Vincent, qui avoit une telle affection de se conformer à toutes les volontés de Dieu, et de suivre fidèlement la conduite de son Eglise et les exemples des saints, se sera dignement acquitté de tous les devoirs de dévotion et de piété envers cette très-sainte Mère de Dieu. Aussi en a-t-il donné des preuves et laissé des marques très-considérables.

Car, en premier lieu, parmi les réglemens qu'il a donnés à sa congrégation, il a mis celui-ci comme l'un des principaux, et dont il recommandoit fort particulièrement l'observance aux siens : « Nous tâcherons, leur dit-il, tous, et un chacun, de nous acquitter parfaitement, Dieu aidant, du culte particulier que nous devons à la très-sainte et très-heureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, 1° en rendant tous les jours, et avec une dévotion particulière, quelques services à cette très-digne Mère de Dieu, notre très-pieuse dame et maîtresse; 2° en imitant, autant que nous le pourrons, ses vertus, et particulièrement son humilité et sa pureté; 3° en exhortant ardemment les autres, toutes les fois que nous en aurons la commodité et le pouvoir, à ce qu'ils lui rendent toujours un grand honneur et le service qu'elle mérite. »

Il a toujours recommandé et conseillé à un chacun d'avoir une spéciale dévotion à cette Reine du ciel; mais il l'a autant persuadé par son exemple que par ses paroles; car il jeûnoit exactement les veilles de ses fêtes, et se préparoit à les célébrer

par plusieurs autres mortifications et bonnes œuvres; et par son exemple, il a introduit cette sainte pratique parmi les siens. Il ne manquoit pas d'officier solennellement les jours de ses fêtes, et il le faisoit avec de tels sentimens de dévotion, que l'on pouvoit aisément connoître quel étoit son cœur à l'égard de cette très-sainte Vierge. Il avoit aussi une dévotion particulière de célébrer la sainte messe dans les chapelles et aux autels qui étoient dédiés en son honneur.

Comme il faisoit l'ouverture des conférences et des assemblées où il se trouvoit par l'invocation du Saint-Esprit, il les terminoit aussi toujours par quelque antienne et oraison en l'honneur de cette très-sainte Mère de Dieu.

Il portoit toujours un chapelet à sa ceinture, tant pour le dire souvent, comme il faisoit, que pour faire, par cette marque extérieure, une profession ouverte de sa vénération et dévotion envers cette Reine du ciel, et se déclarer publiquement pour l'un de ses très-fidèles et très-dévots serviteurs.

En quelque lieu qu'il se trouvât, soit en sa maison ou en d'autres de la ville, quoique ce fût en la compagnie des personnes considérables, aussitôt qu'il entendoit sonner la salutation angélique, il se mettoit à genoux, hors le temps pascal et les dimanches, qu'on la dit debout, pour lui offrir cette prière avec le respect convenable, et son exemple obligeoit les autres à faire le même.

Il alloit très-souvent visiter par dévotion les églises dédiées à Dieu sous l'invocation de cette bienheureuse Vierge, et pendant les guerres et les troubles de ce royaume, il portoit les ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare à faire divers pélerinages en ces mêmes églises, pour demander à Dieu,

par l'entremise de cette Mère de miséricorde, la paix et tranquillité publiques, et la réduction des sujets du Roi à l'obéissance de Sa Majesté. Il convioit aussi les dames de la compagnie de la Charité à faire de semblables pélerinages en divers lieux dédiés en l'honneur de la même sainte Vierge, pour implorer par son moyen le secours de la divine bonté dans les calamités publiques; et lui-même alloit en ces lieux-là pour y offrir le très-saint sacrifice de la messe et les communier de sa main. Il alla même une fois exprès en pélerinage en l'église de Chartres, afin d'obtenir, par l'intercession de cette puissante avocate, les lumières nécessaires à un ecclésiastique nommé à un évêché, pour connoître la vocation de Dieu sur lui à ce sublime état, où il estimoit qu'il pourroit rendre de très-grands services à l'Eglise, quoique ce vertueux ecclésiastique eût grande peine à s'y résoudre, par des sentimens d'une très-rare humilité.

La dévotion de ce saint homme envers la Mère de Dieu a paru aussi grandement par les prédications qu'il a faites en son honneur dans les missions où il a travaillé, et par la pratique qu'il a introduite parmi les siens de faire le même, et d'instruire soigneusement le peuple des obligations particulières que les Chrétiens ont d'honorer, servir et invoquer cette très-sainte Mère de Dieu, et de recourir à elle en leurs besoins et nécessités. Enfin, le grand nombre des confréries qu'il a établies et fait établir de tous côtés, pour honorer notre Seigneur par l'exercice de la charité envers les pauvres, et qu'il a mises sous la protection spéciale de sa très-sainte Mère, aussi bien que toutes les autres compagnies et assemblées de piété dont il a été l'auteur, sont des marques bien expresses, non-

seulement de sa dévotion envers la très-sainte Vierge, mais aussi de l'affection et du zèle qu'il avoit de la répandre dans tous les cœurs.

Ayant donc été animé de cet esprit, et s'étant toujours étudié de rendre tout l'honneur et tout le service qu'il lui a été possible à cette Reine des anges et des hommes, faut-il s'étonner si tous ses travaux et toutes ses saintes entreprises ont été favorisés de si bons succès, et accompagnés de tant de bénédictions, puisqu'il s'étoit mis d'une façon si particulière sous la puissante protection de la Mère de Dieu?

Comme Vincent savoit fort bien, et l'enseignoit souvent dans les missions, que l'honneur qu'on rend, non-seulement à la très-sainte Mère de Dieu, mais aussi à tous les saints, retourne à ce divin Maître, dont ils sont les véritables serviteurs, il leur rendoit en cette vue un grand honneur, et particulièrement aux apôtres, comme à ceux qui avoient eu le bonheur d'approcher de plus près la personne sacrée du Fils de Dieu, et de puiser dans les fontaines du Sauveur cette eau qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. Il les considéroit et honoroit comme les premiers et grands missionnaires qui avoient porté la lumière de l'Evangile par toute la terre, et travaillé avec de très-amples bénédictions à l'instruction et à la conversion des peuples. Entre les apôtres, il aimoit et respectoit particulièrement saint Pierre, comme celui qui avoit aimé Jésus-Christ plus que tous les autres, et qui avoit été par lui établi son premier vicaire sur la terre, et le chef et souverain pasteur de son Eglise. Il avoit aussi une vénération et dévotion très-spéciale pour saint Paul, comme pour celui qui étoit le maître et le docteur des Gentils, et qui avoit plus travaillé que tous les

autres; et comme il en portoit le nom, il s'étudioit aussi d'en imiter les vertus.

Il a toujours fait paroître une dévotion singulière envers son saint ange gardien, et il n'entroit jamais dans sa chambre, et n'en sortoit point, qu'il ne le salût et ne lui rendît quelque honneur : il a introduit cette pieuse coutume parmi les siens, de faire le même à l'égard de leurs saints anges tutélaires, lorsqu'ils entrent et sortent de leurs chambres.

Il étoit aussi fort dévot au glorieux martyr saint Vincent, son patron; et ayant un jour appris qu'une personne de mérite et de piété avoit des habitudes et connoissances en Espagne, il la pria d'employer son crédit pour avoir des mémoires de la tradition de ce royaume-là touchant la vie et le martyre de ce bienheureux saint, plus amples que ne sont ceux qui se trouvent dans l'Abrégé de son histoire. Il avoit encore une vénération spéciale pour saint Vincent Ferrier, et on a remarqué qu'en plusieurs de ses retraites spirituelles il faisoit sa lecture dans le livre que ce saint a composé; et par cette lecture il avoit si bien imprimé dans son esprit ses actions les plus remarquables, et ses plus saintes maximes, qu'il les rapportoit souvent dans ses discours, et étoit encore plus soigneux de les mettre en pratique, imitant particulièrement le zèle que ce grand saint avoit eu pour procurer la conversion des pécheurs et le salut des âmes.

Il honoroit avec de grands sentimens de piété les reliques des saints; et parlant un jour à sa communauté sur le sujet d'une procession que MM. du chapitre de Notre-Dame de Paris ont accoutumé de faire à Saint-Lazare, en laquelle ils portent ordinairement les principales reliques qu'ils ont en leur église, « Nous nous mettrons, leur dit-il, en dispo-

sition de recevoir ces précieuses reliques, comme si c'étoient les saints mêmes dont elles sont les reliques, qui nous fissent l'honneur de nous venir visiter; et ainsi nous honorerons Dieu en ses saints, et nous le supplierons qu'il nous rende participans des grâces qu'il a si abondamment versées dans leurs âmes. »

Or l'intention principale de Vincent dans la dévotion qu'il avoit pour les anges et pour les saints, étoit d'honorer en eux les dons de Dieu, et son Saint Esprit, dont ils étoient les temples : en sorte que l'honneur qu'il leur rendoit, et les prières qu'il leur offroit, avoient Dieu pour principal objet et pour dernière fin; et tous les devoirs de piété dont il s'acquittoit envers eux, n'étoient que des moyens pour rendre à sa divine majesté une gloire plus étendue, et pour l'invoquer plus efficacement par leur intercession : suivant en cela les intentions de l'Eglise, auxquelles ce grand serviteur de Dieu s'étudioit toujours de conformer les siennes, se tenant fidèlement et constamment dans tous les sentimens de cette mère commune de tous les enfans de Dieu, et se soumettant en toutes choses à sa conduite qu'il reconnoissoit toute sainte, comme lui étant inspirée par celui qui est l'auteur de toute sainteté.

Que si la ferveur de la dévotion le portoit à exhorter les autres d'entrer dans les mêmes sentimens dont il étoit animé, elle faisoit aussi qu'il déploroit grandement la froideur et l'indévotion de la plupart des Chrétiens de ce temps : et on l'a vu souvent, les larmes aux yeux, parler de la ferveur et de l'exactitude des Turcs pour les exercices de leur fausse religion, leurs assujettissemens, leur silence, leur modestie et retenue dans leurs mosquées : et sur cela il disoit qu'il y avoit grand sujet de craindre

que ces pauvres infidèles ne fussent un jour nos juges, et qu'ils ne condamnassent devant Dieu notre tiédeur et notre indévotion.

Nous ne devons pas ici omettre la dévotion particulière qu'il avoit de procurer le soulagement et la délivrance des âmes fidèles qui souffrent dans le purgatoire ; il exhortoit souvent les siens à ce devoir de piété, et disoit qu'il falloit considérer ces chers défunts comme les membres vivans de Jésus-Christ, animés par sa grâce, et assurés de participer un jour à sa gloire; et que, pour cette considération, nous étions obligés de les aimer, servir et assister de tout notre pouvoir. Pour cet effet, il prioit et offroit souvent le très-saint sacrifice de la messe à leur intention. Il faisoit aussi prier et offrir le même sacrifice pour eux par les autres prêtres de sa maison; et le sacristain de Saint-Lazare a déclaré qu'il lui ordonnoit fort souvent de faire dire des messes pour les âmes du purgatoire qui y sont détenues depuis long-temps, et qui n'ont personne qui prie particulièrement pour elles. Il établit encore pour ce même sujet, dans toutes les maisons de sa congrégation, cette sainte pratique de dire trois fois le jour en commun le *De profundis*, c'est à sçavoir, après les deux examens particuliers qui se font devant les repas, et aux prières du soir.

Finissons ce chapitre par le témoignage que deux ecclésiastiques très-vertueux ont rendu touchant la dévotion et piété qu'ils ont remarquée en la personne de Vincent. Voici ce que l'un d'eux en a donné par écrit :

« Quoique M. Vincent fût surchargé d'affaires, et qu'il eût à traiter presque continuellement avec des personnes si différentes, ce qui apporte d'ordinaire

un grand empêchement à la dévotion, l'on peut dire néanmoins, puisque la dévotion n'est autre chose que la charité pratiquée avec affection et promptitude, qu'il avoit toujours le cœur rempli de dévotion, puisqu'on le voyoit accepter toutes les occasions qui se présentoient, quelque difficulté qu'il y eût, pour procurer l'avancement de la gloire de Dieu et le bien du prochain, et se porter avec tant de charité à secourir ceux qu'il voyoit les plus abandonnés, et dans les plus grands besoins. L'on peut même assurer qu'il avoit tellement l'esprit de dévotion, qu'on ne pouvoit converser avec lui sans en être touché; ni l'entendre parler de Dieu comme il faisoit, avec des termes toujours respectueux et affectifs, qu'on ne ressentît en soi quelque étincelle de cette ardeur sacrée que les paroles de Jésus-Christ ressuscité ont produite dans le cœur de ses deux disciples qui alloient en Emmaüs; ce qui faisoit bien voir que c'étoit le même Jésus-Christ qui animoit ses paroles, aussi bien que ses autres actions. »

L'autre n'en dit pas moins, ayant donné par écrit le témoignage suivant. « Pour ce qui est de la dévotion et piété de M. Vincent, il ne falloit que le voir aux fonctions soit du chœur ou de l'autel, ou dans les autres exercices de piété, et même dans ses actions ordinaires, car sa posture, sa modestie, son recueillement, étoient comme autant de crayons qui représentoient sa dévotion; et ce qui est plus merveilleux, est que le ton, l'accent, et même la seule inflexion de sa voix, touchoient les cœurs et inspiroient aux autres la dévotion dont il étoit rempli. Plusieurs de MM. les ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare ont avoué qu'ils venoient principalement à cette conférence pour l'entendre

parler, et qu'ils s'en retournoient contristés lorsque, par modestie, comme il arrivoit quelquefois, il n'avoit rien dit. »

CHAPITRE XVIII.

Son zèle pour la gloire de Dieu, et pour le salut des âmes.

Quoique Vincent se soit étudié d'imiter parfaitement Jésus-Christ en la pratique de toutes sortes de vertus, c'est en celle-ci néanmoins qu'il a excellé d'une manière particulière, ayant exprimé en lui-même une vive image du zèle de ce divin Sauveur. Il pouvoit bien dire aussi à son exemple que *le zèle de la maison de Dieu le dévoroit* (1), et que sa vie se consumoit dans les flammes de cet ardent désir de procurer la gloire de Dieu, puisqu'il l'excitoit continuellement à entreprendre, à soutenir, et à souffrir tout, soit pour empêcher que Dieu ne fût offensé, soit pour réparer les offenses commises contre sa divine majesté, ou enfin pour procurer l'avancement de son honneur et de son service. Car, comme nous enseigne fort bien saint Augustin répondant à la question qu'il s'étoit proposée à lui-même, *Qui est celui qui est dévoré par le zèle de la maison de Dieu? C'est*, dit ce saint docteur, *celui qui désire ardemment d'empêcher que Dieu ne soit offensé, et lequel, quand il voit quelque offense commise contre sa majesté divine, ne se donne aucun repos, mais s'emploie de tout son pouvoir*

(1) Zelus domus tuæ comedit. *Ps.* LXVIII.

pour faire en sorte que cette offense soit réparée; que, s'il ne le peut, il gémit dans son cœur, et ressent une grande peine de voir Dieu déshonoré (1).

Voilà quel a été Vincent, comme on le peut assez connoître de tout ce qui a été rapporté dans les deux premiers livres de sa vie et de ses œuvres; car l'on peut dire avec vérité qu'il n'a pas vécu pour lui-même, mais uniquement pour Jésus-Christ, l'honneur et la gloire duquel lui étoient incomparablement plus chers que sa propre vie; et pour ce qui est de ses œuvres, elles peuvent bien servir de preuve de son zèle, puisque tout ce qu'il a fait et entrepris n'a été que pour détruire le péché, et pour procurer que Dieu fût connu, servi, aimé et glorifié en tous lieux par toutes sortes de personnes; c'est pour cela qu'il a tant travaillé dans les missions, établi tant de conférences et de séminaires, assemblé tant de compagnies; en un mot, qu'il a fait et souffert tant de choses pendant sa vie, laquelle il a enfin consumée dans les flammes de son zèle.

Et pour en dire quelque chose de plus particulier, le zèle de ce grand serviteur de Dieu lui faisoit surtout ressentir vivement les offenses qui se commettoient contre sa divine majesté; il ne se peut dire combien il en étoit sensiblement touché, quels efforts il faisoit pour empêcher ces offenses, et quelles pénitences il s'imposoit pour les réparer après qu'elles étoient faites. Mais il s'affligeoit outre mesure, lorsqu'il apprenoit que quelque misérable pécheur étoit mort dans son péché, et qu'une âme

(1) Quis est qui comeditur zelo domus Dei? Qui omnia quæ videt perversa, satagit emendare, cupit corrigere, non quiescit : et si emendare non potest, tolerat et gemit. *August. in cap.* III, *Joan.*

s'étoit perdue, voyant que cette perte étoit irréparable; et lorsqu'il en parloit, et qu'il représentoit combien valoit une seule âme, et ce qu'elle avoit coûté à Jésus-Christ, ses paroles tiroient les larmes des yeux de ceux qui l'entendoient.

Or, pour empêcher cette perte des âmes qu'il voyoit être si chères à ce divin Sauveur, il n'y avoit rien qu'il ne voulût faire et souffrir; et il exhortoit les siens de concevoir et nourrir dans leurs cœurs ce même zèle dont il étoit animé. Voici en quels termes il leur parla un jour sur le sujet de ce que souffroient les missionnaires qui étoient à Gênes au temps que la peste affligeoit cette ville : « Ils souffrent, dit-il, comme il faut, par la grâce de Dieu, et en cela ils sont bienheureux de souffrir; premièrement pour rendre service à Dieu, et puis pour procurer le salut des âmes. Or nous devons, Messieurs, avoir en nous une semblable disposition et un même désir de souffrir pour Dieu et pour le prochain, et de nous consumer pour cela. Oui, Messieurs et mes Frères, il faut que nous soyons sans réserve à Dieu et au service du prochain; nous devons nous dépouiller pour le revêtir, donner nos vies pour procurer son salut, nous tenir toujours prêts de tout faire et de tout souffrir pour la charité, être disposés d'aller où il plaira à Dieu pour ce sujet, soit aux Indes ou en d'autres lieux encore plus éloignés; et enfin d'exposer volontiers nos vies pour procurer le bien spirituel de ce cher prochain, et pour amplifier l'empire de Jésus-Christ dans les âmes. Et moi-même, quoique vieil et caduc comme je suis, je ne dois pas laisser de me tenir dans cette disposition, et même de m'en aller aux Indes pour y gagner des âmes à Dieu, encore que je dusse mourir par le chemin; car ne pensez pas que Dieu demande de nous les forces et la bonne

disposition du corps; non, il ne demande que notre bonne volonté et une véritable et sincère disposition d'embrasser toutes les occasions de le servir, même au péril de notre vie, entretenant dans nos cœurs un désir de la sacrifier pour Dieu, et, s'il le vouloit ainsi, de souffrir le martyre; et ce désir est quelquefois autant agréable à sa divine majesté que si on le souffroit en effet; et même l'Eglise a un tel sentiment de cette disposition, qu'elle honore comme martyrs plusieurs saints qui ont été seulement exilés pour la foi, et qui sont morts dans cet exil de leur mort naturelle. O que nos confrères qui travaillent dans les pays étrangers sont savans en cette science de souffrir! les uns étant exposés aux dangers de la peste, en servant même les pestiférés; les autres parmi les périls de la guerre; les autres dans les incommodités de la faim; et tous dans les mésaises, les travaux et les souffrances; mais nonobstant cela ils demeurent fermes et inébranlables dans le bien qu'ils ont entrepris. Reconnoissons, Messieurs, la grâce que Dieu fait à cette pauvre et chétive congrégation de se voir composée de telles personnes, et de tels membres si fidèles et si constans à souffrir pour le service et pour l'amour de sa divine majesté. »

Ces paroles de Vincent font assez connoître le désir qui brûloit dans son cœur de sacrifier sa vie par le martyre, ou de l'aller consumer dans les travaux des missions; ce qu'il auroit exécuté si les douleurs extrêmes de ses jambes et les autres incommodités dont il étoit continuellement travaillé, le lui eussent pu permettre; et en effet, six ou sept ans avant sa mort, étant déjà âgé d'environ quatre-vingts ans, il alla encore en mission pendant le temps d'un jubilé, et il y travailla avec un très-grand fruit

et une merveilleuse édification de tous ceux qui voyoient ce saint vieillard dans un âge si avancé et parmi tant d'incommodités, s'employer avec tant de zèle à catéchiser, prêcher, confesser, et vaquer à d'autres semblables exercices; mais quoique son âge et ses indispositions presque continuelles, avec toutes les autres affaires importantes dont il étoit chargé, ne lui permissent pas de continuer ce saint exercice, il ne laissoit pas pourtant d'en retenir toujours l'affection dans son cœur; et un jour écrivant à l'un des siens, et lui déclarant ses sentimens sur ce sujet, « O que bienheureux, lui dit-il, sont ceux qui se donnent à Dieu de la bonne sorte pour faire ce que Jésus-Christ a fait, et pour pratiquer, à son exemple, les vertus qu'il a pratiquées, la pauvreté, l'humilité, la patience, le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes! Car ainsi ils deviennent les vrais disciples d'un tel maître, ils vivent purement de son esprit, et répandent avec l'odeur de sa vie le mérite de ses actions pour la sanctification des âmes pour lesquelles il a voulu mourir. »

C'étoit dans ce même esprit et par ce même zèle qu'il exhortoit et encourageoit les siens dans les travaux où ils étoient engagés pour le service de notre Seigneur. Voici en quels termes il écrivit à l'un de ses prêtres, qu'il avoit envoyé en des lieux fort éloignés où il avoit beaucoup à travailler et à souffrir pour le service de notre Seigneur: « O Monsieur! que j'ai de consolation de penser à vous, qui êtes tout à Dieu, et à votre vocation qui est vraiment apostolique! Aimez donc cet heureux partage qui vous est échu, et qui doit attirer sur vous une infinité de grâces, pourvu que vous soyez bien fidèle à l'usage des premières. Vous aurez sans doute beaucoup à combattre; car l'esprit malin et la nature

corrompue se ligueront ensemble pour s'opposer au bien que vous voulez faire; ils vous en feront paroître les difficultés plus grandes qu'elles ne sont, et feront leurs efforts pour vous persuader que la grâce vous manquera dans le besoin, afin de vous attrister et de vous abattre; ils susciteront des hommes qui vous contrediront et persécuteront, et peut-être que ce seront ceux-là même que vous tenez pour vos meilleurs amis, et qui devroient vous soutenir et vous consoler. Si cela vous arrive, Monsieur, vous devez prendre courage, et le considérer comme un bon signe; car vous aurez par ce moyen plus de rapport à notre Seigneur, lequel étant accablé de douleurs, s'est vu délaissé, renié et trahi par les siens, et comme abandonné par son propre Père. O que bienheureux sont ceux qui portent amoureusement leur croix en suivant un tel maître! Souvenez-vous, Monsieur, et le croyez fermement, que, quelque chose qui vous arrive, vous ne serez jamais tenté au-delà de vos forces, et que Dieu même sera votre appui et votre vertu, d'autant plus parfaitement, que vous n'aurez ni refuge ni confiance qu'en lui seul. »

Et écrivant à un autre des siens qu'il avoit engagé à une mission fort laborieuse et difficile, « Béni soit, lui dit-il, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui vous a si suavement et si fortement inspiré la mission que vous avez entreprise pour la propagation de la foi; et béni soit le même Seigneur qui, non-seulement est venu au monde pour racheter les âmes que vous allez instruire, mais encore pour vous mériter les grâces qui vous sont nécessaires afin de procurer leur salut et le vôtre. Puis donc que ces grâces-là vous sont toutes préparées, et que le bon Dieu qui les donne ne désire rien tant que d'en

faire largesse à ceux qui s'en veulent bien servir, à quoi tiendra-t-il que vous n'en soyez rempli, et que par leur vertu vous ne détruisiez en vous les restes du vieil homme, et dans ce peuple les ténèbres de l'ignorance et du péché? Je veux espérer que, de votre côté, vous n'y épargnerez ni les travaux, ni la santé, ni la vie; c'est pour cela que vous vous êtes donné à lui, et exposé au péril d'un long voyage; et partant, il ne reste plus sinon que vous preniez une forte résolution de mettre tout de bon la main à l'œuvre. Or, pour bien commencer et pour bien réussir, souvenez-vous d'agir dans l'esprit de notre Seigneur, d'unir vos actions aux siennes, et de leur donner une fin toute noble et toute divine, les dédiant à sa plus grande gloire, moyennant quoi Dieu versera toutes sortes de bénédictions sur vous et sur vos œuvres; mais il arrivera peut-être que vous ne les verrez pas, au moins dans toute leur étendue; car Dieu cache quelquefois à ses serviteurs les fruits de leurs travaux, pour des raisons très-justes; mais il ne laisse pas d'en faire réussir de très-grands. Un laboureur est long-temps avant que de voir ceux de son labour, et quelquefois il ne voit point du tout la moisson abondante que sa semence a produite. Cela même est arrivé à saint François Xavier, lequel n'a pas vu de son temps les fruits admirables que ses saints travaux ont produits après sa mort, ni les progrès merveilleux qu'ont eus les missions qu'il avoit commencées. Cette considération doit tenir votre cœur fort au large et fort élevé en Dieu, dans la confiance que tout ira bien, quoiqu'il vous semble le contraire. »

Parlant un jour à ceux de sa communauté dans ce même esprit, « Voilà, leur dit-il, un beau champ que Dieu nous ouvre, tant à Madagascar

qu'aux îles Hébrides, et ailleurs. Prions Dieu qu'il embrase nos cœurs du désir de le servir : donnons-nous à lui pour en faire ce qu'il lui plaira. Saint Vincent Ferrier s'encourageoit en la vue qu'il devoit venir des prêtres, lesquels, par la ferveur de leur zèle, embraseroient toute la terre. Si nous ne méritons pas que Dieu nous fasse la grâce d'être ces prêtres-là, supplions-le qu'au moins il nous en fasse les images et les précurseurs; mais, quoi qu'il en soit, tenons pour certain que nous ne serons point véritables Chrétiens, jusqu'à ce que nous soyons prêts de tout perdre et donner même notre vie pour l'amour et pour la gloire de Jésus-Christ, nous résolvant, avec le saint Apôtre, de choisir plutôt les tourmens et la mort même, que d'être séparés de la charité de ce divin Sauveur. »

Une autre fois, ayant fait le récit à sa communauté de quelques persécutions arrivées aux missionnaires qui étoient en Barbarie, il ajouta ensuite : « Qui sait si Dieu n'a point envoyé cet accident pour éprouver notre fidélité? Les marchands laissent-ils d'aller sur mer, pour les dangers qu'ils courent; et les soldats à la guerre, à cause des plaies et de la mort même à laquelle ils s'exposent? Et faut-il que nous laissions de faire notre office de secourir et de sauver les âmes, pour les peines et pour les persécutions qui s'y rencontrent ? »

Il encourageoit ainsi, par l'ardeur de son zèle, ceux de sa compagnie à continuer leurs travaux pour le service de notre Seigneur : et comme son zèle étoit vraiment désintéressé, il ne se conjouissoit pas seulement avec eux des bénédictions que Dieu donnoit à leurs missions, dans lesquelles ils faisoient ce qu'il eût désiré faire lui-même, si son âge et ses infirmités ne l'en eussent empêché; mais

il concevoit aussi une sainte joie du bien que faisoient les autres communautés, et des services qu'elles rendoient à l'Eglise. Voici ce qu'une personne de grande vertu en a témoigné :

« M. Vincent s'est toujours réjoui quand il entendoit les grands fruits et progrès que faisoient les autres communautés; et, bien loin d'en concevoir aucune envie ni jalousie, il témoignoit hautement l'estime qu'il en faisoit; il leur donnoit de très-grandes louanges, et leur rendoit, dans les occasions, toutes sortes de services et d'assistances. Il avoit un zèle semblable à celui de Moïse, disant comme lui : *Utinam omnes prophetent*, et souhaitant que les grâces qu'il recevoit de Dieu fussent communiquées aux autres. Et, en effet, qu'est-ce qu'il n'a point fait, soit par lui-même, soit par autrui, pour renouveler cet esprit apostolique et ecclésiastique que nous voyons aujourd'hui refleurir dans l'Eglise? Il a employé tout le monde pour ce sujet, la langue des uns, la bouche des autres, la faveur des grands, le soin des petits, les prières des gens de bien; en un mot, son zèle n'a point eu de bornes ni de limites, et presque toutes sortes de personnes en ont ressenti les effets; il n'y a pas jusques aux petits orphelins et aux pauvres vieillards, qui ne le publient. »

Dans ce sentiment, il parloit souvent avec estime et éloge des religieux de la sainte compagnie de Jésus, louant Dieu des grandes choses qu'il a faites par eux, en toutes les parties du monde, pour la propagation de l'Evangile et pour l'établissement du royaume de Jésus-Christ son Fils. Et un jour, entre autres, parlant sur ce sujet à ceux de sa communauté, par un mouvement de ce même zèle, accompagné de son humilité ordinaire, il leur dit :

« Soyons, mes Frères, comme ce paysan qui portoit les hardes de saint Ignace et de ses compagnons fatigués du chemin, et qui, voyant qu'ils se mettoient à genoux lorsqu'ils étoient arrivés en quelque lieu pour s'y arrêter, s'y mettoit aussi; les voyant prier, il prioit de même : et comme ces saints personnages lui eurent une fois demandé qu'est-ce qu'il faisoit là, il leur répondit : Je prie Dieu qu'il fasse ce que vous lui demandez : je suis comme une pauvre bête, qui ne sauroit faire oraison, je le prie qu'il vous écoute; je voudrois lui dire ce que vous lui dites, mais je ne saurois, et ainsi je lui offre vos prières. O Messieurs et mes Frères! nous devons nous considérer comme les porte-sacs de ces dignes ouvriers, comme de pauvres idiots qui ne savons rien dire, et qui sommes le rebut des autres, et comme de pauvres petits glaneurs, qui viennent après ces grands moissonneurs. Remercions Dieu de ce qu'il lui a plu agréer en cela nos petits services. Offrons-lui avec nos petites poignées les grandes moissons des autres, et soyons toujours prêts à faire ce qui est en nous pour le service de Dieu et pour l'assistance du prochain. Si Dieu a donné une si belle lumière, et fait une si grande grâce à ce pauvre paysan, que pour cela il a mérité qu'il fût parlé de lui dans l'histoire, espérons que, faisant notre possible, comme il a fait, pour contribuer à ce que Dieu soit honoré et servi, sa divine bonté recevra en bonne part nos oblations, et bénira nos petits travaux. »

Si Vincent a fait paroître en tant de manières l'ardeur de son zèle, il n'en a pas moins fait voir la force et la constance, persévérant dans les saintes entreprises que Dieu lui avoit inspirées, nonobstant les difficultés, les oppositions, les pertes, et toutes

les autres plus fâcheuses traverses qui lui sont arrivées. Il est certain qu'entre toutes les missions auxquelles il s'est engagé, une des plus pénibles et des plus dommageables à sa congrégation a été celle de l'île de Madagascar, dont nous parlerons amplement au quatrième livre; et nous y verrons comme cette mission lui a consumé plusieurs bons ouvriers : la plupart y sont morts peu de temps après leur arrivée, sans avoir pu y travailler, ni faire le fruit qu'ils s'étoient proposé; d'autres ont fait naufrage au milieu de leur route; d'autres sont tombés entre les mains de ceux avec qui pour lors on étoit en guerre; enfin, il sembloit que les élémens et les hommes fussent opposés au dessein qu'il avoit conçu de secourir et instruire ces pauvres insulaires. Et certes, après tant d'accidens et de pertes, une vertu moindre que celle de Vincent eût plié sous le faix de tant de fâcheuses traverses, et eût abandonné cette bonne œuvre, sous prétexte de quelque sorte d'impossibilité; mais le courage et le zèle de ce saint homme se relevoit comme la palme, lorsqu'il sembloit devoir être accablé par tous ces funestes accidens; plus il voyoit d'opposition de la part des créatures, plus il témoignoit de constance et de résolution à persévérer dans ses bonnes entreprises pour la gloire de Dieu : et tant s'en faut que ces pertes et ces oppositions le portassent au découragement, qu'au contraire il prenoit de là sujet d'y animer davantage les siens; de sorte qu'ils étoient encore plus affectionnés et plus disposés de s'en aller en ces mêmes lieux, nonobstant tous ces renversemens, qui donnoient sujet de craindre qu'il n'en arrivât de semblables. Voici ce qu'il écrivit à l'un de ses prêtres sur ce sujet : « L'homme propose, et Dieu dispose des événemens comme il lui

plaît. Les mesures que nous avions prises pour la mission de Madagascar ont été tant de fois rompues, qu'il semble que nous ne pouvons plus nous en rien promettre. J'estime néanmoins que nous devons toujours, pour notre égard, tendre à l'exécution de ce dessein, en tant qu'il concerne la gloire du Maître que nous servons, lequel donne souvent à la persévérance les succès qu'il a refusés aux premiers efforts, et qu'il se plaît à beaucoup éprouver ses ouvriers avant que de leur confier les œuvres plus fortes et plus difficiles, pour leur faire mériter par l'exercice de leur foi, de leur espérance et de leur amour, la grâce d'aller planter ces vertus dans les âmes qui en sont destituées. »

Et dans une autre lettre, « Nous avons, dit-il, pleuré la mort de nos chers défunts que la mission de Madagascar nous a enlevés, et je ne puis dissimuler que cette nouvelle nous a grandement affligés, et que nous avons grand sujet d'adorer en cette occasion surprenante les ressorts incompréhensibles de la conduite de Dieu. Cette affliction pourtant, non plus que toutes les autres pertes précédentes, ni tous les accidens fâcheux qui sont arrivés depuis, n'ont pas été capables de rien abattre de notre résolution à secourir ce pauvre peuple. »

En une autre occasion, le supérieur de la maison de la Mission de Marseille, lui ayant représenté qu'il seroit bien difficile de continuer les missions de Barbarie, et que tout le bien de sa congrégation ne suffiroit pas pour les entretenir, et pour payer toutes les avanies que les Turcs faisoient souffrir à ses missionnaires, il lui répondit qu'il ne pouvoit se résoudre d'abandonner cette œuvre : « Car, dit-il, si le salut d'une seule âme est d'une telle

importance, qu'on doive exposer sa vie temporelle pour le procurer, comment pourrions-nous en abandonner un si grand nombre, pour la crainte de quelque dépense? Et quand il n'arriveroit autre bien de ces missions, que de voir faire à cette terre barbare et maudite la beauté de notre religion, en y envoyant des hommes qui traversent des mers, qui quittent volontairement leur pays et leurs commodités, et qui s'exposent à mille sortes d'outrages pour aller consoler et secourir leurs frères affligés, j'estime que les hommes et l'argent seroient très-bien employés. »

Or, comme c'étoit le zèle qui inspiroit à Vincent ce courage et cette force pour persévérer constamment dans ces saintes entreprises, aussi lui faisoit-il ressentir une très-grande peine s'il en voyoit quelques-uns parmi les siens qui se portassent lâchement, ou qui, écoutant trop les sentimens de la nature et le raisonnement de l'amour-propre, se laissassent ainsi aller au découragement, et y portassent quelquefois les autres. Voici l'extrait d'un discours qu'il fit un jour à sa compagnie sur ce sujet, avec lequel nous finirons ce chapitre.

« Il est impossible, leur dit-il, qu'un prêtre missionnaire qui vit lâchement, réussisse dans sa condition et fasse une fin heureuse ; car quel tort pensez-vous que font ces âmes lâches dans une compagnie! Mais quel préjudice ne portent pas ces paresseux, et à eux-mêmes, et aux autres qu'ils découragent par leurs mauvais exemples et par leurs discours impertinens! A quoi bon, disent-ils, tant de sortes d'emplois, tant de missions, de séminaires, de conférences, de retraites, d'assemblées et de voyages pour les pauvres? Quand M. Vincent sera mort, on quittera bientôt tout cela; car quel moyen de satis-

faire à tant de sortes d'entreprises? Où trouvera-t-on des missionnaires pour envoyer à Madagascar, aux îles Hébrides, en Barbarie, en Pologne, etc., et de l'argent pour fournir à toutes les dépenses de ces missions, si éloignées et si onéreuses? A quoi il faut répondre que si la Compagnie, dans sa naissance et dès son berceau, a eu le courage d'embrasser ces occasions de servir Dieu, et si les premiers que l'on y a envoyés se sont comportés avec tant de ferveur, n'avons-nous pas sujet d'en bien espérer quand elle se sera fortifiée et augmentée avec le temps? Non, non, Messieurs, si Dieu présentoit encore à la Compagnie d'autres nouvelles occasions de le servir, nous ne manquerions pas de les entreprendre avec sa grâce: ces esprits lâches et démontés ne sont capables sinon de décourager les autres; c'est pourquoi vous devez vous donner de garde de telles personnes; et quand vous les entendrez tenir ces discours, dites hardiment avec le saint Apôtre: *Jam nunc antichristi multi sunt in mundo*: il y a déjà des antechrists au monde, des antimissionnaires qui s'opposent aux desseins de Dieu. Hélas! Messieurs, nous ne faisons encore que sentir écouler sur nous les premières grâces de notre vocation, qui néanmoins sont très-abondantes, et nous avons sujet de craindre que par notre lâcheté nous ne nous rendions indignes de tant de bénédictions que Dieu a versées jusqu'à présent sur la Compagnie, et de tant de saints emplois que la Providence lui a confiés, et que nous ne tombions dans l'état où nous voyons quelques communautés: ce qui seroit le plus grand malheur qui nous pourroit arriver. »

Enfin, comme le zèle regarde, après la gloire de Dieu, la sanctification et le salut des âmes, pour faire encore mieux connoître la grandeur et l'étendue du zèle de Vincent, nous allons voir dans le

chapitre suivant quelles ont été ses dispositions à l'égard de son prochain, et combien parfaite a été la charité qu'il avoit pour eux.

CHAPITRE XIX.

Sa charité pour le prochain en général.

Après le grand commandement d'aimer Dieu de tout son cœur, celui d'aimer son prochain comme soi-même suit de si près et en est tellement inséparable, qu'on ne sauroit parfaitement accomplir le premier, si l'on manque au second; et celui qui n'aimeroit point son prochain, ne pourroit pas dire qu'il eût un véritable amour pour Dieu, quelques sentimens de ferveur et de zèle pour sa gloire qu'il pensât avoir.

Vincent étoit bien persuadé de cette vérité, lorsqu'il disoit que ce précepte d'aimer son prochain est si fort et a un tel privilége, que quiconque l'observe accomplit la loi de Dieu, parce que tous les préceptes de cette loi se rapportent à cet amour du prochain, selon la doctrine du saint Apôtre : *Qui diligit proximum, legem implevit.* « Donnez-moi, disoit-il parlant un jour aux siens, une personne qui borne son amour en Dieu seul, une âme, si vous voulez, élevée en contemplation, laquelle trouvant du goût dans cette manière d'aimer Dieu, qui lui paroît uniquement aimable, s'arrête à savourer cette source infinie de douceur, sans se mettre en aucune peine de son prochain; et donnez-m'en une autre qui aime Dieu de tout son cœur, et qui aime aussi

son prochain, quoique rude, grossier et imparfait, pour l'amour de Dieu, et qui s'emploie de tout son pouvoir pour le porter à Dieu : dites-moi, je vous prie, lequel de ces deux amours est le plus parfait et le moins intéressé? Sans doute que c'est le second, lequel joignant l'amour de Dieu avec l'amour du prochain, ou, pour mieux dire, étendant l'amour de Dieu sur le prochain, et rapportant l'amour du prochain à Dieu, accomplit la loi plus parfaitement que le premier. »

Et puis appliquant cette doctrine à ceux de sa congrégation, « Nous devons, leur disoit-il, bien imprimer ces vérités dans nos âmes, pour conduire notre vie selon cet amour, et pour en faire les œuvres, n'y ayant personne au monde plus obligé à cela que nous le sommes, ni aucunes compagnies qui doivent être plus appliquées que la nôtre à l'exercice extérieur d'une vraie charité; car notre vocation est d'aller, non en une seule paroisse ni en un seul diocèse, mais par toute la terre, pour embraser les cœurs des hommes, et pour y faire ce qu'a fait le Fils de Dieu, lequel a dit qu'il étoit venu apporter un feu sur la terre, afin d'enflammer les cœurs des hommes de son amour. Il est donc vrai que nous sommes envoyés, non-seulement pour aimer Dieu, mais aussi pour le faire aimer. Il ne nous suffit pas d'aimer Dieu, si notre prochain ne l'aime aussi; et nous ne saurions aimer notre prochain comme nous-mêmes, si nous ne lui procurons le bien que nous sommes obligés de nous vouloir à nous-mêmes, c'est à savoir, l'amour divin, qui nous unit à celui qui est notre souverain bien. Nous devons aimer notre prochain comme l'image de Dieu et l'objet de son amour, et faire en sorte que réciproquement les hommes aiment leur très-aimable

Créateur, et qu'ils s'entr'aiment les uns les autres d'une charité mutuelle pour l'amour de Dieu, qui les a tant aimés que de livrer son propre Fils à la mort pour eux. Mais regardons, je vous prie, Messieurs, ce divin Sauveur comme le parfait exemplaire de la charité que nous devons avoir pour notre prochain : O Jésus, dites-nous, s'il vous plaît, qui est-ce qui vous a fait descendre du ciel pour venir souffrir la malédiction de la terre? quel excès d'amour vous a porté à vous humilier jusqu'à nous, et jusqu'au supplice infâme de la croix? quel excès de charité vous a fait exposer à toutes nos misères, prendre la forme du pécheur, mener une vie souffrante, et souffrir une mort honteuse? Où est-ce que l'on trouvera une charité si admirable et si excessive? Il n'y a que le Fils de Dieu qui en soit capable, et qui ait eu un tel amour pour ses créatures, que de quitter le trône de sa gloire pour venir prendre un corps sujet aux infirmités et misères de cette vie, et pour faire les étranges démarches qu'il a faites pour établir en nous et parmi nous, par son exemple et par sa parole, la charité de Dieu et du prochain. Oui, c'est cet amour qui l'a crucifié, et qui a produit cet ouvrage merveilleux de notre rédemption. O Messieurs, si nous avions une étincelle de ce feu sacré qui embrasoit le cœur de Jésus-Christ, demeurerions-nous les bras croisés, et délaisserions-nous ceux que nous pouvons assister? Non, certes; car la vraie charité ne sauroit demeurer oisive, ni nous permettre de voir nos frères et nos amis dans le besoin, sans leur manifester notre amour; et pour l'ordinaire, les actions extérieures rendent témoignage de l'état intérieur. Ceux qui ont la vraie charité au dedans, la font paroître au dehors : c'est le propre du feu d'éclairer et d'échauf-

fer, et c'est aussi le propre de l'amour de se communiquer. »

Dans ce même sentiment, parlant une autre fois à ceux de sa communauté, il disoit que les missionnaires seroient bien heureux s'ils devenoient pauvres pour avoir exercé la charité envers les autres; mais qu'ils ne devoient pas craindre de le devenir par cette voie, à moins que de se défier de la bonté de notre Seigneur, et de la vérité de sa parole. Que si néanmoins, disoit-il, Dieu permettoit qu'ils fussent réduits à la nécessité d'aller servir de vicaires dans les villages, pour trouver de quoi vivre, ou bien même que quelques-uns d'entre eux fussent obligés d'aller mendier leur pain, ou de coucher au coin d'une haie, tout déchirés et tout transis de froid, et qu'en cet état l'on vînt à demander à l'un d'eux : Pauvre prêtre de la Mission, qui t'a réduit à cette extrémité? quel bonheur, Messieurs, de pouvoir répondre : C'est la charité. O que ce pauvre prêtre seroit estimé devant Dieu et devant les anges! »

Et à ce propos, les missionnaires qu'il avoit envoyés en Alger pour l'assistance et consolation des pauvres esclaves, se trouvant un jour en danger d'être contraints de payer une somme considérable pour un de ces esclaves, dont ils s'étoient rendus caution, Vincent, annonçant cette nouvelle aux siens, leur fit ces paroles dignes de remarque : « Ce qui se fait pour la charité se fait pour Dieu; et ce nous est un grand bonheur si nous sommes trouvés dignes d'employer ce que nous avons pour la charité, c'est-à-dire pour Dieu, qui nous l'a donné : nous en remercierons et bénirons son infinie bonté. »

Or la charité de Vincent étoit si parfaite, et son

cœur étoit tellement rempli de l'onction de cette divine vertu, que l'on peut dire en quelque façon qu'elle embaumoit ceux qui avoient le bien de converser avec lui; en sorte que l'on pouvoit connoître qu'il étoit du nombre de ceux dont parloit l'apôtre saint Paul quand il disoit : *Christi bonus odor sumus in omni loco;* Nous répandons en tous lieux la bonne odeur de Jésus-Christ. Sur quoi parlant un jour aux siens, « Chaque chose, leur dit-il, produit comme une espèce et image de soi-même, ainsi qu'on voit dans une glace de miroir qui représente les objets tels qu'ils sont; un visage laid y paroît laid, et un beau y paroît beau; de même les bonnes ou les mauvaises qualités se répandent au dehors; et surtout la charité, qui est d'elle-même communicative, produit la charité, et un cœur vraiment embrasé et animé de cette vertu fait ressentir son ardeur, et tout ce qui est dans un homme charitable respire et prêche la charité. »

De plus la charité de ce grand serviteur de Dieu n'étoit pas resserrée ni bornée, mais s'étendoit universellement à toutes les créatures qui étoient capables d'en recevoir les effets : elle lui faisoit embrasser par affection tous les hommes, et conserver, autant qu'il étoit en lui, une union sincère et cordiale avec tout le monde. C'étoit cette vertu qui le tenoit constamment uni au souverain pasteur de l'Eglise, qui est notre saint père le Pape, en la personne duquel il respectoit et aimoit Jésus-Christ, dont il tient la place sur la terre; et lorsque le saint siége apostolique étoit vacant par le décès de quelque pape, il ne cessoit de prier Dieu et de le faire prier incessamment par les siens, afin qu'il plût à sa bonté en donner un qui fût selon son cœur; et quand l'élection étoit canoniquement faite, il concevoit un res-

pect et une affection filiale envers celui qui étoit installé en cette sublime dignité; et laissant à part les autres considérations humaines, il ne regardoit en la personne du souverain pontife que ce qui étoit de l'institution divine, et des ordres de la providence et de la volonté de Dieu.

Cette même vertu lui inspiroit des sentimens d'amour et de révérence envers tous les prélats de l'Eglise, comme nous verrons plus particulièrement en l'un des chapitres suivans, et le portoit à leur rendre toutes les complaisances et toutes les soumissions qu'il pouvoit selon Dieu : il entroit dans leurs sentimens, il embrassoit leurs intérêts et soutenoit leur autorité; il souhaitoit, et procuroit de tout son pouvoir, que leur clergé et leurs peuples eussent pour leurs personnes sacrées toute la vénération et toute la confiance que les enfans doivent à leurs pères, et qu'ils déférassent humblement et promptement à leurs ordres.

Il étoit aussi très-uni par la même vertu aux curés et aux autres pasteurs; il les honoroit et servoit, selon les occasions, tous en général, et chacun d'eux en particulier. Il avoit encore union avec tous les ordres et toutes les communautés religieuses, aussi bien qu'avec les séculières, et communiquoit, selon les occasions, avec les supérieurs et principaux de chaque communauté. Il avoit pareillement une déférence merveilleuse pour toutes les personnes constituées en charge ou en dignité, soit ecclésiastique ou séculière : en sorte que, si quelqu'un n'avoit pas agréables ses services, comme un seigneur en sa terre, un curé en sa paroisse, ou un évêque en son diocèse, il n'avoit jamais recours à d'autres plus puissans pour les faire fléchir à ce qu'il désiroit faire, quoique ce fût chose juste et raisonnable; et il ai

moit mieux laisser un bien à faire, que de le faire contre leur volonté.

Mais il a particulièrement fait profession ouverte d'une affection très-sincère, et d'une fidélité inviolable au service du Roi, jusqu'à exposer tout ce qui dépendoit de lui, et même sa vie, pour soutenir les intérêts de Sa Majesté. C'est le témoignage qu'en rendit un jour un seigneur de la Cour, en présence de plusieurs autres, à la Reine mère pendant sa régence, disant qu'il connoissoit peu de personnes attachées comme M. Vincent, d'une fidélité sincère, constante et désintéressée, au service du Roi et de l'Etat. « Votre Majesté sait bien, dit-il, comme, pendant les troubles de Paris, il exposa sa maison au saccagement, et sa vie au péril de la perdre, pour conserver celle de votre chancelier, à qui il donna passage par Saint-Lazare, pour aller trouver le Roi à Pontoise; et comme il a encouru la disgrâce et la malveillance de plusieurs, pour s'être rendu ferme et fidèle à l'exécution des pieux desseins de votre Majesté, particulièrement dans l'administration des biens ecclésiastiques. » Ce que la Reine reconnut et déclara être véritable.

Enfin Vincent étoit ami de tous les bons, et avoit des amis partout, dont il conservoit et cultivoit sincèrement l'amitié, non pour être jamais à charge à personne, mais pour maintenir et fomenter cette sainte union que le Fils de Dieu a tant recommandée aux siens, et pour faire plutôt du bien que pour en recevoir. Aussi peut-on dire avec vérité que jamais avaricieux n'a ménagé plus soigneusement les occasions de conserver ou accroître ses biens, ni ambitieux celles d'acquérir de nouveaux honneurs, que Vincent celles de faire du bien à son prochain, par un véritable et sincère esprit de charité. Sur

quoi il ne sera pas hors de propos de produire le témoignage des religieuses de la Visitation du premier monastère de Paris, qui ont été ses filles spirituelles l'espace de trente-cinq ans. Voici en quels termes elles en ont parlé : « Ce grand serviteur de Dieu, tout ardent de son amour, vouloit que chacun en brûlât, et que la charité fût pratiquée en toutes les sortes qu'elle le pouvoit être. Il ne pouvoit souffrir que dans les communautés l'on ne se témoignât pas assez d'estime les uns aux autres, ou que l'on vînt à dire quelque chose qui fût au désavantage du prochain. Il disoit qu'il craignoit fort la désolation des communautés, lorsque les personnes qui les composent ne se tiennent pas bien unies les unes aux autres; ce qui n'arrive jamais que par le manquement d'estime, de support et de charité; qu'il falloit que les religieuses se regardassent les unes les autres comme les épouses de Jésus-Christ, les temples du Saint-Esprit, et les images vivantes de Dieu, et que dans cette vue elles se portassent réciproquement un amour et un respect les unes aux autres; et pour cela, ajoutent ces vertueuses servantes de Dieu, il nous exhortoit particulièrement à deux choses : la première, d'avoir recours à la bonté de Dieu, qui est tout amour et charité, pour lui demander part aux lumières et aux ardeurs divines de son esprit; la seconde, de concevoir un grand désir de notre amendement, et de travailler en effet à nous amender des défauts et manquemens que nous pourrions commettre contre la vertu de charité, faisant fidèlement sur ce sujet notre examen particulier, pour corriger et ôter de nos cœurs tout ce qui pourroit, en quelque manière que ce fût, altérer l'union que nous devions avoir avec Dieu et entre nous-mêmes. »

Et une autre religieuse du même ordre, dont la vertu a répandu une très-bonne odeur dans le second monastère de Paris, a laissé en mourant ce témoignage de la charité qu'elle avoit reconnue en Vincent : « L'on peut assurer, dit-elle, avec vérité, que ce saint homme a imité au plus près la vie de notre Seigneur Jésus-Christ, qui n'a été employée qu'à bien faire à un chacun pendant qu'il a été sur la terre; car qui est-ce qui n'a point éprouvé la charité de M. Vincent dans ses nécessités, soit pour l'âme ou pour le corps? Trouvera-t-on aucune personne affligée, laquelle, ayant eu recours à lui, s'en soit retirée jamais sans trouver quelque soulagement en ses maux? Mais y a-t-il eu quelqu'un qui ait pu refuser de prendre confiance en lui, lorsqu'il a entrepris de lui parler et de le consoler? Et pour sa propre vie et les biens de sa congrégation, à qui est-ce qu'on peut dire qu'ils sont, sinon à ceux qui en ont besoin? »

Il y a encore une circonstance que nous ne devons pas omettre touchant la charité dont le cœur de Vincent étoit rempli; c'est qu'elle le portoit non-seulement à soulager les indigences et les misères tant du corps que de l'âme, mais aussi à épargner et sauver, autant qu'il pouvoit, l'honneur et la réputation d'autrui; et c'est une chose remarquable, qu'on ne l'a jamais entendu se plaindre de personne, quelques torts ou injures qu'il en eût reçus, et encore moins blâmer ou donner le tort à aucun quand il ne s'agissoit que de ses seuls intérêts; au contraire, les absens avoient, partout où il se rencontroit, un avocat qui défendoit toujours leur cause, et qui plaidoit hautement en faveur de la charité; en sorte que, disant toujours du bien de tous, autant qu'il le pouvoit avec vérité, il ne disoit et ne souffroit ja-

mais qu'il fût dit en sa présence aucun mal de personne, et ne vouloit pas même que l'on blâmât ou que l'on dît le moindre mal de ses propres ennemis.

CHAPITRE XX.

Quelques exemples remarquables de la charité de Vincent.

Pour commencer à faire voir dans le particulier ce que nous venons de dire en général touchant la charité de Vincent, nous rapporterons ici quelques exemples de cette même vertu, que nous avons choisis entre un très-grand nombre d'autres, dont la vie de ce grand serviteur de Dieu se trouve toute remplie.

Pendant les derniers troubles de ce royaume, les habitans de la ville de Montmirail se trouvant en grande peine, pour la crainte qu'ils avoient du mauvais traitement des soldats, et ne sachant que faire pour sauver leurs biens et pour mettre leurs personnes à couvert de leurs rapines et vexations, Vincent écrivit aux prêtres de sa congrégation établis en ces quartiers-là de faire ce qu'ils pourroient pour aider et soulager ces pauvres gens; mais ces prêtres lui mandèrent qu'il y avoit du danger pour eux-mêmes, et qu'en faisant cela ils couroient risque de se perdre: à quoi Vincent fit réponse, qu'il falloit assister son prochain affligé, et que Dieu leur ayant donné les commodités qu'ils avoient, sa divine majesté avoit droit de les leur ôter quand il lui plairoit; mais qu'ils soulageassent, sans rien craindre, cette pauvre ville en tout ce qu'ils pourroient. Ce qu'ils firent,

aidant ces pauvres habitans à sauver leurs biens de la main des gens de guerre, et retirant chez eux la plupart de leurs meubles, s'abandonnant ainsi à la providence de Dieu pour tout ce qui leur en pourroit arriver.

Les prêtres de la congrégation de la Mission, qui ont la direction d'un séminaire dans le ressort du parlement de Toulouse, s'étant trouvés engagés en un procès considérable touchant les affaires de ce séminaire, M. le prince de Conty eut la bonté de s'entremettre pour le faire terminer, et il fut d'avis que ces prêtres le missent en arbitrage dans la ville de Toulouse. Or il arriva qu'un prélat qui prenoit intérêt au bien de ce séminaire, et qui appuyoit les prêtres de la Mission, n'approuva pas cet arbitrage, et leur ordonna de le rompre, dont ils ne manquèrent pas de donner avis aussitôt à Vincent, et lui envoyèrent la lettre que ce prélat leur avoit écrite à cette occasion. Sur quoi un de ces prêtres lui ayant dit qu'il la falloit faire voir à M. le le prince de Conty, qui étoit pour lors à Paris, afin qu'il connût que ce n'étoient pas les prêtres de la Mission qui vouloient rompre cet accommodement. Vincent lui répondit : « Non, Monsieur, cela retomberoit sur ce bon prélat; il ne le faut pas faire; car ce seroit donner sujet à M. le prince de se plaindre de lui : il vaut mieux que nous portions nous-mêmes ce reproche, et que toute la peine et confusion en tombe sur nous, plutôt que de faire aucune chose qui puisse préjudicier à notre prochain. »

Mais puisque le plus grand effet de la charité est d'exposer sa vie pour ceux que l'on aime, comme notre Seigneur nous le déclare dans l'Evangile, Vincent a bien fait voir qu'il possédoit cette vertu

au plus haut degré de sa perfection, ayant, en plusieurs occasions, exposé volontairement sa vie pour assister et sauver son prochain.

Quelque temps après que les prêtres de la Mission furent introduits à Saint-Lazare, Dieu permit que la maladie contagieuse infectât cette maison, et que M. le sous-prieur en fût atteint : ce que Vincent ayant su, il alla aussitôt le visiter pour le consoler, encourager, et lui offrir tout ce qui dépendoit de son service; et s'approcha si près de lui, qu'il ressentît l'odeur de son haleine; et de bon cœur il y fût toujours demeuré, si on le lui eût permis. En, en ce même temps, un pauvre jeune garçon ayant été aussi frappé de cette maladie, dans la maison de Saint-Lazare, et quelques-uns étant d'avis qu'on le fît porter à Saint-Louis, Vincent ne le voulut point permettre, mais le fit revenir et médicamenter à Saint-Lazare, et recommanda expressément à un des frères d'en prendre un soin particulier.

Passant un jour dans le faubourg Saint-Martin, il vit six ou sept soldats qui poursuivoient, les épées nues en leurs mains, un pauvre artisan pour le tuer; ils l'avoient même déjà blessé, et, selon toutes les apparences, ce pauvre homme ne pouvoit pas échapper la mort; tout le monde s'enfuyoit, voyant la furie de ces gens-là, de peur qu'en voulant délivrer l'innocence ils ne se missent eux-mêmes en danger; mais Vincent, ne craignant point d'exposer sa vie pour sauver celle de son prochain, et poussé de l'esprit de charité, s'en alla droit à ces soldats, se jetant au milieu de leurs épées, et faisant comme un bouclier de son corps, pour parer les coups qu'ils vouloient tirer sur ce pauvre artisan, ce qui lui donna moyen de se sauver; et ces soldats, tout étonnés d'une telle charité, s'arrêtè-

rent, et s'étant enfin apaisés par ses remontrances, se désistèrent de leur mauvais dessein.

Voici un autre exemple de cette même vertu, d'autant plus remarquable qu'il est plus rare, lequel est venu aux oreilles de diverses personnes, non-seulement de sa congrégation, mais encore de dehors, et que le supérieur des prêtres de la Mission établie à Marseille a témoigné avoir appris de plusieurs autres en cette ville-là, en la manière suivante.

Vincent, long-temps avant l'institution de sa congrégation, fit une action de charité toute pareille à celle qui est rapportée de saint Paulin, lequel se vendit lui-même pour racheter de l'esclavage le fils d'une pauvre veuve; car ayant un jour trouvé sur les galères un forçat qui avoit été contraint, par ce malheur, d'abandonner sa femme et ses enfans dans une grande pauvreté, il fut tellement touché de compassion du misérable état où ils étoient réduits, qu'il se résolut de chercher et d'employer tous les moyens qu'il pourroit pour les consoler et soulager; et comme il n'en voyoit aucun, il fut intérieurement poussé par un mouvement extraordinaire de charité, de se mettre lui-même à la place de ce pauvre homme, pour lui donner moyen, en le tirant de cette captivité, d'aller assister sa famille affligée. Il fit donc en sorte, par les adresses que sa charité lui suggéra, de faire agréer cet échange à ceux de qui cette affaire dépendoit; et s'étant mis volontairement dans cet état de captivité, il y fut attaché de la même chaîne de ce pauvre homme, duquel il avoit procuré la liberté; mais au bout de quelque temps, la vertu singulière de ce charitable libérateur ayant été reconnue dans cette rude épreuve, il en fut retiré. Plusieurs

ont pensé depuis, non sans apparence de vérité, que l'enflure de ses pieds lui étoit venue du poids et de l'incommodité de cette chaîne que l'on attache aux pieds des forçats : et un prêtre de sa congrégation ayant pris de là un jour occasion de lui demander si ce que l'on disoit de lui étoit véritable, qu'il s'étoit mis autrefois en la place d'un forçat, il détourna ce discours en souriant, sans donner aucune réponse à sa demande.

Quoique cette action de charité soit fort admirable, nous pouvons dire néanmoins, par des témoignages encore plus assurés, que Vincent a fait quelque chose plus avantageuse à la gloire de Dieu, employant son temps, ses soins, ses biens et sa vie, comme il a fait, pour le service de tous les forçats, que d'avoir engagé sa liberté pour un seul : car, connoissant, par sa propre expérience, leurs misères et leurs besoins, il leur a procuré des secours corporels et spirituels, en santé et en maladie, pour le présent et pour l'avenir, plus grands et plus étendus incomparablement qu'il n'auroit pu faire s'il étoit toujours demeuré attaché avec eux.

Mais on n'aura pas difficulté de croire qu'il ait été disposé d'engager sa liberté extérieure, et se réduire à l'esclavage, comme saint Paulin, pour la délivrance de son prochain, si l'on considère qu'il a passé encore plus outre, et, qu'à l'imitation du grand apôtre saint Paul, il a bien voulu, en quelque façon, se rendre anathème pour ses frères, comme nous avons vu au premier livre.

CHAPITRE XXI.

Sa charité particulière envers les pauvres.

Après avoir vu en général quelle étoit la charité de Vincent, et les exemples remarquables qu'il en a donnés en diverses rencontres, il nous la faut maintenant considérer plus en détail dans les sujets particuliers envers lesquels il l'a saintement exercée. Ceux qui se présentent les premiers, sont les pauvres, qu'il a chéris avec un amour très-tendre, et pour lesquels il avoit un cœur plus que paternel; et certainement si l'on veut faire attention sur toute sa vie, particulièrement depuis le temps qu'il s'est dédié au service des autels, l'on trouvera qu'elle n'a été presque autre chose qu'un exercice continuel de charité envers les pauvres, et que ses principales œuvres et ses entreprises plus signalées ont été pour les pauvres. C'est pour eux qu'il a procuré la fondation de divers hôpitaux; c'est pour eux qu'il a établi les confréries de la Charité en tant de lieux, et qu'il a institué la compagnie des Filles de la Charité, auxquelles il a donné la qualité de servantes des pauvres; c'est pour eux qu'il a fait tant d'assemblées, qu'il a obligé les siens d'entreprendre tant de voyages, et qu'il a employé ses soins, ses veilles, et tous les moyens dont il s'est pu aviser, pour contribuer à leur soulagement et à leur service. Enfin l'on peut dire qu'il a institué la congrégation de la Mission *pour évangéliser les pauvres;* et pour ce sujet il disoit souvent à ses missionnaires : « Nous

sommes les prêtres des pauvres : Dieu nous a choisis pour eux, c'est là notre capital : le reste n'est qu'accessoire. »

En effet, il sembloit que la principale affaire de ce charitable prêtre étoit de s'employer pour les pauvres; c'étoit là où il portoit plus ordinairement ses pensées, et où tendoient ses principales affections. Il portoit les pauvres dans son cœur; il étoit vivement touché de leurs souffrances, et il avoit une affection très-sensible lorsque, connoissant leurs nécessités et misères, il ne voyoit aucun moyen de les pouvoir secourir.

Etant un jour tout saisi de douleur pour ce sujet, et parlant à l'un des siens qui l'accompagnoit en ville, après quelques soupirs et exclamations sur la mauvaise saison qui menaçoit en ce temps-là les pauvres de famine et de mort, « Je suis en peine, lui dit-il, pour notre compagnie, mais en vérité elle ne me touche point à l'égal des pauvres; nous en serons quittes en allant demander du pain à nos autres maisons, si elles en ont, ou à servir de vicaires dans les paroisses; mais pour les pauvres, que feront-ils, et où est-ce qu'ils pourront aller? J'avoue que c'est là mon poids et ma douleur. On m'a dit qu'aux champs les pauvres gens disent que tandis qu'ils auront des fruits ils vivront, mais qu'après cela ils n'auront qu'à faire leurs fosses, et s'enterrer tout vivans. O Dieu! quelle extrémité de misères! et le moyen d'y remédier? »

Une autre fois, parlant aux siens sur le sujet des mêmes pauvres, il fit ce raisonnement : « Dieu aime les pauvres, et par conséquent il aime ceux qui aiment les pauvres : car lorsqu'on aime bien quelqu'un, on a de l'affection pour ses amis et pour ses serviteurs. Or, la petite compagnie de la Mission

tâche de s'appliquer avec affection à servir les pauvres, qui sont les bien-aimés de Dieu; et ainsi nous avons sujet d'espérer que, pour l'amour d'eux, Dieu nous aimera. Allons donc, mes Frères, et nous employons avec un nouvel amour à servir les pauvres, et même cherchons les plus pauvres et les plus abandonnés; reconnoissons devant Dieu que ce sont nos seigneurs et nos maîtres, et que nous sommes indignes de leur rendre nos petits services. »

Dans une autre rencontre, s'entretenant avec deux personnes ecclésiastiques de qualité, il leur dit une parole très-remarquable, et qui mérite de n'être pas mise en oubli; c'est à savoir, que tous ceux qui aimeront les pauvres pendant leur vie n'auront aucune crainte de la mort; qu'il en avoit vu l'expérience en plusieurs occasions, et que, pour cet effet, il avoit coutume d'insinuer cette maxime dans l'esprit des personnes qu'il voyoit travaillées des appréhensions de la mort, et prenoit de là occasion de les exciter à l'amour des pauvres. Et parlant en l'une de ses lettres du décès d'un vertueux prêtre, il confirme le même. « Sa mort, dit-il, a répondu à sa vie; il a eu un acquiescement continuel au bon plaisir de Dieu, depuis le commencement de sa maladie jusqu'à la fin, sans avoir ressenti aucun mouvement ni aucune pensée contraire. Il avoit toujours beaucoup appréhendé la mort; mais comme il vit, dès le commencement de sa maladie, qu'il l'envisageoit sans aucune crainte, et même avec plaisir, il me dit qu'assurément il en mourroit, parce, disoit-il, qu'il m'avoit ouï dire, que « Dieu ôte » l'appréhension de la mort à ceux qui ont volon- » tiers exercé la charité envers les pauvres, qui ont » été travaillés de cette crainte pendant leur vie. »

Or, cet amour que Vincent avoit pour les pau-

vres opéroit deux effets dans son cœur : l'un étoit un grand sentiment de compassion de leur indigence et de leur misère, car il avoit le cœur extrêmement tendre à leur égard; et l'on a remarqué que lorsqu'en disant les litanies de Jésus, il proféroit ces paroles : *Jesu Pater pauperum*, c'étoit ordinairement d'un ton de voix qui témoignoit l'attendrissement de son cœur : et toutes les fois qu'on lui venoit parler de quelque misère ou nécessité particulière, on le voyoit soupirer en fermant les yeux et haussant les épaules, comme un homme qui se sent pressé de douleur; et son visage abattu faisoit bien paroître que son cœur étoit navré de la compassion qu'il avoit des souffrances des pauvres.

C'étoit dans ce sentiment que, parlant un jour aux siens sur le sujet de cette compassion, « Quand nous allons voir les pauvres, leur dit-il, nous devons entrer dans leurs sentimens pour souffrir avec eux, et nous mettre dans les dispositions de ce grand Apôtre, qui disoit : *Omnibus omnia factus sum;* Je me suis fait tout à tous; en sorte que ce ne soit point sur nous que tombe la plainte qu'a faite autrefois notre Seigneur par un prophète : *Sustinui qui simul mecum contristaretur, et non fuit;* J'ai attendu pour voir si quelqu'un ne compatiroit point à mes souffrances, et il ne s'en est trouvé aucun; et pour cela, il faut tâcher d'attendrir nos cœurs et de les rendre susceptibles des souffrances et des misères du prochain, et prier Dieu qu'il nous donne le véritable esprit de miséricorde, qui est le propre esprit de Dieu; car, comme dit l'Eglise, c'est le propre de Dieu de faire miséricorde, et d'en donner l'esprit. Demandons donc à Dieu, mes Frères, qu'il nous donne cet esprit de compassion et de miséricorde, qu'il nous en remplisse, qu'il nous le conserve; en

sorte que qui verra un missionnaire puisse dire : *Voilà un homme plein de miséricorde.* Pensons un peu combien nous avons besoin de miséricorde, nous qui devons l'exercer envers les autres, et porter la miséricorde en toutes sortes de lieux, et souffrir tout pour la miséricorde.

» Heureux nos confrères qui sont en Pologne, qui ont tant souffert pendant ces dernières guerres et pendant la peste, et qui souffrent encore pour exercer la miséricorde corporelle et spirituelle, et pour soulager, assister et consoler les pauvres! Heureux missionnaires, que ni les canons, ni le feu, ni les armes, ni la peste, n'ont pu faire sortir de Varsovie, où la misère d'autrui les retenoit; qui ont persévéré et qui persévèrent encore courageusement au milieu de tant de périls et de tant de souffrances pour la miséricorde! O qu'ils sont heureux d'employer si bien ce moment de temps de notre vie pour la miséricorde! oui, ce moment, car toute notre vie n'est qu'un moment, qui s'envole et qui disparoît aussitôt. Hélas! soixante-seize ans de vie que j'ai passés ne me paroissent à présent qu'un songe et qu'un moment; et il ne m'en reste plus rien, sinon le regret d'avoir si mal employé ce moment. Pensons quel déplaisir nous aurons à la mort, si nous ne nous servons de ce moment pour faire miséricorde. Soyons donc miséricordieux, mes Frères, et exerçons la miséricorde envers tous, en sorte que nous ne trouvions plus jamais un pauvre sans le consoler, si nous le pouvons, ni un homme ignorant sans lui apprendre en peu de mots les choses qu'il faut qu'il croie et qu'il fasse pour son salut. O Sauveur! ne permettez pas que nous abusions de notre vocation, et n'ôtez pas de cette compagnie l'esprit de miséricorde : car que seroit-ce de nous, si vous en reti-

riez votre miséricorde? donnez-nous-la donc, avec l'esprit de douceur et d'humilité. »

Et dans une autre occasion, parlant sur le même sujet, il dit que le Fils de Dieu ne pouvant avoir des sentimens de compassion dans l'état de sa gloire, qu'il possède de toute éternité dans le ciel, il a voulu se faire homme et se rendre notre pontife, pour compatir à nos misères; et que, pour régner avec lui dans le ciel, nous devons compatir comme lui à ses membres qui sont sur la terre : que les missionnaires, par-dessus tous les autres prêtres, doivent être remplis de cet esprit de compassion, étant obligés, par leur état et par leur vocation, de servir les plus misérables, les plus abandonnés, et les plus accablés de misères corporelles et spirituelles : « Et premièrement ils doivent être touchés au vif, et affligés dans leurs cœurs des misères du prochain; secondement, il faut que cette misère et compassion paroisse en leur extérieur et sur leur visage, à l'exemple de notre Seigneur, qui pleura sur la ville de Jérusalem, à cause des calamités dont elle étoit menacée; troisièmement, il faut employer des paroles compatissantes, qui fassent voir au prochain comme on entre dans les sentimens de ses intérêts et de ses souffrances. Enfin, il faut le secourir et assister, autant que l'on peut, dans ses nécessités et dans ses misères, et tâcher de l'en délivrer en tout ou en partie, parce que la main doit être, autant que faire se peut, conforme au cœur. »

Voilà le second effet de cet amour qu'il avoit pour les pauvres, qui étoit de les secourir et assister autant qu'il pouvoit, ce qu'il a toujours fait, s'étant rendu comme le proviseur général des pauvres, en quelques lieux qu'ils fussent, même dans les pays les plus éloignés; s'employant avec de très-grands soins pour

subvenir à toutes leurs nécessités, et pour leur fournir la nourriture, le vêtement, le logement, et tous les autres besoins de la vie. C'est ce qui faisoit que les personnes charitables envoyoient volontiers leurs aumônes à Vincent pour en faire la distribution aux pauvres; de quoi il s'acquittoit en telle sorte, qu'il en donnoit toujours beaucoup plus qu'il n'en recevoit.

C'est dans cette vue qu'un ecclésiastique de condition et de vertu, qui demeure dans une communauté de Paris, ayant entre ses mains des sommes considérables pour être employées en aumônes, voulut s'adresser, même après le décès de Vincent, à la maison de Saint-Lazare, pour les faire porter et distribuer aux pauvres en des provinces éloignées; et la raison pour laquelle il s'adressoit aux prêtres de la congrégation de la Mission plutôt qu'à d'autres, « C'est, disoit-il, parce que M. Vincent a été le vrai père des pauvres, et a eu esprit et grâce spéciale pour les secourir et assister, et qu'il a laissé, comme un précieux héritage, ce même esprit et cette même grâce à ses enfans, qui ne manqueront pas de suivre les exemples et marcher sur les pas de leur très-digne père. »

Nous ne ne répèterons pas ici ce qui a été dit ailleurs, que dans les divers inondations et débordemens de la rivière de Seine, Vincent prit un soin particulier de faire cuire incessamment du pain à Saint-Lazare, aux dépens du blé de sa communauté, et de l'envoyer par bateaux dans un village presque noyé, nommé *Genevillers*, à deux lieues de Paris, où les pauvres habitans étoient assiégés des eaux et de la faim, et réduits à la dernière extrémité, dans laquelle ils recevoient un secours très-opportun, et autant abondant qu'inespéré, par

la charité de ce père nourricier des pauvres, qui leur envoyoit porter cette aumône par deux frères de la maison de Saint-Lazare, non sans péril, pour en faire la distribution avec M. le vicaire, qui connoissoit les besoins de chaque famille; et cela, autant de temps que duroit chaque débordement.

Il y a un très-grand nombre de semblables actions de charité, que Vincent exerçoit envers les pauvres dans leurs besoins, que nous passons sous silence; mais nous ne devons pas en omettre une, laquelle auroit été ensevelie dans l'oubli, comme beaucoup d'autres qu'il cachoit aux yeux des hommes, si l'on n'en avoit recouvré depuis peu un certificat écrit et signé de sa main, qu'il fut obligé de donner, pendant le temps de la guerre, à ceux qui gardoient les portes de Paris, pour laisser sortir les vivres qu'il envoyoit aux pauvres des champs, sur une charrette de la maison de Saint-Lazare, parce que les gardes, voyant que cela continuoit, voulurent s'assurer, par d'autres témoignages que celui du charretier, d'où ces vivres venoient, et en quels lieux on les portoit. Le certificat étoit conçu en ces termes :

« Je soussigné, supérieur de la congrégation des prêtres de la Mission, certifie à tous ceux qu'il appartiendra que, sur l'avis que quelques personnes pieuses de cette ville m'ont donné, que la moitié des habitans de Palaiseau étoient malades, et qu'il en mouroit dix ou douze par jour, et sur la prière qu'elles m'ont faite d'envoyer quelques prêtres pour l'assistance corporelle et spirituelle de ce pauvre peuple affligé à cause de la résidence de l'armée en ce lieu-là par l'espace de vingt jours, nous y avons envoyé quatre prêtres et un chirurgien,

pour assister ces pauvres gens; et que nous leur avons envoyé, depuis la veille de la fête du Saint-Sacrement, tous les jours, un ou deux exceptés, seize gros pains blancs, quinze pintes de vin, et hier de la viande; et que lesdits prêtres de notre compagnie m'ayant mandé qu'il est nécessaire d'envoyer de la farine et un muid de vin, pour l'assistance desdits pauvres malades et de ceux des villages circonvoisins, j'ai fait partir aujourd'hui une charrette à trois chevaux, chargée de quatre setiers de farine et deux demi-muids de vin, pour l'assistance desdits pauvres malades de Palaiseau et des villages circonvoisins. En foi de quoi j'ai écrit et signé la présente de ma main propre, à Saint-Lazare-lez-Paris, le 5 de juin 1652. Signé, Vincent de Paul, supérieur, etc. »

Par cet écrit l'on peut voir jusques où se portoit la charité de Vincent, lequel, au lieu d'un prêtre qu'on lui avoit seulement demandé pour assister les pauvres malades de Palaiseau, en envoya quatre, avec un chirurgien; et qu'en même temps qu'il pourvoyoit au bien spirituel des âmes, il envoyoit de quoi rétablir les pauvres atténués de faim, et de quoi soulager les malades qui manquoient de tout; à quoi il employa, sans aucun délai, et avec toute la diligence qui lui fut possible, les hommes, les provisions et les chevaux de sa communauté, jusqu'à ce qu'il eût procuré d'autres aumônes, en attendant lesquelles il n'épargna pas la bourse de sa même communauté, ayant envoyé jusqu'à six cent soixante-trois livres de son argent; ce qui l'épuisa de telle sorte, dans la disette où l'on étoit pour lors de toutes choses, qu'il se vit obligé de mander à madame la duchesse d'Aiguillon qu'il n'étoit plus en état de soutenir cette dépense, et qu'il la sup-

plioit de faire au plus tôt une petite assemblée chez elle des dames de la Charité, et de concerter avec elles ce qu'il y auroit à faire dans cette nécessité pressante : « Je viens, lui dit-il dans la lettre qu'il lui écrivit sur ce sujet, de renvoyer le prêtre avec un frère et cinquante livres : la maladie est si maligne, que nos premiers quatre prêtres y sont tombés malades, et le frère aussi qui les accompagnoit. Il a fallu les ramener ici, et il y en a deux qui sont à l'extrémité. O Madame! quelle moisson à faire pour le ciel en ce temps, où les misères sont si grandes à nos portes! La venue du Fils de Dieu a été la ruine d'aucuns, et la rédemption de plusieurs, comme dit l'Evangile; et nous pouvons dire, en quelque façon, la même chose de cette guerre, qu'elle sera la cause de la damnation de quantité de personnes, mais que Dieu s'en servira aussi pour opérer la grâce, la justification et la gloire de plusieurs autres, du nombre desquelles nous avons sujet d'espérer que vous serez, comme j'en prie notre Seigneur. »

Cette charitable entremise de Vincent pour secourir les pauvres de Palaiseau, servit d'occasion et donna commencement aux grandes charités qui s'exercèrent ensuite en la ville d'Etampes, et dans tous les autres lieux des environs de Paris, par les soins et par la coopération des dames de l'assemblée de la Charité de Paris, et de quelques autres personnes de grande piété, qui se sont acquis par ces grandes œuvres un mérite dont la mémoire ne périra jamais.

Voilà un petit échantillon des effets de la charité de Vincent pour secourir les pauvres par toutes sortes d'assistances, auxquelles il contribuoit autant qu'il pouvoit et souvent plus qu'il ne pouvoit : et lorsqu'il étoit épuisé et qu'il ne pouvoit plus rien tirer

d'ailleurs, son dernier recours étoit à la bonté et aux charités de la Reine-mère, à laquelle bien qu'il ne voulût pas se rendre importun, connoissant assez combien Sa Majesté exerçoit de libéralités pour toutes sortes d'œuvres de piété, néanmoins, dans les grandes extrémités, c'étoit son refuge ordinaire de lui aller représenter avec confiance les pressans besoins des pauvres; et il ne se trouvoit jamais déchu de son attente, cette charitable princesse ouvrant aussitôt la main, et encore plus le cœur, pour les assister; car, lorsqu'elle avoit de l'argent, elle lui en donnoit, et si l'argent lui manquoit, elle lui donnoit autre chose; une fois, entre les autres, elle lui donna un diamant de la valeur de sept mille livres, et une autre fois, un très-beau pendant d'oreille, qui fut vendu dix-huit mille livres par les dames de l'assemblée de la Charité. Et quoique Sa Majesté, par un sentiment d'humilité chrétienne, eût prié Vincent de n'en parler à personne, il ne crut pas néanmoins être obligé de lui obéir en ce point, mais il lui dit : « Madame, Votre Majesté me pardonnera, s'il lui plaît, si je ne puis cacher une si belle action de charité. Il est bon, Madame, que tout Paris, et même toute la France la connoisse, et je crois être obligé de la publier partout où je pourrai. »

Or Vincent tenoit cette maxime, dans les services et assistances qu'il rendoit aux pauvres, d'étendre plus particulièrement ses soins envers ceux qui étoient les plus abandonnés, et, pour cette raison, il s'appliquoit avec une affection toute spéciale à pourvoir aux besoins des pauvres petits enfans trouvés, comme de ceux qui étoient les plus délaissés et les moins capables de s'aider : il avoit un amour très-tendre pour ces pauvres petites inno-

centes créatures, et un amour, non-seulement affectif, mais encore plus effectif. « N'est-ce pas le devoir des pères, disoit-il un jour aux siens sur ce sujet, de pourvoir aux nécessités de leurs enfans; et puisque Dieu nous a substitués au lieu de ceux qui les ont engendrés, afin que nous prenions soin de leur conserver la vie, et de les faire élever et instruire en la connoissance des choses de leur salut, prenons bien garde de ne nous point relâcher dans une entreprise qui lui est si agréable; car si, après que leurs mères dénaturées les ont ainsi exposés et abandonnés, nous venons à négliger le soin de leur nourriture et éducation, que deviendront-ils? pourrons-nous consentir de les voir périr tous, comme autrefois, dans cette grande ville de Paris. »

Une personne de vertu qui connoissoit particulièrement les peines que Vincent prenoit pour la conservation de ces pauvres petites créatures, lors même que les dames les plus charitables qui en avoient pris le soin perdoient presque courage, à cause de la grande dépense qu'il falloit soutenir, en a rendu le témoignage qui suit, plusieurs années avant sa mort : « Dieu sait combien de soupirs et de gémissemens M. Vincent a poussés vers le ciel au sujet de ces pauvres petits enfans! quelles recommandations il a faites à sa compagnie de prier Dieu pour eux! quels moyens il a employés, et quelles voies il a tentées pour les faire nourrir à peu de frais, et quels soins il a pris de les envoyer visiter les années passées chez leurs nourrices en divers villages par les Filles de la Charité, et cette année 1649 par un frère de sa congrégation, lequel a employé près de six semaines à faire cette visite! »

On lui rapporta un jour qu'un prêtre de sa compagnie avoit dit que le soin qu'il prenoit de ces en-

fans trouvés étoit la cause de la grande pauvreté de sa maison de Saint-Lazare, qui en étoit notablement incommodée pour le temporel, et se trouvoit en danger d'être entièrement ruinée, « à cause, disoit-il, que les aumônes qu'on avoit accoutumé de nous faire sont diverties pour ces enfans, leurs besoins paroissant plus grands et plus pressans que les nôtres, et ceux qui font ces charités ne pouvant pas donner à eux et à nous tout ensemble. » A quoi Vincent répondit : « Dieu lui pardonne cette foiblesse, qui le fait ainsi éloigner des sentimens de l'Evangile! O quelle bassesse de foi de croire que pour faire et procurer du bien à des enfans pauvres et abandonnés comme ceux-ci, notre Seigneur ait moins de bonté pour nous, lui qui promet de récompenser au centuple ce qu'on donnera pour lui! Puisque ce débonnaire Sauveur a dit à ses disciples: *Laissez venir ces enfans à moi*, pouvons-nous les rejeter ou abandonner lorsqu'ils viennent à nous, sans lui être contraires? Quelle tendresse n'a-t-il point témoignée pour les petits enfans, jusqu'à les prendre entre ses bras, et les bénir de ses mains! N'est-ce pas à leur occasion qu'il nous a donné une règle de salut, nous ordonnant de nous rendre semblables à des petits enfans, si nous voulons avoir entrée au royaume des cieux? Or, avoir charité pour les enfans, et prendre soin d'eux, c'est en quelque façon se faire enfant; et pourvoir au besoin des enfans trouvés, c'est prendre la place de leurs pères et de leurs mères, ou plutôt celle de Dieu, qui a dit que si la mère venoit à oublier son enfant, que lui-même en prendroit soin, et qu'il ne le mettroit pas en oubli. Si notre Seigneur vivoit encore parmi les hommes sur la terre, et qu'il vît des enfans abandonnés, penserions-nous qu'il voulût aussi les aban-

donner? Ce seroit sans doute faire injure à sa bonté infinie d'avoir une telle pensée; et nous serions infidèles à sa grâce, si, ayant été choisis par sa providence pour procurer la conservation corporelle et le bien spirituel de ces pauvres enfans trouvés, nous venions à nous en lasser, et les abandonner à cause de la peine que nous y avons. »

CHAPITRE XXII.

Ses aumônes.

Peut-être que le sujet dont nous allons traiter en ce chapitre trouvera d'abord de la difficulté en quelques esprits, qui seront en peine de savoir comment le supérieur général d'une congrégation, par son propre mouvement, et sans requérir le consentement de ceux de cette congrégation, aura pu faire largesse aux pauvres des biens de la même congrégation; et encore plus, comment Vincent, qui étoit si humble, si déférant, et si grand amateur de la pauvreté évangélique, et qui même ne voulut pas, sans l'agrément exprès de sa communauté, comme nous avons vu au premier livre, donner un très-modique secours d'argent à son propre neveu, qui étoit venu exprès de deux cents lieues loin pour le visiter, ce qu'il n'avoit pu faire sans intéresser notablement les petites facultés de sa pauvre famille; comment, dis-je, ce fidèle serviteur de Dieu a si souvent et si largement donné l'aumône à toutes sortes de pauvres aux dépens de sa même communauté, ainsi que nous verrons dans la suite de ce chapitre,

Il est vrai que cela paroîtra d'abord un peu surprenant, et que ceux qui penseront en juger plus favorablement estimeront que cela s'est fait par un mouvement extraordinaire du Saint-Esprit, qui porte quelquefois les saints à des pratiques de vertu plus admirables qu'imitables; mais quoique cela se puisse bien dire avec vérité sur ce sujet, et qu'il soit aisé de reconnoître, en plusieurs rencontres de la vie de Vincent, une conduite de Dieu tout extraordinaire, et des maximes autant opposées à la commune prudence des hommes qu'elles étoient conformes à la sagesse toute divine de Jésus-Christ; on peut néanmoins outre cela faire attention à diverses considérations sur lesquelles ce procédé de Vincent peut trouver un raisonnable et légitime appui.

Et premièrement, on doit considérer que Vincent étoit non-seulement le supérieur général, mais encore l'auteur, le fondateur et l'instituteur d'une nouvelle compagnie qui a pris naissance entre les bras de sa charité, et que l'on peut dire, en quelque façon, avoir demeuré durant le temps de sa vie comme dans le berceau de son enfance. C'est lui qui, après Dieu, lui a donné l'être, la forme et la consistance; qui a prescrit l'ordre qui se devoit garder en toutes ses parties; qui a déterminé ses emplois et ses fonctions, et qui a élevé, instruit et perfectionné les sujets qui la composent, lesquels l'ont toujours regardé comme leur vrai père, et lui réciproquement les a considérés comme ses chers enfans, auxquels il pouvoit dire, à l'imitation du saint Apôtre : *Filioli, quos iterum parturio donec Christus formetur in vobis.*

Cela étant de la sorte, il a bien pu, non pas comme supérieur général seulement, mais comme institu-

teur et père, disposer d'un bien qui lui étoit commun avec ses enfans, et dont il avoit comme la garde-noble pendant la minorité de sa compagnie, et en disposer, non pour lui ni pour ses intérêts particuliers, mais pour les intérêts de Jésus-Christ, et pour le secours et le service de ses membres, qui sont les pauvres. Que si quelque rigoureux censeur, nonobstant tout cela, vouloit encore dire et soutenir qu'il devoit requérir le consentement de ses enfans, on lui répondra qu'il n'a pas jugé nécessaire de le requérir, ni de les obliger à le déclarer de vive voix, parce qu'il le lisoit dans leurs cœurs, l'union très-cordiale et très-intime qu'ils ont toujours eue avec un tel père, n'ayant jamais pu souffrir entre eux et lui aucune diversité de sentimens; ils vouloient tout ce qu'il vouloit, et il ne vouloit que des choses si bonnes, si saintes, et si conformes aux desseins et aux ordres de Dieu, que ce seroit faire tort à leur vertu, de croire qu'ils eussent eu la moindre pensée contraire.

Outre cela il étoit question en ces premiers commencemens d'une compagnie naissante, d'en bien établir non-seulement le temporel, mais encore plus le spirituel. Ce n'étoit pas assez d'en former le corps, mais il falloit aussi lui inspirer et communiquer l'esprit propre aux fins pour lesquelles elle étoit établie. Or, comme l'une de ses principales fins, ainsi que nous avons vu, étoit d'évangéliser les pauvres, et de leur rendre tous les services et toutes les assistances convenables pour cet effet, il falloit l'élever dans un esprit de compassion, de tendresse et d'amour envers les pauvres; et puisque le dessein de ce saint fondateur étoit que ceux de sa compagnie fussent dans une disposition continuelle d'exposer et sacrifier leur vie, autant qu'il en seroit de besoin,

pour procurer le salut des pauvres, il avoit une juste raison de les disposer à faire volontiers une bonne part de leurs biens extérieurs aux mêmes pauvres, lors particulièrement que cette assistance pouvoit aussi contribuer à leur bien spirituel.

Enfin, la condition du temps que la congrégation de la Mission a vu dans ses commencemens, les calamités et misères qui ont inondé la plupart des provinces de ce royaume, et même de toute l'Europe; l'extrême nécessité où les pauvres de la campagne, et des villes aussi, ont été réduits par le malheur des guerres et d'autres funestes accidens, ayant pressé le cœur charitable de Vincent de s'employer pour les secourir; et étant pour cela nécessaire d'exciter les personnes riches à la compassion et à la miséricorde, et leur persuader de faire des aumônes proportionnées aux besoins extrêmes d'une infinité de pauvres répandus de tous côtés, qui étoient sur le point de périr; ce prudent et fidèle serviteur de Jésus-Christ a très-bien reconnu qu'il falloit les y exhorter plus par exemples que par paroles; et il est certain qu'il ne pouvoit employer un plus puissant motif pour les porter à ces œuvres extraordinaires de charité, qui ont été pratiquées avec tant de bénédiction durant un si grand nombre d'années, qu'en commençant à faire le premier ce qu'il recommandoit aux autres; et en cela l'exemple des aumônes qu'il a faites a été d'autant plus efficace, que l'on voyoit bien qu'elles alloient au-dessus de ses forces, et qu'il ôtoit de sa bouche et de celle de ses enfans ce qu'il donnoit aux pauvres; ce qui pourtant ne diminuoit en aucune façon, mais plutôt augmentoit l'affection et le désir que lui et les siens avoient de travailler, de s'employer et de se consumer pour l'assistance spirituelle des mêmes pauvres.

Cela donc étant supposé, voyons quelque petite partie des libéralités et des charités que ce vrai père des pauvres a exercées en leur endroit. Je dis quelque petite partie, parce qu'il n'y a que Dieu seul qui connoisse le tout, l'humilité de son serviteur l'ayant toujours porté à cacher autant qu'il pouvoit, aux yeux des hommes, ce qu'il faisoit par le seul motif de son amour. Il étoit bien éloigné des sentimens de ceux dont Jésus-Christ parle dans l'Evangile, qui sonnent de la trompette pour publier leurs aumônes, et qui emploient toutes sortes d'artifices pour se mettre en crédit et se faire estimer, par quelques offices de charité qu'ils exercent envers les pauvres : il faisoit au contraire tout son possible pour cacher ses aumônes; il n'en parloit jamais, et ne souffroit point qu'on en parlât : et quoiqu'outre cela il fît encore plusieurs autres dépenses très-notables pour le service des pauvres, comme de fournir souvent aux frais des voyages que les siens entreprenoient pour les aller secourir en des lieux fort éloignés, de payer tous les ports de lettres qui lui étoient adressées pour ce même sujet, tant des provinces éloignées que des pauvres esclaves d'Alger, de Tunis, de Biserte et autres lieux, ce qui se montoit à des sommes fort considérables, il n'en a pourtant jamais voulu parler, ni faire entrer cette dépense en aucune considération; se contentant que Dieu la connût et l'eût agréable. Que s'il ne pouvoit empêcher quelquefois que quelques-unes de ses charitables œuvres ne fussent connues, il les rabaissoit et en diminuoit l'estime, disant que c'étoient des gueux qui faisoient part de leurs haillons et de leurs bribes à d'autres gueux.

Il avoit établi la confrérie de la Charité dans la paroisse de Saint-Laurent; et parce que cette pa-

roisse est située dans la seigneurie de Saint-Lazare, il donnoit tous les ans, libéralement et par pure charité, deux cents livres, pour subvenir à la dépense, tant de cette confrérie que des Filles de la Charité, pour l'assistance des pauvres malades; et, de plus, il envoyoit tous les vendrédis de l'année deux ecclésiastiques de sa maison, pour les visiter et consoler dans leurs maladies.

Quand quelques pauvres mouroient dans le voisinage de Saint-Lazare, soit qu'ils fussent de sa connoissance ou qu'ils n'en fussent pas, il faisoit donner des draps pour les ensevelir lorsqu'ils n'en avoient point; et ayant un jour fait enterrer honnêtement une pauvre femme à ses frais, il reçut ensuite son mari à Saint-Lazare, qui y fut malade assez longtemps, et fit encore la même charité à un autre pauvre homme, lequel enfin y mourut.

Ayant un jour rencontré dans la rue auprès de Saint-Lazare un pauvre homme presque nu, il lui fit donner aussitôt un habit; ce qui lui étoit assez ordinaire, et qu'il a souvent pratiqué à l'égard de plusieurs autres, faisant donner aux uns des souliers, aux autres des chapeaux, aux autres des chemises, et le tout aux dépens de sa maison.

Il recevoit tous les jours deux pauvres à Saint-Lazare, pour les faire dîner avec sa communauté, auxquels on donnoit auparavant l'instruction spirituelle dont ils avoient besoin; et on a vu souvent ce véritable ami des pauvres, après les avoir salués avec grande affabilité, leur aider à monter les degrés du réfectoire, les faire placer au-dessus de lui, prendre soin de les faire bien servir, et leur rendre lui-même plusieurs petits services.

Outre ces deux pauvres, il faisoit encore distribuer tous les jours à de pauvres familles des por-

tions de pain, de potage et de viande, qu'elles envoyoient prendre à la porte de Saint-Lazare; et de tout temps il a fait faire en cette même maison de Saint-Lazare deux autres sortes d'aumônes ordinaires, sans compter les extraordinaires, l'une de pain ou d'argent pour les pauvres passans, à toutes les heures du jour, et l'autre de potage rempli de pain, que l'on distribuoit trois fois la semaine à une heure réglée, à tous les pauvres qui se présentoient, de quelque lieu qu'ils fussent. Outre cette aumône, on leur faisoit encore chaque fois une instruction particulière sur quelque point du catéchisme ou des devoirs de la vie chrétienne, conforme à leur condition; et après leur avoir expliqué les principaux mystères que tous doivent savoir et croire on leur parloit, tantôt de la manière de bien prier Dieu, tantôt de ce qu'il faut faire pour vivre en bon pauvre, ou bien comment ils devoient souffrir avec patience leur pauvreté et affliction, et ainsi des autres sujets qui leur étoient propres et convenables : le tout suivant les ordres qui en étoient donnés par Vincent.

Les pauvres se trouvoient à centaines en tout temps à ces aumônes corporelles et spirituelles, et on en a vu quelquefois jusques à cinq et six cents. Il est vrai qu'il fit cesser cette distribution de potages deux ou trois ans avant son décès, à cause des défenses qui en furent faites après l'établissement de l'Hôpital-Général, pour ôter la mendicité de Paris; et comme les pauvres s'en plaignoient, lui disant : « Mon père, Dieu n'a-t-il pas commandé de faire l'aumône aux pauvres? » il leur répondoit : « Il est vrai, mes amis; mais il a commandé aussi d'obéir aux magistrats; » et néanmoins, depuis cette défense, à l'occasion d'un rude hiver qui réduisit quantité

de pauvres familles dans une extrême nécessité, il leur fit donner chaque jour du pain et du potage.

Pendant les troubles de Paris il fit faire la même distribution tous les jours, à près de deux mille pauvres; ce qui causa une grande dépense à la maison de Saint-Lazare, laquelle en demeura encore plus endettée qu'elle n'étoit. Il fut en ce temps-là obligé de sortir de Paris, comme il a été dit au second livre, et quoiqu'on lui eût mandé les pillages, les dégâts et les pertes très-notables que souffroit alors cette maison par le logement de huit cents soldats et autres gardes qu'on y avoit envoyés, sachant néanmoins la grande nécessité que souffroient les pauvres, il écrivit plusieurs fois à son assistant pour lui recommander que l'on continuât toujours ces aumônes de pain, employant jusqu'à trois setiers de blé chaque jour, sans avoir égard qu'il étoit pour lors extrêmement cher, et qu'on n'en pouvoit même trouver dans Paris pour de l'argent; la charité de ce vrai père des pauvres passant par-dessus toutes ces considérations, qui eussent été capables d'en arrêter toute autre moindre que la sienne. Le frère boulanger de la maison, qui avoit en sa charge le gouvernement des grains, a déclaré que, pendant l'espace de trois mois, il en avoit employé dix muids en pain qu'on distribua aux pauvres. En quoi il y a sujet d'admirer la conduite de la providence de Dieu; car, à la fin de ces trois mois, qui fut environ la fête de Pâque, toute la provision de blé ayant été ainsi consumée, et la communauté réduite à n'avoir pas du pain pour sa subsistance, lorsqu'elle étoit sur le point de succomber à la nécessité, les affaires publiques s'accommodèrent, et les passages étant ouverts, on acheta du blé pour vivre, de l'argent qui fut emprunté; et en cela l'on

reconnut manifestement le soin que la bonté de Dieu prend de secourir dans leurs besoins ceux qui assistent les pauvres.

Voici le témoignage qu'a rendu sur ce sujet un très-vertueux ecclésiastique : « Pour faire voir, dit-il, le grand cœur de M. Vincent, et son amour incomparable pour les pauvres, ayant appris ce qui s'étoit passé dans Saint-Lazare, et comme tout y avoit été consumé ou par le feu, ou par la dissipation que les soldats en avoient faite; prévoyant par sa prudence à quelle extrémité seroient réduits les pauvres par le blocus de Paris, et par la grande cherté des vivres qui seroit inévitable; il manda à feu M. Lambert qui tenoit sa place, qu'il donnât ordre que tous les jours on fît de grosses aumônes aux pauvres, et qu'à cet effet la maison empruntât seize ou vingt mille livres pour y subvenir; ce qui fut fidèlement exécuté, en sorte que tous les jours on distribuoit un grand nombre de pains et deux ou trois grandes chaudières de potages aux pauvres, avec la même abondance et libéralité comme si le blé n'eût rien coûté à la maison; ce qui fut continué durant plusieurs mois, et même après l'accroissement de ces troubles: ce qu'ont depuis imité, avec grande bénédiction, diverses communautés, et autres personnes riches. Et ce n'est pas une des moindres louanges dues à la charité saintement ingénieuse de M. Vincent pour le soulagement des pauvres, dont il a toujours été le père nourricier, en tous lieux et en toutes occasions. »

Mais ce qui est encore digne de remarque, c'est que ce charitable proviseur des pauvres donnoit non-seulement les ordres nécessaires pour assister ceux qui venoient demander l'aumône à la porte de Saint-Lazare, mais de plus il envoyoit chercher les

pauvres réfugiés à Paris, jusque dans leurs taudis et galetas, employant à cet effet un prêtre et un frère, qui alloient en ces lieux voir quels étoient leurs besoins pour les soulager, et surtout les malades. Or, comme sa charité étoit sans mesure et sans bornes, il en étendoit les soins sur toutes sortes de personnes, de quelque condition ou nation qu'elles fussent. C'est pourquoi ayant appris en ce temps-là qu'il y avoit dans Paris quantité de pauvres Catholiques irlandais bannis pour la foi, et réduits en grande misère, il appela un jour un des prêtres de sa congrégation, irlandais de naissance, et lui demanda ce qu'il pensoit qu'on pourroit faire pour assister ces pauvres réfugiés d'Irlande : « N'y auroit-il point moyen, lui dit-il, de les assembler pour les consoler et pour les instruire; ils n'entendent pas notre langue, et je les vois comme abandonnés, ce qui me touche le cœur, et me donne un grand sentiment de compassion pour eux. » A quoi ce bon prêtre ayant répondu qu'il y feroit son possible, « Dieu vous bénisse, lui répliqua Vincent; tenez, voilà dix pistoles, allez, au nom de Dieu, et leur donnez la consolation que vous pourrez. » Il faut remarquer que cette assistance est différente de celle qu'il rendit à des ecclésiastiques du même pays d'Irlande, dont il sera parlé ci-après.

Un bon garçon tailleur s'étant retiré de Saint-Lazare en son pays, après avoir vu et expérimenté la grande charité de Vincent, prit la liberté, au bout de quelques temps, lorsque ce saint homme étoit le plus occupé dans les grandes affaires de la Cour, de lui écrire une lettre pour le prier de lui envoyer un cent d'aiguilles de Paris, ce qu'il reçut en très-bonne part, et prit très-volontiers le soin de les faire acheter, et les lui envoyer, sans témoigner

en aucune façon qu'il trouvât étrange que ce garçon se fût adressé si librement à lui pour des choses de si petite conséquence.

Retournant un jour de la ville, il trouva quelques pauvres femmes à la porte de Saint-Lazare, lesquelles lui ayant demandé l'aumône, il leur dit qu'il alloit leur envoyer quelque chose; mais quand il fut entré, s'en étant oublié, à cause de quelques affaires pressantes et importantes qui lui occupèrent l'esprit, comme on l'en eut fait ressouvenir, il leur porta lui-même l'aumône, et s'étant mis à genoux devant elles, leur demanda pardon de ce qu'il les avoit oubliées.

Une pauvre femme ayant fait demander l'aumône à Vincent, il lui envoya un demi-écu; mais elle lui ayant mandé que cela étoit peu eu égard à sa grande pauvreté, il lui envoya aussitôt encore un autre demi-écu : et on lui a vu souvent faire des choses semblables.

Un pauvre charretier, ayant perdu ses chevaux, eut recours à Vincent, pour le prier d'avoir pitié de lui, et lui faire quelque charité pour lui aider à réparer cette perte; et aussitôt ce charitable aumônier lui fit donner cent livres.

Un fermier de la communauté de Saint-Lazare ne pouvant payer ce qu'il devoit, Vincent lui fit encore donner de l'argent : et on ne sauroit dire combien a été charitable son support pour tous les fermiers, tenanciers et débiteurs de sa communauté qui différoient à payer, aimant mieux leur faire de nouvelles avances et se mettre en danger de tout perdre, que d'user d'aucune contrainte ou rigueur en leur endroit.

Un laboureur des champs qui tenoit de longue main une ferme par bail d'emphytéose qui dépen-

doit d'un hôpital, en fut dépossédé par arrêt; ensuite de cela étant mort, et ayant laissé sa femme et ses enfans dans une grande pauvreté, Vincent, par pure charité, retira ses deux petits garçons en la maison de Saint-Lazare, où ils ont été nourris et entretenus près de dix ans, et y ont appris un métier pour gagner leur vie. Il contribua aussi en même temps pour faire subsister la pauvre veuve.

La réputation que Vincent s'étoit acquise d'être un homme fort charitable, a, de tout temps, attiré à Saint-Lazare un grand nombre de pauvres honteux de toute sorte de condition, tant de Paris que d'ailleurs, dont quelques-uns ayant été dans l'honneur et dans les biens, venoient en confiance lui découvrir leurs nécessités; les autres, ayant honte de lui demander, le prioient de leur prêter quelque argent; et il leur faisoit donner à tous quelque chose, aux uns plus, aux autres moins, et souvent il épuisoit jusqu'au dernier sou; et lorsqu'il n'y avoit plus rien dans la bourse de la maison, il envoyoit chez mademoiselle Le Gras emprunter de l'argent, pour ne renvoyer ces pauvres honteux sans quelque consolation.

Il y en avoit encore d'autres, auxquels il faisoit donner tous les mois quelque argent, et un peu avant sa mort il en vint un qui, ne pouvant lui parler à cause de sa maladie, dit qu'il y avoit bien dix-sept ans qu'il venoit quérir cette aumône, qui étoit de deux écus tous les mois, laquelle il faisoit passer comme une rente qui lui étoit due.

Venant un jour des champs à Paris dans un carrosse, et ayant rencontré sur le chemin une pauvre personne toute pleine d'ulcères et autres incommodités qui faisoient horreur, il la fit monter dans le carrosse, et la mena jusqu'au lieu où elle vouloit

aller dans Paris. Il a fait souvent la même chose, particulièrement pendant l'hiver, lorsque, revenant le soir à Saint-Lazare, il rencontroit de pauvres vieillards, ou autres personnes incommodées, auxquels ils donnoit place dans le carrosse, qu'il nommoit par humilité *son infamie*, faisant cela par quelque sorte de compensation de ce qu'il s'estimoit indigne de ce petit soulagement, et comme voulant en payer un tribut et en faire part aux pauvres, avec lesquels il estimoit que ce qu'il avoit de bien et de soulagement lui devoit être commun, tant il avoit d'amour, de tendresse et de compassion pour eux.

Quand il voyoit des pauvres malades couchés le long des rues ou des chemins, il alloit à eux, ou il y envoyoit, pour savoir quel étoit leur mal et leur besoin, afin de leur procurer quelque soulagement; et lorsqu'il ne reconnoissoit pas de feintise en leur fait, et qu'ils étoient vraiment malades, il leur offroit de les mener à l'Hôtel-Dieu dans son carrosse; ou bien, s'il n'avoit point de carrosse, il les y faisoit porter; et, non content de payer les porteurs, il leur donnoit encore quelque aumône.

Passant un jour dans une rue de Paris, il entendit un jeune enfant qui se lamentoit, et ayant aussitôt fait arrêter le carrosse, il descendit et alla vers lui, pour lui demander quel mal il avoit et pourquoi il pleuroit de la sorte; et l'enfant lui ayant montré un mal qu'il avoit à la main, il le mena lui-même chez un chirurgien, le fit panser en sa présence, paya le chirurgien, et donna encore quelque argent à ce pauvre enfant.

Un vieux soldat qu'on appeloit *le Criblé*, à cause de quantité de blessures qu'il avoit reçues à la guerre, vint un jour à Saint-Lazare, sans y être

connu de personne, et s'adressant librement à Vincent sur la confiance qu'il prenoit en sa charité, dont il avoit ouï parler, il lui demanda qu'il le souffrît dans sa maison pour quelques jours, ce qu'il lui accorda bien volontiers; ce soldat étant un jour ou deux après tombé malade, Vincent le fit mettre dans une chambre à feu, où il fut entretenu et médicamenté l'espace de deux mois, et même lui donna un frère pour lui rendre tous les services nécessaires, jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli.

Voilà quelques petits échantillons des charités que ce saint homme exerçoit envers les pauvres, dont on ne doit pas s'étonner, pouvant bien leur faire largesse des biens extérieurs, puisqu'il leur avoit donné son cœur, et qu'il étoit toujours prêt d'exposer sa vie pour procurer le bien de leurs âmes; ne désirant rien tant que de leur rendre toutes sortes de services, pour l'amour de Jésus-Christ, qu'il honoroit particulièrement en eux, les regardant comme les vives images de la charité incompréhensible qui avoit porté ce divin Sauveur à se dépouiller de toutes ses richesses, en se faisant pauvre pour l'amour de nous, afin, comme dit le saint Apôtre, qu'il nous enrichît par sa pauvreté.

CHAPITRE XXIII.

Son amour respectueux envers les prélats de l'Eglise.

Nous avons déjà vu au second livre quelques-uns des services que Vincent a tâché de rendre à MM. les prélats en diverses rencontres, et nous avons encore touché quelque chose, au commencement de ce livre, du grand amour et du singulier respect qu'il a eus pour leurs personnes sacrées; mais il faut avouer que tout ce que nous en avons dit, et tout ce que nous en pourrons dire, est très-peu en comparaison de ce qui en est en effet, et que nous n'avons point de paroles qui soient suffisantes pour exprimer quels étoient la vénération, le respect et l'amour que Vincent avoit pour les prélats de l'Eglise, qu'il reconnoissoit et honoroit comme les lieutenans de Jésus-Christ sur la terre, et les successeurs de ses apôtres : c'est pourquoi nous avons jugé ne pouvoir mieux faire en ce chapitre que de l'entendre parler lui-même, et nous expliquer ses sentimens sur ce sujet; nous les tirerons de quelques lettres qui sont venues les premières sous la main, parmi un très-grand nombre d'autres qu'il a écrites en divers temps à plusieurs prélats, dont nous produirons seulement les extraits.

Un évêque de grand mérite, qui est maintenant devant Dieu, et qui avoit été élevé à cette dignité par l'entremise de Vincent, lui ayant fait savoir les premiers fruits de ses travaux dans son église, il l'en congratula par ces paroles : « Qui est-ce qui ne reconnoîtra que c'est une bénédiction de Dieu bien

manifeste sur le diocèse de N., de lui avoir donné un évêque qui porte la paix aux âmes, en des lieux où depuis cent ans on n'avoit point ouï parler ni d'évêques ni de visites; et après cela, Monseigneur, puis-je concevoir une estime assez grande de votre personne, ni vous rendre des respects assez profonds? Mais ne dois-je pas dire que vous êtes vraiment un évêque Dieu-donné, un prélat de grâce, un homme tout apostolique, par qui Jésus-Christ s'est fait connoître aux peuples les plus désolés : que son saint nom en soit à jamais béni, et vous conserve une longue suite d'années, pour être enfin récompensé d'une éternité de gloire, et reconnu dans le ciel parmi un très-grand nombre d'âmes bienheureuses qui auront eu entrée en ce séjour de gloire par votre moyen, et qui vous y reconnoîtront pour leur second sauveur, après Jésus-Christ. »

Un autre évêque voulant quitter son diocèse, parce, disoit-il, qu'il se reconnoissoit incapable de le gouverner, pria Vincent par plusieurs fois de lui trouver un bon successeur. A quoi il lui répondit dans les termes suivans : « Vos lettres, Monseigneur, m'ont trouvé si plein de respect pour votre personne sacrée, et d'affection de vous obéir, que j'ose vous dire que j'ai presque sans cesse devant les yeux le commandement que vous m'avez fait; et je ne rencontre guère la personne que vous savez, que je ne lui en dise quelques mots. Je sais néanmoins, Monseigneur, que vous êtes autant au-dessus de ce que vous pensez être, comme la montagne l'est de la vallée; mais, ne pouvant vous servir à votre gré qu'en faisant ce que vous désirez, je tâcherai de le faire en cela et en toute occasion. »

Ecrivant à un autre prélat, qui étoit dans le même dessein de quitter son évêché, à cause de quelque

incommodité, et voulant l'en détourner, voici en quels termes il lui parle : « Je ne puis, Monseigneur, vous exprimer la douleur que je sens de votre indisposition; Dieu, qui m'a donné à vous, vous fera, s'il lui plaît, connoître la tendresse qu'il a mise en moi pour tout ce qui vous touche. Ce qui me console est que votre maladie n'est pas sans remède, ni sans espérance de guérison. J'en ai ressenti quelque atteinte autrefois, ayant eu un doigt de la main tout-à-fait insensible; mais cela s'en alla dans quelque temps. Plaise à Dieu, Monseigneur, de vous conserver pour le bien de votre diocèse, au sujet duquel j'ai appris que vous aviez quelque pensée de le quitter; mais si j'étois digne d'être écouté, en vous exposant la mienne, je prendrois la liberté, Monseigneur, de vous dire qu'il me semble que vous ferez bien de laisser les choses comme elles sont, de peur que Dieu ne trouve pas son compte dans votre décharge. Car où rencontrerez-vous un homme qui marche sur vos pas, et qui approche de votre conduite? S'il s'en pouvoit trouver quelqu'un, à la bonne heure; mais je ne vois pas que cela soit à espérer dans le temps où nous sommes. Et puis, Monseigneur, vous n'avez pas plus de difficultés en votre épiscopat, que saint Paul en a trouvé dans le sien, et néanmoins il en a soutenu le poids jusqu'à la mort; et aucun des apôtres ne s'est dépouillé de son apostolat, et n'en a quitté l'exercice et les fatigues, que pour en aller recevoir la couronne au ciel. Je serois un téméraire, Monseigneur, de vous proposer leurs exemples, si Dieu, qui vous a élevé à leur dignité suprême, ne vous invitoit lui-même à les suivre, et si la liberté que je prends ne procédoit du grand respect et de l'incomparable affection que notre Seigneur m'a donnée pour votre sacrée personne. »

Un très-bon prélat lui ayant proposé par lettres une vingtaine de difficultés notables, sur lesquelles il lui demandoit son avis, il commença la réponse qu'il lui fit en ces termes : « Hélas! Monseigneur, que faites-vous de communiquer tant d'affaires importantes à un pauvre ignorant comme je suis, abominable devant Dieu et devant les hommes, pour les innombrables péchés de ma vie passée, et pour tant de misères présentes qui me rendent indigne de l'honneur que votre humilité me fait, et qui certes m'obligeroient de me taire si vous ne me commandiez de parler? Voici donc mes chétives pensées sur les points de vos deux lettres, que je vous propose avec tout le respect que je vous dois, et dans la simplicité de mon cœur. Je ne puis mieux commencer que par le remercîment que je présente à Dieu de toutes les grâces qu'il vous fait, le priant qu'il se glorifie lui-même des heureux succès de vos fonctions, auxquelles vous vaquez avec tant de zèle et d'assiduité, qu'il ne se peut rien davantage, etc.

» Je pense que vous n'aurez pas désagréable de savoir que M. l'abbé votre frère est allé faire une petite retraite chez nos prêtres de Richelieu. Le supérieur m'a mandé qu'il a fort édifié cette petite communauté par sa dévotion, sagesse et modestie; et que même il a trouvé tant de goût en ses exercices, qu'il leur a fait espérer d'aller passer les fêtes de Noël avec eux. Comme je sais, Monseigneur, que vous ne désirez rien tant que de voir vos proches se porter à Dieu, j'ai voulu vous faire part de cette consolation, qui n'a pas été petite pour moi, voyant qu'en même temps que vous travaillez à établir son service en votre diocèse, lui-même l'affermit et le perfectionne dans votre famille. »

Répondant à un autre prélat qui lui avoit proposé de semblables difficultés, « J'ai reçu la lettre, lui dit-il, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je l'ai lue et relue, Monseigneur, non pour examiner les questions que vous me proposez, mais pour admirer le jugement que vous en faites, où il paroît quelque chose de plus que de l'esprit humain; car il n'y a que l'esprit de Dieu résidant en votre personne sacrée, qui puisse joindre la justice et la charité au point que vous vous proposez de les observer en cette affaire. Je n'ai donc qu'à remercier Dieu, comme je fais, Monseigneur, des saintes lumières qu'il vous a données, et de la confiance dont vous daignez honorer votre serviteur inutile. Les choses que vous me proposez sont si élevées au-dessus de moi, que je ne puis sans une grande confusion penser aux avis que vous me demandez; je ne laisse pas, Monseigneur, de vous obéir en vous disant, etc. »

Vincent voyant un très-bon prélat dans quelque procès, en avoit beaucoup de peine, à cause de l'affection qu'il lui portoit; et ayant un jour essayé de le tirer de cette affaire par voie d'accommodement, il lui en écrivit, et termina sa lettre par ces paroles: « Au nom de Dieu, Monseigneur, pardonnez-moi si je m'entremets en ces affaires ici, sans savoir si les ouvertures que j'ai faites vous agréeront. Il arrivera peut-être que vous en serez mal satisfait; mais il n'y a remède, puisque ce que j'en fais n'est que par un excès d'affection de vous voir déchargé des soins et distractions que ces fâcheuses affaires vous peuvent causer, afin que vous puissiez vaquer avec plus de tranquillité d'esprit à la conduite et sanctification de votre diocèse; et pour cela j'offre souvent à Dieu mes chétives prières, etc. Mais il y a une chose, Monseigneur, qui m'afflige grandement

c'est que l'on vous a dépeint au Conseil comme un prélat qui a une grande facilité à plaider, en sorte que cette impression y est entrée fort avant dans les esprits. Pour moi, j'admire notre Seigneur Jésus-Christ, qui a improuvé les procès, et qui néanmoins a bien voulu en avoir un et le perdre. Je ne doute pas, Monseigneur, que si vous en avez quelques-uns, ce n'est que pour soutenir et défendre sa cause; et de là vient que vous conservez une grande paix intérieure parmi toutes les contradictions du dehors, parce que vous ne regardez que Dieu, et non pas le monde; vous cherchez uniquement de plaire à sa divine majesté, sans vous soucier de ce que les hommes diront; dont je remercie sa divine bonté, parce que c'est une grâce qui ne se trouve que dans les âmes qui lui sont intimement unies. Mais je vous dois dire aussi, Monseigneur, que cette fâcheuse opinion du Conseil pourra vous nuire en l'instance présente, et empêcher qu'on ne vous accorde ce que vous demandez. »

La proposition d'accommodement contenue en cette lettre n'ayant pas été agréable à ce bon prélat, Vincent ne se rebuta pas pour cela; mais il lui en écrivit derechef dans les termes suivans : « Je vous supplie très-humblement, Monseigneur, de me supporter encore cette fois, si j'ose vous faire l'ouverture d'un accommodement : je sais bien que vous ne doutez pas que c'est l'affection de mon pauvre cœur pour votre service qui me le fait désirer; mais vous pourriez trouver mauvais qu'étant si peu intelligent que je suis, et que, connoissant que vous n'avez pas agréé la première proposition que je vous en ai faite, j'entreprenne de vous en faire une seconde; aussi ne le fais-je pas de moi-même, mais par l'ordre de M. votre rapporteur, lequel je suis

allé voir depuis deux jours, pour lui recommander votre cause, et lui déclarer les conduites admirables que notre Seigneur tient sur vous, Monseigneur, et par vous sur votre diocèse; à quoi il m'a répondu qu'il étoit votre très-humble serviteur, et une des personnes du monde qui vous estiment et qui vous honorent le plus, et que, dans cet esprit, il me prioit de vous mander que, si vous le croyez, vous sortirez amiablement de tous ces différends. Il m'a apporté plusieurs raisons pour cela, et entre autres celle-ci, qu'il est de la bienséance, pour un si grand prélat que vous, de terminer les affaires par cette voie, surtout ayant affaire à votre clergé, où les esprits sont disposés à la révolte et dans le dessein de vous tracasser toute votre vie; et comme il voit l'air du Conseil, il appréhende l'événement des poursuites, parce que plusieurs de ceux qui le composent, ne sachant pas la sainte vie que vous menez, ni les droites intentions qui vous font agir de la sorte, pourront penser qu'il y a quelque chose de contraire au support et à la douceur convenables à votre dignité. Je vous supplie très-humblement, Monseigneur, d'excuser ma hardiesse, et de ne pas considérer ce que je vous représente comme venant de moi, mais de M. votre rapporteur, qui est l'un des plus sages du siècle, et l'un des meilleurs juges du monde. Il y a plus de personnes chez lui que chez les premiers chefs de la justice, parce que chacun s'estime heureux de l'avoir pour rapporteur. Je prie Dieu qu'il ait agréable de rédonner la paix à votre Eglise et le repos à votre esprit. Vous savez le pouvoir que vous avez sur moi, et l'affection singulière que Dieu m'a donnée pour votre service; si donc vous me jugez digne d'y contribuer quelque chose, sa divine bonté sait que je m'y emploierai de tout mon cœur.»

Un saint prélat ayant pris la peine, pendant les exercices des ordinands, de leur faire lui-même un entretien tous les jours, Vincent l'en congratula en ces termes : « Je vous remercie très-humblement, Monseigneur, de l'honneur que vous avez fait à votre séminaire, de le consoler de votre chère présence et de vos instructions paternelles pendant l'ordination; et je rends grâces à Dieu de la faveur qu'il a faite à ceux qui ont eu le bonheur de vous entendre, de voir en sa source l'esprit ecclésiastique; j'espère qu'ils s'en souviendront toute leur vie, et que le fruit en durera plusieurs siècles. Au reste, Monseigneur, j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré, avec joie, parce que c'est votre lettre, et avec douleur, voyant ce qui s'est passé en votre synode : en quoi, Monseigneur, j'admire d'un côté la conduite de Dieu, qui exerce de la sorte la vertu d'un de ses plus grands serviteurs, et de l'autre le bon usage que votre Grandeur fait de cet exercice. Je prie sa divine bonté qu'il vous fortifie de plus en plus dans cette épreuve, afin que par votre patience vous parveniez au but de vos saintes intentions, à la honte de ceux qui ont osé vous traverser. »

Quelques personnes ayant rendu un mauvais office auprès du Roi à un évêque, comme s'il eût été peu soigneux de remplir sa charge, ce qui avoit même obligé Sa Majesté de lui en faire plainte par une lettre de cachet qu'il lui écrivit; Vincent l'ayant su, et combien ce prélat en étoit affligé, il tâcha de le consoler par une de ses lettres, dans laquelle il lui parle en ces termes : « J'ai un sensible déplaisir, Monseigneur, de celui que vous avez reçu de la lettre qui vous a été écrite de la Cour, ainsi que l'on me l'a fait entendre, dont j'ai été grandement surpris. Je souhaiterois être en lieu où je pusse dire

mes raisons pour votre justification; je vous prie de croire que je m'efforcerai de le faire, lorsque Dieu m'en donnera les moyens, de même que j'ai toujours tâché d'insinuer en toutes rencontres et en tous lieux la plénitude de l'estime et de la révérence que j'ai pour votre personne sacrée, qui fait de nouvelles impressions en moi toutes les fois que je considère la grâce que vous faites à vos pauvres missionnaires de les employer à l'instruction et au salut de vos peuples, et comme ils sont heureux et contens de travailler sous votre douce conduite. »

« Je rougis de honte, Monseigneur, dit-il écrivant à un archevêque sur un autre sujet, toutes les fois que je lis la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et même toutes les fois que j'y pense, voyant à quel point votre Grandeur s'abaisse devant un pauvre porcher de naissance, et un misérable vieillard rempli de péchés. Et en même temps je ressens une grande peine de vous avoir donné sujet d'en venir là, quand j'ai pris la confiance de représenter à votre Grandeur que nous étions hors d'état de lui donner les hommes qu'elle demande. Elle peut bien penser que ce n'a pas été par aucun défaut de respect ni de soumission pour toutes ses volontés, mais par une pure impuissance de lui obéir en cette occasion. Je la supplie très-humblement de nous donner six mois de terme. Nous serions grandement consolés de vous donner plus tôt cette satisfaction, mais il ne plaît pas à Dieu que nous le puissions faire. Au nom de Dieu, Monseigneur, ayez la bonté d'excuser notre pauvreté, et réservez, s'il vous plaît, votre voyage de Paris pour une occasion plus importante. Ce me seroit une bénédiction de Dieu, de recevoir encore une fois celle de votre Grandeur; mais j'aurois un regret inconcevable qu'elle vînt se fatiguer

ici, pour une affaire qui n'en seroit pas plus avancée. Vous savez bien, Monseigneur, qu'il n'y a gens au monde plus disposés à recevoir vos commandemens que nous le sommes, et moi particulièrement, sur qui Dieu vous a donné un pouvoir souverain. »

Et écrivant à un autre archevêque sur le sujet de quelques-uns de ses diocésains qui avoient été menés esclaves en Barbarie, « J'ai reçu votre lettre, Monseigneur, lui dit-il, avec le respect et la révérence que je dois à l'un des plus grands et des meilleurs prélats de ce royaume, et avec un très-grand désir d'obéir à tout ce qu'il vous plaira me commander. Je rends grâces à Dieu de la dévotion qu'il vous donne de délivrer vos pauvres diocésains qui sont en esclavage. Vous ferez une très-grande charité et une œuvre très-agréable à Dieu, de les tirer d'un péril éminent de se perdre; et vous donnerez un bel exemple aux autres prélats, pour faire revenir en leur bercail leurs pauvres brebis égarées, qui sont en grand nombre dans ce même danger; et pour y coopérer de notre part, et obéir à ce que vous désirez, nous enverrons très-volontiers quelques-uns de nos prêtres pour faire cette rédemption. J'écris aujourd'hui aux consuls de Tunis et d'Alger, et leur mande qu'ils nous envoient des passe-ports, afin qu'il y puissent aller en sûreté, selon votre commandement. »

Comme Vincent étoit ravi de voir l'Eglise pourvue de bons et vertueux prélats, il craignoit aussi que le zèle de quelques-uns n'avançât leur mort et ne privât l'Eglise des services qu'ils lui rendoient : c'est pourquoi il les exhortoit, dans les occasions, de se ménager; mais un vertueux évêque lui ayant fait réponse qu'il ne se vouloit point épargner, et qu'il désiroit mourir dans le travail, voici en quels

termes ce saint prêtre se donne le tort de l'avoir prié de se conserver, et le congratule de son zèle et de sa ferveur dans les emplois de son ministère. « Il est vrai, Monseigneur, que j'ai désiré votre modération, mais c'est afin que votre travail dure, et que l'excès dans lequel vous êtes continuellement ne prive sitôt votre diocèse et toute l'Eglise des biens incomparables que vous leur faites. Si ce désir n'est pas conforme aux mouvemens que vous inspire votre zèle, je ne m'en étonne pas, parce que les sentimens humains dans lesquels je suis m'éloignent trop de cet état éminent où l'amour de Dieu vous élève. Je suis encore tout sensuel, et vous êtes au-dessus de la nature; et je n'ai pas moins de sujet de me confondre de mes défauts que de rendre grâces à Dieu, comme je fais, des saintes dispositions qu'il vous donne. Je vous supplie très-humblement, Monseigneur, de lui en demander pour moi, non pas de semblables, mais une petite portion, ou seulement les miettes qui tombent de votre table. »

Avant que de finir ce chapitre, nous insérerons ici une autre lettre très-digne de remarque, que Vincent écrivit à un très-vertueux prélat, lequel, voyant la maladie contagieuse s'échauffer en divers endroits de son diocèse, avoit eu mouvement d'aller lui-même en personne assister les pestiférés; et néanmoins, avant que de s'y engager, il en avoit voulu demander conseil à Vincent, duquel il reçut la réponse suivante, qui contient divers avis, lesquels peuvent être fort utiles en pareilles occasions.

« Je ne saurois, Monseigneur, lui dit-il, vous exprimer l'affliction que j'ai de la maladie dont votre ville est menacée, ni la confusion que me donne la confiance dont il vous plaît m'honorer; je prie Dieu de tout mon cœur qu'il détourne ce fléau des peu-

ples de votre diocèse, et qu'il me fasse digne de répondre en son esprit à votre commandement. Ma petite pensée donc, Monseigneur, est qu'un prélat qui se trouve en cette rencontre se doit tenir en état de pourvoir aux besoins spirituels et temporels de tout son diocèse pendant cette affliction publique, et de ne pas s'enfermer en un lieu, ni s'occuper en quelque emploi qui lui ôte le moyen de pourvoir aux autres; d'autant qu'il n'est pas l'évêque de ce lieu-là seulement, mais il l'est de tout son diocèse, à la conduite duquel il doit si bien partager ses soins, qu'il ne les arrête pas à un lieu particulier, si ce n'est qu'il ne puisse pourvoir au salut des âmes de ce lieu-là, par les curés, ou par d'autres ecclésiastiques; car, en ce cas, je pense qu'il est obligé d'exposer sa vie pour leur salut, et de commettre à l'adorable providence de Dieu le soin du reste. C'est ainsi Monseigneur, qu'un des plus grands prélats de ce royaume en use, c'est monseigneur N., lequel a disposé ses curés à s'exposer pour le salut de leurs paroissiens; et quand la maladie prend en un lieu, il s'y transporte pour voir si le curé est ferme en sa demeure, pour l'encourager en sa résolution, et enfin pour lui donner les conseils et les moyens convenables pour assister ses paroissiens. Il fait cette visite sans s'exposer à celle des malades, et puis il s'en retourne chez lui, dans la disposition de s'exposer s'il ne pouvoit pourvoir par d'autres aux besoins d'une paroisse. Que si saint Charles Borromée en a usé autrement, il y apparence que ce fut par quelque inspiration particulière de Dieu, ou que la contagion n'étoit que dans la seule ville de Milan.

» Mais parce qu'il est difficile de faire en un grand diocèse ce qui se fait aisément dans un petit, il

semble, Monseigneur, qu'il seroit bon que vous eussiez agréable de visiter les quartiers où la maladie est présentement, pour encourager vos curés; ou si quelque incommodité, ou le danger d'être pris prisonnier en ce temps de guerre, vous en empêchoit, d'envoyer des archidiacres, ou, à leur défaut, quelques autres ecclésiastiques en ces quartiers-là pour la même fin; et dès que vous saurez que la maladie a pris en quelque lieu, que vous envoyiez quelque ecclésiastique pour fortifier le curé, et pour donner quelque assistance corporelle aux pestiférés. La reine de Pologne ayant appris que la contagion avoit pris à Cracovie, et que les maisons des pestiférés étoient fermées aussitôt qu'il y avoit quelqu'un frappé de la maladie, et qu'ainsi les sains et les malades y souffroient la faim et le froid, elle se résolut d'y envoyer une somme notable par deux missionnaires, qui avoient ordre de pourvoir de nourriture aux maisons pestiférées, sans pourtant s'exposer; il y avoit quelques religieux qui s'exposoient pour l'administration des sacremens : et par ce moyen cette bonne reine a, sinon arrêté, pour le moins diminué de beaucoup les ravages que faisoit cette maladie, et infiniment consolé cette ville-là, qui est même la capitale du royaume. Et pour ce que la ville de Varsovie, qui est maintenant le séjour des rois, a été frappée de la même maladie, un de nos prêtres me manda qu'elle donna le même ordre et la même assistance à cette ville-là, par un prêtre et par un frère de la Mission.

» Les pauvres gens de la campagne affligés de peste sont pour l'ordinaire abandonnés, et en grande disette de nourriture, et ce sera une chose digne de votre piété, Monseigneur, de pourvoir à cela, en envoyant des aumônes en tous ces lieux-là, et de

les faire mettre entre les mains de bons curés, qui leur feront apporter du pain, du vin et quelque peu de viande, que ces pauvres gens iront prendre aux lieux et aux heures qui leur seront marqués : que si l'on n'est pas assuré de la probité du curé, il faudra donner cet ordre à quelque autre curé ou vicaire proche de là, ou à quelques bonnes gens laïques de la paroisse qui pourront faire cela; il s'en trouve quelqu'un pour l'ordinaire en chaque lieu, capable de cette charité, principalement quand il ne s'agit point de converser avec les pestiférés. J'espère, Monseigneur, que, s'il plaît à Dieu de bénir cette bonne œuvre, notre Seigneur en retirera bien de la gloire, vous, Monseigneur, de la consolation et en votre vie et en votre mort, et vos diocésains une grande édification; mais pour faire cela il est absolument nécessaire de ne se pas enfermer.

» Vos missionnaires, Monseigneur, m'ont mandé que notre Seigneur leur fait la grâce de leur donner la disposition de s'exposer aux pestiférés les uns après les autres, soit à l'égard des malades de leur quartier, soit à l'égard du reste de la ville, selon que l'obéissance et les nécessités le requerront. Or je leur écris, Monseigneur, qu'ils prennent cet ordre de vous, et je vous supplie très-humblement de disposer de nous, selon que votre incomparable bonté le jugera à propos.

» Il y a quantité de religieux qui s'offrent pour l'ordinaire à assister les pestiférés; je ne doute point qu'il ne s'en trouve en votre ville, et peut-être, Monseigneur, en trouverez-vous assez pour cette bonne œuvre, tant pour la ville que pour envoyer aux champs, au lieu de MM. les archidiacres et des prêtres dont j'ai parlé ci-dessus. Vous verrez, Monseigneur, par cet imprimé que je vous envoie, l'or-

dre que monseigneur l'archevêque de Paris a mis dans ce diocèse pour remédier aux misères indicibles qui s'y trouvent; cela vous pourra donner quelque vue pour la manière de secourir vos pauvres diocésains. »

Ce bon prélat ayant reçu cette lettre, écrivit ces mots à Vincent. « Après vous avoir remercié de l'offre qu'il vous plaît me faire de vos prêtres, pour s'exposer en cas de besoin pour le service des pestiférés, je vous dirai que, comme ils travaillent utilement pour tout mon diocèse, je ne voudrois pas les exposer sans une extrême nécessité. Je suivrai vos avis en tout; je ne m'étois résolu de m'exposer qu'en tant que je connusse que c'étoit la volonté de Dieu; j'ai tout suspendu jusqu'à ce que j'aie vu dans votre lettre votre sentiment, et ainsi je n'y penserai plus, et ferai ce que vous m'écrivez avec grand plaisir. »

CHAPITRE XXIV.

Sa charité envers les prêtres et autres personnes ecclésiastiques.

Pour connoître quelle a été la charité de Vincent envers les prêtres et autres personnes ecclésiastiques, il ne faut que jeter les yeux sur tout ce qu'il a fait pour procurer leur bien, dont il a été amplement parlé au premier et au second livres; et il ne seroit point nécessaire d'en produire d'autres marques ni d'autres témoignages, que les grands fruits qui ont réussi des exercices des ordinands, des conférences spirituelles, des retraites, des séminaires, et

de toutes les autres saintes entreprises auxquelles ce grand serviteur de Dieu s'est appliqué, pour la réformation, sanctification et perfection de l'état ecclésiastique. Mais, outre ces œuvres générales, il y en a beaucoup d'autres particulières qui méritent bien d'être rapportées, par lesquelles on pourra encore mieux connoître le respect et l'amour qu'il avoit pour tous ceux qui sont employés dans le ministère de l'Eglise.

C'étoit dans ce sentiment qu'écrivant un jour au supérieur d'une de ses maisons, où il y avoit un séminaire d'ecclésiastiques, il lui parla en ces termes: « Je salue avec affection et tendresse, lui dit-il, votre aimable cœur, et tous ceux de votre chère famille; et je prie notre Seigneur qu'il les bénisse si abondamment, que la bénédiction en rejaillisse sur le séminaire, et que tous ces messieurs qui le composent, dans lesquels vous tâchez de mettre et de perfectionner l'esprit ecclésiastique, s'en trouvent à la fin remplis. Je ne vous les recommande pas, vous savez que c'est là le trésor de l'Eglise. »

Et parlant à un autre dans une lettre qu'il lui écrivit sur le même sujet, « O que vous êtes heureux, lui dit-il, de servir à notre Seigneur d'instrument pour faire de bons prêtres, et d'un instrument tel que vous êtes, qui les éclairez et les échauffez en même temps; en quoi vous faites l'office du Saint-Esprit, à qui seul appartient d'illuminer et d'enflammer les cœurs; ou plutôt, c'est cet Esprit saint et sanctifiant qui le fait par vous, car il est résidant et opérant en vous, non-seulement pour vous faire vivre de sa vie divine, mais encore pour établir sa même vie et ses opérations en ces messieurs, appelés au plus haut ministère qui soit sur la terre, par lequel ils doivent exercer les deux grandes

vertus de Jésus-Christ, c'est à savoir la religion vers son Père, et la charité vers les hommes. Voyez donc, Monsieur, s'il y a aucun emploi au monde plus nécessaire et plus désirable que le vôtre; pour moi je n'en connois point, et je pense que Dieu n'a pas tant attendu à vous le faire voir, puisqu'il vous a donné l'affection pour vous y appliquer, et la grâce pour y réussir; humiliez-vous sans cesse, et vous confiez pleinement en notre Seigneur, afin qu'il vous fasse une même chose avec lui. »

Vincent faisoit encore paroître sa charité envers l'état ecclésiastique, par l'estime et par l'affection toute particulière qu'il avoit pour les communautés ecclésiastiques qu'il voyoit s'établir, et par le zèle avec lequel il procuroit, selon son pouvoir, qu'il se fît en tous lieux de semblables établissemens, lesquels il jugeoit très-utiles et très-avantageux à l'Eglise. A ce sujet, ayant été instamment prié par un vertueux ecclésiastique, qui désiroit établir une communauté de bons prêtres dans son bénéfice situé en Anjou, de lui envoyer quelques prêtres de la Mission pour l'aider à faire cet établissement, et se voyant dans l'impuissance de satisfaire à son désir, il lui écrivit la lettre suivante. « Il paroît bien, lui dit-il, que l'esprit de Dieu a répandu abondamment ses grâces en votre aimable cœur, et que le zèle et la charité y ont jeté de profondes racines, puisque rien n'est capable de vous rebuter du dessein que vous avez conçu de procurer la plus grande gloire de Dieu pour le présent et pour l'avenir, dans votre bénéfice. Plaise à sa divine bonté, Monsieur, de seconder vos saintes intentions, et de leur donner un heureux accomplissement! Je vous remercie de toutes les affections de mon âme, de la patience que vous avez pour nous, qui n'avons pu recevoir l'hon-

neur et les biens que vous nous avez offerts, et qui n'aurions pu non plus répondre à votre attente. J'espère, Monsieur, que vous trouverez en d'autres la satisfaction entière; je ne vois pourtant pas bien où vous pouvez vous adresser, parce que je doute si MM. de Saint-Sulpice ou MM. de Saint-Nicolas-du-Chardonnet voudront vous donner des prêtres. Ce sont deux saintes communautés qui font de grands biens dans l'Eglise, et qui étendent beaucoup les fruits de leurs travaux; mais la première, ayant pour fin les séminaires, ne s'établit pour l'ordinaire que dans les villes principales; et la seconde étant fort occupée dans un grand nombre de saints emplois auxquels elle s'applique pour le service de l'Eglise, ne pourra peut-être pas vous fournir sitôt les ouvriers que vous demandez. J'estime néanmoins que vous ferez bien de leur en faire la proposition, étant toutes deux plus propres et plus capables que nous pour commencer et perfectionner cette bonne œuvre que vous avez tant à cœur. »

Et écrivant à une dame de qualité, pour lui persuader d'appliquer au séminaire établi par MM. de Saint-Sulpice le revenu d'une fondation faite par les seigneurs ses prédécesseurs pour dresser de bons ecclésiastiques, il lui parle en ces termes : « Si vous faites, Madame, cette application, vous devez tenir pour certain qu'elle sera exécutée en la manière que ces seigneurs ont désirée, pour l'avancement de l'état ecclésiastique; et s'il vous plaît pour cela vous informer des biens qui se font à Saint-Sulpice, vous pourrez en espérer de semblables lorsque cette communauté sera établie en ce lieu-là, puisqu'elle est animée partout d'un même esprit, et qu'elle n'a qu'une seule prétention, qui est la gloire de Dieu. »

Mais ce n'a pas été par les seules paroles que Vincent a fait paroître l'affection qu'il avoit tant pour les communautés que pour les particuliers du clergé; il l'a encore témoignée davantage par les œuvres; car il étoit toujours disposé d'accueillir, de consoler et de servir toutes sortes de personnes ecclésiastiques, selon leur condition et le besoin qu'elles pouvoient avoir; et c'étoit assez de porter le caractère de la prêtrise, ou bien les marques extérieures de la cléricature, pour trouver un accès favorable auprès de ce bon serviteur de Dieu. Il s'appliquoit avec une charité nompareille à procurer de l'emploi aux prêtres qui n'en avoient point et qui recouroient à lui. Il moyennoit que ceux qui en étoient capables fussent pourvus de cures et autres bénéfices, où ils pussent utilement travailler; que les autres fussent mis aumôniers chez les évêques et autres grands seigneurs; les autres, vicaires dans les paroisses des villes ou des villages; les autres, confesseurs ou chapelains chez les religieuses ou dans les hôpitaux. Il témoignoit à tous les ecclésiastiques, jusques aux moindres, beaucoup d'estime et d'affection. Il prioit les siens de les aimer tous, et de ne parler jamais d'eux qu'en bonne part, surtout lorsqu'ils prêchoient au peuple; et il avoit cela tellement à cœur, qu'il alla un jour exprès de Saint-Lazare en une paroisse éloignée de cinq ou six lieues, pour demander pardon aux ecclésiastiques du lieu de ce qu'un prêtre de sa compagnie en prêchant avoit dit quelques paroles moins considérées qui leur avoient donné de la peine.

Quelqu'un a remarqué comme une action grandement louable et méritoire, qu'un jour Vincent ayant appris que quelque ecclésiastique étoit tombé dans le désordre, il fit tout ce qu'il put pour l'en

retirer, et même prit le soin d'envoyer à Rome pour lui, et de le nourrir jusqu'à ce qu'il eût reçu son absolution; et ensuite il le mit en état de pouvoir subsister le reste de ses jours.

Un autre prêtre ayant été repris et convaincu de quelque action sacrilége très-punissable, et ayant été mené à Saint-Lazare, Vincent lui parla avec tant de douceur et d'efficace, qu'il en fut vivement touché; et pour le mettre de plus en plus dans les dispositions telles qu'il convenoit, il le retint à Saint-Lazare pendant quelques semaines, où il le fit nourrir et habiller, et fournir de toutes les choses nécessaires, et enfin lui obtint le pardon de son évêque.

Un autre ecclésiastique étant malade au séminaire des Bons-Enfans, et voulant être traité au-delà de ce que sa condition requéroit, et même n'ayant pas le moyen de payer sa dépense, faisoit grande peine à toute la maison, laquelle eût bien désiré en être déchargée; mais Vincent ne le voulut pas, et, poussé de sa charité ordinaire, il prit soin de lui faire acheter, aux dépens de la maison, tout ce qu'il désiroit, quoique cela coûtât fort cher et ne fût pas nécessaire, mais seulement pour le contenter.

Un autre prêtre se trouvant malade dans la même maison, et, tout au contraire du précédent, n'osant rien demander, parce qu'il étoit pauvre, et que, n'ayant pas moyen de payer sa dépense, il craignoit d'être à charge à la maison, Vincent l'ayant su, l'alla visiter, et lui dit qu'il ne devoit se mettre en aucune peine, et qu'il y avoit dans la maison, pour son service, des calices et d'autres vaisseaux d'argent qu'il feroit très-volontiers vendre pour y subvenir, plutôt que de permettre qu'il manquât d'aucune chose qui lui fût nécessaire.

Un autre prêtre inconnu et malade s'étant présenté à Vincent pour lui demander quelque assistance, il le reçut avec grande charité, et le fit loger, traiter et médicamenter avec grand soin jusqu'à ce qu'il eût recouvré sa santé.

Un autre, qui étoit allé faire retraite à Saint-Lazare, y étant tombé malade, et n'ayant, à cause de sa pauvreté, aucun lieu pour se retirer, Vincent en fit prendre tous les soins imaginables; et ce prêtre ayant, après une longue maladie, recouvré sa santé, il lui fit donner une soutane et un bréviaire, et plusieurs autres commodités, et, outre cela, dix écus, pour l'aider quelque temps à subsister.

Un autre ecclésiastique ayant été reçu à Saint-Lazare pour y coucher une nuit, quoiqu'il fût inconnu et qu'il y fût venu en fort mauvais équipage, s'en alla le lendemain sans dire adieu, et emporta une soutane et un manteau long qu'il y avoit dérobés : quelqu'un le voulant faire suivre Vincent l'empêcha, disant qu'il y avoit apparence que ces choses lui étoient bien nécessaires, puisqu'il avoit été réduit à cette extrémité que de les emporter, et qu'il falloit plutôt lui en porter d'autres que de lui demander celles qu'il avoit prises.

Un autre pauvre prêtre étant obligé de faire voyage, et n'ayant aucun moyen pour en faire la dépense, ni même pour avoir l'équipage nécessaire, Vincent, auquel il s'adressa, lui fit donner tout ce dont il avoit besoin, jusqu'à des bottes, et, outre cela, vingt écus.

Un autre bon prêtre a lui-même rendu ce témoignage, qu'étant venu de son pays pour quelques affaires en la ville de Paris, où il n'avoit aucune connoissance, il fut obligé de se loger dans un cabaret : ce que Vincent ayant su, il l'envoya quérir, et le

fit loger et nourrir charitablement aux dépens de la maison de Saint-Lazare, dans un lieu de piété, où il demeura près d'un mois, et jusqu'à ce que ses affaires fussent achevées.

Un bon curé du diocèse de Tours ayant un procès à Paris qu'il étoit obligé de poursuivre pour l'honneur de son caractère, qui avoit été notablement offensé en sa personne, s'adressa à Vincent, comme au refuge le plus assuré de toutes les personnes ecclésiastiques, lui écrivant qu'il ne pouvoit venir à Paris, ni même y entretenir un solliciteur, s'il ne lui donnoit quelque assistance : à quoi Vincent répondit qu'il envoyât telle personne qu'il lui plairoit, et qu'il le décharger oit de la dépense; ce qu'il exécuta depuis, comme il lui avoit promis, ayant fait loger et nourrir son homme dans Paris, aux dépens de la maison de Saint-Lazare, pendant plus d'une année que dura la poursuite de cette affaire, laquelle fut enfin terminée à l'avantage de ce curé, qui étoit un fort honnête homme.

Ce grand amateur du sacerdoce de Jésus-Christ a souvent remédié au déréglement de plusieurs prêtres par la charité qu'il a exercée en leur endroit, les détournant des occasions prochaines du péché, et pourvoyant à leur retraite et à leur subsistance; il a même entretenu pendant plusieurs années, aux dépens de la maison de Saint-Lazare, un religieux italien, lequel ayant l'esprit un peu troublé, semoit en divers lieux une mauvaise doctrine.

Un prêtre de Paris, qui confessoit une communauté de religieuses, étant tombé malade, Vincent pria trois ecclésiastiques de grande piété de suppléer à sa place durant son infirmité, qui dura trois ans entiers, afin que ce bon ecclésiastique

pût recevoir les salaires comme s'il eût été en santé.

Un prêtre venoit d'un lieu fort éloigné de temps en temps, pour demander quelque charité à Vincent, afin de l'aider à vivre en son pays qui étoit désolé; le procureur de la maison, qui en avoit de la peine, représenta à Vincent qu'il falloit dire à ce prêtre qu'il ne revînt plus, et qu'on lui enverroit l'aumône. A quoi Vincent fit cette réponse : « Il est dit: *Non alligabis os bovi trituranti,* » voulant faire entendre, par ces paroles, qu'il désiroit qu'on laissât ce pauvre prêtre en la liberté de revenir toutes les fois qu'il voudroit, et demander lorsqu'il auroit besoin d'assistance.

Enfin, le bon accueil et la grande charité qu'il faisoit à tous les ecclésiastiques convioient tous les pauvres prêtres de recourir à lui comme à leur père, avec grande confiance; et comme il en aborde à Paris de tous côtés, tant Français qu'étrangers, il ne se passoit presque aucun jour qu'il n'en vînt quelqu'un pour implorer son secours, et qui n'en remportât quelque aumône. Mais entre tous il a exercé singulièrement sa charité envers les pauvres prêtres Irlandais exilés de leur pays, et réfugiés en France au sujet de la religion ; il procuroit, non-seulement que les personnes de charité de sa connoissance leur distribuassent quelques aumônes, mais il leur faisoit aussi bonne part de celles de sa maison, et l'on a même vu des quittances de quelques-uns d'entre eux, de ce qu'ils recevoient tous les mois de Vincent, lequel leur avoit fait espérer par charité certaines sommes de temps en temps. Il a fait subsister pendant plusieurs années dans Paris, un pauvre prêtre irlandais aveugle, avec un garçon pour le conduire, tant par ses bien-

faits que par les recommandations qu'il en faisoit aux uns et aux autres; et, outre l'argent qu'il lui donnoit, où qu'il procuroit qu'on lui donnât, il le faisoit dîner avec son garçon toutes les fois qu'il venoit à Saint-Lazare, ce qui arrivoit bien souvent. De plus, voyant dans Paris plusieurs ecclésiastiques de ce même pays d'Irlande, qui faisoient leurs études, et n'avoient pourtant aucun moyen d'y subsister, il les envoyoit en d'autres provinces, les adressant à des personnes de sa connoissance, pour les faire étudier à moindres frais; et, outre cela, il leur donnoit de quoi faire leur voyage.

Cette charité de Vincent ne s'est pas seulement étendue sur les pauvres ecclésiastiques qui venoient à lui, mais encore sur ceux qui n'y pouvoient pas venir, tels qu'ont été plusieurs pauvres curés et autres prêtres qui résidoient dans les provinces ruinées, auxquels il a non-seulement envoyé des prêtres missionnaires pour les secourir dans leurs plus grands besoins, mais il leur a fait encore distribuer, durant plusieurs années, toutes les choses nécessaires pour le service divin et pour le saint sacrifice de la messe, dont leurs églises étoient dépourvues, comme il a été dit ailleurs. Il faisoit de plus fournir aux sains et aux malades des habits et des soutanes, et de quoi vivre et subsister; pour cet effet, il recueilloit et leur faisoit porter avec grand soin les aumônes des personnes charitables, y contribuant aussi toujours notablement de son côté. A ce propos, il arriva un jour qu'un prêtre de la Mission voyageant dans la Champagne pour d'autres affaires, rencontra, entrant dans un bourg, le curé du lieu, lequel lui demanda qui il étoit, et ayant su par sa réponse, qu'il étoit prêtre de la congrégation de la Mission, à ce mot il se jeta à son cou, et

l'embrassa avec grande affection devant tout le monde; puis l'ayant conduit en sa maison, il lui fit le récit des grands biens spirituels et corporels que tout ce pays-là avoit reçus de la charité de Vincent, et lui en particulier; pour preuve de quoi, lui montrant la soutane dont il étoit couvert, il dit : *Et hâc me veste contexit,* exprimant ainsi l'obligation qu'il lui en avoit, par les mêmes paroles que notre Seigneur dit autrefois à saint Martin pour lui témoigner combien il avoit eu agréable l'aumône qu'il avoit faite de son vêtement à un pauvre.

Nous pouvons avec grande raison joindre à ces exemples de la charité de Vincent envers les ecclésiastiques, ses sentimens à l'égard des religieux. Il avoit pour eux un respect et un amour tout singuliers, et il le faisoit bien paroître lorsque quelques-uns d'eux le venoient visiter à Saint-Lazare; car il les recevoit comme des anges du ciel, se prosternant souvent à leurs pieds pour demander leur bénédiction, qu'il les obligeoit plusieurs fois par son humilité de lui donner, ne voulant point se lever qu'il ne l'eût reçue. Il exerçoit encore envers eux dans les occasions une charitable hospitalité, leur faisant toutes sortes de bons traitemens. Il vouloit aussi que les siens se comportassent de la même façon en leur endroit; et à ce sujet il leur recommandoit souvent d'estimer et de respecter tous les ordres et toutes les communautés religieuses, et de ne donner jamais entrée en leurs esprits à aucune envie, jalousie, ou autre disposition contraire à l'humilité et à la charité de Jésus-Christ, mais d'en parler toujours avec témoignage d'estime et d'affection; en un mot, il vouloit que sa congrégation fût telle, comme il dit un jour, qu'elle ne trouvât jamais rien à redire aux autres communautés, et qu'elle fît profession ou-

verte de trouver bon ce qu'elles font : et répondant un jour à l'un de ses prêtres qui l'avoit prié de lui mander comment il devoit agir à l'égard de quelques religieux qui pensoient avoir raison de le contrarier, « Vous me demandez, lui dit-il, comment vous devez vous comporter envers ces bons religieux qui vous contrarient; à quoi je réponds que vous devez tâcher de les servir si les occasions s'en présentent, et leur témoigner aux rencontres que vous en avez une vraie et sincère volonté; les aller visiter quelquefois, ne prendre jamais parti contre eux, ne vous intéresser en leurs affaires que pour les défendre en charité; parler d'eux en bonne part, et ne rien dire en chaire ni en discours particuliers qui puisse leur causer la moindre peine; et enfin leur faire et leur procurer tout le bien que vous pourrez, en paroles et en effets, quoiqu'ils ne vous rendent pas le réciproque. Voilà ce que je souhaite que nous fassions tous, et que nous nous mettions en devoir de les honorer et servir en toutes sortes d'occasions. »

Vincent a fait encore paroître sa charité envers les religieux, par les conseils salutaires qu'il leur a donnés lorsqu'ils ont eu recours à lui, comme plusieurs d'entre eux ont fait en diverses occasions; et entre les autres, un religieux d'un très-saint ordre, voulant en sortir sous un bon prétexte pour entrer dans un autre, désira auparavant savoir le sentiment de Vincent, comme d'un homme qu'il estimoit très-charitable et très-éclairé; duquel il reçut cette réponse :

« J'ai vu votre lettre, mon révérend père, avec respect, et certes avec confusion de ce que vous vous adressez au plus sensuel et au moins spirituel des hommes, et reconnu tel d'un chacun. Je ne laisserai

pas néanmoins de vous dire mes petites pensées sur ce que vous me proposez, non pas par manière d'avis, mais par la pure condescendance que notre Seigneur veut que nous rendions à notre prochain. J'ai été consolé de voir les attraits que vous avez à l'union parfaite avec notre Seigneur, votre fidèle correspondance pour cela, et les caresses dont sa divine bonté vous a souvent prévenu, les grandes difficultés et contradictions que vous avez rencontrées dans les divers états par lesquels vous avez passé, et enfin le singulier amour que vous avez pour cette grande maîtresse de la vie spirituelle, sainte Thérèse.

» Or, encore que tout cela soit ainsi, je pense néanmoins, mon révérend Père, qu'il y a plus de sûreté pour vous de demeurer dans la vie commune de votre saint ordre, et de vous soumettre entièrement à la direction de votre supérieur, que de passer à un autre, quoique saint; premièrement, parce que c'est une maxime, que le religieux doit aspirer à s'animer de l'esprit de son ordre, car autrement il n'en auroit que l'habit; et comme votre saint ordre est reconnu des plus parfaits de l'Eglise, vous avez une plus grande obligation d'y persévérer, et de travailler pour en prendre l'esprit, en pratiquant les choses qui vous y peuvent faire entrer. Secondement, c'est une autre maxime, que l'esprit de notre Seigneur agit doucement et suavement, et celui de la nature et du malin esprit, au contraire, âprement et aigrement; or il paroît, par tout ce que vous me dites, que votre manière d'agir est âpre et aigre, et qu'elle vous fait tenir avec trop d'arrêt et d'attache à vos sentimens contre ceux de vos supérieurs, à quoi même votre complexion naturelle vous porte. Selon cela, mon révérend Père, je pense que vous devez vous donner de nouveau à notre

Seigneur pour renoncer à votre propre esprit, et pour accomplir sa très-sainte volonté dans l'état auquel vous avez été appelé par sa providence. »

Un autre religieux, docteur en théologie, n'étant pas content de sa religion, vouloit en porter ses plaintes à Rome; et ayant pour cet effet imploré l'entremise de Vincent, voici quelle fut la réponse qu'il en reçut : « Je compatis, mon révérend Père, lui dit-il, à vos peines, et je prie notre Seigneur qu'il vous en délivre, ou qu'il vous donne la force de les porter; comme vous les endurez pour une bonne cause, vous devez vous consoler d'être du nombre de ces bienheureux qui souffrent pour la justice. Prenez patience, mon révérend Père, et la prenez en notre Seigneur, qui se plaît à vous exercer. Il fera que la religion où il vous a mis, qui est comme un vaisseau agité, vous conduira heureusement au port. Je ne puis recommander à Dieu, selon votre souhait, la pensée que vous avez de passer dans un autre ordre, parce qu'il me semble que ce n'est pas sa volonté. Il y a des croix partout, et votre âge avancé vous doit faire éviter celles que vous trouveriez en changeant d'état. Quant à l'aide que vous désirez de moi pour procurer le règlement dont il s'agit, c'est une mer à boire; c'est pourquoi je vous supplie très-humblement de me dispenser de faire présenter à Rome vos propositions. »

Cette même charité que Vincent avoit pour l'état religieux, le portoit encore à prendre soin des religieuses qu'il voyoit vaguer hors de leurs monastères pour quelque cause que ce fût, s'employant avec grande affection pour moyenner leur retour chez elles, ou bien, si cela ne se pouvoit, pour leur procurer retraite en quelque autre monastère. Voici ce qu'il écrivit un jour à une abbesse sur ce sujet :

« Je prends la confiance, Madame, de m'employer envers vous afin qu'il vous plaise recevoir en votre abbaye une de vos religieuses, qui se dit prieure de N., et qui, ne pouvant demeurer en son prieuré à cause des misères du temps, demeure exposée à la nécessité, et sa condition à la censure et à la risée du monde et des gens de guerre. Peut-être, Madame, avez vous des raisons pour ne la reprendre pas; au moins ai-je cru que vous en feriez difficulté; néanmoins je ne laisse pas de vous en écrire, la charité m'obligeant de rendre cet office à une personne de cette sorte, qui fait espérer qu'elle vous donnera satisfaction, et qui donne sujet de craindre que, demeurant hors de son centre, j'entends hors de son monastère, elle ne soit ni en repos ni en assurance. Que si vous n'agréez qu'elle y retourne, je vous supplie très-humblement de me mander si du moins vous contribuerez quelque chose pour sa subsistance, au cas que l'on trouve à la mettre en pension en cette ville pour quelque temps. Au nom de Dieu, Madame, ne trouvez pas mauvais que je vous fasse cette proposition. »

S'il falloit ici rapporter en particulier tous les autres témoignages d'estime et d'affection, et tous les services que Vincent a rendus aux religieux et aux religieuses, on en pourroit composer un volume. Il suffira de dire qu'il ne s'est présenté aucune occasion de les assister et servir, qu'il n'ait très-volontiers embrassée; qu'il n'y a presque aucun acte ou office de charité qu'il n'ait exercé en leur endroit, et qu'il a toujours et en toutes rencontres fait profession ouverte de les chérir, honorer, secourir, servir et protéger autant qu'il lui a été possible, couvrant leurs défauts, publiant leurs vertus, élevant leur état, et, par une charitable humilité, d'au-

tant plus excellente qu'on en voit moins d'exemples; ravalant toujours et par paroles et par effets sa compagnie au-dessous de toutes les autres pour leur donner plus de lustre, et voulant que les siens se reconnussent et se comportassent comme les moindres de tous.

CHAPITRE XXV.

Sa charité envers les siens.

La charité de Vincent étant parfaite au point que nous avons vu dans les chapitres précédens, on ne peut pas douter qu'elle n'ait été bien ordonnée; puisque l'ordre est tellement nécessaire pour la perfection de cette vertu, qu'une charité mal ordonnée ne mérite pas le nom de charité, et n'en retient plus qu'une fausse apparence. Or, selon la doctrine de saint Thomas et des autres théologiens, l'ordre de la charité requiert qu'on ait un amour spécial pour ceux qui nous appartiennent de plus près, et auxquels la divine providence nous a conjoints par un lien plus étroit; et, par conséquent, Vincent ayant une union si intime avec ceux que Dieu lui avoit donnés pour ses chers enfans selon l'esprit, et desquels il pouvoit bien dire, comme le saint Apôtre, qu'il les avoit engendrés par l'Evangile en Jésus-Christ, ne pouvoit qu'il ne les portât dans son cœur, et qu'il ne les aimât très-tendrement, mais d'un amour d'autant plus parfait, qu'il avoit plus de rapport à celui que Jésus-Christ avoit pour ses apôtres et disciples.

Premièrement, à l'imitation de ce divin proto-

type, il leur a témoigné cet amour en les instruisant, excitant, encourageant, consolant, et leur rendant tous les offices de charité que de tels enfans pouvoient attendre d'un tel père. Pour cet effet, il leur parloit souvent avec des discours pleins de ferveur et animés de l'esprit de Jésus-Christ, non-seulement dans leurs assemblées ordinaires et réglées, mais encore en toutes sortes de rencontres; prenant sujet de leur dire quelque mot d'édification, tantôt après l'oraison, ou bien à l'occasion de quelques lettres qu'il avoit reçues, ou de quelque bon ou mauvais succès dont on lui avoit donné avis, ou de quelques affaires qu'il recommandoit à leurs prières: et ainsi, comme un bon et sage père de famille, il leur distribuoit libéralement, dans les temps qu'il jugeoit plus à propos, le pain des âmes, qui est la parole de Dieu. Il ne s'acquittoit pas seulement de cet office de charité envers ceux de sa compagnie en général, mais aussi à l'endroit d'un chacun en particulier, parlant tantôt à l'un, tantôt à l'autre, selon la connoissance qu'il avoit de leurs besoins, soit pour les encourager dans leurs difficultés, soit pour les consoler dans leurs peines, ou pour les avertir dans leurs manquemens, ou pour leur donner conseil en leurs doutes, ou enfin pour les instruire et leur enseigner les moyens les plus propres pour s'avancer dans le chemin de la perfection : et lorsqu'il étoit absent, il leur écrivoit sur ces mêmes sujets, et se donnoit la peine, parmi cette grande multitude et diversité de très-pressantes et importantes affaires dont il étoit continuellement accablé, de les avertir, instruire, exhorter, consoler et encourager par ses lettres, qui sont presque innombrables, et qui font assez connoître quelle a été sa charité envers tous les siens.

Et comme une des principales et des plus importantes leçons que Jésus-Christ ait faites à ses disciples, a été de s'entr'aimer saintement les uns les autres, c'est aussi celle que son serviteur Vincent de Paul a le plus souvent répétée à ses enfans, et sur laquelle il leur a fait quantité d'entretiens, et même leur en a laissé un écrit de sa main, ce qu'il n'a fait sur aucune autre matière. Il leur a dit, entre plusieurs autres choses sur le sujet de cette vertu de la charité fraternelle, qu'elle étoit une marque de leur prédestination, puisque c'est par elle que l'on est reconnu véritable disciple de Jésus-Christ; et un jour qu'on célébroit la fête de saint Jean l'Evangéliste, exhortant les siens à s'entr'aimer, par les paroles de cet apôtre : *Filioli, diligite alterutrum,* il dit que la congrégation de la Mission dureroit autant de temps que la charité y régneroit. Il prononça quantité de malédictions contre celui qui détruiroit la charité, et qui seroit ainsi cause de la ruine de la Compagnie, ou seulement de quelque déchet de perfection, c'est-à-dire qui, par sa faute, feroit qu'elle fût moins parfaite.

Il leur disoit encore que la charité est l'âme des vertus et le paradis des communautés; que la maison de Saint-Lazare seroit un paradis si la charité s'y trouvoit; que le paradis n'étoit autre chose qu'amour, union et charité; que le bonheur principal de la vie éternelle consistoit à aimer; que dans le ciel les bienheureux étoient incessamment appliqués à l'amour béatifique; et qu'enfin il n'y avoit rien de plus désirable que de vivre avec ceux qu'on aime et de qui on est aimé.

Il leur disoit aussi que l'amour chrétien, qui est formé dans les cœurs par la charité, est non-seulement au-dessus de l'amour d'inclination, et de

celui qui est produit par l'appétit sensitif, qui est ordinairement plus nuisible qu'utile, mais encore au-dessus de l'amour raisonnable; que cet amour chrétien est un amour par lequel on s'aime les uns les autres en Dieu, selon Dieu et pour Dieu: c'est un amour qui fait que l'on s'entr'aime pour la même fin pour laquelle Dieu aime les hommes, qui est pour les faire des saints en ce monde, et des bienheureux en l'autre; et que pour cela cet amour fait regarder Dieu, et ne regarder autre chose que Dieu en chacun de ceux qu'on aime.

Il ajoutoit que celui qui voudroit vivre dans une communauté sans support et sans charité, seroit, à la vue de tant d'humeurs et d'actions discordantes aux siennes, comme un vaisseau sans ancre et sans gouvernail, qui vogueroit au milieu des rochers, au gré des ondes et des vents qui le pousseroient de tous côtés, et le feroient fracasser.

Enfin, il disoit que les missionnaires ne se devoient pas seulement entr'aimer par une sainte affection intérieure, et la faire paroître simplement par leurs paroles, mais qu'ils la devoient témoigner par leurs œuvres et par de bons effets, s'entr'aidant volontiers dans cet esprit les uns les autres en leurs emplois; et être toujours disposés au soulagement de leurs confrères. Il souhaitoit ardemment que Dieu inspirât cette charité dans les cœurs de tous ceux de sa congrégation, « d'autant que, disoit-il, par ce support mutuel, les forts soutiendront les foibles, et l'œuvre de Dieu s'accomplira. »

Et parce que la détraction est la capitale ennemie de la charité, et que ce vice se fourre même quelquefois parmi les compagnies les plus saintes, ce charitable père des missionnaires combattoit ce vice à outrance, pour empêcher qu'il n'approchât de ses

enfans, lesquels il exhortoit souvent de veiller et de se tenir sur leurs gardes, pour empêcher qu'il n'eût aucune entrée parmi eux. Il le comparoit à un loup carnassier qui désole et détruit la bergerie où il entre, assurant qu'un des plus grands maux qui puissent arriver à une compagnie, est lorsqu'il s'y trouve des gens qui médisent, murmurent, et qui, n'étant jamais contens, trouvent à redire à tout. Il disoit encore que celui qui prête l'oreille au médisant n'est pas plus innocent que celui qui profère la médisance, comme enseignent les saints Pères. Et, pour prémunir les siens contre ce vice qu'il avoit en une extrême horreur, il leur faisoit faire de temps en temps diverses conférences sur ce sujet, leur représentant toutes les occasions et tentations qui pourroient les y porter. Une fois entre les autres, il fit répéter cette même conférence sept vendredis de suite, ayant voulu que tous ceux de sa communauté parlassent les uns après les autres sur ce sujet; et en même temps il fit recueillir les motifs et les moyens que chacun rapportoit pour bannir la médisance de sa compagnie; et lui-même, au bout de sept semaines que durèrent ces conférences, les termina par un discours fort pressant.

Or, ce n'a pas été seulement par les paroles, mais encore plus par les effets, que Vincent a fait voir quelle étoit sa charité envers les siens, leur témoignant en toutes sortes de rencontres une ouverture de cœur et des tendresses toutes paternelles, et les traitant tous, jusqu'au moindre, comme ses enfans, avec une affection toute cordiale, dont il désiroit qu'ils fussent bien persuadés. Lorsqu'ils alloient lui parler, soit pour leurs nécessités particulières, ou pour d'autres sujets, il les accueilloit toujours avec une grande affabilité, et quittoit toute autre chose pour les écou-

ter; ou, s'il ne le pouvoit à l'heure même, il leur marquoit le temps auquel ils pourroient revenir, et leur donnoit tout loisir et toute confiance de lui découvrir leurs désirs, leurs peines, leurs mauvaises inclinations, et même leurs fautes, les écoutant avec un témoignage d'affection, comme un médecin son malade, et leur répondant selon leurs besoins et leur attente, et toujours avec fruit et bénédiction; car il avoit une grâce particulière de ne renvoyer personne mécontent, mais de consoler et édifier un chacun. Il usoit pour cela d'une condescendance merveilleuse, se faisant tout à tous, et s'accommodant à leurs dispositions, jusqu'à imiter assez souvent le langage de leur pays, parlant tantôt picard avec celui qui étoit de Picardie, tantôt gascon avec un autre de la province de Guienne, quelquefois basque avec un Basque, et d'autres fois proférant quelques mots allemands avec les Allemands. Mais quoiqu'il en usât de la sorte pour gagner les cœurs de ceux avec qui il traitoit, il savoit bien toutefois joindre en temps et lieu à cette familière cordialité les témoignages de l'estime qu'il faisoit d'eux, leur donnant en leur absence les louanges que méritoit leur vertu, et en parlant toujours, même des moindres d'entre eux, avec honneur. A ce sujet, répondant un jour à la demande que lui faisoit le père d'un de ses frères de sa communauté, touchant son fils, « Il vaut mieux que moi, lui dit-il, et que beaucoup d'autres faits comme moi. » Et dans une autre occasion il dit à l'un des siens, lequel par tentation vouloit se retirer de sa compagnie, que, s'il en sortoit, il recevroit autant de déplaisir de cette séparation, que si on lui coupoit un bras ou une jambe. Et on lui a vu dire en diverses occasions, parlant à ceux de sa communauté, qu'il aimoit leur vocation

plus que sa propre vie, et que lorsque quelqu'un se retiroit de sa compagnie, il en ressentoit autant de douleur comme si on lui eût déchiré les entrailles.

Il se mit un jour à genoux, et demeura près de deux heures dans cette posture les larmes aux yeux, aux pieds d'un prêtre de sa compagnie, le conjurant, au nom et pour l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ, de ne pas succomber à la tentation qu'il ressentoit : « Non, lui dit-il, je ne me relèverai point que vous ne m'accordiez ce que je vous demande pour vous-même, et je veux être pour le moins aussi fort envers vous que le démon. »

Quand il voyoit quelqu'un travaillé de quelque peine d'esprit, il faisoit son possible pour l'en délivrer, ou au moins pour l'en soulager et consoler, jusqu'à lui dire quelques paroles de gaîté pour le divertir, ou le mener en sa chambre pour lui témoigner plus de cordialité, ou lui donner quelque exercice convenable et propre pour son soulâgement.

Un serviteur de la maison, qui n'étoit point du corps de la congrégation, et pour lequel néanmoins Vincent avoit une charité et affection particulière, ayant un jour maltraité de paroles un des frères de la communauté, il lui fit donner aussitôt son congé, sans jamais vouloir le reprendre, quoiqu'on lui représentât qu'il étoit un très-bon serviteur, et même en quelque façon nécessaire à la maison, disant pour sa raison qu'il ne pouvoit souffrir que les domestiques gourmandassent les frères; ce qui n'empêcha pas toutefois qu'il ne trouvât bientôt condition, par le bon témoignage qu'il rendit de lui.

Un frère étant un jour allé trouver Vincent en sa chambre, pour se plaindre à lui de ce qu'il avoit été un peu rudement traité par un des officiers de la maison, ce charitable père le reçut avec grande

douceur et bonté, et lui dit : « Vous avez bien fait de m'en avertir, j'y mettrai ordre : venez toujours à moi, mon Frère, quand vous aurez quelque déplaisir, car vous savez combien je vous aime. » Ces agréables paroles, au rapport de ce frère, dissipèrent entièrement toute l'amertume de son cœur, et lui donnèrent sujet d'admirer la charité d'un si bon supérieur.

Un autre s'étant adressé à lui pour lui demander quelques avis dans ses doutes, et témoignant de la crainte de lui être importun : « Non mon Frère, lui dit-il, ne craignez en aucune façon que je me trouve chargé ou importuné de vos demandes, et sachez pour une bonne fois qu'une personne que Dieu a destinée pour en aider quelqu'autre, ne se trouve non plus surchargée des assistances et éclaircissemens qu'elle lui demande, que le seroit un père à l'égard de son enfant.

Et écrivant à un prêtre de sa compagnie, qui craignoit que la connoissance qu'il lui avoit donnée de ses peines et tentations ne diminuât la bonne opinion qu'il avoit de lui, il lui parla en ces termes : « Ayant vu la pensée, lui dit-il, que vous avez eue que vos peines m'avoient ôté quelque chose de l'estime que j'ai toujours faite de vous, je me suis proposé en même temps de vous assurer que cela n'est pas. Je sais que ces ennuis qui arrivent quelquefois aux plus vertueux, et que ces désirs que l'on ressent pour changer, sont des exercices que Dieu donne même aux saints pour les sanctifier davantage, et que sa providence paternelle éprouve souvent de la sorte ceux qu'il aime le plus, et les conduit par des voies difficiles et épineuses, pour leur faire mériter les grâces extraordinaires qu'il a dessein de leur donner. Tant s'en faut donc que pour cela j'aie

conçu la moindre pensée à votre désavantage, qu'au contraire je vous regarde comme plus fidèle à Dieu, en tant que vous tenez bon contre toutes ces tentations, et que, pour tout le travail que vous en ressentez, vous ne rabattez rien de vos exercices ordinaires, et qu'enfin, après nous les avoir proposées, vous avez acquiescé à la réponse que je vous ai faite. »

Il arriva un jour qu'un prêtre de la Congrégation, rendant compte de son intérieur à Vincent, lui dit, entre autres choses, qu'il avoit eu des pensées d'aversion et d'indignation contre lui. A ces paroles, ce charitable père se levant, l'embrassa tendrement, le congratulant de cette franchise toute filiale, et lui dit : « Si je ne vous avois déjà donné mon cœur, je vous le donnerois tout à cette heure. »

Un autre l'étant allé trouver en sa chambre, tout triste et résolu de quitter la Compagnie, et lui ayant dit qu'il désiroit absolument s'en retourner à son pays, Vincent se mit à sourire, et, le regardant avec grande douceur et bénignité, lui dit : « Quand est-ce que vous partirez, Monsieur? est-ce à pied ou à cheval que vous voulez faire ce voyage? » Ce prêtre, qui parloit sérieusement, et qui s'attendoit à quelque forte réprimande, fut tout surpris de cette réponse, que Vincent lui fit exprès de la sorte pour le divertir de sa tentation, de laquelle en effet il fut entièrement délivré.

Un autre de ses prêtres qui travailloit en une province éloignée, lui ayant mandé que le frère qui étoit avec lui vouloit se retirer, « Je me suis toujours bien douté, lui répondit-il, que ce bon frère seroit tenté du démon de fainéantise, et il se peut souvenir que je l'en ai averti : je vous prie de l'aider et de l'encourager à repousser cette attaque;

mais faites-le doucement, et plutôt par voie de persuasion que de conviction, comme vous savez que nous avons coutume de faire, parce que ceux qui ont ces maladies d'esprit ont plus de besoin d'être traités, et, s'il faut dire ainsi, choyés doucement et charitablement, que ceux qui ont des maladies en leurs corps. »

Un autre frère lui ayant plusieurs fois écrit pour lui demander permission de se retirer de la Compagnie, il lui fit toutes les fois réponse avec des paroles qui témoignoient son amour paternel pour le retenir et pour l'encourager : nous ne rapporterons ici que la conclusion de la dernière lettre, pour preuve de la tendresse de son cœur envers les siens : « Non, mon cher Frère, lui dit-il, je ne saurois consentir à votre sortie, pour cette raison que ce n'est pas la volonté de Dieu, et qu'il y auroit du péril pour votre âme, qui m'est bien chère. Que si vous ne me voulez pas croire, au moins je vous prie de ne point sortir de la Compagnie que par la même porte par laquelle vous y êtes entré, et cette porte n'est autre que la retraite spirituelle, que je vous prie de faire avant que de vous résoudre à une affaire de si grande importance. Choisissez l'une de nos trois maisons les plus proches du lieu où vous êtes, et croyez que vous serez très-bien reçu partout. La bonté de votre cœur a gagné toutes les affections du mien, et ces affections n'ont autre but que la gloire de Dieu et votre sanctification. Vous le croyez ainsi, comme je le sais bien, et vous savez aussi que je suis tout vôtre en l'amour de notre Seigneur. »

Lorsqu'il envoyoit quelqu'un des siens en une des maisons de sa compagnie, il le recommandoit toujours au supérieur, le priant d'en avoir soin; et disoit pour l'ordinaire : « J'espère qu'il aura beaucoup

de confiance en vous, quand il verra la bonté, le support et la charité que notre Seigneur vous a donnés pour ceux qu'il commet à votre conduite. »

Voici avec quels sentimens d'un amour vraiment paternel il écrivit à l'un des siens, lequel avoit beaucoup donné à Dieu pour correspondre fidèlement à ses desseins, dans un pays fort éloigné : « Après les vraies et extraordinaires marques, lui dit-il, que Dieu a mises en vous de votre vocation pour le salut de ce peuple-là, je vous y embrasse en esprit, avec tout le sentiment de joie et de tendresse que mérite une âme que Dieu a choisie entre tant et tant d'autres qui habitent sur la terre, pour en attirer un grand nombre dans le ciel, comme la vôtre, laquelle a tout quitté pour cette fin. Et certes, qui n'aimeroit cette chère âme ainsi détachée des créatures, de ses intérêts, et de son propre corps qu'elle anime seulement pour le faire servir aux desseins de Dieu, lequel est sa fin et son unique prétention? Mais qui n'auroit soin de ménager les forces de ce corps, qui sert à éclairer les aveugles et à donner la vie aux morts? C'est ce qui me fait vous prier, Monsieur, de le regarder comme un instrument de Dieu pour le salut de plusieurs, et de le conserver en cette vue. »

Il écrivit une autre fois avec les mêmes sentimens d'amour et de tendresse, à plusieurs de ses prêtres qui travailloient ensemble sous un climat fort éloigné, pour les exhorter de ménager leur santé. « Vous savez, leur dit-il, que votre santé sera en danger sous ce nouveau climat, jusqu'à ce que vous y soyez un peu accoutumés; c'est pourquoi je vous avertis que vous ne vous exposiez point au soleil, et que vous ne vous appliquiez pendant

quelque temps à autre chose, sinon à l'étude de la langue; faites état que vous êtes devenus enfans, et que vous apprenez à parler, et dans cet esprit laissez-vous gouverner par M. N., qui vous tiendra lieu de père, ou à son défaut par M. N. Je vous prie de les regarder en notre Seigneur, et notre Seigneur en eux. Et quand bien vous seriez privés de l'un et de l'autre, vous ne le serez pas de l'assistance particulière de Dieu, lequel a dit que si la mère venoit à oublier l'enfant sorti de son ventre, il en prendroit lui-même le soin. Combien plus devez-vous croire qu'il aura de bonté pour vous, mes chers Messieurs, et qu'il prendra plaisir de vous élever, de vous défendre, et de vous pourvoir, vous qui vous êtes abandonnés à lui, et qui avez établi toute votre confiance en sa protection et en sa vertu? Or sus, Messieurs, entr'aimez-vous, et vous aidez les uns les autres; supportez-vous, et vous unissez dans l'esprit de Dieu, qui vous a choisis pour ce grand dessein, et qui vous conservera pour son accomplissement. »

Vincent avoit cette coutume de se mettre à genoux pour embrasser ceux qu'il envoyoit travailler dans les missions, ou qui en revenoient, et il prenoit un soin particulier que rien ne leur manquât. Mais surtout sa charité lui donnoit des sentimens d'un amour particulier envers les infirmes : il s'informoit cordialement de l'état de leur santé, et leur indiquoit souvent lui-même les remèdes pour leur soulagement; et quand le mal le requéroit, il ne manquoit point de faire venir le médecin, ou bien il convioit et prioit ceux qui le pouvoient commodément faire, d'aller chez lui pour le consulter. Il recommandoit aussi aux infirmiers d'avoir un grand soin des malades, et aux supérieurs des maisons de

n'épargner ni peine ni dépense pour les soulager; et on lui a souvent ouï dire qu'il faudroit plutôt vendre les vaisseaux sacrés, que de permettre qu'aucune chose nécessaire leur manquât: et tant s'en faut qu'il estimât que les infirmes fussent à charge à la Compagnie, qu'au contraire il disoit que c'étoit une bénédiction pour les maisons où il s'en trouvoit. Outre tous ces soins, il ne manquoit pas de les recommander à Dieu et aux prières de la communauté. Il alloit autant qu'il pouvoit visiter et consoler ceux des maisons où il se trouvoit, et s'informoit d'eux-mêmes quel soin on en avoit, et si rien ne leur manquoit, ne pouvant souffrir parmi les siens aucun défaut de charité, ou de tendresse de cœur.

Voici ce qu'un de ses prêtres a écrit sur ce sujet: « J'ai éprouvé moi-même, dit-il, la charité qu'il avoit pour les malades, pendant deux grandes maladies que j'ai eues en la maison de Saint-Lazare; et Dieu m'eût fait une grande grâce s'il m'eût alors retiré de ce monde, car il me semble que je m'étois disposé à la mort, par les secours et prières de M. Vincent, qui me fit la charité de me visiter plusieurs fois. Il ne vouloit pas qu'il manquât rien aux malades, parce, disoit-il, qu'ils méritoient plus par leurs souffrances que les autres par leur travail. Je lui ai souvent ouï dire qu'il faudroit vendre jusques aux calices pour les assister; et quand il les venoit voir, il s'informoit secrètement d'eux, du soin qu'on en avoit. Il soulageoit leur mal par la compassion qu'il leur portoit et qu'il leur témoignoit; et quand ils étoient convalescens, il les réjouissoit par le récit de quelques histoires agréables, dont il tiroit ensuite quelque instruction. »

Or, comme sa charité étoit bien ordonnée, il vou-

loit que les malades fussent tellement soulagés et traités pour le corps, qu'il n'en arrivât pourtant aucun déchet au bien spirituel de leurs âmes; c'est pourquoi il avertissoit doucement et paternellement ceux dont la maladie n'étoit pas si pressante, et qui pouvoient sans incommodité vaquer à quelques-uns de leurs exercices spirituels, de ne les pas omettre, « De peur, disoit-il, que l'infirmité du corps ne passât jusque dans l'âme, et ne la rendît tiède et immortifiée. »

Enfin, il avoit un soin si cordial pour contribuer ce qu'il pouvoit, non-seulement au soulagement et à la guérison des malades, mais aussi à la conservation de ceux qui étoient en santé, qu'ayant appris qu'un missionnaire qui travailloit en Champagne à l'assistance des pauvres, prioit qu'on lui envoyât entre autres choses une calotte, et ne s'en étant pour lors trouvé aucune dans la maison, ce charitable père ôta la sienne de dessus sa tête, et dit au frère qui lui avoit fait ce rapport de la lui envoyer; et comme on lui représenta qu'on pourroit en aller acheter quelqu'une à la ville pour lui envoyer une autre fois : « Non, mon Frère, répliqua-t-il, il ne faut pas le faire attendre, car il peut en être pressé. Envoyez-lui, je vous prie, présentement la nôtre, avec le reste de ce qu'il demande. »

Et non content de témoigner en toutes les manières qu'il pouvoit son amour et sa cordialité envers les siens, pour leur en donner encore des marques plus expresses, il l'étendoit jusques aux personnes qui leur appartenoient; et quand il apprenoit que quelque affliction étoit arrivée aux parens des prêtres ou des frères de sa compagnie, il vouloit que les autres y compatissent, et s'intéressassent pour leur soulagement et pour leur consolation; et lui-

même étant le premier touché du sentiment de leurs peines, tâchoit d'y remédier en la meilleure manière qu'il pouvoit. « Nous prierons Dieu, disoit-il à ceux de sa communauté, pour la famille d'un tel, qui a fait une telle perte : nous devons prendre part aux sentimens que notre frère en peut avoir, et nous rendre ce devoir les uns aux autres. » Quelquefois, selon les besoins, il ajoutoit : « Je prie les prêtres qui n'ont point d'obligation particulière, d'offrir la messe pour tous ceux de cette famille affligée, et moi tout le premier j'offre à Dieu de bon cœur pour eux la sainte messe que je m'en vais célébrer; et je prie nos frères de communier à cette même intention. » Mais outre le secours des prières qu'il faisoit pour les parens de ceux de sa compagnie, il leur donnoit encore tous les soulagemens qu'il pouvoit, lorsqu'ils étoient réduits à quelque nécessité.

CHAPITRE XXVI.

Sa charité envers ses ennemis.

C'est ici que la charité chrétienne triomphe de tous les sentimens de la nature, et que la grâce de Jésus-Christ érige un trophée aux maximes de son saint Evangile, en abolissant et détruisant celles du monde; c'est enfin la plus assurée marque de l'adoption divine, et le propre caractère des véritables enfans de ce Père céleste, qui fait luire son soleil sur les mauvais aussi bien que sur les bons, et qui envoie ses rosées et ses pluies aussi bien sur les terres des pécheurs que sur celles des justes.

Vincent s'étant toujours acquitté si dignement et si saintement de tous les autres devoirs de la charité, n'a pas voulu manquer à celui-ci, mais il s'y est porté avec une affection d'autant plus grande, que notre Seigneur Jésus-Christ l'a plus expressément recommandé dans son Evangile.

Nous avons dit ailleurs que ce grand serviteur de Dieu s'étoit toujours comporté avec tant de respect et de soumission envers les grands, de condescendance et de charité envers les petits, et de justice et de déférence envers toutes sortes de personnes, qu'on n'a peut-être jamais vu un homme plus employé que lui à des œuvres publiques, et par conséquent plus exposé à la censure, aux reproches et à la calomnie, et qui en ait pourtant moins rencontré que lui. Il n'en a pas été néanmoins exempt, la divine providence le permettant ainsi pour lui donner occasion de se conformer plus parfaitement en ce point, aussi bien qu'en tous les autres, à son divin Maître, qui a souffert tant d'outrages et de mauvais traitemens, et qui n'a pas voulu que son serviteur fût exclu du nombre de ces bienheureux qui souffrent pour la justice.

Il y a deux sujets principaux qui lui ont pu susciter des adversaires et des ennemis : le premier a été l'emploi qu'il a eu à la Cour touchant la distribution des bénéfices; car d'un côté il ne pouvoit en aucune façon consentir à ce qu'il voyoit n'être pas selon la justice, et d'ailleurs, il ne lui étoit pas possible de satisfaire au désir d'un très-grand nombre de demandeurs, s'en trouvant quelquefois jusqu'à douze ou quinze qui recherchoient avec ardeur un même bénéfice; de sorte que ceux qui ne pouvoient obtenir ce qu'ils demandoient, se plaignoient pour la plupart hautement de lui en tous lieux, et lui im-

puioient souvent des choses très-fausses; de quoi il bénissoit Dieu, et ne laissoit pas pour cela de les saluer dans les rencontres, et de leur témoigner respect et désir de les servir, et quand l'occasion s'en présentoit, il le faisoit encore plus volontiers qu'auparavant.

Le second sujet qui lui a suscité des adversaires, a été la charge de supérieur d'une compagnie, laquelle étant obligée d'avoir quelque bien pour vivre, il étoit aussi tenu de veiller à la conservation de ce bien consacré au service de Dieu, en étant comme le dépositaire, et non le propriétaire; et particulièrement des droits seigneuriaux de la maison de Saint-Lazare, et de ses autres intérêts, lesquels il a dû en conscience défendre et maintenir, ainsi qu'un bénéficier ceux de son bénéfice. Il a donc été contraint, en cette qualité, de résister quelquefois aux entreprises ou prétentions injustes des hommes, après avoir vainement tenté les voies d'accommodement; et ces différends ont servi de prétexte aux parties adverses de médire de lui et de le mépriser, et à lui de matière pour faire en leur faveur la même prière que fit notre Seigneur en croix pour ses ennemis.

Nous allons maintenant rapporter quelques exemples de la manière dont ce bon serviteur de Dieu s'est comporté envers ceux qui l'ont maltraité, ou qui ont fait quelque tort à sa compagnie.

Un seigneur de grande condition n'ayant pu obtenir un bénéfice, à cause de la fermeté que Vincent avoit fait paroître dans le conseil, ne jugeant pas en conscience que la personne qu'il proposoit en fût capable, et ayant ramené tous les avis au sien; quelques jours après, comme Vincent entroit dans le Louvre, ce seigneur le traita des dernières in-

jures devant tout le monde, sans que jamais il s'en plaignit à personne. La Reine toutefois l'ayant su par d'autres, fit commandement à celui qui l'avoit ainsi maltraité de se retirer; mais Vincent ne le put jamais souffrir, de sorte qu'il ne voulut plus agir que ce seigneur ne fût rappelé; ce que la Reine accorda enfin à ses instantes prières. Voilà un trait de charité envers un ennemi, lequel à peine il auroit pu se résoudre de faire pour le meilleur de ses amis. En voici un autre où la charité et l'humilité se rencontrent également.

Retournant un jour de la ville à Saint-Lazare, il rencontra dans le faubourg Saint-Denis une personne, laquelle, sur ce qu'il avoit l'honneur d'approcher la Reine et les premiers ministres d'État, lui reprocha publiquement qu'il étoit la cause des misères du temps, et des subsides et impôts dont le peuple étoit chargé. Ce saint prêtre, qui avoit coutume, par sentiment d'humilité, d'imputer à ses péchés les afflictions publiques, voulant profiter de cette contumélie, descend de cheval, se met à genoux dans la rue, avoue qu'il est un misérable pécheur, et demande pardon à Dieu et à cet homme du sujet qu'il pouvoit lui avoir donné de lui faire cet avertissement. Cet homme fut si confus et si repentant de sa témérité, voyant ce vénérable prêtre humilié de la sorte, qu'il le vint trouver le lendemain à Saint-Lazare pour lui en demander pardon; et Vincent l'ayant accueilli comme un bon ami, lui persuada de demeurer six ou sept jours en cette maison, prenant cette occasion pour lui faire faire une retraite spirituelle et une bonne confession générale; faisant ainsi triompher la charité par l'humilité.

Il étoit ennemi des rancunes, et tellement ama-

teur de l'union chrétienne, que non-seulement il ne gardoit aucune aigreur pour personne, mais il ne pouvoit souffrir que personne eût quelque chose sur le cœur contre lui, quoique sans sujet, qu'il ne fît son possible pour la lui ôter charitablement. C'est pourquoi, s'étant aperçu qu'une personne de qualité qui lui avoit toujours témoigné de l'affection, étoit dans quelque refroidissement, sans qu'il en sût la cause, après avoir remarqué cela plusieurs fois, il s'en alla la trouver exprès, et d'un visage riant lui dit : « Monsieur, je suis assez misérable pour vous avoir donné quelque mécontentement sans en avoir eu aucun dessein, mais ne sachant pas en quoi, je viens vous supplier de me le dire, afin que s'il y a de ma faute, je tâche de la réparer. » Ce seigneur, bien édifié de cette franchise, lui découvrit sa peine, lui disant : « Il est vrai, monsieur Vincent, que votre conduite m'a un peu déplu en telle occasion. » Vincent le voyant préoccupé de fausses persuasions, fit par sa charité ce que le soleil fait par sa lumière, car il dissipa en même temps les ombres de son esprit et adoucit l'amertume de son cœur, en sorte que dès cette heure ce seigneur l'aima plus que jamais.

Une autre fois, comme il s'habilloit en la chapelle du collége des Bons-Enfans, pour dire la sainte messe, il se souvint qu'un religieux de Paris lui avoit témoigné avoir quelque aversion contre lui : aussitôt il se déshabilla, quittant les ornemens, et s'en alla le trouver, lui demandant pardon du sujet de déplaisir qu'il pouvoit lui avoir donné, l'assurant qu'il estimoit et honoroit parfaitement sa personne et son ordre; ce qu'ayant fait, il s'en retourna célébrer la sainte messe.

Un jour ayant su qu'un certain supérieur d'une

communauté religieuse considérable dans Paris, avoit témoigné quelque mécontentement de son procédé en quelque affaire, il s'en alla aussitôt le trouver, se jeta à ses pieds et lui demanda pardon, comme s'il l'eût offensé; dont n'ayant toutefois reçu que du mépris et des paroles fort aigres, sans le pouvoir adoucir, il fut contraint de se retirer de la sorte, bien joyeux d'avoir souffert ce rebut pour l'amour de son bon Maître. Au bout de quelque temps, comme on eut besoin d'emprunter des ornemens pour la chapelle du collége des Bons-Enfans, quelqu'un demanda à Vincent si l'on iroit vers ce supérieur pour lui en demander : « Oui, dit Vincent, allez le prier de ma part qu'il nous les prête. » Ceux qui l'entendirent parler de la sorte en furent fort étonnés. Néanmoins, ce message ayant été fait à ce supérieur, il répondit avec admiration : « Quoi! M. Vincent ne se souvient pas de ce que je lui ai dit? Est-ce là le ressentiment qu'il en a? Ah! Messieurs, ajouta-t-il, il y a quelque chose de Dieu ici : c'est maintenant que je reconnois que M. Vincent est conduit de l'esprit de Dieu. » Et en même temps, après avoir donné ces ornemens, ce bon religieux, touché d'un tel exemple, s'en alla à Saint-Lazare rendre visite à Vincent, qui le reçut avec une joie incroyable de part et d'autre.

On lui écrivit une fois de Marseille qu'un religieux avoit parlé au désavantage de sa congrégation, en chose de conséquence, en quoi il avoit d'autant plus de tort qu'il en avoit reçu de très-bons offices. Voici la réponse qu'il fit sur cela : « Les paroles qui ont échappé à ce révérend père nous donnent sujet de nous réjouir de n'avoir pas donné lieu à ses calomnies et d'en remercier Dieu. Bienheureux serons-nous s'il nous trouve dignes de souffrir pour la

justice, et s'il nous fait la grâce d'aimer la confusion et de rendre le bien pour le mal. »

La congrégation des prêtres de la Mission ayant fait supplier notre saint père le pape Alexandre VII, au commencement de son pontificat, pour la confirmation de quelque chose très-importante qui regardoit la conservation de son institut, le supérieur de la maison de Rome manda à Vincent que quelques personnes puissantes sollicitoient contre ce dessein. Lorsqu'il eut lu cette lettre, il dit à l'un des siens qui étoient avec lui : « J'apprends par cette lettre que tels (qu'il nomma) nous sont contraires; mais quand bien ils m'auroient arraché les yeux, je ne laisserai pas de les aimer, respecter et servir toute ma vie, et j'espère que Dieu me fera cette grâce. » C'est ce qu'il a fait en effet, prenant toujours leur parti, défendant leur réputation contre les médisans, publiant leurs vertus, prisant et louant grandement les fruits de leurs travaux, et leur rendant en général et en particulier tous les bons offices, déférences et soumissions imaginables.

Plusieurs ecclésiastiques étrangers réfugiés à Paris à cause de la persécution qui se trouvoit en leur pays, étant en grande nécessité spirituelle et corporelle, Vincent pria un prêtre de sa congrégation, qui étoit natif du même pays et connu de la plupart d'entre eux, de s'employer envers eux afin de les résoudre à s'assembler certains jours de la semaine pour traiter ensemble des vertus, et s'instruire des choses qu'ils devoient savoir et pratiquer pour bien vivre selon leur condition, et cela dans le dessein de leur procurer ensuite de l'emploi, et de les retirer, par ce moyen, de la disette et de l'oisiveté. « Nous pourrons même, lui dit-il, trouver moyen de les assister quand ils s'assembleront de la sorte, parce qu'on les

verra en disposition de se rendre plus utiles et exemplaires qu'ils ne sont; je vous prie, Monsieur, de travailler à cela. » Ce prêtre lui répondit : « Monsieur, vous savez que par vos ordres ces assemblées se sont ci-devant commencées, et même continuées durant quelque temps; mais comme ce sont des esprits difficiles, divisés entre eux, ainsi que le sont les provinces de leurs pays, cette bonne œuvre cessa. Ils entrèrent en défiance et jalousie les uns des autres; et quoique vous leur ayez fait et procuré beaucoup d'autres biens, ils se sont aussi défiés de vous, Monsieur; ils s'en sont plaints, et ont été si inconsidérés que de vous dire eux-mêmes et fait écrire de Rome de ne vous plus mêler en aucune façon de leurs personnes ni de leurs affaires. Or il semble, Monsieur, que leur ingratitude mérite que vous ne leur fassiez plus aucun bien. — O Monsieur! que ditez-vous? répartit Vincent; c'est pour cela qu'il le faut faire. » Et des paroles Vincent passa aux effets, ayant toujours tâché de leur faire tout le bien qu'il a pu en toutes sortes de rencontres.

Il fut une fois prié par une personne qui avoit un procès à Paris, de vouloir recommander son bon droit à quelqu'un de ses juges; il s'en excusa sur ce qu'il n'étoit pas une personne assez considérable pour cela : il ne laissa pourtant pas de le faire par occasion, quoique pour l'ordinaire il ne voulût point employer ses recommandations pour personne en ces sortes d'affaires. Quelque temps après, celui qui lui avoit fait cette prière pensant avoir perdu son procès, vint le trouver derechef, se plaignant avec des paroles injurieuses de ce qu'il n'avoit pas voulu, comme il croyoit, le recommander : ce que Vincent supporta, non-seulement avec mansuétude, mais

même lui demanda pardon à genoux de l'occasion qu'il lui pouvoit avoir donnée de se fâcher ainsi contre lui. Il se trouva cependant qu'on avoit donné une fausse alarme à ce pauvre homme, et que son procès étoit gagné; ce qui l'obligea de revenir à Saint-Lazare demander pardon à Vincent de ce que, mal informé du succès de son affaire, le ressentiment lui avoit fait ouvrir la bouche aux plaintes et aux reproches.

Quelques soldats ayant trouvé à l'écart, dans l'étendue de la seigneurie de Saint-Lazare, deux jeunes clercs de la maison, qu'on avoit envoyés hors du faubourg, ils leur ôtèrent leurs manteaux; ce qui étant aperçu par quelques personnes du quartier, ils coururent après eux, et emmenèrent deux prisonniers dans les prisons du bailliage, où Vincent les fit bien nourrir et les envoya visiter, et enfin procura qu'ils fissent une confession générale, après laquelle, ayant promis de ne plus dérober, il les fit mettre hors de prison sans les punir, comme ils l'avoient bien mérité, et comme il étoit en son pouvoir de le faire s'il l'eût voulu.

On a surpris de fois à autres des hommes, le larcin en main, qui déroboient le bien de la maison de Saint-Lazare et des fermes qui en dépendent, tantôt sciant et enlevant de nuit le blé de leurs terres, tantôt coupant les chênes dans leurs bois, tantôt cueillant et ravageant les fruits des arbres, tantôt des herbes ou autres choses; et comme on les vouloit mettre en prison pour les faire châtier, Vincent avoit tant de peine à y consentir, que souvent il ne le vouloit pas permettre; et quand ils y étoient, il les en faisoit sortir; et passant encore plus avant, il les excusoit, les recevoit dans la maison, les faisoit manger au réfectoire, et quelquefois même il leur

a donné de l'argent. Il est arrivé quantité de cas semblables qui ont toujours donné lieu à ce charitable prêtre, non-seulement de pardonner à ces malfaiteurs, mais aussi de leur faire du bien. « Ce sont de pauvres gens, disoit-il, qui me font pitié. »

En l'année 1654, un jeune homme d'Allemagne, Luthérien, ayant fait abjuration de son hérésie à Paris, peut-être afin de trouver plus d'assistance parmi les Catholiques, fut adressé à Vincent par la supérieure d'un monastère de religieuses, où il fréquentoit, et d'où il tiroit quelque subsistance. Cette mère le recommanda à Vincent comme un sujet de bonne espérance, qui pourroit devenir quelque jour bon missionnaire, s'il étoit admis au nombre de ses enfans. Vincent l'ayant fait recevoir en sa maison de Saint-Lazare, pour la retraite spirituelle de huit jours, il se glissa dans quelque chambre, où il prit un manteau long et une soutane, dont il se revêtit; et, emportant encore d'autres choses de la communauté, il sortit par la porte de l'église, et s'en alla au faubourg Saint-Germain trouver le ministre Drelincourt, et lui dit qu'il étoit de la Mission, et qu'il se venoit jeter entre ses bras, pour faire profession de sa religion. Ce ministre, le voyant avec un habit ecclésiastique, le mena de rue en rue, pour faire voir qu'il avoit fait une grande conquête en attirant un missionnaire. Il le fit voir dans les principales maisons des Huguenots, tant pour montrer les fruits de son ministère que pour confirmer ce jeune homme en sa résolution, par leurs caresses et leurs bienfaits. Comme ils se promenoient ainsi, le sieur des Isles, qui travaille avec grand zèle aux controverses, les ayant rencontrés, et voyant un ecclésiastique se promener avec le ministre, se douta de quelque chose, et les suivit jusqu'à la

première maison, où étant entré avec eux, il laissa monter le ministre, et demeura en bas avec ce jeune homme, duquel il s'informa quelle affaire il avoit avec M. le ministre. Ce fantôme de missionnaire, croyant parler à un Huguenot, lui dit sa sortie de Saint-Lazare, et le dessein qu'il avoit. Sur cela, le sieur des Isles étant sorti, fit si bien avec M. le curé de Saint-Sulpice, qu'on se saisit de ce scandaleux, qui profaneoit ainsi l'habit et le nom de missionnaire; et, l'ayant fait mener dans les prisons du Châtelet, il en avertit aussitôt Vincent, lequel ne manqua pas d'être pressé par diverses personnes de solliciter les juges pour faire punir ce jeune homme du larcin qu'il avoit commis, et du scandale qu'il avoit donné. Mais ce charitable prêtre les ayant remerciés, les assura qu'il feroit ce qu'il faudroit : et en effet, il envoya vers les juges, non toutefois pour demander justice, mais plutôt miséricorde pour ce pauvre criminel; et lui-même prit la peine d'aller voir M. le procureur du roi et M. le lieutenant-criminel, pour les informer, de la part de sa congrégation, qu'elle ne prétendoit rien contre ce jeune homme; qu'elle lui pardonnoit le tort et la confusion qu'elle en avoit reçus; et, quant à lui, qu'il les supplioit très-humblement d'ordonner qu'il fût mis en liberté; que c'étoit le propre de Dieu de pardonner, et que sa divine majesté auroit fort agréable s'ils renvoyoient absous ce pauvre étranger, qui n'étoit coupable que d'une légèreté de jeunesse : ce qui édifia grandement ces messieurs. Et certes, Vincent fit voir clairement en cette occasion qu'il étoit trop bien établi dans les maximes de notre Seigneur pour agir d'une autre manière que ce divin Sauveur, lequel n'a pas seulement témoigné de paroles qu'il étoit venu

au monde pour sauver les pécheurs, et non pour les condamner ou punir, mais encore par effets, délivrant la femme adultère, et se comportant avec tant d'amour envers toute sorte de pécheurs, et même envers le traître Judas.

En l'année 1655, un autre jeune homme ayant été reçu en la congrégation de la Mission, s'en retira quelque temps après, contre l'avis de Vincent, qui prévoyoit que plusieurs seroient scandalisés de sa sortie. Il s'en alla prendre les armes parmi les compagnies des gardes suisses, qu'il déserta aussi bientôt après, mais non pas à si bon marché qu'il étoit sorti de la Mission; car, ayant été pris comme déserteur d'armée; et pour quelque autre faute notable, il fut mis en prison, et ensuite condamné à avoir la tête tranchée. Ce jeune homme, qui savoit quelle étoit la charité de Vincent, eut recours à lui en cette extrémité; et aussitôt ce charitable serviteur de Dieu, qui avoit pour maxime de rendre toujours le bien pour le mal, oubliant le mépris qu'il avoit fait de son conseil et de sa congrégation, s'entremit très-volontiers pour lui sauver la vie, en demandant sa grâce, laquelle il obtint.

Un pauvre lui demandant, à la porte de Saint-Lazare, s'il vouloit qu'il lui dît ce qu'on disoit de lui, il lui répondit : « Oui, mon ami, dites. — C'est, ajouta-t-il, mon Père, qu'on vous injurie par Paris, parce qu'on croit que vous êtes cause que l'on met les pauvres au grand hôpital : » à quoi Vincent répliqua avec sa douceur ordinaire : « Bien, mon ami, je m'en vais prier Dieu pour eux. »

Vincent fit bien paroître encore sa charité envers ceux qui le maltraitoient, et son désintéressement des biens de la terre, en une perte considérable,

et la plus grande que sa compagnie ait faite de son vivant, car elle étoit bien de cinquante mille livres en plusieurs chefs. Voici ce qu'il en écrivit à une personne qualifiée de Paris, très-intime ami de la maison, en ces termes :

« Monsieur, les bons amis se font part du bien et du mal qui leur arrive; et comme vous êtes l'un des meilleurs que nous ayons au monde, je ne puis que je ne vous communique la perte que nous avons faite de l'affaire que vous savez; non toutefois comme un mal qui nous soit avenu, mais comme une grâce que Dieu nous a faite, afin que vous ayez agréable de nous aider à l'en remercier. J'appelle grâce de Dieu les afflictions qu'il envoie, surtout celles qui sont bien reçues. Or, sa bonté infinie nous ayant disposés à ce dépouillement avant qu'il fût ordonné, elle nous a fait aussi acquiescer à cet accident avec une entière résignation, et j'ose dire avec tant de joie que s'il nous avoit été favorable. Ceci sembleroit un paradoxe à qui ne seroit pas versé comme vous, Monsieur, aux affaires du ciel, et qui ne sauroit pas que la conformité au bon plaisir de Dieu dans les adversités, est un plus grand bien que tous les avantages temporels. Je vous supplie très-humblement d'agréer que je verse ainsi dans votre cœur les sentimens du mien. »

Or ce qui est plus admirable en cette perte, est l'affection, la charité et le respect que Vincent a rendus aux personnes particulières qui étoient les auteurs de tout cet accident fâcheux, rendant en toute rencontre le bien pour le mal, l'honneur pour le déshonneur, le bon traitement pour le mauvais, et enfin montrant, par des bontés toutes spéciales, combien il vouloit, ainsi qu'il dit lui-même en cette occasion, observer ce que le Saint-Esprit a dit, qui

est de jeter des charbons ardens sur la tête de nos adversaires.

CHAPITRE XXVII.

Sa douceur.

La charité est en sa perfection, dit le bienheureux François de Sales, *lorsqu'elle est non-seulement patiente, mais outre cela douce et débonnaire;* la douceur étant comme la fleur de cette divine vertu, qui relève d'autant plus son excellence, qu'il y a plus de difficulté à réprimer les saillies de la nature, qui se couvre souvent du manteau du zèle, pour se laisser aller plus librement aux emportemens de ses passions.

Vincent étoit d'un naturel bilieux et d'un esprit vif, et par conséquent fort sujet à la colère; néanmoins il a tellement dompté cette passion, avec le secours de la grâce, par la pratique de la vertu contraire, qui est la douceur, que tant s'en faut qu'elle lui fît commettre aucune faute, que même il ne paroissoit presque pas qu'il en ressentît les premières atteintes. Il est vrai que du temps qu'il étoit chez madame la générale des galères, comme lui-même l'a avoué à des personnes de confiance, il se laissoit quelquefois un peu aller à son tempérament bilieux et mélancolique; de quoi cette bonne dame étoit parfois en peine, pensant qu'il eût quelque mécontentement en sa maison : mais, comme il vit depuis que Dieu l'appeloit à vivre en communauté, et que dans cet état il auroit affaire à toutes sortes de personnes de différentes complexions, « Je m'a-

dressai, dit-il, à Dieu, et le priai instamment de me changer cette humeur sèche et rebutante, et de me donner un esprit doux et bénin; et par la grâce de notre Seigneur, avec un peu d'attention que j'ai faite à réprimer les bouillons de la nature, j'ai un peu quitté de mon humeur noire. »

Or, quoique Vincent ne parlât jamais de soi que lorsqu'il le jugeoit nécessaire ou grandement utile pour l'édification de ceux avec lesquels il s'entretenoit, son humilité néanmoins étoit telle, que souvent il en faisoit après excuse, craignant d'avoir scandalisé en quelque façon ceux auxquels il avoit ainsi parlé.

C'est donc de cette façon que Vincent s'est changé, et qu'il a travaillé, avec le secours de la grâce divine, pour acquérir cette vertu de douceur qu'il reconnoissoit et confessoit n'avoir point par nature, mais l'avoir obtenue de Dieu par la prière et par l'exercice. « Aussi, disoit-il un jour parlant à sa communauté, l'on voit quelquefois des personnes qui semblent être douées d'une grande douceur, laquelle pourtant n'est bien souvent qu'un effet de leur naturel modéré; mais ils n'ont pas la douceur chrétienne, dont le propre exercice est de réprimer et étouffer les saillies du vice contraire. On n'est pas chaste pour ne point ressentir de mouvemens déshonnêtes, mais bien lorsqu'en les sentant on leur résiste. Nous avons céans un exemple de la vraie douceur; je le dis, parce que la personne n'est pas présente, et que vous pouvez tous vous apercevoir de son naturel sec et aride; c'est monsieur N.; et vous pouvez bien juger s'il y a deux personnes au monde rudes et rebarbatives comme lui et moi; et cependant on voit cet homme se vaincre jusque là, qu'on peut dire vraiment qu'il n'est

plus ce qu'il étoit. Et qui a fait cela? c'est la vertu de douceur, à laquelle il travaille, pendant que moi, misérable, je demeure sec comme une ronce. Je vous prie, Messieurs, de ne point arrêter vos yeux sur les mauvais exemples que je vous donne, mais plutôt je vous exhorte, pour me servir des termes du saint Apôtre, de marcher dignement et avec toute douceur et débonnaireté en l'état auquel vous avez été appelés de Dieu. »

Mais ce n'est pas assez d'avoir acquis une vertu, il la faut conserver et cultiver; et pour cela, il est nécessaire de s'y bien exercer, d'en faire souvent des actes, de la mettre soigneusement en pratique. C'est ce que ce fidèle serviteur de Dieu a fait, comme il l'a enseigné aux siens, auxquels il ne disoit rien qu'il n'eût mis le premier en exécution. Voici un petit abrégé de quelques avis qu'il leur donnoit sur ce sujet, et qu'il pratiquoit encore mieux lui-même.

En premier lieu, il disoit que pour n'être point surpris des occasions dans lesquelles on pourroit manquer contre la douceur, il falloit les prévoir, et se représenter les sujets qui pouvoient vraisemblablement exciter à la colère, et former en son esprit par avance les actes de douceur qu'on se propose de pratiquer en toutes occasions.

Secondement, qu'il falloit détester le vice de la colère, en tant qu'il déplaît à Dieu, sans pour cela se fâcher ou s'aigrir contre soi-même de s'y voir sujet, « d'autant qu'il faut haïr ce vice et aimer la vertu contraire, non parce que celui-là nous déplaît et que celle-ci nous agrée, mais uniquement pour l'amour de Dieu, auquel cette vertu plaît et ce vice déplaît; et si nous faisons ainsi, la douleur que nous concevrons des fautes commises contre cette vertu, sera douce et tranquille. »

Troisièmement, que lorsqu'on se sentoit ému de colère, il étoit expédient de cesser d'agir et même de parler, et surtout de se déterminer, jusqu'à ce que les émotions de cette passion fussent accoisées, « parce que, disoit-il, les actions faites dans cette agitation, n'étant pas pleinement dirigées par la raison, qui est troublée et obscurcie par la passion, quoique d'ailleurs elles semblent bonnes, ne peuvent pourtant jamais être parfaites. »

Quatrièmement, il ajoutoit que, pendant cette émotion, il falloit faire effort sur soi-même pour empêcher qu'il n'en parût aucune marque sur le visage, qui est l'image de l'âme, mais le retenir et réformer par la douceur chrétienne : « Ce qui n'est point, disoit-il, contre la simplicité, parce qu'on le fait non pour paroître autre qu'on n'est pas, mais par un désir sincère que la vertu de douceur, qui est en la partie supérieure de l'âme, s'écoule sur le visage, sur la langue et sur les actions extérieures, pour plaire à Dieu et au prochain pour l'amour de Dieu. »

Cinquièmement enfin, qu'il falloit surtout, en ce temps-là, s'étudier à retenir sa langue, et, malgré tous les bouillons de la colère et toutes les saillies du zèle qu'on pense avoir, ne dire que des paroles douces et agréables, pour gagner les hommes à Dieu. « Il ne faut quelquefois, disoit-il, qu'une parole douce pour convertir un endurci ; et au contraire, une parole rude est capable de désoler une âme, et de lui causer une amertume qui pourroit lui être très-nuisible. » A ce propos, on lui a ouï dire en diverses rencontres, qu'il n'avoit usé que trois fois en sa vie de paroles de rudesse pour reprendre et corriger les autres, croyant avoir quelque raison d'en user de la sorte, et qu'il s'en

étoit toujours depuis repenti, parce que cela lui avoit fort mal réussi; et qu'au contraire, il avoit toujours obtenu par la douceur ce qu'il avoit désiré.

Il faisoit néanmoins une grande différence entre la véritable vertu de douceur, et celle qui n'en a que l'apparence; car la fausse douceur est molle, lâche, indulgente; mais la véritable douceur n'est point opposée à la fermeté dans le bien, à laquelle même elle est plutôt toujours jointe par cette connexion qui se trouve entre les vraies vertus. Et, à ce sujet, il disoit qu'il n'y avoit point de personnes plus constantes et plus fermes dans le bien, que ceux qui sont doux et débonnaires; comme, au contraire, ceux qui se laissent emporter à la colère et aux passions de l'appétit irascible, sont ordinairement fort inconstans, parce qu'ils n'agissent que par boutades et par emportemens: ce sont comme des torrens, qui n'ont de la force et de l'impétuosité que dans leurs débordemens, lesquels tarissent aussitôt qu'ils se sont écoulés; au lieu que les rivières, qui représentent les personnes débonnaires, vont sans bruit avec tranquillité et ne taristent jamais. Aussi étoit-ce une de ses grandes maximes, qu'encore qu'il fallût tenir ferme pour la fin qu'on se propose dans les bonnes entreprises, il étoit néanmoins expédient d'user de douceur dans les moyens qu'on employoit; alléguant, à ce propos, ce que dit le Sage des conduites de la sagesse de Dieu, qui atteint fortement à ses fins, et toutefois dispose suavement les moyens pour y parvenir (1). Il rapportoit à ce sujet l'exemple du bienheureux François

(1) Attingit a fine ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. *Sap.* VIII.

de Sales, évêque de Genève, qu'il disoit avoir été le plus doux et le plus débonnaire qu'il ait jamais connu, et que la première fois qu'il le vit il avoit reconnu en son abord, en la sérénité de son visage, en sa manière de converser et de parler, une image bien expresse de la douceur de notre Seigneur Jésus-Christ, qui lui avoit gagné le cœur. L'on peut dire aussi, avec vérité, que Vincent a su bien profiter de l'exemple de ce bienheureux prélat; car, à son imitation, on remarquoit en lui un abord ouvert, une douceur et affabilité merveilleuses, et des paroles toujours obligeantes envers toutes sortes de personnes. Parlant un jour sur ce sujet aux siens, « Nous avons, leur dit-il, d'autant plus besoin de l'affabilité, que nous sommes plus obligés par notre vocation de converser souvent ensemble et avec le prochain, et que cette conversation est plus difficile, soit entre nous, en tant que nous sommes ou de divers pays, ou de complexions et humeurs fort différentes; soit avec le prochain, duquel il y a souvent beaucoup à supporter : et c'est la vertu d'affabilité qui lève ces difficultés, et qui, étant comme l'âme d'une bonne conversation, la rend, non-seulement utile, mais aussi agréable : elle fait que l'on se comporte dans la conversation avec bienséance, et avec condescendance les uns envers les autres; et comme c'est la charité qui nous unit ensemble, ainsi que les membres d'un même corps, c'est aussi l'affabilité qui perfectionne cette union. »

Mais il recommandoit particulièrement aux siens de pratiquer cette vertu envers les pauvres gens de la campagne, « parce qu'autrement, disoit-il, ils se rebutent et n'osent approcher de nous, croyant que nous sommes trop sévères ou trop grands seigneurs pour eux; mais quand on les traite affablement et

cordialement, ils conçoivent d'autres sentimens pour nous, et sont mieux disposés à profiter du bien que nous leur voulons faire. Or, comme Dieu nous a destinés pour les servir, nous le devons faire en la manière qui leur est la plus profitable, et, par conséquent, les traiter avec grande affabilité, et prendre cet avertissement du Sage, comme s'adressant à un chacun de nous en particulier : *Congregationi pauperum affabilem te facito :* Rendez-vous affable à l'assemblée des pauvres. »

Or, quoique Vincent fût grandement affable en ses paroles, il n'étoit pas pourtant flatteur, mais au contraire il blâmoit fort ceux-là qui se servoient des paroles d'affabilité pour s'insinuer par un esprit de flatterie dans l'affection des autres : « Soyons affables, disoit-il aux siens, mais jamais flatteurs; car il n'y a rien de si vil ni de si indigne d'un cœur chrétien que la flatterie; un homme vraiment vertueux n'a rien tant en horreur que ce vice. »

Il tenoit encore pour une autre maxime de cette vertu, de ne jamais contester contre personne, non pas même contre les vicieux, quand on étoit obligé de les reprendre; mais il vouloit qu'on se servît toujours de paroles douces et affables, selon que la prudence et la charité le requéroient. Par ce même principe, il défendoit aux siens d'entrer en des altercations ou aigreurs quand il étoit question de conférer avec les hérétiques, parce qu'on les gagne bien plutôt par une douce et amiable remontrance : et lui-même, en ayant un jour converti trois, en un voyage qu'il fit à Beauvais, déclara depuis que la douceur qu'il avoit exercée envers eux avoit plus contribué à leur conversion, que tout le reste de leur conférence : « Quand on dispute, disoit-il, contre quelqu'un, la contestation dont l'on use

en son endroit lui fait bien voir qu'on veut emporter le dessus; c'est pourquoi il se prépare à la résistance plutôt qu'à la reconnoissance de la vérité; de sorte que, par ce débat, au lieu de faire quelque ouverture à son esprit, on ferme ordinairement la porte de son cœur, comme au contraire la douceur et l'affabilité la lui ouvrent. Nous avons sur cela un bel exemple en la personne du bienheureux François de Sales, lequel, quoiqu'il fût très-savant dans les controverses, convertissoit néanmoins les hérétiques plutôt par sa douceur que par sa doctrine. A ce sujet, M. le cardinal du Perron disoit qu'il se faisoit fort, à la vérité, de convaincre les Hérétiques, mais qu'il n'appartenoit qu'à M. l'évêque de Genève de les convertir. Souvenez-vous bien, Messieurs, ajoutoit Vincent, des paroles de saint Paul à ce grand missionnaire saint Timothée : *Servum Domini non oportet litigare* : qu'il ne falloit point qu'un serviteur de Jésus-Christ usât de contestations ou de disputes; et je puis bien vous dire que je n'ai jamais vu ni su qu'aucun hérétique ait été converti par la force de la dispute, ni par la subtilité des argumens, mais bien par la douceur; tant il est vrai que cette vertu a de force pour gagner les hommes à Dieu! »

Mais la douceur de Vincent excelloit surtout dans les corrections et repréhensions qu'il étoit obligé de faire, dans lesquelles il agissoit avec une telle modération et douceur d'esprit, et parloit d'une manière si suave, et néanmoins si efficace, que les cœurs les plus durs en étoient amollis et ne pouvoient résister à la force de sa douceur. Nous en produirons seulement ici un exemple, qui fera voir quelle étoit, non-seulement la douceur, mais aussi

la prudence de ce sage et charitable supérieur quand il étoit question de reprendre ou corriger quelqu'un des siens. Il fut un jour averti qu'un prêtre de sa congrégation ne s'appliquoit pas assez au travail des missions, quoiqu'il le pût bien faire; et que, lorsqu'il y travailloit, il traitoit le peuple, dans ses prédications, avec un peu de rudesse : sur quoi il lui écrivit une lettre, pour l'exhorter à se rendre plus assidu aux missions, et plus doux envers les pauvres gens des champs; ce qu'il fit d'une manière aussi suave que prudente et énergique, lui faisant cet avertissement sans témoigner aucune mésestime de sa personne, ni lui faire connoître l'avis qu'on lui avoit donné de son défaut.

« Je vous écris, lui dit-il, pour vous demander de vos nouvelles, et vous en donner des nôtres. Comment vous portez-vous après tant de travaux? Combien de missions avez-vous faites? Trouvez-vous le peuple disposé à faire un bon usage de vos exercices, et en tirer le fruit et le profit qui est à désirer? Je serai consolé d'apprendre ces choses dans le détail. J'ai de bonnes relations des autres maisons de la Compagnie, dans toutes lesquelles on travaille avec fruit et satisfaction, grâces à Dieu. Il n'y a pas jusques à monsieur N., qui ne soit en campagne depuis neuf mois, travaillant aux missions presque sans cesse; c'est une chose merveilleuse de voir les forces que Dieu lui donne, et les biens qu'il fait, qui sont extraordinaires, comme je l'apprends de tous côtés. MM. les grands vicaires me l'ont mandé, et d'autres me l'ont dit ou écrit, et même des religieux voisins des lieux où il travaille. On attribue cet heureux succès au soin qu'il prend de gagner les pauvres gens par douceur et par bonté; ce qui m'a fait résoudre de recommander plus que

jamais à la Compagnie de s'adonner de plus en plus à la pratique de ces vertus. Si Dieu a donné quelque bénédiction à nos premières missions, on a remarqué que c'étoit pour avoir agi amiablement, humblement, et sincèrement envers toutes sortes de personnes; et s'il a plu à Dieu de se servir du plus misérable pour la conversion de quelques hérétiques, ils ont avoué eux-mêmes que c'étoit par la patience et par la cordialité qu'il avoit eues pour eux. Les forçats même, avec lesquels j'ai demeuré, ne se gagnent pas autrement; et lorsqu'il m'est arrivé de leur parler sèchement, j'ai tout gâté; et, au contraire, lorsque je les ai loués de leur résignation, que je les ai plaints en leurs souffrances, que je leur ai dit qu'ils étoient heureux de faire leur purgatoire en ce monde, que j'ai baisé leurs chaînes, compati à leurs douleurs, et témoigné affliction pour leurs disgrâces, c'est alors qu'ils m'ont écouté, qu'ils ont donné gloire à Dieu, et qu'ils se sont mis en état de salut. Je vous prie, Monsieur, de m'aider à rendre grâces à Dieu de cela, et à lui demander qu'il ait agréable de mettre tous les missionnaires dans cet usage de traiter doucement, humblement et charitablement le prochain, en public et en particulier, et même les pécheurs et les endurcis, sans jamais user d'invectives, de reproches, ou de paroles rudes contre personne. Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne tâchiez de votre côté d'éviter cette mauvaise façon de servir les âmes, qui, au lieu de les attirer, les aigrit et les en éloigne. Notre Seigneur Jésus-Christ est la suavité éternelle des hommes et des anges, et c'est par cette même vertu que nous devons faire en sorte d'aller à lui, en y conduisant les autres. »

CHAPITRE XXVIII.

Continuation du même sujet.

Cette grande douceur dont Vincent usoit dans les corrections et repréhensions provenoit de ce qu'il étoit fortement persuadé d'une maxime qu'il avoit apprise du grand saint Grégoire, c'est à savoir que les fautes du prochain nous devoient plutôt exciter à la pitié qu'à la colère, et que la véritable justice portoit plutôt à la compassion qu'à l'indignation envers les pécheurs (1). Sur quoi ce saint homme disoit souvent qu'il ne falloit pas s'étonner de voir faire des manquemens aux autres, parce que comme le propre des ronces et des chardons étoit de porter des piquans, ainsi dans l'état de la nature corrompue le propre de l'homme étoit de faillir, puisqu'il étoit conçu et naissoit dans le péché, et que le juste même, selon le sentiment de Salomon, tomboit sept fois, c'est-à-dire plusieurs fois le jour. Il ajoutoit que l'esprit de l'homme avoit ses sortes d'intempéries et de maladies comme le corps, et qu'au lieu de s'en troubler et de s'en décourager, il devoit, en reconnoissant sa condition misérable, s'en humilier, pour dire à Dieu, comme David après son péché : *Bonum mihi quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas;* il m'est bon que vous m'ayez humilié, afin que j'apprenne vos justifications; qu'il falloit se supporter soi-même dans ses

(1) Vera justitia compassionem habet, non dedignationem. *Gregor.*

foiblesses et imperfections, et néanmoins travailler à s'en relever.

Cette connoissance donc qu'il avoit de la misère commune des hommes le faisoit agir avec compassion et douceur envers les pécheurs, et même couvrir leurs défauts avec une prudence et une charité merveilleuses. Il disoit que, s'il étoit défendu de juger mal d'autrui, il étoit encore moins licite d'en parler, étant le propre de la charité, comme dit le saint Apôtre, de couvrir la multitude des péchés; et sur ce sujet, il alléguoit cette parole du Sage: *Audisti verbum adversus proximum tuum? commoriatur in te;* Avez-vous entendu quelque discours contre votre prochain? étouffez-le et le faites mourir en vous. » Il louoit aussi souvent cette vertu en la personne de madame la générale des galères, laquelle, par une tendresse et pureté de conscience, ne parloit jamais, et ne pouvoit souffrir qu'en sa présence on s'entretînt des défauts d'autrui.

Quelques-uns étant sortis de la compagnie de la Mission, par tentation ou autrement, il y en avoit d'autres qui s'en étonnoient, et même en murmuroient, n'en sachant pas la cause; parce que Vincent tenoit cette maxime, de ne faire jamais aucune plainte de ceux qui sortoient, et de ne rien dire des causes de leur sortie. Mais, au contraire, quand l'occasion s'en présentoit, et qu'il le pouvoit avec vérité, il parloit à leur avantage, et même, dans les occasions, il leur rendoit toutes sortes de bons offices, quoiqu'il connût bien la mauvaise disposition de quelques-uns à son égard: et plusieurs de ceux qui ont persévéré dans la Compagnie, tant des premiers qui ont commencé l'institut, que des autres qui sont venus depuis, ont avoué qu'après Dieu, ils avoient obligation de leur persévérance à la

douceur et au support charitable de Vincent à leur égard.

Or, quoiqu'il corrigeât les défauts du prochain sans les flatter, c'étoit néanmoins toujours en les excusant et diminuant autant qu'il pouvoit : et il y procédoit avec un tel témoignage d'estime et d'affection pour ceux qui avoient failli, que tant s'en faut que sa correction leur causât aucun abattement d'esprit, qu'au contraire elle relevoit leur courage, augmentoit leur confiance en Dieu, et leur donnoit ordinairement une grande édification, voyant que, par une charité merveilleuse, il s'humilioit le premier.

Nous insérerons ici fort à propos, sur ce sujet, les extraits de quelques lettres, qui feront connoître encore mieux quels étoient ses sentimens touchant la douceur qu'il falloit mêler dans la correction, et le grand soin qu'il prenoit d'établir un support mutuel parmi ceux de sa congrégation.

« Je loue Dieu, dit-il écrivant au supérieur d'une de ses maisons, de ce que vous êtes allé vous-même expédier les choses que monsieur N. vous avoit refusé de faire : vous avez bien fait d'en user ainsi plutôt que de le presser, car il y a des personnes bonnes et vertueuses qui craignent Dieu, et ne voudroient pas l'offenser, lesquelles ne laissent pas de tomber en de certaines foiblesses; et, quand il s'en présente de telles, il les faut supporter, et non pas se roidir contre. Puisque Dieu donne bénédiction à ce sien serviteur dans le tribunal, je pense que vous ferez bien de le laisser agir selon son esprit, et de donner quelque chose en cette occasion à ses petites volontés, puisque, grâces à Dieu, il n'en a point de mauvaises. Pour ce qui est de l'autre prêtre dont vous me parlez, la parole qui lui est

échappée est peut-être une saillie de la nature, plutôt qu'une indisposition de l'esprit. Les plus sages disent quelquefois des choses, étant préoccupés de quelque passion, de quoi néanmoins ils se repentent bientôt après. Il y en a d'autres qui témoignent quelquefois leurs aversions et leurs sentimens, tant à l'égard des personnes que des emplois, et qui pourtant ne laissent pas de bien faire. Tant y a, Monsieur, avec quelque personne que nous soyons, il y a toujours à souffrir, mais aussi à mériter. J'espère que celui-là dont je viens de parler se pourra gagner, pourvu qu'on le supporte charitablement, qu'on l'avertisse avec douceur et prudence, et qu'on prie Dieu pour lui, comme je fais pour votre famille, etc. »

Ecrivant sur un semblable sujet à un autre supérieur, « Le prêtre, lui dit-il, dont vous me parlez est un homme de bien; il se porte à la vertu, et il étoit en bonne réputation dans le monde avant qu'il fût reçu dans la compagnie. Que si maintenant qu'il est parmi nous, il a l'esprit inquiet; s'il s'embarrasse de quelque soin temporel et de l'affection des parens; et si enfin il fait quelque peine à ceux qui sont avec lui; il le faut supporter avec douceur : s'il n'avoit ces défauts, il en auroit d'autres; et si vous n'aviez rien à souffrir, votre charité n'auroit pas beaucoup d'exercice, ni votre conduite assez de rapport à celle de notre Seigneur, qui a bien voulu avoir des disciples grossiers et sujets à divers manquemens, pour avoir occasion, en pratiquant la douceur et le support, de nous montrer, par son exemple, comme doivent agir ceux qui sont en charge. Je vous prie, monsieur, de vous régler sur ce saint modèle, qui vous apprendra non-seulement à supporter vos confrères, mais aussi la manière de

les aider à se défaire de leur imperfections. Il ne faut pas négliger le mal par une tolérance trop lâche, mais il faut aussi tâcher d'y remédier avec douceur. »

Il écrivit encore sur le même sujet à un troisième qui travailloit avec un autre prêtre de la compagnie dans un diocèse éloigné; voici en quels termes : « J'espère de la bonté de notre Seigneur qu'il donnera sa bénédiction à vos emplois, si la cordialité et le support sont entre vous deux; et je vous prie, au nom de Dieu, Monsieur, que ce soit là votre grand exercice. Et parce que vous êtes le plus ancien et le supérieur, supportez tout avec douceur de celui qui est avec vous; je dis tout, en sorte que vous déposant en vous-même de la supériorité, vous vous ajustiez à lui dans un esprit de charité : c'est le moyen par lequel notre Seigneur a gagné et perfectionné ses apôtres, et celui aussi par lequel seul vous viendrez à bout de ce bon prêtre. Selon cela, donnez un peu d'espace à son humeur, ne lui contredisez jamais à l'heure même que vous croyez en avoir sujet, mais avertissez-le quelque temps après humblement et cordialement; et surtout, comportez-vous de telle façon, qu'il ne paroisse aucune division entre vous et lui : car vous êtes là comme sur un théâtre, exposés à la vue de toutes sortes de personnes, dans l'esprit desquelles un seul acte d'aigreur qu'on verroit en vous seroit capable de tout gâter. J'espère que vous ferez usage de ces avis que je vous donne, et que Dieu se servira d'un million d'actes de vertus que vous pratiquerez, comme de base et de fondement du bien qu'il veut faire par vous. »

Enfin il ne recommandoit rien tant, par ses lettres et de vive voix, aux supérieurs et aux particuliers

de ses maisons, que la douceur et le support réciproque, comme une source de paix, et un lien de perfection qui unit les cœurs. Quand les supérieurs de quelques-unes des maisons de sa compagnie demandoient d'être déchargés de quelque infirme qui ne pouvoit plus travailler, il leur représentoit qu'étant devenu infirme en leur maison, il étoit juste qu'il y demeurât afin qu'elle eût occasion de pratiquer en son endroit le support et la charité; que s'ils demandoient le changement de quelqu'un à cause de ses défauts, il leur disoit qu'il le falloit supporter, qu'il n'y avoit personne qui n'en eût, et que celui qu'on enverroit en sa place en auroit peut-être de plus grands.

Quand les officiers ou autres des siens manquoient à suivre ses ordres, comme il est arrivé quelquefois, faisant autrement qu'il ne leur avoit prescrit, même jusqu'à plusieurs fois, il ne leur disoit autre chose sinon, « Monsieur, ou mon frère, peut-être que si vous aviez fait cela en la manière que je vous avois prié, Dieu y auroit donné sa bénédiction; » d'autres fois il n'en disoit rien, voulant que son silence et sa patience servît de correction, si ce n'étoit dans les choses de quelque conséquence, à quoi il fût nécessaire de pourvoir, ou en cas de désobéissance formelle, s'il en remarquoit quelqu'une.

Mais surtout il se comportoit avec une douceur et un support merveilleux envers les infirmes ou du corps ou de l'esprit; il n'en faisoit jamais aucune plainte, et ne témoignoit point qu'il s'en trouvât chargé; mais se mettant en leur place, par une charitable condescendance, il leur faisoit les mêmes traitemens qu'il eût voulu recevoir, s'il eût été dans les mêmes infirmités. Nous remarquerons seulement ici qu'entre ceux qu'on admettoit à l'épreuve dans

sa congrégation, il s'en est trouvé de tout temps quelques-uns qui avoient des incommodités, pour lesquelles, selon les apparences, ils ne pouvoient être reçus au corps de la compagnie; mais nonobstant cela, Vincent ne laissoit pas d'essayer de les remettre, leur faisant prendre des remèdes, leur donnant du repos, et employant les autres moyens qu'il jugeoit propres pour cet effet. Et quoique plusieurs lui représentassent qu'il les falloit renvoyer, lui, au contraire, disoit qu'il falloit attendre et les supporter; et en effet après avoir quelquefois bien attendu, quelques-uns ont été guéris, et ont depuis rendu de bons services à Dieu dans la compagnie.

Que s'il exerçoit une si charitable douceur envers ceux qui n'étoient que dans la probation pour être incorporés à sa congrégation, il en usoit encore bien davantage à l'égard des autres qui y étoient déjà reçus; car tant s'en faut qu'il en renvoyât aucun pour quelque infirmité que ce fût, que même il ne vouloit pas permettre qu'aucun s'en retirât de lui-même sous ce prétexte; considérant les infirmes comme autant de sujets qui attiroient les bénédictions du Ciel sur sa compagnie. Voici ce qu'il en écrivit un jour à un prêtre de sa congrégation, qui, pour n'avoir pas de santé, avoit quelque pensée de s'en retirer : « Ne craignez point, lui dit-il, d'être en aucune façon à charge à la Compagnie à cause de vos infirmités, et croyez que vous ne le serez jamais pour ce sujet; car, par la grâce de Dieu, elle ne se trouve point chargée des infirmes; au contraire, ce lui est une bénédiction d'en avoir. » Voilà les sentimens et la pratique de Vincent sur ce point; et c'est ainsi que sa compagnie en use dans le même esprit, ne renvoyant aucun de ses sujets pour infirmité.

Il traitoit encore avec une douceur toute parti-

culière les frères de sa congrégation qui étoient les plus grossiers et les moins utiles, ne voulant point les renvoyer pour leur rusticité, ou peu d'utilité à la maison; il les faisoit même parler dans les conférences et colloques spirituels de la communauté, pour leur ouvrir l'esprit; et quoique leurs discours fussent quelquefois trop longs, ennuyeux, et hors du sujet, il les laissoit pourtant tout dire ce qu'ils vouloient, sans les interrompre, et sans jamais leur témoigner qu'il n'approuvât pas ce qu'ils avoient dit; si ce n'est qu'ils eussent avancé quelque chose fausse ou erronée, qui eût besoin de correction; car alors il les redressoit paternellement, et avec grande douceur, pour ne les contrister ou décourager, interprétant en bien ce qu'ils avoient dit, ou les excusant adroitement, leur faisant néanmoins assez remarquer en quoi ils s'étoient trompés.

La douceur de sa charité passoit encore plus avant, et supportoit non-seulement les défauts naturels du corps ou de l'esprit, mais même ceux qui se commettoient contre les mœurs; car il s'en est trouvé de temps en temps quelques-uns dans sa Congrégation, aussi bien que dans les autres communautés, qui s'étant relâchés dans le chemin de la vertu, y faisoient plus de mal que de bien, par leurs murmures, médisances, et autres déréglemens, qui étoient connus des autres de sa Compagnie; on s'étonnoit que Vincent ne les mît point dehors, on le pressoit même de le faire; mais ce charitable et débonnaire supérieur les supportoit avec une douceur, une charité, et une patience incroyable, pour leur donner loisir de se reconnoître; employant cependant tous les moyens qu'il jugeoit propres pour remédier à leurs indispositions.

Le supérieur d'une des maisons de sa compagnie

se trouvant bien d'avoir été déchargé de quelques personnes lâches et d'une humeur difficile, écrivit à Vincent qu'il seroit à propos de purger la compagnie de telles gens. Voici la réponse qu'il lui fit, qui est très-remarquable sur le sujet que nous traitons : « Je suis de votre avis, lui dit-il, touchant le personnage dont vous m'écrivez. Je ne crois pas qu'il revienne de l'état où il est; au contraire je crains qu'il ne fasse beaucoup de peine à cette maison ici, où nous l'avons fait venir; et non-seulement je le crains, mais je commence à l'expérimenter; et je vous avoue que lui et deux autres nous ont donné beaucoup d'exercice; l'un est dehors, après l'avoir supporté autant qu'il nous a été possible; et il seroit expédient que les autres en fussent bien loin, ce seroit faire justice à la compagnie, que de retrancher ces membres gangrenés, et la prudence même semble le requérir; mais parce qu'il faut donner lieu à toutes les vertus, nous exerçons maintenant le support, la douceur, la longanimité et la charité, dans le désir de leur amendement; nous appliquons des remèdes au mal, employant les menaces, les prières, les avertissemens, et tout cela sans espérance d'autre bien que de celui qu'il plaira à Dieu y opérer par sa grâce. Notre Seigneur ne rejeta pas saint Pierre pour l'avoir renié trois fois; ni même Judas, quoiqu'il prévît bien qu'il mourroit en son péché; ainsi j'estime que sa divine bonté aura bien agréable que la compagnie étende sa charité sur ces discoles, pour ne rien omettre ni épargner, qui les puisse gagner à Dieu; ce n'est pas qu'enfin il n'en faille venir au retranchement, s'ils ne se changent. »

Quelques âmes timorées et embarrassées de scrupules, qui rendoient leur conduite très-pénible, et

en quelque façon insupportable, ont aussi exercé souvent la charité de Vincent, et lui ont bien fourni de quoi pratiquer la douceur et le support; et parmi les siens mêmes il s'en est trouvé, qui durant plusieurs années, pour des scrupules fondés sur des sujets de néant, étoient incessamment à lui donner de la peine par leurs importunités continuelles, dont pourtant il ne se plaignoit point, et ne les rebutoit nullement, mais les supportoit, et même s'étudioit à les accueillir gracieusement, pour ne leur donner aucun sujet de découragement ou de tristesse; et en quelque compagnie qu'il fût, il se levoit aussitôt qu'il les voyoit venir, et leur alloit parler dans quelque coin du lieu où il se trouvoit; et, quoiqu'ils retournassent vers lui plusieurs fois pour le même sujet, s'en étant trouvé quelques-uns qui sont venus l'interrompre trois et quatre fois en une heure, il les recevoit toujours avec la même sérénité de visage, les écoutoit avec une égale patience, et leur répondoit avec la même douceur. Voici le témoignage qu'un de ces esprits malades a rendu sur ce sujet : « M. Vincent, dit-il, a toujours eu un très-grand support pour moi, et m'a traité avec grande douceur pendant mes peines d'esprit. J'allois l'interrompre continuellement, même lorsqu'il se disposoit à célébrer la messe, ou à réciter son office; et quand j'avois eu sa réponse, je sortois, et puis je retournois encore au même temps pour lui parler, et ainsi consécutivement plusieurs fois de suite; ce qui a duré long-temps, sans pourtant que j'aie remarqué qu'il m'ait dit aucune parole rude; au contraire, il me répondoit toujours avec grande douceur, sans me rebuter, ce qu'il eût pu faire justement, vu la continuation de mes importunités; et même après m'avoir dit ce que j'avois à faire,

voyant que je tombois en de nouveaux doutes, il a pris la peine de m'écrire de sa propre main ce qu'il m'avoit dit, pour me le mieux faire retenir, et même, pour cet effet, il me prioit de le lire tout haut en sa présence; et enfin, à quelque heure que je l'allasse trouver, quoique ce fût souvent fort tard et fort avant dans la nuit, ou même d'autres fois, lorsqu'il étoit engagé en des compagnies pour des affaires, il me recevoit toujours avec une égale bonté, m'écoutoit, et me répondoit avec une douceur et une charité que je ne puis expliquer. »

Un autre a encore déclaré qu'il avoit bien souvent exercé la patience et la charité de Vincent, l'obligeant de répéter plusieurs fois ce qu'il lui avoit dit : ce que néanmoins ce charitable supérieur faisoit bien volontiers, sans lui en témoigner aucune peine, répétant plusieurs fois, et autant qu'il le désiroit, la même chose qu'il lui avoit dite, et la lui expliquant plus distinctement, et même avec plus de plaisir la dernière fois que la première : une fois entre les autres qu'il étoit occupé en quelque affaire avec des personnes considérables, il appela un frère pour lui dire quelque chose; mais ce frère ne la concevant pas bien, la lui fit répéter plus de quatre fois, sans que Vincent lui en témoignât le moindre signe d'impatience, faisant cette répétition la cinquième fois avec la même douceur et la même tranquillité d'esprit, que la première, témoignant avec un visage riant y prendre plutôt plaisir qu'y ressentir aucune peine.

CHAPITRE XXIX.

Paroles remarquables de Vincent, touchant la douceur qu'on doit pratiquer envers le prochain.

Elles ont été recueillies d'un discours que ce saint homme fit un jour aux siens sur le sujet de cette vertu.

« La douceur et l'humilité, leur dit-il, sont deux sœurs germaines qui s'accordent fort bien ensemble. Nous avons pour règle de les étudier soigneusement en Jésus-Christ, qui nous dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.* C'est donc une leçon du Fils de Dieu, *Apprenez de moi.* O mon Sauveur, quelle parole! Mais quel bonheur d'être vos écoliers, et d'apprendre cette leçon si courte et si excellente, qu'elle nous rend tels que vous êtes! N'aurez-vous pas la même autorité sur nous qu'ont eue autrefois les philosophes sur leurs sectateurs, lesquels s'attachoient si étroitement à leurs sentences, que c'étoit assez de dire, *Le maître l'a dit,* pour ne s'en départir jamais?

» Si donc les philosophes, par leur raisonnemens, s'acquéroient tant de créance sur leurs disciples dans les choses humaines, combien plus, mes Frères, la sagesse éternelle mérite-t-elle d'être crue et suivie dans les choses divines? que lui répondrions-nous à ce moment, s'il nous demandoit compte de toutes les leçons qu'il nous a faites? que lui dirons-nous à la mort, quand il nous reprochera de les avoir si mal apprises? *Apprenez de moi*, dit-il, *d'être doux.*

Si c'étoit un saint Paul ou un saint Pierre qui par lui-même nous exhortât à apprendre de lui la douceur, nous pourrions nous en excuser; mais c'est un Dieu fait homme, qui est venu nous montrer comme il faut que nous soyons faits pour être agréables à son Père : c'est le Maître des maîtres qui nous enseigne d'être doux. Donnez-nous part, mon Seigneur, à votre grande douceur : nous vous en prions par cette même douceur qui ne peut rien refuser.

» La douceur a plusieurs actes qui se réduisent à trois principaux : et le premier de ces actes a deux offices, dont l'un est de réprimer les mouvemens de la colère, les saillies de ce feu qui monte au visage, qui trouble l'âme, qui fait qu'on n'est plus ce qu'on étoit, et qu'un visage serein change de couleur, et devient noirâtre ou tout enflammé. Que fait la douceur? Elle arrête ce changement; elle empêche celui qui la possède de se laisser aller à ces mauvais effets. Il ne laisse pourtant pas de sentir le mouvement de la passion, mais il tient ferme, afin qu'elle ne l'emporte. Il lui pourra arriver quelque ternissure au visage, mais il se remet bientôt. Au reste, il ne faut pas s'étonner de nous voir combattus; les mouvemens de la nature préviennent ceux de la grâce, mais ceux-ci les surmontent. Il ne faut pas nous étonner des attaques, mais demander grâce pour les vaincre, étant assurés qu'encore que nous sentions quelque révolte en nous contraire à la douceur, elle a cette propriété de la réprimer. Voilà donc le premier office du premier acte, qui est beau à merveille, et si beau qu'il empêche la laideur du vice de se montrer : c'est un certain ressort dans les esprits et dans les âmes, qui non-seulement tempère l'ardeur de la colère, mais qui en étouffe les moindres sentimens.

» L'autre office de ce premier acte de la douceur consiste en ce qu'étant par fois expédient qu'on témoigne de la colère, qu'on reprenne, qu'on châtie, il fait néanmoins que les âmes qui ont cette vertu de douceur ne font pas les choses par emportement de la nature, mais parce qu'elles pensent qu'il les faut faire : comme le Fils de Dieu, qui appela saint Pierre Satan; qui disoit aux Juifs : *Allez, hypocrites*, non une fois, mais plusieurs; ce mot étant répété dix ou douze fois dans un seul chapitre; et en d'autres rencontres il chassa les vendeurs du temple, renversa les tables et fit d'autres signes d'un homme courroucé. Etoient-ce des emportemens de colère ? Non, il avoit cette douceur au suprême degré. En nous cette vertu fait qu'on est maître de sa passion; mais en notre Seigneur, qui n'avoit que des propassions, elle lui faisoit seulement avancer ou retarder les actes de la colère, selon qu'il étoit expédient. Si donc il se montroit sévère en certaines occasions, lui qui étoit doux et benin, c'étoit pour corriger les personnes à qui il parloit, pour donner la chasse au péché et ôter le scandale; c'étoit pour édifier les âmes et pour nous donner instruction. Oh! qu'un supérieur qui agiroit de la sorte feroit un grand fruit! Ses corrections seroient bien reçues, parce qu'elles seroient faites par raison, et non par humeur : quand il reprendroit avec vigueur, ce ne seroit jamais par emportement, mais toujours pour le bien de la personne avertie. Comme notre Seigneur doit être notre modèle en quelque condition que nous soyons, ceux qui conduisent doivent regarder comme il a gouverné, et se régler sur lui. Or il gouvernoit par amour; et si quelquefois il promettoit la récompense, d'autres fois aussi il promettoit le châtiment; il faut faire de même, mais toujours par le

principe de l'amour. On est pour lors en l'état où le prophète désiroit que Dieu fût, quand il lui disoit : *Domine, ne in furore tuo arguas me :* il sembloit à ce pauvre Roi que Dieu fût en colère contre lui, et pour cela il le prie de ne le châtier pas en sa fureur. Tous les hommes en sont logés là; nul ne veut être corrigé par colère. C'est une faveur accordée à peu de personnes, de n'en point sentir les premières émotions, comme j'ai dit; mais l'homme doux en revient aussitôt, il maîtrise la colère et la vengeance, en sorte que rien n'en procède qui ne soit appliqué par l'amour. Voilà donc le premier acte de la douceur, qui est de réprimer les mouvemens contraires dès qu'on les ressent, soit en arrêtant tout-à-fait la colère, soit en l'employant si bien dans la nécessité, qu'elle ne soit nullement séparée de la douceur. C'est pourquoi, Messieurs, maintenant que nous en parlons, proposons-nous, toutes les fois qu'il nous viendra quelque occasion de nous fâcher, d'arrêter tout court cet appétit, pour nous récolliger et nous élever à Dieu, lui disant : Seigneur, qui me voyez assailli de cette tentation, délivrez-moi du mal qu'elle me suggère.

» Le second acte de la douceur, est d'avoir une grande affabilité, cordialité et sérénité de visage envers les personnes qui nous abordent, en sorte qu'on leur soit à consolation. De là vient que quelques-uns, avec une façon riante et agréable, contentent tout le monde, Dieu les ayant prévenus de cette grâce, par laquelle ils semblent vous offrir leur cœur et vous demander le vôtre; au lieu que d'autres se présentent avec une mine resserrée, triste et désagréable, ce qui est contre la douceur. Selon cela, un vrai missionnaire fera bien de se composer affablement, et de s'étudier à un abord si cordial et

amiable, que par ces signes de sa bonté il donne consolation et confiance à tous ceux qui l'approchent. Vous voyez que cette douce insinuation gagne les cœurs, et les attire, selon cette parole de notre Seigneur, *que les débonnaires posséderont la terre :* et au contraire, on a fait cette remarque des personnes de condition qui sont dans l'emploi, que quand elles sont trop graves et froides, un chacun les craint et les fuit.

» Et comme nous devons être employés auprès des pauvres gens des champs, de MM. les ordinands, des exercitans, et de toutes sortes de personnes, il n'est pas possible que nous produisions de bons fruits, si nous sommes comme des terres sèches, qui ne portent que des chardons; il faut quelque attrait, et un extérieur qui plaise, pour ne rebuter personne.

» Je fus consolé, il y a trois ou quatre jours, de la joie qui me parut en quelqu'un qui sortoit de céans, où il avoit remarqué, disoit-il, un abord doux, une ouverture de cœur, et une certaine simplicité charmante (ce sont ses termes) qui l'avoient grandement touché.

» Isaïe dit de notre Seigneur, *Butyrum et mel comedet, ut sciat reprobare malum, et eligere bonum :* Il mangera du beurre et du miel, afin qu'il sache réprouver le mal et choisir le bien. Ce discernement des choses n'est donné, je pense, qu'aux âmes qui ont la douceur; car, comme la colère est une passion qui trouble la raison, il faut que ce soit la vertu contraire qui donne le discernement et la lumière à la même raison.

» Le troisième acte de la douceur est, quand on a reçu un déplaisir de quelqu'un, de n'y point arrêter son esprit, de n'en rien témoigner, ou bien de

dire en l'excusant : Il n'y pensoit pas, il l'a fait par précipitation, un premier mouvement l'a emporté ; enfin, détourner sa pensée de l'offense prétendue. Quand une personne dit des choses fâcheuses à ces esprits doux pour les aigrir, ils n'ouvrent pas la bouche pour lui répondre, et ne font pas semblant de l'entendre.

» On raconte d'un chancelier de France, que sortant un jour du conseil, un homme qui avoit perdu son procès lui dit qu'il étoit un méchant juge pour lui avoir ôté son bien et ruiné sa famille par l'arrêt qui avoit été donné, l'appelant au jugement de Dieu, et le menaçant de son châtiment : et que, dans une telle rencontre, ce seigneur s'en alla sans dire mot, et sans regarder ni d'un côté ni d'autre : si ce fut par la douceur chrétienne ou par quelque autre principe qu'il supporta cette indignité, je m'en rapporte ; mais quoi qu'il en soit, nous devons entrer dans une grande confusion de nous emporter quelquefois pour des vétilles, considérant que le premier chef de la justice du royaume souffre le reproche honteux que lui fait publiquement un plaideur, sans lui en témoigner aucun ressentiment : chose certes admirable dans le rang qu'il tenoit, où il ne manquoit pas de raisons humaines, non plus que de moyens faciles pour punir une telle témérité.

» Mais votre exemple, ô mon Sauveur, n'aura-t-il pas plus de pouvoir sur nous ? vous verrons-nous pratiquer une douceur incomparable envers les plus criminels, sans nous efforcer de devenir doux ? Et quand serons-nous touchés des exemples et des semonces que nous trouvons en votre école ?

» La douceur ne nous fait pas seulement excuser les affronts et les traitemens injustes que nous recevons : elle veut même qu'on traite doucement ceux

qui nous les font, par des paroles amiables; et s'ils venoient à nous outrager, jusqu'à nous donner un soufflet, qu'on le souffre pour Dieu; et c'est cette vertu qui fait cet effet-là. Oui, un serviteur de Dieu qui la possède bien, quand on use de main mise sur lui, il offre à Dieu ce rude traitement et demeure en paix.

» Si le Fils de Dieu étoit si débonnaire en sa conversation, combien plus a-t-il fait éclater sa douceur en sa passion. Ça été jusqu'à un tel point que de ne proférer aucune parole fâcheuse contre ces déicides qui le couvroient d'injures et de crachats, et qui se rioient de ses douleurs. *Mon ami*, dit-il à Judas qui le livroit à ses ennemis : il va même au-devant de ce traître avec cette douce parole : *Mon ami*. Il traita tout le reste de même air : *Qui cherchez-vous?* leur dit-il; *me voici*. Méditons tout cela, Messieurs; nous trouverons des actes prodigieux de douceur qui surpassent l'entendement humain. O Jésus, mon Dieu! quel exemple pour nous, qui avons entrepris de vous imiter! Quelle leçon pour ceux qui ne veulent rien souffrir, ou s'ils souffrent, qui s'inquiètent et s'aigrissent!

» Après cela ne devons-nous pas nous affectionner à cette vertu de douceur, par laquelle non-seulement Dieu nous fera la grâce de réprimer les mouvemens de la colère, de nous comporter gracieusement envers le prochain, et de rendre bien pour mal, mais encore de souffrir paisiblement les afflictions, les blessures, les tourmens, et la mort même, que les hommes nous pourroient causer? Faites-nous la grâce, mon Sauveur, de profiter des peines que vous avez endurées avec tant d'amour et de douceur : plusieurs en ont profité par votre bonté, et peut-être que je suis le seul ici qui n'ait pas en-

core commencé à être tout ensemble et doux et souffrant. »

CHAPITRE XXX.

Son humilité.

C'est une vérité prononcée par la bouche du Fils de Dieu, que celui qui s'élève sera humilié, et au contraire que celui qui s'humilie sera exalté : la conduite de la divine providence nous en fait voir tous les jours des preuves, et nous oblige par conséquent de reconnoître ce qu'a dit un grand docteur de l'Eglise, qu'il n'y a rien qui nous rende si agréables aux yeux de Dieu, ni si recommandables envers les hommes, que lorsqu'étant vraiment grands par le mérite d'une vie sainte et vertueuse, nous nous rendons petits par les sentimens d'une sincère humilité (1).

Cela s'est vérifié en la personne de Vincent, lequel a été exalté par les grandes choses que Dieu a faites en lui et par lui, d'autant qu'il s'est humilié; et plus il s'est profondément abaissé, Dieu a pris plaisir de l'élever davantage, et de répandre plus abondamment ses bénédictions sur lui et sur toutes ses saintes entreprises.

Il est vrai que l'on peut dire de ce saint homme après sa mort, ce que plusieurs qui l'ont le plus approché et observé ont dit de lui durant sa vie, qu'il

(1) Nihil est quod nos ita aut hominibus acceptos, aut Deo gratos faciat, quam si vitæ merito magni, humilitate infimi simus. *Hieron. ad Celant.*

n'a jamais été bien connu au monde tel qu'il étoit en effet, quelque estime qu'on ait eue de lui; car bien qu'il ait toujours passé pour un homme fort humble, l'opinion commune toutefois n'a jamais regardé son humilité comme la disposition principale qui a attiré sur lui toutes les grâces et bénédictions dont il a été comblé, et comme le fondement et la racine de toutes les grandes œuvres qu'il a faites. Ceux qui en ont jugé plus favorablement ont estimé que c'étoit son zèle qui le portoit à les entreprendre, et que sa prudence les lui faisoit conduire heureusement à chef; mais quoique ces deux vertus fussent excellentes en lui, et qu'elles aient beaucoup contribué aux grands biens qu'il a opérés, il faut néanmoins avouer que c'est sa profonde humilité qui a attiré sur lui cette plénitude de lumières et de grâces, par la vertu desquelles tout a prospéré entre ses mains, et sous sa conduite. Mais pour parler encore mieux, nous pouvons dire que son zèle le portoit à s'humilier sans cesse, et que sa prudence consistoit à suivre simplement les maximes et les exemples du Fils de Dieu, et à s'abandonner aveuglément aux conduites de son divin Esprit; se tenant toujours dans cette humble disposition de cœur, de se réputer incapable d'aucun bien, et dénué de toute vertu et de toute force; et dans ce sentiment il répétoit sans cesse intérieurement cette leçon d'humilité qu'il avoit apprise de son divin Maître, disant en son cœur : « Je ne suis pas un homme, mais un pauvre ver qui rampe sur la terre, et qui ne sait où il va, mais qui cherche seulement à se cacher en vous, ô mon Dieu! qui êtes tout mon désir. Je suis un pauvre aveugle qui ne saurois avancer un pas dans le bien, si vous ne me tendez la main de votre miséricorde pour me conduire. »

Voilà quels étoient les sentimens de Vincent de Paul, lequel, à l'exemple du saint apôtre son patron, ne se trouvoit point dans une meilleure disposition de correspondre et de coopérer aux desseins de Dieu, sinon lorsqu'étant abattu par terre dans les profonds abaissemens de son humilité, et fermant les yeux à toutes les considérations humaines, il s'abandonnoit aux volontés de son divin Maître, lui disant en son cœur comme ce grand apôtre : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* Dans cette dépendance il n'entreprenoit jamais rien par soi-même, et il a fallu que la divine providence *l'ait* engagé aux œuvres qu'il a faites, ou par l'autorité de ceux qu'il regardoit comme ses supérieurs, ou par les conseils et persuasions des personnes dont il respectoit la vertu, ou enfin par la nécessité des occasions qui lui faisoient connoître la volonté de Dieu, laquelle il faisoit toujours profession de suivre, et qu'il ne vouloit jamais prévenir. C'est pourquoi, lorsqu'il parloit de la plus grande de ses œuvres, qui est l'établissement de sa congrégation, il disoit toujours hautement que c'étoit Dieu seul qui avoit appelé en sa compagnie ceux qui y avoient été reçus, et qu'il n'avoit jamais ouvert la bouche pour en attirer aucun; que lui-même ne s'étoit pas fait missionnaire par son choix, mais qu'il y avoit été engagé, sans presque se connoître, par la conduite de la volonté de Dieu, que c'étoit Dieu seul qui étoit l'auteur de tout ce qui se faisoit de bien dans la mission, de toutes les fonctions et pratiques des missionnaires, et généralement de toutes les bonnes œuvres dans lesquelles ils sont employés; toutes ces choses ayant été commencées sans qu'il y pensât, et sans qu'il sût ce que Dieu prétendoit faire.

Or, pour déclarer plus en particulier quelle a été

l'humilité de ce grand serviteur de Dieu, quoique cela soit fort difficile, puisqu'il s'est toujours étudié de tenir cette vertu cachée, non-seulement aux autres, mais encore à lui-même; nous nous efforcerons néanmoins d'en tracer ici quelque léger crayon, dont nous emprunterons les traits, soit de ce que nous avons vu et connu de lui, ou entendu de sa propre bouche, soit de ce que nous en avons appris par les témoignages irréprochables de personnes d'une très-grande piété.

Nous avons déjà dit qu'encore que Dieu ait voulu se servir de Vincent pour des choses très-grandes, il se réputoit néanmoins incapable des moindres, et même que passant outre, il se croyoit plus propre à détruire qu'à édifier : car se reconnoissant enfant d'Adam, il se défioit entièrement de lui-même, comme d'un homme pervers qui sentoit en soi la pente commune pour le mal, et l'impuissance pour le bien, que tous les descendans de ce premier père ont héritées de sa désobéissance. C'étoit pour cela qu'il avoit conçu un très-grand mépris de soi-même, qu'il fuyoit l'honneur et la louange comme une peste, qu'il ne se justifioit jamais lorsqu'il étoit repris, mais se mettoit du côté de celui qui le reprenoit, se donnant le tort, quoiqu'il ne l'eût pas, qu'il condamnoit ses moindres imperfections avec plus de rigueur que d'autres n'auroient fait leurs plus gros péchés, et que, sans user d'aucune excuse, il faisoit passer ses plus légers défauts d'entendement et de mémoire pour des bêtises; c'est enfin pour cela qu'il n'osoit et ne vouloit s'ingérer en quelque chose que ce fût, et étoit même plus content que Dieu fît le bien par d'autres que par lui-même.

C'étoit dans ce même esprit qu'il s'étudioit à ca-

cher, autant qu'il pouvoit, toutes les grâces particulières qu'il recevoit de Dieu, n'en ayant découvert aucune que lorsqu'il ne la pouvoit couvrir sans manquer à la charité du prochain, ou à quelque autre nécessité qui l'y obligeoit, et il avoit pris une telle habitude de se cacher lui-même, et tout ce qu'il faisoit de bien, que ceux de sa compagnie ne savoient qu'une partie de tant de saintes œuvres qu'il entreprenoit, et de tant de charités qu'il exerçoit spirituellement et corporellement envers toutes sortes de personnes; et il n'y a point de doute que plusieurs des siens seront étonnés d'en lire un grand nombre en cet ouvrage, dont ils n'ont jamais eu aucune connoissance.

Mais non content de se cacher et les grands biens qu'il faisoit, il tâchoit en toutes sortes de rencontres de s'abaisser, de s'avilir et de se rendre méprisable, autant qu'il pouvoit devant les autres, pour honorer et imiter les abaissemens et avilissemens du Fils de Dieu, lequel, étant la splendeur de la gloire de son Père, et la figure de sa substance, a bien voulu se rendre l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple. Pour cela il parloit volontiers des choses qui pouvoient le faire mépriser, et fuyoit avec horreur tout ce qui pouvoit directement ou indirectement tendre à son honneur et à sa louange.

Il qualifioit sa congrégation de *petite*, et *très-petite* et *chétive compagnie*, et n'a point voulu que ceux qui en étoient, allassent prêcher et faire des misssions dans les grandes villes, mais seulement dans les villages, et tout au plus dans les petites villes, pour évangéliser et instruire les pauvres gens des champs, et cela dans la vue que cet emploi est ordinairement le plus méprisé. Il vouloit que dans toutes les rencontres sa compagnie fût regardée

comme la moindre et la dernière de toutes les autres; et, ayant une fois été obligé d'envoyer quelques-uns de sa maison de Saint-Lazare pour assister à une assemblée générale de ville, entre autres choses qu'il recommanda à l'un des principaux prêtres de sa communauté, qu'il envoya avec un compagnon, ce fut qu'il eût à prendre la dernière place de tous ceux du clergé, comme il fit.

Il ne pouvoit souffrir qu'on dît aucune chose à la louange de sa congrégation, qu'il appeloit toujours *pauvre* et *chétive compagnie*, disant qu'il ne demandoit à Dieu, sinon qu'il eût agréable de lui donner la vertu d'humilité; et parlant un jour sur ce sujet aux siens : « N'est-ce pas une chose étrange, leur dit-il, que l'on conçoit bien que les particuliers d'une compagnie comme Pierre, Jean et Jacques, doivent fuir l'honneur et aimer le mépris; mais la compagnie, dit-on, et la communauté, doivent acquérir et conserver de l'estime et de l'honneur dans le monde. Car, je vous prie, comment se pourra-t-il faire que Pierre, Jean et Jacques puissent vraiment et sincèrement aimer et chercher le mépris, et que néanmoins la compagnie, qui n'est composée que de Pierre, Jean et Jacques, et autres particuliers, doive aimer et rechercher l'honneur? Il faut certainement reconnoître et confesser que ces deux choses sont incompatibles; et partant, tous les missionnaires doivent être contens, non-seulement quand ils se trouveront dans quelque occasion d'abjection ou de mépris pour leur particulier, mais aussi quand on méprisera leur compagnie; car pour lors ce sera une marque qu'ils seront véritablement humbles. »

Au reste, son humilité étoit tellement sincère, qu'on la pouvoit en quelque façon lire sur son front, sur ses yeux, et sur toute la posture de son corps,

et reconnoître par son extérieur que ses humiliations et abaissemens venoient du fond de son cœur, où cette vertu étoit si profondément gravée qu'il croyoit ne mériter pas l'usage d'aucunes créatures, non pas même de celles qui servent à conserver la vie, et encore moins des autres qui peuvent être utiles ou nécessaires pour avancer la gloire de Dieu. C'est dans ce sentiment de son indignité que non-seulement il ne demandoit rien pour soi, mais qu'il étoit toujours prêt de se dépouiller de tout ce qu'il avoit en sa disposition, et l'on ne doit pas s'étonner de ce qu'on dit qu'il a refusé les plus grandes dignités ecclésiastiques qu'on lui a présentées, puisqu'il s'estimoit indigne des moindres choses.

Or, quoique son humilité fût telle que nous venons de dire, elle ne laissoit pas d'être constante et généreuse, lorsqu'il étoit question de soutenir les intérêts de Dieu ou de son Eglise : car c'étoit en ces occasions-là qu'il faisoit bien paroître que l'humilité, comme a fort bien enseigné le docteur angélique, n'est point contraire à la magnanimité, mais plutôt que la magnanimité est perfectionnée par l'humilité, laquelle lui donne un fondement solide, faisant qu'elle s'appuie uniquement sur Dieu, et néanmoins la retient dans une juste médiocrité, empêchant qu'elle ne s'élève plus qu'il ne faut, et qu'elle ne donne aucun lieu à la vanité.

Parlant un jour sur ce sujet aux siens, il leur dit que l'humilité s'accordoit fort bien avec la générosité et grandeur de courage, pour preuve de quoi il leur rapporta l'exemple de saint Louis, qui étoit si humble que de servir lui-même les pauvres, et aller dans les hôpitaux rechercher ceux qui avoient les maux les plus infects et les plus horribles, pour les panser de ses propres mains : et cependant c'étoit

un des plus généreux et des plus vaillans rois qui aient porté la couronne en France, comme il l'a bien fait voir par les signalées victoires qu'il remporta sur les Albigeois, et dans les deux voyages qu'il entreprit au Levant, pour combattre contre les Infidèles. D'où il concluoit qu'il falloit demander à Dieu la générosité fondée sur l'humilité.

CHAPITRE XXXI.

Quelques autres actions plus particulières d'humilité, pratiquées par Vincent.

C'est avec grande raison qu'un très-vertueux ecclésiastique, qui a connu fort particulièrement Vincent, a dit, parlant de lui, qu'il ne s'est jamais trouvé aucun ambitieux sur la terre qui ait eu plus de passion de s'élever, de se faire estimer, et de parvenir au comble des honneurs, que cet humble serviteur de Dieu avoit d'affection de s'abaisser, de se rendre abject et méprisable, et d'embrasser les dernières humiliations et confusions; car il est vrai qu'il sembloit avoir fait son trésor de cette vertu, ménageant soigneusement toutes les occasions qui se présentoient pour la pratiquer, et prenant sujet de s'humilier en toutes sortes de rencontres.

Outre ce que nous en avons déjà dit, nous rapporterons encore dans ce chapitre d'autres pratiques plus particulières.

Il étoit bien éloigné de faire parade des dons et des talens qu'il avoit reçus de Dieu, puisqu'au contraire il s'étudioit, autant qu'il lui étoit possible,

comme il a déjà été dit, de les cacher; et lorsqu'il étoit obligé de les faire paroître pour les employer au service de Dieu et du prochain, il ne produisoit que les moindres. Voici sa maxime sur ce sujet, qui est d'autant plus digne d'être estimée, qu'elle est plus rare parmi les hommes; et, quoique nous l'ayons déjà rapportée ailleurs, nous ne laisserons pas de la répéter ici, parce qu'elle mérite d'être connue, et plus encore d'être suivie et pratiquée d'un chacun.

« Si je fais une action publique, disoit-il, et que je la puisse pousser bien avant, je ne le ferai pas; mais j'en retrancherai telle et telle chose qui pourroit lui donner quelque lustre, et à moi quelque réputation. De deux pensées qui me viennent en l'esprit pour parler sur quelque sujet, quand la charité ne m'obligera point de faire autrement, je produirai la moindre au dehors, afin de m'humilier, et retiendrai la plus belle pour la sacrifier à Dieu dans le secret de mon cœur : car notre Seigneur ne se met et ne se plaît que dans l'humilité du cœur, et dans la simplicité des paroles et des actions. »

Quand il étoit obligé de parler des œuvres que Dieu avoit faites par lui, ou des bénédictions qu'il avoit versées sur sa conduite, il le faisoit toujours au nom de sa congrégation, et non pas au sien, disant que Dieu s'étoit servi de la compagnie pour telle ou telle chose; que son infinie bonté avoit fait ou confié à la compagnie telle ou telle grâce. Et ordinairement, dans les choses qu'il se proposoit de faire pour quelque bonne fin, il parloit au pluriel, disant, par exemple : « Nous tâcherons de remédier à un tel besoin, ou de procurer un tel bien; nous vous enverrons un tel secours : » parlant de la sorte par esprit d'humilité, comme ne voulant agir

par soi-même, ni dire, par exemple : *Je remédierai, je procurerai, j'enverrai*, ou user de semblables termes, dont se servent ordinairement ceux qui ont quelque pouvoir et autorité. Il disoit bien : *Je vous prie; je vous remercie; je vous demande pardon; je suis cause que ces choses ne vont pas comme elles devroient, ou qu'un tel désordre est arrivé*, parce que ces sortes d'expression sont en quelque façon humiliantes, et qu'il vouloit toujours réserver pour lui tout ce qui pouvoit porter quelque abaissement ou quelque abjection.

Outre cela, il avoit une adresse merveilleuse pour attribuer aux autres le bien qu'il faisoit, et détourner la louange qu'on lui vouloit donner, pour la porter sur quelque autre; et, comme s'il n'y eût eu aucune part, il renvoyoit toujours toute l'estime et tout l'honneur du bien qu'il avoit fait, à Dieu et au prochain. Que s'il y avoit de l'excès en lui, c'étoit de s'étendre trop dans les louanges des autres et dans le mépris de soi-même; car, en effet, lorsqu'il parloit de soi, c'étoit en des termes si humilians, qu'on avoit quelquefois peine à les entendre.

Répondant à une personne de grande piété qui s'étoit recommandée à ses prières, « Je vous offrirai à Dieu, lui dit-il, puisque vous me l'ordonnez; mais j'ai besoin du secours des bonnes âmes plus qu'aucune personne du monde, pour les grandes misères qui accablent la mienne, et qui me font regarder l'opinion qu'on a de moi comme un châtiment de mon hypocrisie, laquelle me fait passer pour autre que je ne suis. »

Un très-digne prélat voyant Vincent s'humilier en toutes choses, ne put s'empêcher de lui dire qu'il étoit un parfait Chrétien; sur quoi cet humble serviteur de Dieu s'écria : « O Monseigneur! que dites-

vous? moi un parfait Chrétien! On me doit plutôt tenir pour un damné, et pour le plus grand pécheur de l'univers. »

Quelqu'un nouvellement entré en la congrégation de la Mission, parlant un jour dans une conférence en présence de Vincent, dit qu'il avoit une grande confusion de profiter si peu des bons exemples qu'il lui donnoit, et des merveilles qu'il voyoit en lui; Vincent laissa passer ces paroles, pour ne pas l'interrompre; mais après la conférence il lui fit cet avertissement en public : « Monsieur, nous avons cette pratique parmi nous, de ne louer jamais personne en sa présence; il est vrai que je suis une merveille, mais une merveille de malice, plus méchant que le démon, lequel n'a pas tant mérité d'être en enfer que moi; ce que je ne dis pas par exagération, mais selon les véritables sentimens que j'en ai. »

Un personnage fort attaché au jansénisme l'ayant une fois entretenu de ses erreurs pour les lui persuader, et n'ayant pu en venir à bout, se mit à lui faire des reproches, et, tout ému de colère, lui dit qu'il étoit un vrai ignorant, et qu'il s'étonnoit comme sa congrégation le pouvoit souffrir pour supérieur-général; à quoi Vincent répondit, en s'humiliant, qu'il s'en étonnoit encore plus que lui, « Parce, dit-il, que je suis encore plus ignorant que vous ne pensez. »

Ayant un jour consolé et fortifié un étudiant de sa congrégation qui étoit tenté de désespoir, et ayant répondu à quelque difficulté qui lui venoit souvent en l'esprit contre l'espérance qu'il l'exhortoit d'avoir en Dieu, il ajouta : « Si le diable vous remet en l'esprit cette mauvaise pensée, servez-vous de cette réponse que je vous viens de faire, et dites à ce malheureux tentateur que c'a été Vin-

cent, un ignorant, un quatrième, qui vous a dit cela. »

Un prêtre de la Congrégation ayant écrit à Vincent que le supérieur qu'il avoit envoyé en la maison où il demeuroit, n'étoit pas assez civilisé pour ce lieu-là; Vincent lui faisant réponse, après avoir dit beaucoup de bien de ce supérieur qui étoit un homme vertueux, ajoute ces mots : « Et moi comment suis-je fait? et comment est-ce qu'on m'a souffert jusqu'à cette heure dans l'emploi que j'ai; qui suis le plus rustique, le plus ridicule, et le plus sot de tous les hommes parmi les gens de condition, avec lesquels je ne saurois dire six paroles de suite, qu'il ne paroisse que je n'ai point d'esprit ni de jugement; mais, qui pis est, que je n'ai aucune vertu qui approche de la personne dont est question. »

C'étoit sa coutume en toutes rencontres, et devant toutes sortes de personnes, même de la plus haute qualité, surtout quand on témoignoit quelque estime de lui, et qu'on lui vouloit rendre quelque honneur, de dire et publier qu'il n'étoit que le fils d'un paysan, et qu'il avoit gardé les troupeaux; ce qu'il prenoit aussi plaisir de déclarer aux pauvres, afin qu'ils le considérassent comme ayant été de leur condition; sur ce sujet, il arriva un jour qu'un homme de village étant venu à Saint-Lazare demander Vincent, et le portier lui ayant dit qu'il étoit empêché pour lors avec quelques seigneurs; ce bon homme répliqua : « Ce n'est donc plus M. Vincent, parce que lui-même m'a dit qu'il n'étoit que le fils d'un simple paysan comme moi. »

Accompagnant un jour un ecclésiastique à la porte de Saint-Lazare, une pauvre femme se mit à crier, lui disant : « Monseigneur, donnez-moi l'aumône; » à quoi Vincent lui répondit : « O ma pauvre femme,

vous me connoissez bien mal, car je ne suis qu'un porcher, et le fils d'un pauvre villageois. » Une autre l'ayant encore rencontré à la porte, comme il conduisoit quelques personnes de condition, et pour le convier de lui donner l'aumône plus volontiers, lui ayant dit qu'elle avoit été servante de madame sa mère, il lui répondit aussitôt devant tous ceux qui étoient présens : « Ma bonne femme, vous me prenez pour un autre ; ma mère n'a jamais eu de servante, ayant elle-même servi, et étant la femme, et moi le fils d'un paysan. »

Un jeune homme, parent d'un prêtre de sa compagnie, faisant, par respect, difficulté de s'asseoir auprès de lui et de se couvrir, il lui dit : « Pourquoi, Monsieur, faites-vous tant de difficulté et de cérémonie à l'endroit d'un pauvre porcher, et du fils d'un pauvre paysan tel que je suis; » de quoi le jeune homme fut fort surpris.

Ayant rendu visite à un homme de condition, lequel, par honneur, vouloit le reconduire à la porte, il fit ce qu'il put pour l'en détourner, et, entre autres choses, lui dit : « Savez-vous bien, Monsieur, que je ne suis que le fils d'un pauvre villageois, et que, pendant ma jeunesse, j'ai gardé les troupeaux dans les champs ; » à quoi ce seigneur, qui étoit homme d'esprit, répondit qu'un des grands rois du monde, qui étoit David, avoit aussi été tiré de la conduite des troupeaux qu'il gardoit ; et Vincent parut comme tout confus et tout abattu de cette réponse.

Dans les assemblées de piété où il se trouvoit, son humilité le portoit toujours à déférer aux sentimens des autres, et à les préférer aux siens, quoique meilleurs; et un jour, dans l'assemblée des dames de la Charité de Paris où il présidoit, comme

on délibéroit sur quelques affaires assez importantes pour l'assistance des pauvres, l'une des dames de la compagnie s'étant aperçu que Vincent, selon son humilité ordinaire, suivoit plutôt les sentimens de celles qui opinoient que les siens propres, elle en eut de la peine, et ne put s'empêcher de lui reprocher doucement qu'il ne tenoit pas assez ferme pour faire valoir ses avis, bien qu'ils fussent les meilleurs; à quoi il fit cette réponse digne de son humilité : « A Dieu ne plaise, Madame, que mes chétives pensées prévalent sur celles des autres. Je suis bien aise que le bon Dieu fasse ses affaires sans moi, qui ne suis qu'un misérable. »

L'affection qu'il avoit pour cette vertu d'humilité, et les trésors de grâces qu'il trouvoit dans sa pratique, le portoient à faire part à sa compagnie de tous ces abaissemens qu'il recherchoit. C'est pourquoi il en parloit ordinairement avec des termes humilians. Dans cet esprit, répondant un jour à un prêtre qui demandoit d'être reçu dans sa compagnie, laquelle il lui témoignoit préférer à toutes les autres, reconnoissant que c'étoit le meilleur chemin pour aller au ciel : « C'est la bonté que vous avez pour nous, lui dit-il, qui vous fait penser de la sorte; mais il est vrai que les autres communautés sont toutes saintes, et que nous sommes des misérables, et plus misérables que les misérables. »

Il dit à un autre, qui demandoit la même chose : « Quoi, Monsieur, vous voulez être missionnaire? et comment avez-vous jeté les yeux sur notre petite compagnie, car nous ne sommes que de pauvres gens? » Celui-ci a depuis avoué qu'il fut grandement édifié de cette humilité de Vincent, lequel rabaissoit ainsi l'estime de sa compagnie devant ceux mêmes qui la recherchoient et qui en demandoient l'entrée.

Mais non content de parler de la sorte, il a toujours tâché par ses exemples d'insinuer cet esprit d'humilité dans sa compagnie, dès ses premiers commencemens. Lorsqu'il demeuroit encore au collége des Bons-Enfans, il s'est mis plusieurs fois à genoux devant sept ou huit prêtres qui la composoient, déclarant en leur présence les péchés les plus griefs de sa vie passée; de quoi ils furent grandement touchés, admirant la force de la grâce en leur supérieur, par laquelle il renonçoit si courageusement à cette inclination naturelle que tous les hommes ont de cacher leurs infirmités, et tâchoit, en leur découvrant les siennes, de détruire en eux tous les sentimens d'estime qu'ils pouvoient avoir pour lui. Il avoit encore cette coutume, tous les ans au jour de son baptême, de se mettre à genoux devant sa communauté, et de demander pardon à Dieu de tous les péchés qu'il avoit commis depuis tant d'années que sa bonté le souffroit sur la terre, priant la compagnie de lui pardonner tous les sujets de scandale qu'il pouvoit avoir donnés, et de prier Dieu qu'il lui fît miséricorde.

Outre cela, quand il pensoit lui être arrivé quelque chose qui ne fût pas tout-à-fait de bon exemple à la même compagnie, il ne manquoit pas à chaque fois de s'en humilier et de lui en demander pardon; ce qu'il faisoit même pour des choses secrètes, comme pour des mouvemens d'impatience qui n'avoient point paru au dehors, pour quelques paroles moins douces dites à quelque particulier, et pour les moindres manquemens faits par inadvertance.

Ayant un jour recommandé à un des frères de la maison de donner le gîte à un pauvre passant, et ce frère s'en excusant avec beaucoup de répliques et d'oppositions; Vincent crut lui devoir parler avec

fermeté, pour l'obliger à se soumettre; mais après, son humilité lui en donnant quelque remords intérieur, il s'en alla mettre à genoux au milieu d'une allée du jardin, où étoient quelques anciens prêtres de sa communauté, leur disant qu'il demandoit pardon à la compagnie du scandale qu'il donnoit tous les jours, et qu'il venoit encore tout récemment de donner en parlant avec rudesse à un frère de la basse cour. Un des prêtres qui fut présent à cette action d'humilité, après en avoir rendu témoignage, ajoute : « Cela peut avoir été connu d'un chacun; mais ce que j'ai vu tout seul, est que le même soir, entrant, selon mon ordinaire, dans la chambre de M. Vincent, après l'examen général, je le trouvai qui baisoit les pieds de ce frère. »

Ce n'est pas seulement en cette occasion, mais en une infinité d'autres, qu'on l'a vu se jeter aux pieds de ses inférieurs, même des moindres de la maison, dont nous rapporterons seulement quelques exemples.

Croyant avoir donné une fois sujet de peine à un frère, pour lui avoir dit, peut-être d'un ton un peu ferme, qu'il se falloit donner patience pour résoudre ce qu'il lui avoit proposé; il ne voulut point célébrer la messe qu'il ne se fût humilié devant ce frère, et ne l'ayant point trouvé à la cuisine, il l'alla chercher à la cave, où il lui demanda pardon de l'avoir contristé.

Se trouvant un jour de jeûne dans une pauvre hôtellerie, en quelque voyage qu'il faisoit, et ayant demandé un peu d'huile pour manger de la morue sèche qu'on lui avoit présentée pour son dîner; son humilité lui fit craindre que cela n'eût causé quelque mauvaise édification à celui qui l'accompagnoit; c'est pourquoi il se mit à genoux devant lui pour lui en demander pardon.

Un autre jour, faisant voyage avec trois de ses prêtres, il les entretint pour les divertir de quelque chose qui lui étoit autrefois arrivé; mais comme ils l'écoutoient avec attention, ils furent bien étonnés, lorsqu'au milieu de son discours il frappa sa poitrine, disant qu'il étoit un misérable, tout rempli de superbe et d'orgueil, et qu'il ne faisoit que parler de soi-même; de sorte qu'aussitôt il fallut changer de sujet d'entretien : et dès qu'ils furent arrivés au lieu où ils devoient arrêter, il ne manqua pas de leur demander pardon à genoux du scandale qu'il leur avoit donné en parlant de soi-même.

Etant malade à Richelieu, en l'année 1649, on lui envoya de Paris le frère infirmier de Saint-Lazare, pour en avoir plus de soin, parce qu'il connoissoit mieux de quelle façon il le falloit traiter : il lui fit un très-bon accueil et lui témoigna beaucoup d'affection à son ordinaire; néanmoins, lui ayant dit qu'il étoit marri qu'on lui eût donné tant de peine de venir de si loin pour une carcasse, il crut depuis qu'il ne l'avoit pas reçu avec assez de cordialité, et il lui en demanda pardon à genoux, non seulement à Richelieu, mais encore étant de retour à Saint-Lazare, en présence de son assistant, auquel parlant sur ce sujet : « Savez-vous bien, Monsieur, lui dit-il, que ce bon frère étant venu à Richelieu pour moi, je ne lui épanchai point mon cœur comme j'avois accoutumé, et c'est de quoi je lui demande très-humblement pardon en votre présence, et je vous prie de prier Dieu pour moi, afin qu'il me fasse la grâce de ne plus commettre de semblables fautes. »

Ayant une fois été visité par son neveu, lequel étoit venu exprès pour cela de la ville de Dax à Paris, le portier du collége des Bons-Enfans, où il demeu-

roit pour lors, l'ayant averti que son neveu demandoit de le voir, il ressentit le premier mouvement de quelque peine pour son arrivée, et dit qu'on le lui amenât en sa chambre; néanmoins son humilité lui fit aussitôt changer de sentiment, et prendre résolution d'aller lui-même le recevoir en bas : voici en quels termes M. de Saint-Martin, chanoine de la ville de Dax, qui demeuroit pour lors en ce collége, en rendit témoignage.

« Je ne puis passer sous silence, dit-il, un acte de vertu de M. Vincent, dont je suis témoin, à l'occasion d'un sien neveu. C'est qu'ayant donné charge à l'un des siens de l'aller prendre dans la rue où il étoit, habillé à la mode des paysans de ce pays, pour le mener à sa chambre, ce bon serviteur de Dieu eut un mouvement extraordinaire de se surmonter comme il fit; car, descendant de sa chambre, il alla lui-même jusqu'à la rue, où ayant trouvé son neveu, il l'embrassa, le baisa, et le prit par la main, et l'ayant conduit dans la cour, fit descendre tous les messieurs de sa compagnie, auxquels il dit que c'étoit là le plus honnête homme de sa famille, et les lui fit saluer tous. Il lui fit faire la même civilité aux autres personnes de condition qui le venoient visiter; et aux premiers exercices spirituels qu'il fit après, il s'accusa publiquement en pleine assemblée d'avoir eu quelque honte à l'arrivée de son neveu, et de l'avoir voulu faire monter secrètement en sa chambre, parce qu'il étoit paysan et mal habillé. »

Il passa encore plus avant dans cette pratique d'humiliation aux premiers exercices des ordinands qui se firent à Saint-Lazare : car, entretenant ceux qui devoient recevoir les ordres sur la vocation à l'état ecclésiastique, il mêla parmi son discours plusieurs

choses humiliantes de sa vie passée, et pour se confondre davantage, il ajouta qu'un de ses parens avoit été condamné aux galères : ce qu'il a répété en plusieurs autres occasions, quoique cet homme ne fût son parent que de fort loin, et tout au plus au quatrième degré.

Que s'il étoit si affectionné à se procurer lui-même des humiliations, il ne l'étoit pas moins à les recevoir lorsqu'elles lui venoient de la part du prochain. Un des principaux magistrats du parlement ayant dit un jour, dans la grand'chambre, que les missionnaires de Saint-Lazare ne faisoient plus guère de missions, cela fut rapporté à Vincent, qui fut étonné de ce discours, et l'ayant dit à quelqu'un des siens, celui-ci lui répondit que ce magistrat parloit sans savoir, et qu'il y avoit long-temps que leur compagnie n'avoit travaillé à tant de missions qu'elle faisoit en ce même temps, et qu'elle avoit fait l'année précédente; ajoutant qu'il seroit à propos de le faire savoir à ce magistrat, lequel, autrement, étant ainsi mal informé, pourroit continuer à décrier la Compagnie. A quoi Vincent répliqua : « Il le faut laisser faire, je ne me justifierai jamais que par les œuvres. »

Etant une autre fois arrivé qu'une des maisons de la Congrégation reçut une humiliation très-notable, sans qu'il y eût pourtant aucun péché; Vincent, au lieu de s'en affliger, en témoigna de la joie, et exhorta sa communauté d'en remercier Dieu de bon cœur, et de lui demander la grâce de faire un bon usage de cette abjection; « Car, disoit-il, c'est un bonheur d'être traité en la manière que notre Seigneur l'a été. » Et pour établir de plus en plus l'esprit d'humilité dans sa compagnie, il proposa pour sujet d'oraison à sa communauté, une fois tous les

mois pendant plusieurs années, la méditation de l'orgueil, pour lui en faire concevoir plus d'horreur, et disoit que la Compagnie ne subsisteroit jamais sans la vertu d'humilité; que lorsque cette vertu manquoit en quelque compagnie, chacun pensoit à son établissement particulier, et que de là provenoient les partialités, le schisme et la rupture. Que si les missionnaires avoient à demander quelque chose à Dieu, c'étoit l'humiliation; et qu'ils devoient s'attrister et pleurer lorsqu'ils recevoient des applaudissemens, puisque notre Seigneur avoit dit: *Væ cùm benedixerint vobis homines*, malheur à vous, quand les hommes vous applaudiront.

Mais c'est principalement dans les emplois de la Cour, que l'humilité de Vincent a paru avec d'autant plus de force, qu'elle étoit plus opposée aux honneurs qui lui étoient rendus par quelques-uns, et que sa vertu et bonne conduite méritoit de tous. Au commencement qu'il fut appelé au conseil, avec feu M. le prince de Condé et quelques autres seigneurs, comme ce bon prince le voulut obliger de s'asseoir auprès d'eux, il lui dit: « Monseigneur, ce m'est trop d'honneur que Votre Altesse me souffre en sa présence, moi qui ne suis que le fils d'un pauvre porcher. » Sur quoi M. le prince lui répondit par le vers du poète, *Moribus et vitâ nobilitatur homo;* ajoutant: « Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous connoissons votre mérite. » Il lui proposa ensuite, dans l'entretien, quelques points de controverse, auxquels Vincent répondit sur-le-champ avec telle satisfaction de ce prince, qu'il lui dit: « Hé quoi M. Vincent, vous dites à un chacun et vous prêchez par tout que vous êtes un ignorant, et cependant vous résolvez en deux mots l'une des plus grandes difficultés que nous ayons avec les religionnaires! » Il lui

proposa encore quelques autres difficultés sur le droit canonique, auxquelles Vincent ayant répondu avec pareille satisfaction de ce prince, il lui dit qu'il reconnoissoit bien que c'étoit avec grande raison qu'il avoit été choisi de Sa Majesté, pour l'aider de son conseil en ce qui regardoit les bénéfices et autres affaires ecclésiastiques.

Or, quoique cet emploi si important et si honorable, et l'accès qu'il avoit auprès de la Reine-mère pendant sa régence, le rendît fort considérable, on a pourtant remarqué qu'il n'a jamais porté de soutane neuve allant au Louvre, et qu'il n'a point paru autrement habillé devant les grands de la Cour, que lorsqu'il alloit instruire et prêcher les paysans de la campagne, se tenant également partout dans une très-simple et humble bienséance.

Parlant un jour de l'emploi qu'il avoit à la Cour, il dit : « Je demande à Dieu que je sois tenu pour un insensé, comme je le suis, afin qu'on ne m'emploie plus dans cette sorte de commission, et que j'aie plus de loisir de faire pénitence, et donne moins de mauvais exemples que je fais à notre petite compagnie. » Aussi est-il vrai que cet emploi lui pesoit extrêmement, non pas faute d'affection envers Sa Majesté, pour le service de laquelle il eût très-volontiers exposé sa vie; mais à cause des honneurs attachés à ces emplois. Il embrassoit au contraire les confusions avec amour, et souffroit avec joie les calomnies qui lui arrivoient, dont il louoit Dieu, sans qu'on l'ait jamais ouï se justifier, et encore moins se plaindre; et bien loin d'en avoir aucun ressentiment, il s'humilioit même devant ceux qui l'offensoient, et leur demandoit pardon; c'est ce qu'on lui a vu faire à l'égard d'une personne de condition qui le traitoit avec grand mépris, et envers un jeune gentilhomme

qui lui avoit dit, par un emportement de son âge, qu'il étoit un vieux fou; devant lequel il se mit aussitôt à genoux, lui demandant pardon de l'occasion qu'il pouvoit lui avoir donnée de lui dire telles paroles.

Ayant une autre fois empêché que le Roi ne donnât un évêché à une personne qu'il savoit n'être pas propre pour la conduite d'un diocèse, ses parens, qui étoient puissans, en eurent un très-grand ressentiment qu'ils firent bien paroître, inventant contre lui une calomnie à laquelle ils ajoutèrent diverses circonstances pour la rendre plus croyable, et pour la mieux débiter à la Cour : ce qui étant venu jusqu'aux oreilles de la Reine, dès aussitôt qu'elle vit Vincent, elle lui demanda en riant s'il savoit bien ce qu'on disoit de lui, et qu'on l'accusoit d'une telle chose. A quoi il répondit sans se troubler ni s'altérer : « Madame, je suis un grand pécheur. » Et comme Sa Majesté lui eut réparti qu'il devoit se justifier, il répliqua : « L'on en a bien dit d'autres contre notre Seigneur, et il ne s'est jamais justifié. »

Pendant ce même temps qu'il étoit employé à la Cour, un de ses amis l'avertit qu'un ecclésiastique, qui mourut bientôt après, faisoit courir un bruit par la ville, et même avoit rapporté à une personne des plus qualifiées de Paris, que Vincent avoit fait donner un bénéfice à quelqu'un moyennant une bibliothèque et une somme considérable d'argent. Ce bon serviteur de Dieu fut à la vérité un peu ému d'abord de cette noire calomnie, et il prit la plume, comme il l'a depuis déclaré, à dessein d'en écrire à quelqu'un pour se justifier; mais comme il commençoit à former les premières lettres, rentrant en soi-même, et se reprenant de ce qu'il vouloit faire, « O misérable! dit-il, à quoi penses-tu? Quoi! tu te veux justifier, et voilà que nous venons d'appren-

dre qu'un Chrétien, faussement accusé à Tunis, a demeuré trois jours dans les tourmens, et enfin est mort sans proférer une parole de plainte, quoiqu'il fût innocent du crime qu'on lui avoit imposé; et pour toi, tu te veux excuser? O non, il n'en sera pas ainsi! » Et en même temps il quitta la plume, et n'écrivit point, ni ne se mit en aucun devoir de se justifier.

Enfin, son humilité prenant toujours de nouveaux accroissemens, il s'avisa d'un autre moyen tout extraordinaire pour la pratiquer. Ayant fait venir à Paris, en l'année 1641, quelques-uns des plus anciens et des principaux de sa congrégation, pour délibérer de plusieurs affaires importantes, il leur représenta, après quelques conférences, les fautes de sa conduite, son incapacité pour le gouvernement, et la nécessité qu'il y avoit de donner quelqu'autre chef à la compagnie: « Vous voilà assemblés, leur dit-il, je remets la charge de supérieur-général entre vos mains; faites, au nom de Dieu, élection d'un autre d'entre vous, pour être notre supérieur; » et là dessus il sortit de la chambre, et s'en alla dans une petite chapelle qui regarde sur l'église, où il se mit en prières devant le Saint-Sacrement. Les prêtres assemblés étant fort surpris d'une telle proposition, et ne voyant aucun lieu d'en délibérer, envoyèrent quelques-uns d'entre eux, pour le prier de revenir, et, après l'avoir long-temps cherché, ils le trouvèrent à genoux en cette chapelle, tourné vers le grand autel de l'église; ils lui dirent que personne d'entre eux ne pouvoit consentir à faire ce qu'il désiroit, et le prièrent et pressèrent de retourner, pour traiter des autres affaires qui restoient à résoudre; mais il s'en excusa, et leur fit de nouvelles instances pour cette élection, disant qu'il étoit déposé, et qu'ils devoient

en choisir quelque autre pour remplir cette charge; ce qui ayant été rapporté aux autres qui étoient dans la chambre, ils en sortirent tous, et vinrent en corps le conjurer de continuer dans la conduite de leur compagnie; lui disant enfin : « C'est vous-même que nous élisons pour notre supérieur-général; et tant que Dieu vous conservera sur la terre, nous n'en aurons point d'autre. » Il fit ce qu'il put pour s'en défendre; mais après toutes ses résistances, connoissant la volonté de Dieu, il baissa la tête, et soumit ses épaules à cette charge; ce qu'il fit néanmoins en telle sorte, que, retenant pour soi tout ce qu'il y avoit de pénible, il en refusoit, autant qu'il lui étoit possible, tous les avantages et tous les honneurs. C'étoit dans cet esprit d'humilité qu'il ne prenoit jamais la qualité de supérieur-général de sa congrégation, sinon dans les actes publics ou lettres patentes, lorsque cela étoit absolument nécessaire; et partout ailleurs il se qualifioit dans ses souscriptions : *Indigne prêtre de la congrégation de la Mission*, ou *indigne supérieur*. Il écrivit même à quelques-uns de ses prêtres, qu'au commencement des lettres qu'ils lui adresseroient ils ne laissassent d'espace en blanc qu'autant qu'ils en voyoient en celles qu'il leur écrivoit; ayant peine à recevoir plus d'honneur de ses inférieurs, qu'il ne leur en rendoit lui-même. Et à ce propos, un des anciens prêtres de sa congrégation ayant recommandé un jour à la communauté de Saint-Lazare que l'on rendît à Vincent quelque civilité particulière, ainsi que le requéroit sa qualité de père commun et de supérieur-général, et que, lorsqu'on le rencontreroit, on s'arrêtât un peu pour lui faire une inclination ou révérence pendant qu'il passeroit; Vincent s'en étant aperçu, s'en plaignit comme si on lui eût fait tort, et ne

voulut plus qu'on en usât de la sorte; et lui ayant été représenté qu'on le pratiquoit ainsi en la plupart des communautés : « Je le sais bien, dit-il, et il faut respecter les raisons qu'elles ont de le faire, mais j'en ai de plus fortes pour ne le point souffrir à mon égard, qui ne dois pas être comparé au moindre des hommes, puisque je suis le pire. »

La chaire où il avoit coutume de se placer dans le chœur de l'église de Saint-Lazare lorsqu'il officioit, ayant été élevée au-dessus des autres, il la fit défaire, disant que ce siége étoit propre pour servir à nosseigneurs les évêques, et non pas à un misérable prêtre, tel qu'il étoit.

Il prenoit toujours pour soi dans ce même esprit d'humilité les moindres ornemens de l'Eglise, et la Reine-mère, par sa piété ordinaire, ayant fait présent à la sacristie de Saint-Lazare de quelques paremens de toile d'argent, à la naissance du Roi, Sa Majesté les envoya fort à propos pour servir aux fêtes de Noël; mais Vincent, qui, selon sa coutume, devoit officier à cette solennité, voyant qu'on lui avoit préparé ces riches ornemens, en demanda de communs; et quelque raison qu'on lui apportât pour lui persuader de s'en servir, on ne put vaincre son humilité, n'ayant pas le cœur, disoit-il, de se revêtir le premier d'un tel ornement; de sorte qu'on fut obligé de lui en donner un de camelot, et le diacre et le sous-diacre en prirent de semblables pour garder l'uniformité.

Il souffroit avec peine qu'on lui rendît quelques petits services, et qu'on l'aidât en des choses qu'il ne pouvoit faire seul, à cause de son âge et de ses indispositions. Et il en faisoit des remercîmens si humbles, qu'il payoit bien avec usure le peu d'assistance qu'on lui rendoit. Mais au contraire il étoit

ravi quand il pouvoit servir les autres, soit au réfectoire, ou même dans la cuisine, et jusque dans les moindres offices. Son humilité même est allée quelquefois jusques à cet excès, que de demander la bénédiction à ses inférieurs. Voici ce qu'il témoigna un jour sur ce sujet, écrivant à l'un de ses prêtres, lui parlant d'un autre qui étoit dangereusement malade : « Hélas, Monsieur, que je suis affligé de l'état de notre cher malade! O quelle perte pour la Compagnie, si Dieu le retiroit de cette vie; mais pourtant que sa très-sainte et adorable volonté soit faite à jamais. S'il est encore en vie, je vous prie de l'embrasser de ma part, de lui dire ma douleur, de me recommander à ses prières, et de lui demander sa bénédiction pour toute la Compagnie, et pour moi qui la lui demande prosterné en esprit à ses pieds. »

Il ne faut pas s'étonner s'il agissoit de la sorte, vu les bas sentimens qu'il avoit de lui-même, s'estimant et se publiant en toutes rencontres indigne de la qualité de supérieur-général et du caractère de prêtrise; et il a dit plusieurs fois que s'il ne l'eût pas encore reçu, ayant la connoissance telle qu'il avoit de son indignité, il ne pourroit jamais se résoudre de le recevoir; et qu'il choisiroit plutôt la condition d'un frère de la compagnie, ou bien de simple laboureur, tel qu'étoit son père. Quoiqu'il s'acquittât très-dignement de tous les devoirs et de toutes les fonctions du sacerdoce, sa grande humilité néanmoins avoit fait de si fortes impressions sur son esprit, que, bien loin de présumer quelque chose de son mérite, il se considéroit au contraire comme un empêchement au bien, et craignoit d'être responsable devant Dieu des hérésies, des désordres et des calamités publiques; parce qu'il ne les détour-

noit pas autant qu'il croyoit être obligé de faire en qualité de prêtre; c'est ce qu'il a témoigné en plusieurs rencontres, et qu'il a même écrit à M. de Saint-Martin, chanoine de Dax, son ancien ami. Nous rapporterons ici sa lettre, parce qu'elle est fort considérable, tant pour les bas sentimens qu'il témoigne de soi-même, que pour la haute estime qu'il avoit de l'état sacerdotal.

« Je vous remercie, lui dit-il, du soin que vous prenez de mon petit neveu, duquel je vous dirai, Monsieur, que je n'ai jamais désiré qu'il fût ecclésiastique, et encore moins ai-je eu la pensée de le faire élever pour ce dessein; cette condition étant la plus sublime qui soit sur la terre, et celle-là même que notre Seigneur y a voulu prendre et exercer. Pour moi, si j'avois su ce que c'étoit, quand j'eus la témérité d'y entrer, comme je l'ai su depuis, j'aurois mieux aimé labourer la terre, que de m'engager à un état si redoutable; c'est ce que j'ai témoigné plus de cent fois aux pauvres gens de la campagne, lorsque, pour les encourager à vivre contens et en gens de bien, je leur ai dit que je les estimois heureux en leur condition; et en effet, plus je deviens vieux, et plus je me confirme dans ce sentiment, parce que je découvre tous les jours l'éloignement où je suis de la perfection en laquelle je devrois être. Certes, Monsieur, les prêtres de ce temps ont un grand sujet de craindre les jugemens de Dieu, puisque outre leurs propres péchés, il leur fera rendre compte de ceux des peuples, parce qu'ils n'ont pas tâché de satisfaire pour eux à sa justice irritée, ainsi qu'ils y sont obligés; et, qui pis est, il leur imputera la cause des châtimens qu'il leur envoie, d'autant qu'ils ne s'opposent pas comme il faut aux fléaux qui affligent l'Eglise, tels que sont

la peste, la guerre, la famine, et les hérésies qui l'attaquent de tous côtés. Disons plus, Monsieur, que c'est de la mauvaise vie des ecclésiastiques que sont venus tous les désordres qui ont désolé cette sainte épouse du Sauveur, et qui l'ont si fort défigurée, qu'à peine est-elle reconnoissable. Que diroient maintenant de nous ces anciens Pères qui l'ont vue en sa première beauté, s'ils voyoient l'impiété et les profanations que nous y voyons; eux qui ont estimé qu'il y avoit fort peu de prêtres sauvés, quoique de leur temps ils fussent en leur plus grande ferveur.

»Toutes ces choses, Monsieur, me font juger qu'il est plus convenable à ce pauvre enfant de s'adonner à la profession de son père, que d'en entreprendre une si haute et si difficile qu'est la nôtre, dans laquelle la perte semble inévitable pour les personnes qui osent y entrer sans être appelées; et, comme je ne vois pas qu'il le soit par aucune marque assurée, je vous supplie de lui conseiller de travailler pour gagner sa vie, et de l'exhorter à la crainte de Dieu, afin qu'il se rende digne de sa miséricorde en ce monde et en l'autre. C'est le meilleur avis que je lui puisse donner. Je vous prie de vous informer de monsieur N., de ce que l'on dit dans une conférence qui fut faite céans, lorsqu'il y étoit, au sujet d'un curé de Bretagne, qui a fait un livre où il a mis que les prêtres vivant comme font aujourd'hui la plupart, sont les plus grands ennemis qu'ait l'Eglise de Dieu. Si tous étoient comme vous et lui, cette proposition ne se trouveroit pas véritable. »

CHAPITRE XXXII.

Des sentimens de Vincent touchant la vertu d'humilité.

Quoique Vincent prît occasion de s'humilier en toutes rencontres, comme nous avons dit dans le chapitre précédent, et qu'on puisse bien dire que toutes sortes de choses lui servoient de matière pour pratiquer l'humilité; il avoit néanmoins deux principaux motifs qui étoient comme les deux pivots sur lesquels rouloient tous les sentimens qu'il avoit de cette vertu, et toutes les pratiques qu'il en faisoit et conseilloit aux autres.

Le premier étoit la grande connoissance et les vues toutes singulières qu'il avoit des infinies perfections de Dieu et des défauts des créatures, qui lui donnoient sujet de tenir pour injustice, de ne se pas humilier toujours et en toutes choses, attendu la condition misérable de l'homme, et la grandeur et sainteté infinie de Dieu. Voici en quels termes il en parla un jour aux siens : « En vérité, Messieurs et mes Frères, si un chacun de nous veut s'étudier à se bien connoître, il trouvera qu'il est très-juste et très-raisonnable de se mépriser soi-même. Car si d'un côté nous considérons sérieusement la corruption de notre nature, la légèreté de notre esprit, les ténèbres de notre entendement, les déréglemens de notre volonté, et l'impureté de nos affections; et d'ailleurs, si nous pesons bien au poids du sanctuaire nos œuvres et nos productions, nous trouverons que le tout est très-digne de mépris. Mais quoi! me direz-vous, mettez-vous de ce nombre les prédications

que nous avons faites, les confessions que nous avons entendues, les soins et les peines que nous avons pris pour le prochain et pour le service de notre Seigneur? Oui, Messieurs, si on repasse sur ses meilleures actions, on trouvera qu'en la plupart on s'y est mal conduit quant à la manière, et souvent quant à la fin; et que, de quelque façon qu'on les regarde, il y peut avoir du mal autant que du bien; car, dites-moi, je vous prie, que peut on attendre de la foiblesse de l'homme? qu'est-ce que peut produire le néant, et que peut faire le péché? et qu'avons-nous de nous-mêmes autre chose, sinon le néant et le péché? Tenons donc pour certain qu'en tout et par tout nous sommes dignes de rebut, et toujours très-méprisables, à cause de l'opposition que nous avons par nous-mêmes à la sainteté et autres perfections de Dieu, à la vie de Jésus-Christ, et aux opérations de sa grâce; et ce qui nous persuade davantage cette vérité, est la pente naturelle et continuelle que nous avons au mal, notre impuissance au bien, et l'expérience que nous avons tous que lors même que nous pensons avoir bien réussi en quelque action, ou bien rencontré en nos avis, il arrive tout le contraire, et Dieu permet souvent que nous sommes méprisés. Si donc nous nous étudions à nous bien connoître, nous trouverons qu'en tout ce que nous pensons, disons et faisons, soit en la substance, ou dans les circonstances, nous sommes pleins et environnés de sujets de confusion et de mépris : et si nous ne voulons point nous flatter, nous nous verrons non-seulement plus méchans que les autres hommes, mais pires en quelque façon que les démons de l'enfer; car si ces malheureux esprits avoient en leur disposition les grâces et les moyens qui nous sont donnés pour devenir meilleurs,

ils en feroient mille et mille fois plus d'usage que nous n'en faisons pas. »

Le second motif étoit l'exemple et les paroles de Jésus-Christ qu'il avoit toujours en vue, et qu'il exposoit aux yeux d'un chacun. Rapportant un jour sur ce sujet, dans un discours qu'il fit aux siens, ces paroles de Jésus-Christ : *Apprenez de moi que je suis humble de cœur;* et ces autres : *Celui qui s'humiliera sera exalté, et celui qui s'élèvera sera abaissé;* il ajouta ce qui suit : « Qu'est-ce que la vie de ce divin Sauveur, sinon une humiliation continuelle, active et passive? Il l'a tellement aimée, qu'il ne l'a jamais quittée sur la terre pendant sa vie; et, même après sa mort, il a voulu que l'Eglise nous ait représenté sa personne divine par la figure d'un crucifix, afin de paroître à nos yeux dans un état d'ignominie, comme ayant été pendu pour nous ainsi qu'un criminel, et comme ayant souffert la mort la plus honteuse et la plus infâme qu'on ait pu s'imaginer. Pourquoi cela? c'est parce qu'il connoissoit l'excellence des humiliations, et la malice du péché contraire, qui non-seulement aggrave les autres péchés, mais qui rend vicieuses les œuvres qui de soi ne sont pas mauvaises, et qui peut infecter et corrompre celles qui sont bonnes, même les plus saintes. »

Vincent ayant l'esprit et le cœur rempli de ces deux grands et puissans motifs de l'humilité, il ne faut pas s'étonner si, en toutes rencontres, il témoignoit tant d'estime pour cette vertu, et s'il s'efforçoit de la planter bien avant dans les cœurs de toutes sortes de personnes, particulièrement de ses chers enfans, afin qu'elle y pût jeter de profondes racines. Voici en quels termes il leur en parla un jour.

« L'humilité est une vertu si ample, si difficile et

si nécessaire, que nous n'y saurions assez penser : c'est la vertu de Jésus-Christ, la vertu de sa sainte Mère, la vertu des plus grands saints, et enfin c'est la vertu des missionnaires. Mais que dis-je? je me reprends, je souhaiterois que nous l'eussions; et quand j'ai dit que c'étoit la vertu des missionnaires, j'entends que c'est la vertu dont ils ont le plus de besoin, et dont ils doivent avoir un très-ardent désir; car cette chétive compagnie, qui est la dernière de toutes, ne doit être fondée que sur l'humilité, comme sur sa vertu propre; autrement nous ne ferons jamais rien qui vaille, ni au dedans, ni au dehors, et sans l'humilité nous ne devons attendre aucun avancement pour nous, ni aucun profit envers le prochain. O Sauveur! donnez-nous donc cette sainte vertu, qui nous est propre, que vous avez apportée au monde, et que vous chérissez avec tant d'affection; et vous, Messieurs, sachez que celui qui veut être un véritable missionnaire, doit travailler sans cesse à acquérir cette vertu, et à s'y perfectionner, et surtout se donner de garde de toutes les pensées d'orgueil, d'ambition et de vanité, comme des plus grands ennemis qu'il puisse avoir; leur courir sus aussitôt qu'ils paroissent, pour les exterminer, et veiller soigneusement pour ne leur donner aucune entrée. Oui, je le dis derechef, que si nous sommes véritables missionnaires, chacun de nous, en son particulier, doit être bien aise qu'on nous tienne pour des esprits pauvres et chétifs, pour des gens sans vertu; qu'on nous traite comme des ignorans, qu'on nous injurie et méprise, qu'on nous reproche nos défauts, et qu'on nous publie comme insupportables pour nos misères et imperfections. Je passe encore plus avant, et je dis que nous devons être bien aises qu'on dise de notre congrégation en

général qu'elle est inutile à l'Eglise, qu'elle est composée de pauvres gens, qu'elle réussit mal en tout ce qu'elle entreprend, que ses emplois de la campagne sont sans fruit, les séminaires sans grâce, les ordinations sans ordre. Qui, si nous avons le véritable esprit de Jésus-Christ, nous devons agréer d'être réputés tels que je viens de dire; mais, répliquera quelqu'un, Monsieur, qu'est-ce que vous nous dites? *Durus est hic sermo.* Il est vrai, je vous l'avoue, que cela est dur à la nature, et qu'il lui est bien difficile de se persuader qu'elle a mal fait, et encore plus de souffrir qu'on le croie et qu'on le lui reproche; mais aussi cela est bien facile à comprendre à une âme qui possède la vraie humilité, et qui se connoît telle qu'elle est; et tant s'en faut qu'elle s'en attriste, qu'au contraire elle s'en réjouit, et est très-contente de voir que, par ses humiliations et par sa petitesse, Dieu soit exalté et glorifié. Je sais bien que notre Seigneur fait la grâce à plusieurs de la compagnie d'aller à tire-d'aile à cette vertu, et d'animer leurs actions du désir de leur propre anéantissement, et de l'affection de se cacher et de se confondre; mais il faut demander à Dieu qu'il fasse la même grâce à tous les autres, afin que nous n'ayons point d'autres prétentions que de nous abaisser et anéantir pour l'amour et pour la gloire de Dieu, et qu'enfin la vertu propre de la Mission soit l'humilité. Pour vous y affectionner davantage, remarquez ce que je vais vous dire, qui est que, si jamais vous avez ouï raconter par des personnes du dehors quelque bien qui ait été fait par la compagnie, vous trouverez que c'est parce qu'il leur a paru en elle quelque petite image d'humilité, et qu'elles lui ont vu pratiquer quelques actions basses et abjectes; comme d'instruire les paysans,

et de servir les pauvres; de même, si vous voyez les ordinands sortir de leurs exercices édifiés de la maison, si vous y prenez bien garde, vous reconnoîtrez que c'est parce qu'ils y ont remarqué une manière d'agir humble et simple, qui est une nouveauté pour eux, et un charme et attrait pour tout le monde. Je sais qu'en la dernière ordination, un ecclésiastique qui étoit céans aux exercices, a exprimé, dans un écrit qu'il a laissé par mégarde, les grands sentimens de piété qu'il remportoit de céans, pour quelque teinture d'humilité qu'il y avoit aperçue. »

Une autre fois parlant de cette même vertu aux siens, « Faites attention, leur dit-il, à la recommandation que notre Seigneur nous en a faite par ces paroles : *Apprenez de moi que je suis humble de cœur,* et le suppliez de vous en donner l'intelligence. Que si tant est qu'il nous enflamme seulement du désir des humiliations, ce sera bien assez, quoique nous n'ayons pas la connoissance de cette vertu telle que notre Seigneur, qui savoit le rapport qu'elle a aux perfections de Dieu son Père, et à la vileté de l'homme pécheur. Il est vrai que nous ne verrons jamais cela que fort obscurément pendant cette vie; mais nous devons néanmoins avoir confiance, parmi ces ténèbres, que si notre cœur s'affectionne aux humiliations, Dieu nous donnera l'humilité, nous la conservera, et l'accroîtra en nous par les actes qu'il nous en fera faire; car un acte de vertu bien fait dispose pour en produire un autre; et le premier degré d'humilité sert pour monter au second, et le second au troisième, et ainsi des autres. Souvenez-vous, Messieurs et mes Frères, que Jésus-Christ, parlant du publicain humilié, a dit que sa prière avoit été exaucée; que s'il

a rendu ce témoignage d'un homme qui avoit été méchant toute sa vie, que ne devons-nous pas espérer si nous sommes vraiment humbles? Au contraire, qu'est-il arrivé du Pharisien? C'étoit un homme séparé du reste du peuple par sa condition, qui étoit comme une espèce de religion parmi les Juifs, dans laquelle il prioit, il jeûnoit et faisoit beaucoup d'autres bonnes œuvres, nonobstant lesquelles il ne laisse pas d'être réprouvé de Dieu; et pourquoi cela? Parce qu'il regardoit ses bonnes œuvres avec complaisance, et qu'il s'en donnoit de la vanité, comme s'il les eût faites par sa propre vertu. Voilà donc un juste et un pécheur devant le trône de Dieu; et parce que ce juste est sans humilité, il est rejeté et réprouvé avec ses bonnes œuvres, et ce qui paroissoit de vertueux en lui devient vice; au contraire, voilà un pécheur, lequel, reconnoissant sa misère, et touché d'un vrai ressentiment d'humilité, se tient à la porte du temple, frappe sa poitrine, et n'ose lever les yeux au ciel; et par cette humble disposition de son cœur, quoiqu'il fût entré dans ce temple, coupable de plusieurs péchés, il en sort néanmoins justifié, et une seule humiliation lui a été un moyen de salut. En quoi nous pouvons reconnoître que l'humilité, quand elle est véritable, introduit en l'âme les autres vertus, et qu'en s'humiliant profondément et sincèrement, de pécheur qu'on étoit, on devient juste. Oui, quand bien même nous serions des scélérats, si nous recourons à l'humilité, elle nous fera devenir justes: et au contraire, quoique nous fussions comme des anges, et que nous excellassions dans les plus grandes vertus, si toutefois nous sommes dépourvus d'humilité, ces vertus n'ayant point de fondement ne peuvent subsister; et étant ainsi détruites, faute d'humilité,

nous devenons semblables aux damnés qui n'en ont aucune. Retenons donc bien cette vérité, Messieurs, et qu'un chacun de nous la grave bien avant dans son cœur, et qu'il dise, parlant à soi-même : Quoique j'eusse toutes les vertus, si toutefois je n'ai pas l'humilité, je me trompe, et pensant être vertueux, je ne suis qu'un superbe Pharisien et un missionnaire abominable. O sauveur Jésus-Christ, répandez sur nos esprits ces divines lumières dont votre sainte âme étoit remplie, et qui vous ont fait préférer la contumélie à la louange! Embrasez nos cœurs de ces affections saintes qui brûloient et consumoient le vôtre, et qui vous ont fait chercher la gloire de votre Père céleste dans votre propre confusion. Faites par votre grâce que nous commencions dès maintenant à rejeter tout ce qui ne va pas à votre honneur et à notre mépris, tout ce qui ressent la vanité, l'ostentation et la propre estime : que nous renoncions une bonne fois pour toutes à l'applaudissement des hommes abusés et trompeurs, et à la vaine imagination du bon succès de nos œuvres : enfin, mon Sauveur, que nous apprenions d'être véritablement humbles de cœur, par votre grâce et par votre exemple. »

Un matin, au sortir de la méditation, ayant demandé à l'un des siens, en présence de la communauté assemblée, quelles pensées il avoit eues en sa méditation, et celui-ci ayant répondu qu'il en avoit passé une partie en quelque peine d'esprit ; alors, prenant sujet de parler à toute la Compagnie, il lui dit : « C'est une bonne pratique, de venir au détail des choses humiliantes, quand la prudence permet qu'on les déclare tout haut, à cause du profit qu'on en tire, se surmontant soi-même dans la répugnance qu'on les sent à découvrir et manifester ce

que la superbe voudroit tenir caché. Saint Augustin a lui-même publié les péchés secrets de sa jeunesse, en ayant composé un livre, afin que toute la terre sût toutes les impertinences de ses erreurs, et les excès de ses débauches. Et ce vaisseau d'élection, saint Paul, ce grand apôtre, qui a été ravi jusqu'au ciel, n'a-t-il pas avoué qu'il avoit persécuté l'Eglise? Il l'a même couché par écrit, afin que jusqu'à la consommation du siècle on sût qu'il avoit été un persécuteur. Certes, si on n'est bien attentif sur soi-même, et si on ne se fait quelque violence pour déclarer ses misères et ses défauts, on ne dira que les choses qui peuvent faire estimer, et on cachera celles qui donnent de la confusion; c'est ce que nous avons hérité de notre premier père Adam, lequel, après avoir offensé Dieu, s'alla cacher.

» J'ai fait diverses fois la visite en quelques maisons de religieuses, et j'ai souvent demandé à plusieurs d'entre elles pour quelle vertu elles avoient plus d'estime et d'attrait; je le demandois même à celles que je savois avoir plus d'éloignement des humiliations : mais à peine entre vingt en ai-je trouvé une qui ne me dît que c'étoit pour l'humilité; tant il est vrai que chacun trouve cette vertu belle et aimable. D'où vient donc qu'il y en a si peu qui l'embrassent, et encore moins qui la possèdent? C'est qu'on se contente de la considérer, et on ne prend pas la peine de l'acquérir : elle est ravissante dans la spéculation, mais dans la pratique elle a un visage désagréable à la nature, et ses exercices nous déplaisent, parce qu'ils nous portent à choisir toujours le plus bas lieu, à nous mettre au-dessous des autres et même des moindres, à souffrir les calomnies, chercher le mépris, aimer l'abjection, qui sont choses pour lesquelles naturellement nous avons de

l'aversion. Et partant, il est nécessaire que nous passions par-dessus cette répugnance, et que chacun se fasse quelque effort pour venir à l'exercice actuel de cette vertu; autrement nous ne l'acquerrons jamais. Je sais bien que, par la grâce de Dieu, il y en a parmi nous qui pratiquent cette divine vertu, et qui non-seulement n'ont aucune bonne opinion, ni de leurs talens, ni de leur science, ni de leur vertu, mais qui s'estiment très-misérables, et qui veulent être reconnus pour tels, et qui se placent au-dessous de toutes les créatures; et il faut que je confesse que je ne vois jamais ces personnes, qu'elles ne me jettent de la confusion dans l'âme; car elles me font un reproche secret de l'orgueil qui est en moi, abominable que je suis : mais pour ces âmes, elles sont toujours contentes, et leur joie rejaillit jusque sur leur face, parce que le Saint-Esprit, qui réside en elles, les comble de paix, en sorte qu'il n'y a rien qui soit capable de les troubler. Si on les contredit, elles acquiescent; si on les calomnie, elles le souffrent; si on les oublie, elles pensent qu'on a raison; si on les surcharge d'occupations, elles travaillent volontiers; et pour difficile que soit une chose commandée, elles s'y appliquent de bon cœur, se confiant en la vertu de la sainte obéissance : les tentations qui leur arrivent ne servent qu'à les affermir davantage dans l'humilité et à les faire recourir à Dieu, et les rendre ainsi victorieuses du diable; de sorte qu'elles n'ont aucun ennemi à combattre que le seul orgueil, qui ne nous donne jamais de trèves pendant cette vie, mais qui attaque même ses plus grands saints qui sont sur la terre, en diverses manières, portant les uns à se complaire vainement dans le bien qu'ils ont fait, et les autres dans la science qu'ils ont acquise; ceux-ci à pré-

sumer qu'ils sont les plus éclairés, et ceux-là à se croire les meilleurs et les plus fermes. C'est pourquoi nous avons grand sujet de prier Dieu qu'il lui plaise nous garantir et préserver de ce pernicieux vice, qui est d'autant plus à craindre que nous y avons tous une inclination naturelle; et puis nous devons nous tenir sur nos gardes, et faire le contraire de ce à quoi la nature corrompue nous veut porter : si elle nous élève, abaissons-nous; si elle nous excite aux désirs de l'estime de nous-mêmes, pensons à notre foiblesse; si au désir de paroître, cachons ce qui nous peut faire remarquer, et préférons les actions basses et viles à celles qui ont de l'éclat et qui sont honorables; enfin, recourons souvent à l'amour de notre abjection, qui est un refuge assuré pour nous mettre à couvert de semblables agitations, que cette pente malheureuse que nous avons à l'orgueil nous suscite incessamment. Prions notre Seigneur qu'il ait agréable de nous attirer après lui, par le mérite des humiliations adorables de sa vie et de sa mort. Offrons-lui, chacun pour soi, et solidairement les uns pour les autres, toutes celles que nous pourrons pratiquer, et portons-nous à cet exercice par le seul motif de l'honorer et de nous confondre. »

Une autre fois parlant aux mêmes sur le sujet de ce qui s'étoit dit dans une conférence, « Ces MM. les ecclésiastiques qui s'assemblent ici, leur dit-il, prirent pour sujet de leur entretien mardi dernier, ce que chacun d'eux avoit remarqué des vertus de feu M. l'abbé Olier, qui étoit de leur compagnie, et entre autres choses que l'on dit, une des plus considérables fut que ce grand serviteur de Dieu tendoit ordinairement à s'avilir par ses paroles; et qu'entre toutes les vertus, il s'étudioit par-

ticulièrement à pratiquer l'humilité. Or, pendant qu'on parloit, je considérois les tableaux de ces saints personnages qui sont en notre salle, et je disois en moi-même : Seigneur mon Dieu, si nous pouvions bien pénétrer les vérités chrétiennes comme ils ont fait, et nous conformer à cette connoissance, ô que nous agirions bien d'une autre manière que nous ne faisons pas! Par exemple, m'étant arrêté sur le portrait du bienheureux évêque de Genève, je pensois que si nous regardions les choses du monde du même œil qu'il les regardoit, si nous en parlions avec le sentiment qu'il en parloit, et si nos oreilles n'étoient ouvertes qu'aux vérités éternelles non plus que les siennes, la vanité n'auroit garde d'occuper nos sens et nos esprits.

» Mais surtout, Messieurs, si nous considérons bien ce beau tableau que nous avons devant les yeux, cet admirable original de l'humilité, notre Seigneur Jésus-Christ, se pourroit-il faire que nous donnassions entrée en nos esprits à aucune bonne opinion de nous-mêmes, nous voyant si fort éloignés de ses prodigieux abaissemens? Serions-nous si téméraire, que de nous préférer aux autres, voyant qu'il a été postposé à un meurtrier ? Aurions-nous quelque crainte d'être reconnus pour misérables, voyant l'innocent traité comme un malfaiteur, et mourir entre deux criminels comme le plus coupable? Prions Dieu, Messieurs, qu'il nous préserve de cet aveuglement; demandons-lui la grâce de tendre toujours en bas; confessons devant lui et devant les hommes que nous ne sommes de nous-mêmes que péché, qu'ignorance et que malice; souhaitons qu'on le croie, qu'on le dise, et qu'on nous en méprise. Enfin ne perdons aucune occasion de nous anéantir par cette sainte vertu; mais ce n'est pas en-

core assez de s'y affectionner et de s'y résoudre, comme plusieurs le font; il faut se faire violence pour venir à la pratique des actes, et c'est ce qu'on ne fait pas assez. »

Un prêtre de la Mission travaillant dans l'Artois, d'où il étoit originaire, fit imprimer de son propre mouvement un petit abrégé de l'institut de la congrégation de la Mission; ce qui ayant été su par Vincent, il en fut fort touché, voyant que cela étoit fort opposé à cet esprit d'humilité qu'il s'étudioit et s'efforçoit en toutes manières d'inspirer à tous les sujets de sa compagnie; c'est pourquoi il lui écrivit en ces termes : « Si je suis consolé d'un côté, apprenant que vous êtes de retour à Arras, je suis fort affligé de l'autre, voyant l'impression qui a été faite en ces quartiers-là, de l'abrégé de notre institut; j'en ai une douleur si sensible, que je ne puis vous l'exprimer, parce que c'est une chose fort opposée à l'humilité, de publier ce que nous sommes et ce que nous faisons; c'est aller contre l'exemple de notre Seigneur, qui n'a pas voulu que, pendant le temps qu'il a été sur la terre, on ait écrit ses paroles ni ses œuvres. S'il y a quelque bien en nous et en notre manière de vivre, il est de Dieu, et c'est à lui de le manifester, s'il le juge expédient. Mais quant à nous, qui sommes de pauvres gens ignorans et pécheurs, nous devons nous cacher comme inutiles à tout bien, et comme indignes qu'on pense à nous. C'est pour cela, Monsieur, que Dieu m'a fait la grâce de tenir ferme jusqu'à présent, pour ne point consentir qu'on fît imprimer aucune chose qui fît connoître et estimer la Compagnie, quoique j'en aie été fort pressé, particulièrement au sujet de quelque relation venue de Madagascar, de Barbarie et des îles Hébrides; et encore moins aurois-je per-

mis l'impression d'une chose qui regarde l'essence et l'esprit, la naissance et le progrès, les fonctions et la fin de notre institut. Et plût à Dieu, Monsieur, qu'elle fût encore à faire; mais puisqu'il n'y a plus de remède, j'en demeure là. Je vous prie seulement de ne plus jamais rien faire qui regarde la Compagnie sans m'en avertir auparavant. »

Ce serviteur de Dieu vraiment humble ne se pouvoit lasser de répéter et d'inculquer à sa compagnie ces belles leçons de l'humilité. Voici comme il leur parla dans une autre rencontre. « Dieu ne nous a pas envoyés pour avoir des charges et des emplois honorables, ni pour agir ou parler avec pompe et avec autorité, mais pour servir et évangéliser les pauvres, et faire les autres exercices de notre institut d'une façon humble, douce et familière; c'est pourquoi nous pouvons nous appliquer ce que saint Jean Chrysostôme a dit en une de ses homélies, que tant que nous demeurerons brebis par une véritable et sincère humilité, non-seulement nous ne serons pas dévorés des loups, mais nous les convertirons même en brebis; et au contraire, dès le moment que nous sortirons de cette humilité et simplicité, qui est le propre de notre institut, nous perdrons la grâce qui y est attachée, et nous n'en trouverons aucune dans les actions éclatantes; et certes, n'est-il pas juste qu'un missionnaire qui s'est rendu digne dans sa petite profession de la bénédiction du Ciel et de l'approbation et estime des hommes, soit privé de l'une et de l'autre, lorsqu'il se laisse aller aux œuvres qui se ressentent de l'esprit du monde, par l'éclat qu'on y recherche, et qui sont opposées à l'esprit de sa condition? N'y a-t-il pas sujet de craindre qu'il ne s'évanouisse dans le grand jour, et qu'il ne tombe dans le déréglement,

conformément à ce qui se dit du serviteur devenu maître, qu'il est devenu en même temps fier et insupportable. Feu monseigneur le cardinal de Bérulle, ce grand serviteur de Dieu, avoit coutume de dire qu'il étoit bon de se tenir bas; que les moindres conditions étoient les plus assurées, et qu'il y avoit je ne sais quelle malignité dans les conditions hautes et relevées; que c'étoit pour cela que les saints avoient toujours fui les dignités, et que notre Seigneur, pour nous convaincre par son exemple aussi bien que par sa parole, avoit dit, parlant de lui-même, qu'il étoit venu au monde pour servir, et non pour être servi. »

Il tenoit pour maxime, que l'humilité étoit la racine de la charité, et que plus une personne étoit humble, plus aussi se rendoit-elle charitable envers le prochain. A ce sujet, parlant un jour aux siens, il leur dit : « Depuis soixante-sept ans que Dieu me souffre sur la terre, j'ai pensé et repensé plusieurs fois aux moyens les plus propres pour acquérir et conserver l'union et la charité avec Dieu et avec le prochain; mais je n'en ai point trouvé de meilleur ni de plus efficace que la sainte humilité; de s'abaisser toujours au-dessous de tous les autres; ne juger mal de personne, et s'estimer le moindre et le pire de tous. Car c'est l'amour-propre et l'orgueil qui nous aveuglent, et qui nous portent à soutenir nos sentimens contre ceux de notre prochain. »

Il disoit une autre fois que nous ne devions jamais jeter les yeux ni les arrêter sur ce qu'il y a de bien en nous, mais nous étudier de connoître ce qu'il y a de mal et de défectueux, et que c'étoit là un grand moyen pour conserver l'humilité. Il ajoutoit que ni le don de convertir les âmes, ni tous les autres talens extérieurs qui étoient en nous,

n'étoient point pour nous, que nous n'en étions que les porte-faix, et qu'avec tout cela on pouvoit bien se damner; et partant, que personne ne devoit se flatter ni se complaire en soi-même, ni en concevoir aucune propre estime, voyant que Dieu opère de grandes choses par son moyen; mais qu'il devoit d'autant plus s'humilier et se reconnoître pour un chétif instrument, dont Dieu daigne se servir, ainsi qu'il fit de la verge de Moïse, laquelle faisoit des prodiges et des miracles, et n'étoit pourtant qu'une chétive verge et une frêle baguette.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE

DU TOME QUATRIÈME.

SUITE DU LIVRE TROISIÈME.

Pages.

CHAPITRE XXXIII. Son obéissance. 1
CHAP. XXXIV. Sa simplicité. 16
CHAP. XXXV. Sa prudence. 30
CHAP. XXXVI. Continuation du même sujet. 38
CHAP. XXXVII. Sa justice et sa gratitude. 50
CHAP. XXXVIII. Son parfait dégagement des biens de cette vie, et son amour pour la pauvreté. 67
CHAP. XXXIX. Sa mortification. 87
CHAP. XL. Continuation du même sujet. 304
CHAP. XLI. Sa chasteté. 111
CHAP. XLII. Son égalité d'esprit. 120
CHAP. XLIII. Sa force à soutenir le bien et à s'opposer au mal, et sa patience à supporter les afflictions et les peines. 131
CHAP. XLIV. Sa patience dans les maladies. 146
CHAP. XLV. La conduite de Vincent. 153
CHAP. XLVI. Continuation du même sujet. 168
CHAP. XLVII. Sa conduite pour le temporel des maisons de sa congrégation. 186
CHAP. XLVIII. Avis de Vincent donnés de bouche à un prêtre de la congrégation de la Mission, avant que de l'envoyer en une autre maison pour en avoir la conduite. 194
CHAP. XLIX. Conclusion de tout cet ouvrage, où l'on satisfait à la demande qui se pourroit faire, pourquoi on ne rapporte en ce livre aucun miracle fait pour preuve de la sainteté de Vincent. 204

LIVRE QUATRIÈME.

Pages.

CHAPITRE Ier. Des missions de Vincent. 215
§. I. Paroles remarquables de Vincent touchant les missions. 218
§ II. Sentimens de Vincent touchant les vertus les plus nécessaires aux missionnaires, et la manière de prêcher qu'ils devoient tenir. 222
§ III. L'ordre que Vincent observoit et a voulu être observé par les siens dans les missions. 228
§ IV. Avis que Vincent donnoit à ses missionnaires touchant la manière d'agir avec les hérétiques dans les missions. 237
§ V. Des fruits en général qui ont été produits par les missions de Vincent et des siens. 241
CHAP. II. Relation des fruits plus considérables de quelques missions particulières faites en divers lieux de la France. 246
§ I. Au diocèse de Paris. *Ibid.*
§ II. Au diocèse de Saintes. 249
§ III. Dans les diocèses de Mende et de Saint-Flour. 255
§ IV. Dans les diocèses de Genève et de Marseille. 260
§ V. Dans les diocèses de Reims, de Toul et de Rouen. 266
§ VI. En divers lieux de la Bretagne. 272
§ VII. En divers lieux de la Bourgogne et de la Champagne. 275
§ VIII. En divers autres lieux de la France. 280
CHAP. III. Autres relations des fruits des missions faites en Italie. 289
§ I. En divers lieux aux environs de Rome. *Ibid.*
§ II. Dans les évêchés de Viterbe, de Palestrine, et autres lieux. 296
CHAP. IV. Des missions faites en l'État de Gênes. 307
CHAP. V. Des missions faites en l'île de Corse. 314
CHAP. VI. Des missions faites dans le Piémont. 325

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.